Solicitor General
Annual Report 1982-1983

Published under the authority of the
Hon. Bob Kaplan, P.C., M.P.,
Solicitor General of Canada

Produced by the Communication Division,
Programs Branch,
Solicitor General Canada

© Minister of Supply and Services Canada 1984

Cat. No. JS1-1983

ISBN 0-662-52941-3

Solicitor General of Canada | Solliciteur général du Canada

The Honourable Bob Kaplan | L'honorable Bob Kaplan

OTTAWA, K1A 0P8

To His Excellency
The Right Honourable Edward Schreyer
Governor General of Canada

May it please Your Excellency:

I have the honour to submit to Your Excellency the annual report of the Ministry of the Solicitor General for the fiscal year April 1, 1982 to March 31, 1983.

Respectfully submitted,

Bob Kaplan, P.C., Q.C., M.P.

Canada

83 Canada

Contents

The Ministry of the Solicitor General 1

Secretariat 3
- Mandate 3
- Policy Branch 4
- Police and Security Branch 5
- Programs Branch 7
- Administration Branch 13
- Corporate Planning Office 13
- Office of the Deputy Solicitor General 14
  - Special Adviser, Commissions of Inquiry 14
  - Exemption Review Unit 14
- Appendices: A. Ministry of the Solicitor General 15
  - B. Ministry Secretariat 18

Royal Canadian Mounted Police 21
- Mandate 21
- Overview of 1982-83 24
- Organization 24
- Jurisdiction 24
- Administration 27
- Criminal Operations 31
- Canadian Police Services 40

National Parole Board 45
- Mandate 45
- Highlights of 1982-83 48
- Operational Overview 1982-83 49
- Initiatives for 1983-84 51
- Statistical Review of National Parole Board Decisions 51

The Correctional Service of Canada 55
- Mandate 55
- Organization 57
- Objectives 57
- Planning and Management 57
- Custody of Inmates 57
- Education, Training and Employment of Inmates 57
- Offender Case Management 57
- Health Care 57
- Technical Services 58
- Administration 58
  - Appendices: 71
    1. Average Number of Offenders on Register 72
    2. Financial Performance by Activity 72
    3. Expenditures for the Past Three Years by Activity 73
    4. Person-Year Utilization 74
    5. Expenditures for Private Agency Assistance 74

6. Revenues 75
7. Cost of Maintaining Offenders — Summary 75
8. Average Number of Employed Inmates 76
9. Number of Security Incidents 76
10. International Transfers 77

List of Figures:

1. Organization of the Secretariat, 1982-83 2
2. Organization of the RCMP, 1982-83 22
3. RCMP Divisions 26
4. Position Establishment of the Force as of March 31, 1983 29
5. Criminal Code Offences including Traffic (RCMP Jurisdiction) 33
6. EDP Security Activities 1982-83. Use of Available Time 39
7. Bomb Incident Comparison 1977-1982 39
8. Organization of the National Parole Board 1982-83 46
9. Organization of The Correctional Service of Canada, 1982-83 56
10. Actual 1982-83 CSC Expenditures by Organization/Activity 59

The Ministry of the Solicitor General

The Ministry of the Solicitor General brings together the major operational elements of the Federal Government concerned with the administration of the criminal justice system under the direction and supervision of the Solicitor General.

These major elements now comprise:

- The Ministry Secretariat, which provides overall policy direction to the programs of the Ministry, coordinates Ministry programs and provides certain centralized common services in areas such as research and statistics;
- The Royal Canadian Mounted Police, the federal law enforcement agency which also provides policing services to eight provinces, 191 municipalities and two territories;
- The Correctional Service of Canada, the federal penitentiary agency responsible for administering sentences of two years or more imposed by the courts and for preparing inmates for their return to society; and
- The National Parole Board, responsible for the granting of conditional release and the attendant reform and rehabilitative work.

During fiscal year 1982-83, the Ministry utilized 31,598 person-years, an increase of 1.6 per cent from 1981-82 and incurred expenditures of $1.3 billion, up 11.4 per cent from the previous year.

In this report, each of the four major components of the Ministry reviews in some detail its legislative and policy initiatives and operational activities for fiscal year 1982-83, while providing an outline of priorities and anticipated activities for 1983-84.

Organization of the Secretariat, 1982-83

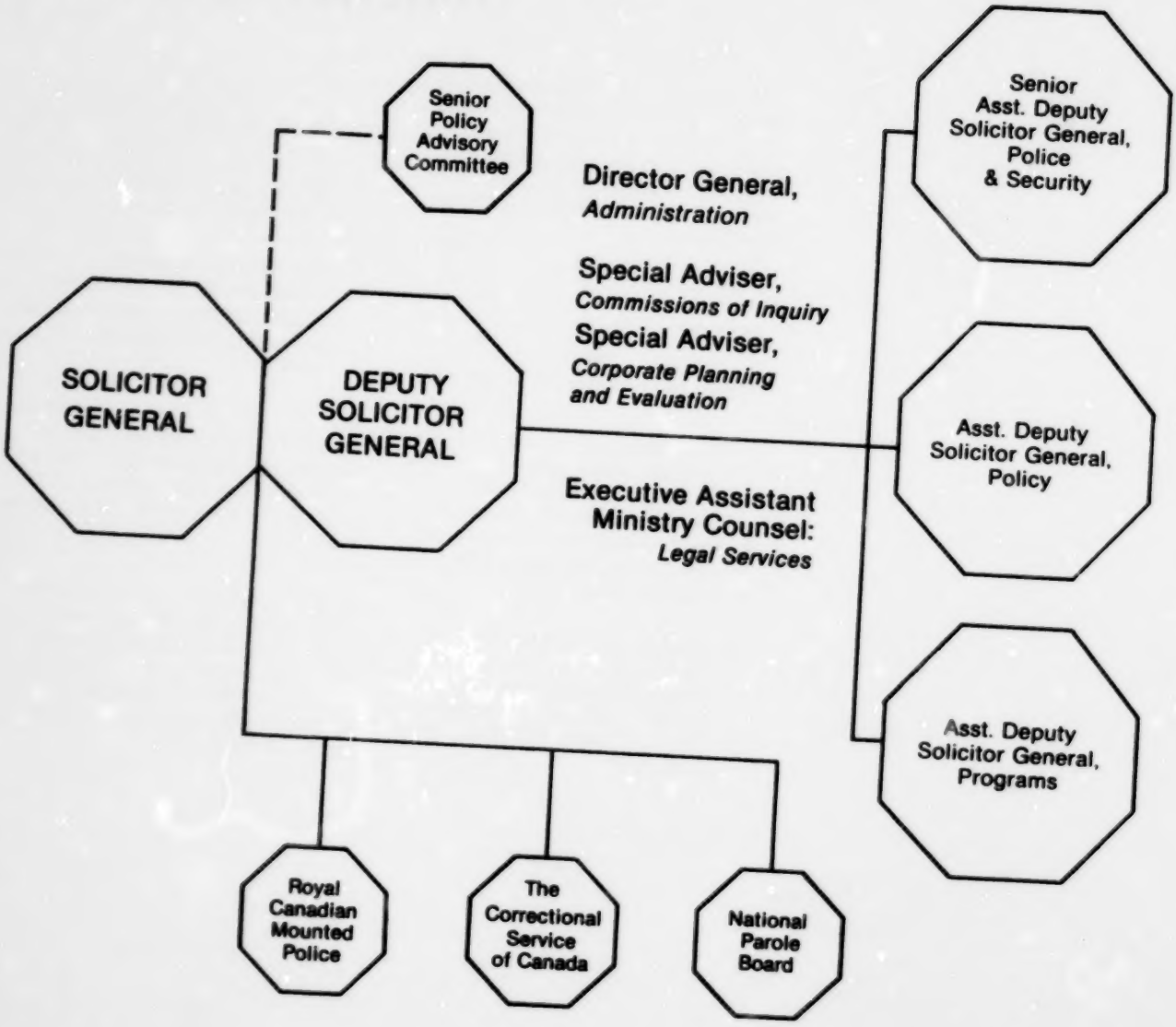

Mandate

The Secretariat's primary role is to develop and coordinate Ministry policy. It is headed by the Deputy Solicitor General who, with the Deputy Heads of the RCMP, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board, participates in the Ministry's Senior Policy Advisory Committee. Although these agencies report independently to the Solicitor General, the Secretariat performs duties related to their activities.

The Secretariat's policy thrust is in four main functional areas: the criminal justice system, corrections, police and security. Organizationally, it has three operations branches, Policy, Police and Security, and Programs, as well as an Administration Branch and a Corporate Planning Office. During fiscal year 1982-83, the Secretariat employed 282 person-years and expended $21.5 million.

Policy Branch

The Policy Branch has a policy development and policy advisory role in support of the Solicitor General, the Deputy Solicitor General, and the Ministry agencies. Another essential function is liaison with the other major actors in the criminal justice field. These include other branches of the Secretariat, Ministry agencies, related federal and provincial departments and agencies, and private sector organizations.

The Branch carries the principal responsibility for the Ministry's strategic planning function, including developing the annual Strategic Overview. It exercises a planning and coordinating role in a number of important policy level federal-provincial meetings of interest to the Ministry. Since 1981, the Branch has had the lead role for Ministry participation in the fundamental review of criminal law and procedure which has been undertaken jointly with the Department of Justice and the Law Reform Commission of Canada. The Policy Branch played a leading role in developing policy proposals that culminated in the Royal Assent given to the *Young Offenders Act* in July, 1982.

The Branch analyses proposals of the Correctional Service and the Parole Board, and provides advice, alternatives and recommendations to the Deputy Solicitor General and to the Minister. This covers all aspects of correctional activities that concern the Solicitor General.

Organizationally, the Branch comprises three Divisions: Corrections Policy, Criminal Justice Policy including Firearms, and Young Offenders Policy.

Highlights of 1982-83

1. Young Offenders Act

Many years of debate and consultation culminated in the *Young Offenders Act* (Bill C-61). The new legislation provides a comprehensive process to deal with juvenile crime, one that encourages respect for the law and provides for the well-being of both young offenders and society. It is based on these key principles:

- that young persons should be held responsible for their behaviour but not wholly accountable since they are not yet fully mature;
- that society has a right to protection from illegal behaviour;
- that young persons have the same rights to due process of law and fair and equal treatment as do adults, and that these rights must be guaranteed by special safeguards;
- that young persons have special needs because they are dependants at varying levels of development and maturity and therefore require guidance and assistance.

These principles reflect the Federal Government's intent to strike a reasonable and acceptable balance between the needs of young offenders and the interests of society.

Of significance, Parliament approved an amendment to the Bill to provide that a uniform maximum age of seventeen inclusive become mandatory on April 1, 1985. This amendment will ensure uniform delivery of juvenile justice services throughout Canada.

In anticipation of the Act's proclamation, federal-provincial negotiations were initiated to develop financial agreements for continued and enhanced federal funding of juvenile justice services delivered by the provinces and territories.

Concomitantly, work progressed on planning and developing activities to facilitate implementation of the new Act, including:

- development, in provincial/territorial jurisdictions, of innovative projects and training, orientation and education programs to assist in the implementation of the *Young Offenders Act* and to promote its principles and provisions;
- development, in these jurisdictions, of automated information systems to meet the record-keeping requirements created by the new legislation and to establish effective administrative and statistical programs with respect to juvenile justice; and
- analysis of a National Study on the functioning of the Juvenile Court, to provide accurate information on the present state of Canada's juvenile justice system, and to form a base from which the impact of the new legislation can be evaluated.

2. Review of Criminal Law and Procedure

This review, which is being conducted jointly by the Ministry, the Department of Justice and the Law Reform Commission of Canada, is expected to result in significant changes in the role and function of criminal law in Canadian society. The Government's policy statement to guide the review process, "The Criminal Law in Canadian Society", was published in August, 1982, and involved a significant contribution by Policy Branch personnel.

In addition, work was undertaken in the following projects affecting the Ministry:

- a consultation paper on sentencing was prepared for consultations in early summer 1983;

- in the Corrections Law Review, a consultation paper was being developed for consultations with interested groups during the fall of 1983;

- in the police powers area, legal research and issues development work were undertaken in conjunction with the Police and Security Branch on search and seizure, custodial interrogation and investigative tests; telewarrants and writs of assistance;

- consultation papers on drinking and driving and on mental disorder were developed for consultations in the fall of 1983;

- Ministry responses were developed for Criminal Law Review projects dealing with theft and fraud, computer crime, contempt of court, and the jury.

3. *Victims*

In December, 1981, the Joint Committee of Federal-Provincial Ministers Responsible for Criminal Justice agreed to set up a Task Force on Justice for Victims of Crime. This group reviewed a wide variety of issues and problems related to victimization and the impact of crime on victims and witnesses. Particular emphasis was also given to the special needs of specific groups of victims including battered wives, sexual assault victims, child victims of abuse, elderly victims, Native people and families of homicide victims. The report of the Task Force was expected to be published in the summer of 1983.

The Policy Branch also coordinated development of the Ministry's response to the House of Commons' Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs' report: *Violence in the Family: Wife Assault*.

Finally, interdepartmental coordination of policy and program development related to victims of crime and witnesses was ensured through the work of the Interdepartmental Committee on Justice for Victims of Crime. This Committee is chaired by an officer of the Policy Branch and co-chaired by a representative of the Department of Justice.

4. *Clemency Review*

The Branch played a lead role in directing a comprehensive review of federal clemency powers. Closely related to the Criminal Law Review, this project focuses primarily on the *Criminal Records Act*, those sections of the Criminal Code dealing with pardons, and the procedures for the exercise of the Royal Prerogative of Mercy. The goals are to develop proposals which will provide appropriate relief to as many deserving cases as possible, in order to provide ex-offenders with the best possible fresh start compatible with the public interest, and to create an integrated system of clemency throughout Canada.

During 1982, a series of consultations were held with provincial officials, major interest groups and a number of federal departments to develop possible options.

5. *Firearms*

During fiscal year 1982-83, the second progress report of the three-year independent evaluation study of the firearms control legislation was completed.

The firearms safety education program, inaugurated in the fall of 1982, was successfully implemented. The film, "Four Centuries: The Firearm in Canada" is receiving wide exposure on cable TV and has been accepted by provincial hunter safety coordinators as an adjunct to their programs. Firearms safety filmstrip kits, designed for public school use have been well received. Other elements of the program included brochures and display cards.

Close working relationships with the provinces were continued through the fourth annual conference of the Chief Provincial and Territorial Firearms Officers in May, 1982.

6. *Mandatory Supervision*

Based on proposals by the Solicitor General, Cabinet approved certain changes to the mandatory supervision program, restricting the eligibility of federal offenders for release from penitentiary as a result of earned remission. These proposed changes (Bill S-32) were given extensive study by the Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

7. *Conditional Release*

The Solicitor General's 1981 Study of Conditional Release has provided a focus for responding to various major issues in this area, and has resulted in a coordinated implementation plan affecting each of the responsibility areas in the Ministry. Much of the major follow-up to the Study will be conducted under the Criminal Law Review projects.

Police and Security Branch

The Police and Security Branch provides policy advice to the Solicitor General on the role, priorities, programs and operational activities of the Royal Canadian Mounted Police, including the Security Service. The Branch also develops policy on federal law enforcement, national policing issues, national security and contingency planning.

Treasury Board recently approved a major Branch reorganization designed

to facilitate the realization of the Government's commitment to provide clear direction to the RCMP, including the Security Service, and to ensure its accountability to the law and Parliament. The Branch has two Directorates: the Police and Law Enforcement Policy Directorate and the Security Policy and Operations Directorate. In addition, there is a Security Advisory Committee Secretariat which has primary responsibility for the development of government administrative security policies.

Security Policy and Operations Directorate

The security components of the Branch were reorganized, effective February 1, 1983, to form a new Security Policy and Operations Directorate. The Directorate now comprises three Divisions: Security Policy, Security Operations and Contingency Plans.

The new Directorate is responsible for:

- reviewing operational proposals referred to the Minister by the Security Service to ensure their conformity with the law and with Ministerial guidelines and standards;
- reviewing applications by the Security Service to the Solicitor General for authority to implement special investigative techniques including those provided for by s. 16 of the *Official Secrets Act*;
- reviewing the Government's national internal security policies in order to provide ongoing advice to the Solicitor General on operational security policy matters;
- reviewing all proposed changes in government policy and legislation which may have an impact on existing national internal security policies, with a view to advising the Solicitor General on coordinating the needs of national security and other areas of government policy;
- providing policy analysis in relation to the activities of various interdepartmental committees for security and intelligence;
- preparing contingency plans, including development of plans and procedures for responding to internal security crisis situations.

Highlights of 1982-83

- Developing operational policies and guidelines relating to foreign and domestic liaison, the use of intrusive investigative techniques, the relationship between security intelligence and law enforcement, file destruction and security intelligence reporting.
- Providing advice and assistance in government efforts to effect major structural and policy reform in government security and intelligence operations.
- Planning and developing policy relating to issues of public order and counter-terrorism.
- Contributing to the design of and participation in NATO sponsored special threat assessment exercises to test response plans and procedures.

Police and Law Enforcement Policy Directorate

This Directorate is responsible for:

- developing and reviewing policy proposals governing the overall effectiveness and accountability of the RCMP;
- developing and implementing federal policy on the management of RCMP policing agreements with provinces, territories and municipalities;
- reviewing RCMP policy and expenditure submissions;
- developing policy for federal-provincial law enforcement initiatives;
- participating in development of policy initiatives with federal and national policing and law enforcement implications.

Highlights of 1982-83

RCMP Policy and Programs

- Establishment of a formal system of Solicitor General Directives to convey the Minister's direction to the RCMP. Development has proceeded on directives concerning the privileges and immunities of elected officials and RCMP assistance to foreign governments.
- Development of amendments to the *RCMP Act* relating to public complaints, internal discipline and grievance procedures.
- Follow-up action with respect to selected McDonald Commission recommendations relating to RCMP criminal investigation procedures.
- Initiating policy development concerning the protection of RCMP sources and witnesses and payments to police informers.
- Development and implementation of federal policy governing the provision of new municipal policing services contracts.
- Development of guidelines and standards governing the interpre-

tation and administration of provincial, territorial and municipal police services agreements.

Federal and National Law Enforcement Policy

- Obtaining Cabinet approval to carry out a comprehensive review of the utilization and coordination of RCMP and other federal law enforcement resources.

- Participation in a national review of native policing policy together with the Department of Indian Affairs and Northern Development, the federal government's central agencies, Native organizations and the provinces.

- Participation on the federal-provincial task force (the McLeod Committee), charged with developing advice on police powers to the Continuing Committee of Law Enforcement Deputies.

- Developing, in consultation with the Department of Justice and the provinces, policy on search and seizure, impaired driving, investigative tests and the implications for policing of the Charter of Rights and Freedoms.

- Reviewing and assessing the implications for law enforcement of proposed criminal law reforms relating to theft and fraud, mentally disordered offenders, correctional law reform and computer crime.

- Preparing the work plan and participating on the Federal-Provincial Enterprise Crime Task Force, which is developing administrative and legislative measures to assist law enforcement agencies and the criminal justice system in combatting highly profitable criminal enterprises.

- Reviewing and assessing the implications, for the RCMP and law enforcement generally, of proposed changes in federal statutes.

The Security Advisory Committee Secretariat

The Security Advisory Committee (SAC) is an interdepartmental committee of senior security officials of departments having major security responsibilities. The Chairman is the Senior Assistant Deputy Solicitor General. He is assisted by a small Secretariat in the Police and Security Branch. An executive committee of the SAC meets monthly to consider major security policy issues and to identify and plan future priorities.

The Secretariat is responsible for:

- developing federal administrative security policies;

- advising departmental security officers on matters of general security policy;

- publishing security intelligence documents;

- providing direction and support to various subcommittees of the SAC dealing with specialized areas of security.

Highlights of 1982-83

- Completely revising and consolidating the administrative security policies of the Government of Canada. This project, known as Security Policy Under Review, was made necessary by the rapid advance of technology in information handling and storage as well as by the principles and obligations relating to the disclosure and protection of information which have been introduced by the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*.

- Revising the government's security screening policy, which applies to individuals who require access to classified information. The revised policy aims at a security screening process that will be consistent with changing security threats and with the principles of human rights and freedoms.

Programs Branch

The Programs Branch is the Ministry's research and development arm. Its primary aim is to produce knowledge and information-based advice to improve Ministry decision making related to criminal justice legislation, policy, programs and operations. The Branch is responsive to the information needs of the Secretariat, the Ministry and the criminal justice system in general. Its Divisions, in a broadly integrated process, produce knowledge and identify emerging issues through research and statistical analyses, applied research studies and evaluations of demonstration projects. The Branch disseminates knowledge to criminal justice professionals through its library, seminars, conferences, training courses and consultation services, and disseminates knowledge generally through research and statistical reports, demonstration project reports, and the Secretariat's periodical publications.

The Programs Branch also fulfills an important program delivery role for the Ministry. Activities supported by these programs are integrated with other Secretariat priorities. For example,

employment development activities such as Summer Canada, New Employment Expansion Development and Canada Works are conducted in a manner which supports major initiatives like crime prevention or services to victims of crime.

The Branch has five divisions and one service: Research; Statistics; Consultation Centre; Planning and Liaison; Communication; and Branch Administration.

Research Division

The Research Division develops, manages and conducts social science research for use by the Ministry and by the criminal justice system in general. The Division is primarily concerned with the design, evaluation and specific applicability of research of Ministry objectives in order to:

(a) provide research-based policy and program advice;

(b) provide information to improve the planning and development of policies, programs and legislation which respond to problems related to crime and criminal justice;

(c) evaluate criminal justice system policies and programs;

(d) increase the base of general knowledge and information on which decisions in the criminal justice system can be made;

(e) provide information on crime and the criminal justice system to the public and professionals;

(f) encourage the development of criminological research and manpower through contributions to centres of criminology.

The Division is organized to provide research and evaluation capabilities in four areas: causes and prevention of crime, criminal justice policy, corrections and police. All the sections are involved at the federal, provincial and municipal levels, and with government agencies and the private sector.

Priorities for research are reviewed annually in consultation with all Ministry components to ensure maximum compatibility between new research and evolving Ministry objectives. The Research Division then either awards contracts or carries out research to respond to the identified information needs. The Division has a staff of 18 and an annual budget of approximately $2 million.

In fiscal year 1982-83, the Division issued some 75 contracts for research undertaken by universities, private industry or individuals. It was also engaged in about 115 ongoing projects.

Highlights of 1982-83

During the year, the responsibilities of the Causes and Prevention Research Section included study of community-based crime prevention, gun control, robbery prevention, family violence and assistance to victims.

The Criminal Justice Policy Research Section was involved in policy-relevant research in four major areas concerned with juvenile offenders, adult criminal justice and alternatives to traditional sentencing patterns, and Natives in the criminal justice system.

The Corrections Research Section worked closely with The Correctional Service of Canada and the National Parole Board on serious, persistent correctional problems. Priority areas included conditional release, prison violence, long-term offenders, correctional effectiveness and determinants of penitentiary populations.

The Police Research Section was engaged in projects involving Criminal Code review of police powers; policing in the 1980's and 1990's (problem-based, community-oriented policing strategies); Federal-Provincial Task Force on Enterprise Crime; legalized gambling in Canada and other western nations; police investigative functions; federal law enforcement under review (FLEUR) and public expectations with respect to police services.

Exemplary activities

In fiscal year 1982-83, the Research Division prepared a comprehensive study of anti-organized crime legislation in the United States (RICO) for the ministers and deputy ministers responsible for criminal justice; completed an analysis of legalized gambling legislation in western nations for the RCMP; completed the national study of the juvenile courts and prepared policy papers for the Young Offenders Policy Unit; continued a nationwide program of crime prevention projects and services for victims and witnesses, with special attention to abused women, and supported the Criminal Code Review project with studies in the law enforcement and corrections areas. The Gun Control report was published and distributed widely across Canada to provide a basis for discussion and further policy formulation with respect to firearms control.

Statistics Division

This Division provides professional and technical services to the Minister, the Secretariat executive and the Ministry agencies. It also promotes the development of better information and statistics in the Canadian criminal justice system. The Division's activities encompass five functional areas: statistical policy, statistical methodology, statistical studies, computer systems technology and information request response and advice.

Highlights of 1982-83

1. Statistical Policy

The continuing role of liaison between the Ministry and the Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) remains a major func-

tion in the area of statistical policy. Activities in 1982-83 have included:

(a) Regular meetings of the Ministry Statistics Committee with representation from the Correctional Service, National Parole Board, RCMP, Policy Branch, Programs Branch and Police and Security Branch. The Committee's role is to develop and articulate statistical policies for the Secretariat and the Agencies and to coordinate the comments of Ministry users and producers of criminal justice statistics in response to program plans of the CCJS.

(b) preparation of formal response to the CCJS on its program proposals and work plans for 1983-84.

(c) attendance at Liaison Officers Committee meetings.

(d) participation on Technical Advisory Subcommittee meetings and Program Advisory Committee for Corrections.

The support and advice provided through the Ministry Liaison Officer to the Canadian Centre for Justice Statistics assists in the development of national statistical series about the criminal justice system. The data produced are important to both current and future Ministry activities.

2. *Statistical Methodology*

Work carried out in Statistical Methodology has two primary objectives. The first is development of better analytic tools to be used in describing and explaining events in the criminal justice system. The second relates to giving advice on appropriate statistical techniques for use in proposed and ongoing studies. Specific projects undertaken in 1982-83 included:

1. Incarceration in Canada

This methodological study, conducted jointly with the Canadian Centre for Justice Statistics, will examine and analyze data from 1945 to 1982 in the federal system and each of the provincial and territorial correctional jurisdictions. The main emphasis will be on a time series analysis of the prison population and admission by offence categories, age and sex, showing the pattern and changes in trends over time. It will also examine and test statistical techniques for assessing differences in jurisdictional practices. The study will provide knowledge on the levels of prison and penitentiary use and provide a basis for the collection of national corrections data important for corrections policy and planning.

2. International Sentencing Trends

This study is being carried out at the request of the Department of Justice as part of the Sentencing Project. The study will assess the availability and quality of international sentencing data, collected from European and Commonwealth countries, and will assess their compatibility and comparability.

3. Program Evaluation Assistance

Innovative victims' assistance programs and young offenders programs are becoming increasingly numerous and important to the objectives of the Ministry. Many of these programs require effective evaluation or monitoring. The Statistics Division now provides technical assistance with project evaluations and the development of self-evaluation protocols to the Consultation Centre and others in the Secretariat requiring this service.

3. *Statistical Studies*

1. Canadian Urban Victimization Survey

Analysis is continuing on the victimization survey, conducted by the Ministry with the assistance of Statistics Canada during 1982. A special Victimization Survey Bulletin series is produced to ensure that findings are disseminated as widely as possible. Most bulletins will concentrate on a specific offence category such as break and entry, motor vehicle theft or crimes of violence — or upon a special victim group, such as elderly people or women. Other bulletins will deal with factors which contribute to the risk of victimization and crime prevention. A separate series of user reports is also being prepared to answer more specific information requests from researchers, program planners and others.

2. National Attitudes Study

This project is based on a survey of the attitudes of Canadians towards the criminal justice system in Canada. The survey was conducted by the University of Montreal International Centre for Comparative Criminology under contract to the Research Division. Various short reports in a Question and Answer format are currently being prepared. These reports will analyze public systems in Canada (including police, courts and corrections). The results should be useful in helping define future directions of criminal justice policy.

3. Young Offender Costs Projects

The implementation of the *Young Offenders Act* will produce changes in nearly all the criminal justice processes which deal with juveniles. As a result, both the number of juveniles and the type of processing they receive will also change, thus influencing the costs of juvenile justice. These changes and attendant costs are the focus of several studies.

Three projects are currently being undertaken by the Statistics Division for the Young Offenders Policy Unit. Their objective is to estimate costs of components of the new legislation. All the projects are subdivided by individual province or territory, since each has some unique features.

The first project is concerned with building models of the flow through the stages in the juvenile justice process, and with establishing the number of cases which are handled at each point, permitting cost estimates to be made.

The second is a study of the effects of the uniform maximum age limit for juvenile jurisdiction across Canada.

The third is an analysis of juvenile justice data from 1977 to 1981, to determine whether trends exist indicating systematic changes in the way in which juveniles are processed through the system. If such trends emerge, it should be possible to use the results to predict future directions in the system and to estimate the magnitude and costs of such changes.

4. Development of RCMP Job-Related Selection Tests

This project will provide the RCMP with tests which will be used in the selection of recruit-level regular and special constables. These new tests are intended to replace existing ones and will more closely conform to both current job requirements and modern standards of test construction. The project will begin with an analysis of the tasks involved in policing. Based on this, trial items will be constructed and refined in terms of their contribution to the prediction of subsequent job performance, as well as to success in the training program. After appropriate checks for any possible language, sex and ethnic biases, a final selection device will be put into use by the RCMP. It is anticipated this project will be completed by the fall of 1985.

4. Computer Systems Technology

This function provides advice, guidance and assistance in the implementation of computer technology within the Secretariat. In addition, facilities are provided by the Statistics Division for data entry, processing and analysis and word processing.

During the past year, Treasury Board approved a mini-computer to provide in-house computing capability to users throughout the Secretariat. The Statistics Division is charged with the management and operation of the acquired hardware and software facilities for all users. Ministerial correspondence, project information and control, and the Secretariat Records Management Systems are the top priority applications in the development of office automation. These systems will increase office communications capability and efficiency in the various parts of the Secretariat.

5. Information Request Response — Data and Opinion

This is a response service to requests for statistics from the Minister, the Deputy Solicitor General, the Secretariat and the Ministry agencies, as well as individuals or organizations outside the Ministry. It presents the most recent statistics each time a request is made; analyses the data and explains their origins, limits and utility; responds adequately to requests for crime data on more involved questions and provides routine commentary on criminal justice statistics cited in the media and in official documents.

Consultation Centre

The Consultation Centre occupies a unique position within the Ministry Secretariat because of its staff of consultants in Ottawa and in regional offices in Moncton, Montreal, Toronto, Saskatoon and Vancouver.

As the only part of the Secretariat with offices outside Ottawa, the Centre makes a major contribution to the Secretariat's task of developing and testing federal criminal justice policy in the community. The Centre plays a vital role in assisting the Ministry to promote a more humane, rational criminal justice system and to encourage community participation in a wide range of activities in that system.

The Centre serves to promote a climate of co-operation and joint planning between federal and provincial governments and in general to facilitate communication among the various components of the criminal justice system. Its sphere of influence and concern is therefore a broad one: it extends from the Ministry to provincial governments and local community groups involved in any aspect of criminal justice, be it crime prevention, policing, sentencing, corrections or after-care of offenders.

To respond quickly to changing priorities, the Centre maintains a relatively small permanent staff which is directly accessible in both the head office and the regions. In addition to the five Regional Consultants, who have considerable field experience, the Centre has at head office several National Program Consultants who are specialists in specific areas of criminal justice. These areas, which may change over time, are major issues of current concern such as Crime Prevention, Young Offenders, Victims, Community Alternatives and Natives. National Program Consultants may be assisted by Special Advisers, who are experts on loan from other departments, provincial governments or the private sector.

Services Provided

- Consultative services are offered to community groups, voluntary organizations and provincial departments on such matters as project development, community development, organizational change and setting of objectives.

- Information services are offered to assist people in becoming involved in criminal justice issues. The Centre produces "how-to" manuals, project descriptions, conference summaries, inventories and other publications, as well as films and other audio-visual materials.

- Funding of experimental projects is provided in communities across Canada. These projects develop or test new concepts in criminal justice and are usually funded in co-operation with provincial departments and administered by private agencies. Funding is provided for a maximum of three years through contracts or contributions.

Core funding is offered through sustaining contributions or grants to national voluntary organizations in the criminal justice system.

Highlights of 1982-83

In addition to the many projects funded under the Summer Canada program, some 80 projects were initiated or assisted by the Consultation Centre in 1982-83.

1. Crime Prevention

During the year, the primary focus of the prevention program broadened to include the crucial role of the community and the individual exemplified by such projects as "Crime Prevention Through Public Awareness" in Cape Breton. At the same time the Advisory Committee to the Preventive Policing Program under the chairmanship of the National Program Consultant on Crime Prevention and Young Offenders, continued to provide valuable advice to the overall Ministry initiative and the Special Adviser on Preventive Policing gave regular presentations to police colleges thoughout the country.

2. Young Offenders

A Youth Officers Training Course, developed by the Winnipeg Police Department in co-operation with the Consultation Centre and the Canadian Association of Chiefs of Police, was successfully tested in British Columbia and in the Prairie Region. Further demonstration programs are planned for three other regions.

A work plan for a national education program for the private sector on the *Young Offenders Act* has been developed in cooperation with the Young Offenders Policy Unit for implementation in 1983-84. The plan will provide educational seminars for the staff of public sector agencies, volunteer groups and interested individuals. A variety of projects demonstrating the options contained in the *Young Offenders Act* have been implemented across the country.

3. Victims

The enhanced initiative on crime victims and witnesses, which commenced in 1981, continued throughout 1982-83 with the Consultation Centre coordinating the extensive activities throughout the Ministry. A wide range of consultations were held with the other government departments and with private sector organizations throughout the country, resulting in the creation of numerous local planning and review committees.

Several projects were developed from across Canada to test out service models such as police-based (general and specialist approaches), police/community-based, community-based police/court-based and programs focusing on special groups of victims.

4. Voluntary Organizations and Volunteers

Lengthy negotiations between the Secretariat, The Correctional Service of Canada and the voluntary sector culminated during the year in an agreement to transfer to the Consultation Centre the administration of all grants to voluntary organizations effective April 1, 1983. The stage is now set for developing overall Ministry guidelines for funding of the voluntary sector.

National Associations Active in Criminal Justice (N.A.A.C.J.) continued to develop successfully as a facilitator of consultation with the voluntary sector for both the Ministry and the Department of Justice. Three seminars were held, focusing on The Correctional Service of Canada, on conditional release and on humaneness in the criminal justice system.

5. Adult Alternatives

Although resources were limited, substantial progress was made towards developing and implementing various program models, creating community awareness and improving coordination and research and evaluation information. Through the Canadian Association for the Prevention of Crime, a series of workshops was held throughout the country on the future of probation. A workshop on evaluation of alternative programs was held in Kitchener in the summer of 1982. Early in the year, agreement was reached between officials of the Ministry and the Department of Justice on guidelines for pre-trial, post-charge adult diversion.

6. Criminal Justice Employment Development

In 1982, the Consultation Centre was given a mandate to administer the various Youth Employment programs for the whole Ministry, with a view to exposing youth creatively to criminal justice and to enhance other initiatives such as crime prevention.

In the summer of 1982, 499 projects and internships operated across the country, providing 1,169 jobs with a total funding of $3.5 million. This program has received widespread support.

Planning and Liaison Division

The Planning and Liaison Division provides corporate planning services for the Branch and ensures that relevant and timely research, statistical data and related information is disseminated as widely as possible throughout the criminal justice system and to the general public.

The Division operates three programs, each of which focuses on a different aspect of dissemination: the Publication Program, the Program for Workshops, Seminars and Courses, and the Ministry Library and Reference Centre.

Highlights of 1982-1983

1. Victims

The Victims Resource Collection (VRC), funded under contract as part of the Victims Initiative, is located in the Ministry's Library.

This collection was set up to meet the information needs of professionals working on the Victims Initiative within the Ministry and the Department of Justice. Victims Resource Collection staff selected and purchased books, acquired other Canadian material such as pamphlets, speeches and unpublished reports, and organized this material in a form most useful to clients by developing an automated information retrieval system.

The Division also helped fund and participated in the planning of the Conference on Victims of Crime, sponsored by the Quebec Society of Criminology, and the 33rd International Course in Criminology on Victims of Crime, held in Vancouver.

2. Crime Prevention

The Division undertook major responsibility for the development and launching of a National Crime Prevention Week and the Solicitor General's Crime Prevention Awards.

Programs Branch Publication Program

During this period of restraint, particular emphasis was given to developing and implementing cost reduction measures. As a result, a number of manuscripts were recommended for release as priced publications. Those to be issued as complimentary publications were confined, generally, to executive summaries of selected reports. The proposed release of the priced *Evaluation of the Canadian Gun Control Legislation Final Report* and the complimentary Executive Summary of this Final Report illustrates a publication strategy that addressed both the concern for fiscal restraint and the effort to meet the needs of varying audiences.

Program for Workshops, Conferences, Seminars and Courses

The Reparative Sanctions Symposium held in Vancouver, May 31 — June 2, 1982, addressed the broad issues of redress in the criminal justice system and covered a range of options to restitution. The symposium, which was co-sponsored with the British Columbia Ministry of the Attorney General, brought together criminal justice officials and academics from Canada, the United States and Britain.

Other activities included planning and/or funding of the following workshops and Conferences:

- *Stigma '82* Conference (August, 1982)
- "*Law in a Cynical Society*", symposium sponsored by the Faculty of Law, University of Manitoba (November, 1982)

Ministry Library and Reference Centre

The Ministry Library and Reference Centre is one of the largest resource centres for criminal justice information in Canada. It houses over 25,000 volumes and 300 sets of periodicals, as well as a collection of over 15,000 documents on microfiche, produced by the National Council on Crime and Delinquency and the National Criminal Justice Reference Service. Law enforcement, victims, corrections and parole are the main topics covered but the Library also has general materials on management. Also contained are various government publications, bibliographies, indexes and abstracts within the field of criminal justice.

The Library also has access to large data bases, such as the National Criminal Justice Reference Service, which it uses to put clients in touch with other sources of information in Canada and the United States, providing immediate, cost-effective and precise information.

In Technical Services, computerized systems have further been contributing to the volume and speed of both purchasing and cataloguing of materials. In particular, on-line access to a large library cataloguing network has enabled the Ministry Library to establish a new card catalogue, ensuring broad access to its collection.

Communication Division

The Communication Division explains the Ministry's function, objectives and activities to those within the criminal justice system and to the public, and serves the information and communication needs of the Solicitor General in the exercise of his constitutional responsibility.

The Division carries out a public relations program to meet the requirements of the Ministry, to respond to the needs of the news media and the public when information is required about the activities of the Ministry and to produce Ministry publications, news releases, speeches and other special reports and specialized information material.

Highlights of 1982-83

During 1982-83, the Audio-Visual Section was responsible for coordinating the Ministry's participation in federal presence exhibits at the Canadian National Exhibition, the Pacific National Exhibition and Expo Québec and for exhibiting at major conferences related to the criminal justice system. Premièred at the above-mentioned exhibitions, a Telidon interactive Home

Security Quiz was very well received, with more than 90,000 visitors trying the quiz.

Two films produced by the Division were transferred via animation to 16mm format to allow for broader distribution. One of these, Victims: a View from the Shadows, won first place in all categories at the American Corrections Association film festival.

The Audio-Visual Section assisted the Young Offenders Policy Group of the Ministry in producing a one-hour videotape for use in training criminal justice professionals on the new *Young Offenders Act*.

An interactive videotex (Telidon) package, Crime Prevention Questions and Answers was produced for inclusion into Cantel and other videotex data bases.

Through the division enquiry centre, public relations staff disseminate material and information on various information programs. Passage through Parliament of the *Young Offenders Act* entailed the processing of numerous requests for information.

In 1982-83, the Division produced 60 news releases and 24 speeches in addition to specialized information material. It also published 20 new publications and distributed some 30,000 copies in response to written or telephone requests. An average of 20 routine letters were answered each day and numerous specialized information replies were prepared every month.

Liaison, a monthly magazine for the criminal justice system, remains a major project of the Division. Now in its ninth year, it has a circulation of over 11,000. The Division also maintains a computerized mailing list of 12,000 entries, which is available on request to all Ministry components.

Programs Branch Administration

Branch Administration provides specialized support services for the Ministry's research and development program to contract out, make contributions or provide grants to purchase research and related expertise, fund demonstration or experimental projects, provide sustaining funding to Canadian university research centres and national voluntary organizations involved in criminal justice and support dissemination of research and development information.

During 1982-83, Branch Administration prepared and administered 310 new contracts and contributions valued in excess of $3.5 million and controlled a system of ongoing projects with a total value of more than $5.5 million.

Administration Branch

The Administration Branch comprises the Finance, Human Resources and Administration Divisions which in turn are responsible for all financial, personnel and administrative policies, systems and services within the Secretariat and for providing advice on related proposals from the agencies of the Ministry.

The Branch's Finance Division coordinates the preparation of operational plans and estimates submissions for the Secretariat and consolidates these with the operational plans of the Royal Canadian Mounted Police, The Correctional Service of Canada and the National Parole Board.

Corporate Planning Office

The Corporate Planning Office is responsible for corporate level planning and management systems, management information systems and evaluation systems, including all aspects of audit and program evaluation.

Highlights of 1982-83

In 1982-83, the Corporate Planning and Management System became effective and the first stage of the Secretariat's new Management Information System was implemented. Based in part on the FINCON system, resource utilization is directly related to objectives and activities at four levels, better enabling managers to make informed resourcing decisions in relation to program priorities and goals. A MIS component to capture information on person-year utilization against the same planning structure was implemented and all Secretariat activities and projects were required to be described by means of detailed, multi-year work plans.

The Corporate Planning Office assumed responsibility for management of the internal audit function and for coordinating external audits conducted in the Secretariat by agencies such as the Office of the Auditor General. Work commenced on a program evaluation policy and plan and a Head, Audit and Evaluation was appointed to oversee these functions.

A Corporate Planning Handbook was produced and distributed, describing the various resources management systems of the Government and how these are applied in the Secretariat through the Corporate Planning and Management System and its sub-systems. This has become a basic planning handbook in the Secretariat.

In November, 1982, the Secretariat Senior Management Committee conducted the first Annual Program Review, a process which examines the environmental changes affecting the Secretariat, reaffirms or modifies program mandate, long-range goals and objectives, assesses progress against current objectives and sets targets and priorities for future work.

Office of the Deputy Solicitor General

Special Adviser, Commissions of Inquiry

The Special Adviser to the Deputy Solicitor General directed a group of officials in support of the Solicitor General in his role as the Minister designated to liaise with the federal Commission of Inquiry Concerning Certain Activities of the RCMP. More generally, the Special Adviser monitors developments relating to all inquiries having to do with the RCMP.

Since publication of the Report of the Commission of Inquiry, the office has provided advice to the Minister and counsel to the Government of Canada with respect to matters arising from the disposition of the reports of the federal and provincial commissions of inquiry.

Exemption Review Unit

The Exemption Review Unit is responsible for two main activities. The first is the review of files requested under Part IV of the *Canadian Human Rights Act* and the second the preparation for the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*.

In July 1982, Bill C-43, to enact the Access to Information and Privacy Acts, received Royal Assent. The purpose of the *Access to Information Act* is to extend the present laws of Canada to provide a right of access to information in records under the control of government institutions. The purpose of the *Privacy Act* is to extend the present laws of Canada that protect the privacy of individuals with respect to personal information about themselves held by the Federal Government and that provide persons with a right of access to such information.

As a consequence of the passage of the Access to Information and Privacy Acts, the role of the Exemption Review Unit was expanded. The Unit, in concert with the Access to Information Coordinators in the agencies and the Secretariat, became involved in preparing for the proclamation of the Acts.

Ministry of the Solicitor General

Authority

The Ministry was established under authority of the *Department of the Solicitor General Act, 1966.*

Organization (Ministry Components)

The Ministry is organized as follows:

Organizational Unit	Program	Vote
Ministry Secretariat and Correctional Investigator	Department Administration	1
The Correctional Service of Canada	Correctional Services	5 10 (Capital)
National Parole Board	National Parole Board	15
Royal Canadian Mounted Police	Law Enforcement	20 25 (Capital)

Programs

For purposes of the *Appropriation Act*, the Ministry is responsible for the administration of the programs described below with the activities relating to each.

Department Administration Program (Ministry Secretariat)

- Administration

Objective: To provide overall policy direction to the programs of the Ministry.

Correctional Services Program (The Correctional Service of Canada)

- Planning and Management
- Custody of Inmates
- Education, Training and Employment of Inmates
- Offender Case Management
- Health Care

- Technical Services
- Administration

Objective: To administer sentences imposed by the courts and to prepare offenders for their return as useful citizens to the community.

National Parole Board Program (National Parole Board)

- National Parole Board Operations

Objective: To exercise statutory and regulatory powers to grant and to control the conditional release of persons undergoing sentences of imprisonment and to make recommendations for pardons and the exercise of the Royal Prerogative of Mercy.

Law Enforcement Program (Royal Canadian Mounted Police)

- Enforcement of Federal Statutes and Executive Orders
- Canadian Police Services
- Police Services Under Contract
- Administration

Objective: To enforce laws, prevent crime, maintain peace, order and security.

The following tables show the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry in 1982-83 compared to 1981-82.

Person-Years Summary

	Utilization			
			Change	
	1982-83	1981-82	Number P/Y	%
Ministry Secretariat	282	256	26	10.2
The Correctional Service of Canada	9,995	9,973	22	.2
National Parole Board	290	280	10	3.6
Royal Canadian Mounted Police	21,031	20,592	439	2.1
	31,598	31,101	497	1.6

Financial Summary

Budgetary Expenditure ($000's)

	Vote	1982-83	1981-82	Change Amount	%
Ministry Secretariat	1*	21,456	21,549	(93)	(.4)
The Correctional Service of Canada	5*	489,639	445,965	43,674	9.8
	10 (Capital)	66,188	54,344	11,844	21.8
		555,827	500,309	55,518	11.1
National Parole Board	15*	12,335	11,426	909	8.0
Royal Canadian Mounted Police	20	887,226	805,680	81,546	10.1
	25 (Capital)	78,121	61,774	16,347	26.5
	Statutory	112,762	102,038	10,724	10.5
		1,078,109	969,492	108,617	11.2
	Less: Receipts and Revenue Credited to the Vote	349,059	318,625	30,434	9.6
		729,050	650,867	78,183	12.0
		1,318,668	1,184,151	134,517	11.4

* Includes Statutory

Ministry Secretariat

The following table shows the person-years utilized and the financial resources expended by the Ministry Secretariat in 1982-83 compared to 1981-82.

	Persons-Years and Financial Summary			
			Change	
	1982-83	1981-82	Amount	%
Person-Year Utilization	282	256	26	10.2
Budgetary				
Expenditure ($000's)	21,456	21,549	(93)	(.4)

The increase in person-years in 1982-83 is largely attributable to increased resources appropriated through Supplementary Estimates for initiatives such as Young Offenders legislation, Youth Employment Programs and the Security Intelligence Transitional Group.

Resources by Organization 1982-83

	Person Year Utilization	Budgetary Expenditure ($000's)
Deputy Solicitor General		
Senior Assistant Deputy Solicitor General, Police and Security	28	1,319
Assistant Deputy Solicitor General, Policy	29	1,906
Assistant Deputy Solicitor General, Programs	102	11,309
Director General, Administration	54	3,623
Executive* and Correctional Investigator	69	3,299
	282	21,456

* Includes the offices of the Solicitor General and Deputy Solicitor General

Ministry Secretariat

	Expenditures by Object ($000's)		
	1982-83	1981-82	1980-81
Personnel			
Salaries and Wages	9,574	7,927	6,111
Other Personnel	1,338	1,032	929
	10,912	8,959	7,040
Goods and Services			
Transportation and Communication	1,079	1,142	1,045
Information	403	263	241
Professional and Special Services	3,874	5,536	2,983
Rentals	337	249	104
Purchased Repair and Upkeep	281	1,221	83
Utilities, Materials and Supplies	670	774	423
Grants and Contributions	3,508	3,135	4,388
All Other Expenditures	1	5	2
Operating	10,153	12,325	
Capital	391	265	176
	21,456	21,549	16,485

Ministry Secretariat

	Details of Grants and Contributions ($000's)		
	1982-83	1981-82	1980-81
Grants			
Canadian Association of Chiefs of Police	50	50	50
Canadian Association for the Prevention of Crime	125	125	125
John Howard Society	50	50	50
	225	225	225
Contributions			
Payment to provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General	1,876	1,659	1,592
Student Summer and Youth Employment	1,407	1,251	2,571
	3,283	2,910	4,163
	3,508	3,135	4,388

Mandate

The Royal Canadian Mounted Police has a mandate to enforce Canadian laws, prevent crime and maintain peace, order and security.

In addition to functioning as a national police service, the RCMP also provides policing services, under contract, to eight provinces, two territories and 191 municipalities.

Organization of the Royal Canadian Mounted Police

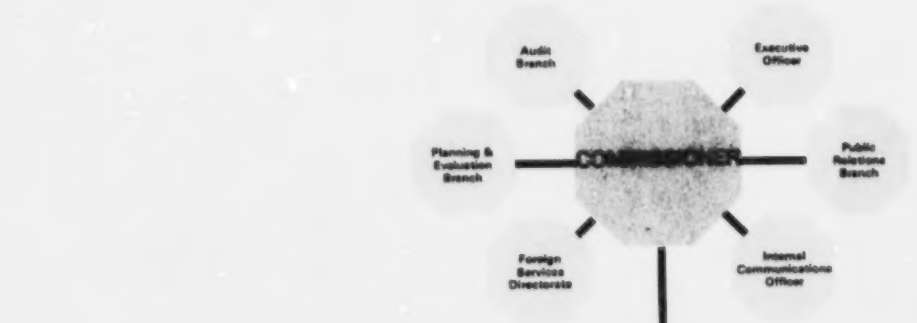

DDG Operations
Director General Security Service
DDG Admin. & Personnel
DDG Operations Service
Secretariat to DGSS
Audit
C Dir Criminal Investigations
"P" Dir Protective Policing
Deputy Commissioner Criminal Ops
Crim Intell Service Canada Dir
Budgeting & Accounting Systems Dir
Financial Control & Authorities Dir
Chief Financial Officer
A Dir Org. & Personnel
"S" Dir Services & Supply
Deputy Commissioner Admin.
"H" Dir Health Services
"Air" Dir Air Services
Official Languages Dir
Officers Staff & Pers
"R" Dir Records Services
"L" Dir Labs & Idents
Deputy Commissioner Can. Pol. Services
"V" Dir Telecom & EDP Service
"I" Dir Information Access
Canadian Police College
"A" Ottawa
"B" St John's
"C" Montreal
"D" Winnipeg
"E" Vancouver
"F" Regina
"G" Yellowknife
"H" Halifax
"J" Fredericton
"K" Edmonton
"L" Charlottetown
"M" Whitehorse
"O" Toronto
"N" Ottawa (Training)
"HQ" Ottawa
"Depot" Regina (Training)

Overview of 1982-83

During fiscal year 1982-83, the RCMP took initiatives in the areas of succession/transfer planning and bilingual staffing, allowing for more effective deployment of personnel to meet policing requirements.

In the area of criminal operations, attention was again focused on the reduction of organized crime. Greater emphasis was placed on joint force operations, and on reducing organized crime involvement in smuggling, other border-related crimes, illegal immigration and drug-related offences. The anti-drug profiteering program, still in its initial stages, is one area where the RCMP has taken offensive tactical action against organized crime.

During the past year, the Information Access Directorate responded to 1,497 requests for information under Part IV of the *Canadian Human Rights Act*. In addition, personnel have been preparing new RCMP policy to comply with the proposed Bill C-43 dealing with Access to Information and Privacy. In compliance with government policy, responses to information requests submitted under that Bill are already being processed.

In the area of Canadian Police Services, RCMP personnel have been developing the Criminal Record Level II system to expand Canadian Police Information Centre criminal record services. In 1982-83, special terminals were installed in major centres across Canada, enabling direct access to the computerized criminal records file for query, maintenance or hard copy purposes. Additionally, the CPIC system had a net growth of 44 terminals to a total of 1,223. System availability for the year was 97.08 per cent.

Financial Statement

Program: Law Enforcement

Resources Utilized

	1982-83		1981-82		Increase (Decrease)	
Vote	Person Years	$000's	Person Years	$000's	Person Years	$000's
20	21,031	887,226	20,592	805,681	439	81,545
25		78,121		61,774		16,347
Pensions		112,762		102,038		10,724
	21,031	1,078,109	20,592	969,493	439	108,616
Less: Receipts and Revenue Credited to Vote		349,059		318,626		30,433
TOTALS	21,031	729,050	20,592	650,867	439	78,183

Organization

The Royal Canadian Mounted Police is organized into 16 divisions and the Security Service. There are 13 operational divisions divided into 48 subdivisions and 712 detachments. Air and Marine Services offer specialized support to the operational divisions.

The remaining three divisions are "HQ," "Depot," and "N," located at Ottawa, Regina and Rockcliffe, Ontario, respectively. The RCMP Academy (training school for new recruits) is located at "Depot" in Regina, and "N" Division houses the Canadian Police College, Musical Ride and the Band.

The Security Service has units in most operational divisions. Details of its activities are for the most part classified and are provided to the Cabinet Committee on Security and Intelligence.

Jurisdiction

As Canada's federal police organization, the RCMP operates in all provinces to enforce those federal statutes for which it has a policing responsibility. In addition, through agreements, it provides provincial and municipal police services to eight provinces, the Yukon, the Northwest Territories and 191 municipalities.

Regulatory Reform

During 1982-83, regulatory reform was introduced in a number of areas within the RCMP, not only to improve administrative and law enforcement

programs and reduce paper burden but also to facilitate the inauguration of proposed future legislative changes.

- Information Access Directorate has been formulating new policy and providing information to employees on Bill C-43.
- Personnel are also reviewing and modifying RCMP policy to accommodate proposed legislation contained in Bill C-69.
- Official Languages Directorate has developed new policy to accelerate the staffing of bilingual positions, making full use of available resources.
- Several major information systems were reviewed and updated, resulting in 85 forms being cancelled, 152 revised and 149 new forms created.
- EDP personnel have continued to develop electronic processing systems to refine paperwork in various operational and administrative areas.

Officer Staffing and Personnel

Under the direction of the Deputy Commissioner (Administration), this Branch coordinates the staffing and personnel needs of commissioned officers and civilian members and special constables of equivalent status, the officer candidate program and a succession planning program which was implemented in 1982-83.

Planning and Evaluation Branch

Planning and Evaluation Branch provides a support service to senior management. Efforts are continually being made to improve the planning process to satisfy internal and external information needs. Evaluations of all various Force programs are scheduled on a seven-year cycle or as directed by the Commissioner. Last year two evaluation assessments and two evaluation studies were completed; four other studies were under way at the year's end.

Audit

During 1982-83, the Audit Branch continued to expand the scope of its audit activities under the comprehensive auditing concept. A three-year cycle has been adopted to incorporate this increased scope without impairing quality or increasing resources. To meet the needs of users and satisfy professional government auditing standards, the Branch also incorporated improvements in the documentation of its audit plans, field work and reports.

In the past fiscal year, 12 audits were conducted: four were comprehensive in nature, while three were special or investigative audits undertaken at the specific request of the Audit Committee. As a result, some 170 recommendations were made to various senior management levels. The major emphasis remained on examining operations to ensure the protection of individual rights, and on assessing the adequacy of financial, management and EDP information systems and controls.

In 1982, three members commenced full-time studies leading to the Internal Audit and the Computer Audit Certificates, part of the Professional Accounting and Auditing Training Program sponsored by the Public Service Commission. Individual auditors also attended numerous internal audit courses and seminars. The Audit Branch continued to improve the educational qualifications of its personnel through the staffing process. Applicants now require such disciplines as accounting, economics, finance, statistics, EDP, law, management and organizational development.

Internal Communications

The Divisional Staff Relations Representative Program, now in its ninth year of operation, provides a voice for members on all matters affecting them. The representatives' duties include: one-on-one consultations with members seeking advice and assistance; participating in promotion boards and grievance boards and performing in a variety of other advisory capacities. Representatives convey members' concerns to appropriate policy centres and the rationale of any policy changes to the members.

Semi-annual conferences provide opportunity for discussion between representatives, divisional commanding officers, senior executive officers and the Solicitor General. Conference agendas encompass a broad spectrum of matters affecting members' welfare and dignity. In addition, the 23 representatives have 11 standing committees for in-depth participation with specific policy centres.

Public Relations

During the past year, Public Relations Branch received and responded to more than 4,000 written enquiries and 13,000 telephone enquiries from media, government and public sources. The increase of phone enquiries over previous years is attributable to the numerous questions related to the proposed formation of the new civilian security service. Sixty-five criminology students from various universities visited the Headquarters complex. The Branch also coordinated VIP visits to Headquarters by 164 senior police and government officials from around the world. The Branch's Display Section, which has an inventory of 64 displays, supplied 136 exhibits for various functions throughout Canada.

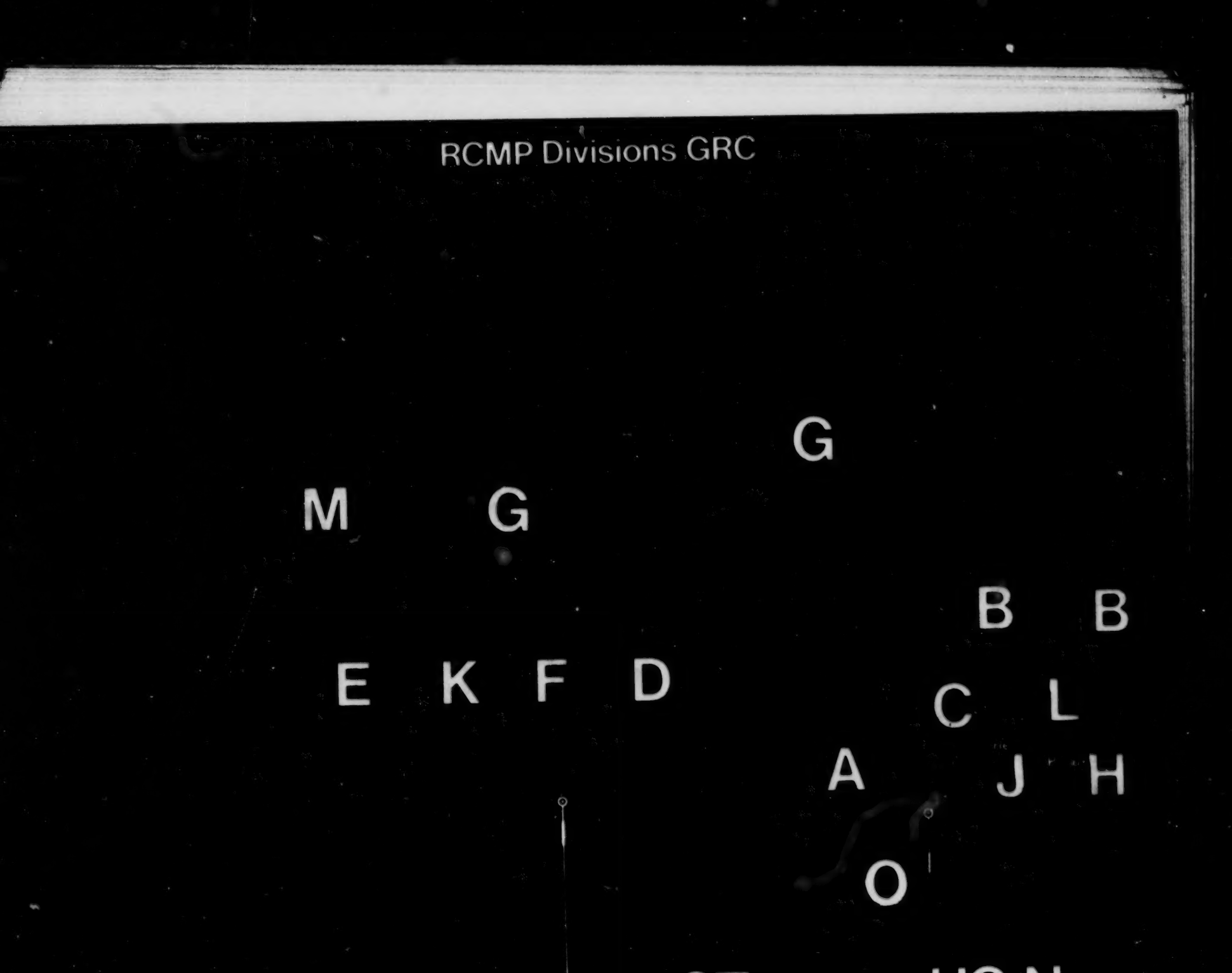
RCMP Divisions GRC
G
M
G
B
B
E
K
F
D
C
L
A
J
H
O

Equitation and Musical Ride

In 1982-83, the Equitation Branch was represented at these functions:

Escorts, parades, processions	29
Displays	18
Media and film contacts	102
School and hospital visits	10

In addition, 42,000 visitors toured the facilities at "N" Division.

The Musical Ride visited 35 locations, presenting 100 performances to more than 650,000 spectators.

Royal Canadian Mounted Police Band

The Band toured Nova Scotia, Prince Edward Island, Manitoba and Ontario, presenting 286 performances in 101 communities in 123 days.

Performances of note were: joint police presentations in Brockville, Ontario, London and Winnipeg; the 112th Congress of Corrections; the Montreal CFCF-TV Telethon; the Canadian Trade Mart in Philadelphia on behalf of the Department of External Affairs and attendance at nine state visits, including that of Her Majesty the Queen at a dinner honouring Canadian achievers.

Regional and national radio and television coverage was achieved on several occasions, reaching an estimated audience of 15 million in Canada and the United States.

The RCMP Centennial Museum

The Museum, one of Saskatchewan's major educational tourist attractions, had 240,109 visitors in 1982-83. During the year, it also received 111 donations, resulting in the acquisition of 520 additional artifacts.

Administration

Objective

To direct and manage departmental resources and provide efficient administrative services for the RCMP law enforcement program.

Highlights of 1982-83

Administrative highlights for fiscal year 1982-83 include several initiatives in succession/transfer planning, performance evaluation and job-related selection tests.

In 1982-83, the RCMP increased the percentage of francophone participation for both members and public servants. The Force also formulated a policy to ensure that minority language groups were made aware of where bilingual services could be obtained at a local level. Priority staffing for bilingual positions and the Unit Bilingual Complement concept are two current programs to improve bilingual service to employees and the public. Unit Bilingual Complements are established in unilingual regions to ensure that detachments in areas of significant demand for the minority official language can provide bilingual service to the public. These complements are staffed by individuals proficient in the minority official language of the area to which they are assigned.

RCMP has established seven centres across the country to provide occupational health services for employees. Personnel are developing policies and programs for a comprehensive psychological service and a revised Employee Assistance Program.

Staffing and Personnel

The Staffing and Personnel Branch is responsible for recruiting and placement of personnel; matters dealing with assessment, succession planning, service problems, transfers and promotions; formulating applicable policy and forecasting specific human resource requirements.

The staffing process continues to use the revised succession/transfer planning system introduced in 1981-82. During 1982-83, there was a reduction, for reasons of economy, in the number of relocations. Vacant positions that could not be filled through succession/transfer planning were staffed by internal advertising. A pilot project of advertising for all centralized promotional transfers has been approved for a one-year experimental period beginning in October, 1983.

The positive results of the study on job-related selection tests for RCMP applicants have led to formation of a steering committee to further develop the test; they also led to obtaining funding from the Ministry of the Solicitor General.

The Human Rights Unit, which coordinates response to complaints of discrimination, has resolved nine of 30 official complaints, including 16 outstanding from 1981-82 and 14 new complaints. The Unit also reviews staffing and personnel policies to ensure compliance with the *Canadian Human Rights Act* and the *Charter of Rights and Freedoms*. Specific areas currently being examined are employment medical standards and retirement age.

A study to review the Performance Evaluation and Review Report (PERR) system, has been expanded to include senior management. Completion date has been set for mid-December, 1983.

Staffing and Personnel Branch, operating in cooperation with Official Lan-

guages Directorate, coordinates the Recruit Integrated Language Training Program; the In-Service Language Training/Professional Development Program and the Advanced Language Training Program. During the past year, 39 francophone and 24 anglophone recruits were trained under the Recruit Integrated Language Training Program.

At the end of 1982-83, there were more than 900 fully processed candidates on the Force's national waiting list. However, engagements for the fiscal year were greatly reduced due to the low attrition rate and static growth situation.

In 1982-83, the attrition rates for regular, special constable, and civilian members were 2.26, 3.64 and 3.29 per cent respectively, the lowest in over a decade. This low rate is forecast to continue for 1983-84.

Training and Development

In 1982-83, 295 men and 47 women graduated from basic recruit training at the RCMP Academy in Regina. Of these, 44 received their training in French.

There were also 103 male and 13 female special constable graduates, including 31 male and 13 female Native graduates.

The RCMP also provided training for 146 male and one female enforcement officers from Canada Fisheries and Oceans.

Centralized training courses were conducted, dealing with electronic data processing, operational matters and administrative/management areas. Fifty-two members recently attended the Anti-Drug Profiteering Course. A new course is being developed to train selected personnel in undercover operator techniques for customs and commercial crime frauds.

Sessions on Human Rights and Access to Information legislation are being included in various courses where applicable.

During 1982-83, 93 members attended post-secondary institutions full time, 63 took one-year (non-degree) courses and 30 attended degree programs. Additionally, 1,849 members took university courses on their own time with the Force paying tuition fees.

Divisional in-service training offered courses on Investigator Training, Traffic Law Enforcement/Accident Investigation, Evidentiary Breathtest Technician and First Aid as well as other task related subjects. Emphasis was also placed on federal statutes enforcement, office safety, human rights, arrest, and search and seizure. Some 304 members attended Cross-Cultural training courses across the Force. In all, 7,462 candidates attended division courses in 1982-83.

During 1982-83, 80 candidates from 23 countries attended courses at the Canadian Police College and 17 candidates attended RCMP centralized courses.

Training and Development Branch also had 19 foreign visitors during the year and sent a two-man delegation to Tanzania for five weeks to assess that country's police training program.

Internal Affairs

Major review of policy dealing with discharge and demotion, discipline, conduct, public complaints and unsatisfactory performance has been undertaken in a concerted effort to bring current policy and procedures in line with Bill C-69, thus minimizing the adjustment required once this new legislation is in place.

Research on public complaints, discipline and police transport accidents is being conducted with a view to identifying causes and trends and offering possible solutions or preventative measures. In addition, the groundwork for computerizing public complaints and police transport accidents has been completed.

During 1982-83, seven discharge/demotion cases were completed and 18 members faced service court proceedings resulting in 18 major and six minor service court charges.

Senior management is kept informed of all major cases and related developments through monthly activity reports and quarterly returns dealing with civil actions and criminal charges involving members. The Ministry is also informed of significant cases and issues as they arise.

Public Service Personnel

Early in 1983, a re-organization within "A" Directorate elevated the reporting relationship of the Public Service Personnel Branch and gave branch status

Engagements — Fiscal Year 1982-83

	Male	Female	Total
Engagements			
Constables	268	48	316
Special Constables	56	23	79
Civilian Members	78	72	150
Re-engagements			
Constables	25	1	26
Special Constables	4	0	4
Civilian Members	1	4	5
Total	432	148	580

to the centres responsible for Classification, Human Resources Planning and Development, Staffing, Staff Relations and Compensation and Benefits.

In 1982-83, emphasis was directed towards improving systems for management information and manager training. Training sessions in staff relations, classification, personnel management planning, performance evaluation and staffing were developed and given to 455 managers. This training was in addition to the classification commitment of line manager training.

There were 4,032 authorized indeterminate public service positions in the RCMP as of March 31, 1983.

Strength by Category	%
Management	.1
Scientific and Professional	1.0
Admin. and Foreign Service	8.0
Technical	3.0
Admin. Support	76.0
Operational	11.9
	100.0

During 1982-83, RCMP policy relating to personal harassment was developed and a special study reviewed the delivery of Headquarters Public Service Personnel services.

Public Service employees presented 288 grievances, 90 per cent of which were lodged in protest against the *Public Service Compensation Restraint Act*. In all, 245 grievances were submitted to the final level and one was referred to third party adjudication under the *Public Service Staff Relations Act*.

Staff Relations

During 1982-83, Force members filed 392 grievances and 15 appeals against disciplinary action. Six members were awarded the Commissioner's Commendation. Twenty-five suggestion awards totalling $6,825 were made. These represented savings of more than $150,000.

Services & Supply

"S" Directorate plans, develops, implements, and evaluates policies and programs related to accomodation, transport, materiel, food, internal energy conservation and miscellaneous services to satisfy the Force's operational needs.

Highlights of 1982-83

Accommodation

During 1982-83, 20 new detachment buildings were completed: 32 married quarters were provided; nine new radio repeater shelters and one patrol cabin were constructed; 51 married quarters, detachment, sub-division and radio repeater sites were purchased and 78 renovations and miscellaneous projects were completed at various locations.

Transport

As of March 31, 1983, the Force's fleet comprised 5,896 vehicles. Replacements during the fiscal year included 1,666 cars and station-wagons, 165 light trucks and 45 light over-snow vehicles.

Position Establishment of the Force as of March 31, 1983*

DIVISIONS	HQ	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	O	Dpt	Total
Commissioner	1																1
Deputy Commissioner	4					1											5
Assistant Commissioners	11			1	1		1				1				1		16
Chief Superintendents	22	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	36
Superintendents	52	4	5	6	3	24	5	1	3	2	7			1	4	2	119
Inspectors	140	14	10	23	15	55	15	5	11	10	31	1	2	5	17	4	358
Total Officers	230	19	16	31	20	80	22	7	15	13	40	2	3	7	23	7	535
Staff Sergeants	249	20	33	44	49	165	56	12	36	25	86	7	5	9	37	7	840
Sergeants	508	55	58	104	101	302	115	17	66	57	173	12	13	36	87	20	1724
Corporals	584	84	119	167	170	730	219	57	124	92	352	25	27	14	166	84	3014
Constables	269	152	370	303	563	2,374	680	107	388	298	1,198	74	52	38	309	301	7,476
Total Uniform	1,840	330	596	649	903	3,651	1,092	200	629	485	1,849	120	100	104	622	419	13,589
Special Constables	318	190	38	200	56	201	90	27	30	10	173	1	16	56	154		1,560
Civilian Members	1,289	22	28	60	53	230	70	11	46	25	130	9	7	18	48	9	2,055
Total Members	3,447	542	662	909	1,012	4,082	1,252	238	705	520	2,152	130	123	178	824	428	17,204
Public Servants	1,611	80	108	187	192	575	191	38	111	108	321	22	17	107	170	194	4,032
Grand Total	5,058	622	770	1,096	1,204	4,657	1,443	276	816	628	2,473	152	140	285	994	622	21,236

* For person/years, see financial statement.

Vehicle Classes	1980-81	1981-82	1982-83	Fuel Consumption L/100 km
Full Size Cars	47%	44%	39%	21.3
Mid Size Cars	24	27	31	19.6
Compact Cars	9	8	9	14.1
Station-wagons	5	5	5	16.8
Light Trucks	15	16	16	29.6

The accompanying table shows the progress made during the past three years in the RCMP vehicle downsizing/energy conservation program. There have also been 131 automobiles converted to operate on propane fuel.

The RCMP operates 10 patrol vessels of more than nine meters in length; eight on the Pacific Coast and one each in Newfoundland and Labrador. There are also 347 vessels under nine meters used for inland water transport.

Air Services

There are 30 RCMP aircraft posted at 25 strategic locations across Canada. During 1982-83, the Force purchased a De Havilland DHC-6 Twin Otter for Peace River, Alta., and a Bell 206B JetRanger Helicopter for a new air detachment at Kelowna, B.C. RCMP aircraft flew a total of 21,655 flight hours covering more than 4.7 million kilometres.

Official Languages Program

Through recruiting, language training programs and a proper deployment of bilingual resources, the RCMP provides the public with services in both official languages. To advise about the availability of such services, a copy of the 1982 Official Languages Annual Report and Revised Plan was forwarded to all minority language group associations throughout Canada. These groups were also surveyed to confirm the effectiveness of the services being provided. Concurrently, an internal policy was formulated to ensure that RCMP divisions informed the minority language population within their areas of locations where bilingual services were available.

The Force has also achieved several milestones in the attempt to accelerate the institutional bilingualism process. Bilingual member positions are now staffed on a priority basis. The usual "imperative" criteria are used to justify "priority 1" staffings while "priority 2" is equivalent to the public service "non-imperative" category. By this procedure, unilingual personnel can be designated to fill "priority 1" positions when efforts to find bilingual members have failed. This practice makes full use of resources and ensures that bilingual member positions, which have increased from 2,954 to 3,118, are not left vacant due to lack of qualified bilingual personnel.

Francophone participation for all RCMP member categories now stands at 14.4 per cent (2,451), an increase of 1.1 per cent over previous year. The long range target is 20.8 per cent. Francophone participation for Public Service employees increased from 20.3 per cent (756) to 22.0 per cent (835). This group is now only 2.5 per cent from the long range objective of 24.5 per cent.

During the year, 287 members and 51 public service employees participated in various full-time in-service language training programs. Furthermore, several hundred employees registered for second language development courses after working hours or for the part-time Basic Integrated Language Training Program (BILT).

Communication with Quebec has improved to the point that 80-90 per cent of correspondence is sent in French or in bilingual format.

In 1982, Treasury Board requested a study into the viability of the Unit Bilingual Complement (UBC) concept which was implemented with their consent in 1979. Briefly, the UBC concept provided an alternative to the identification of bilingual positions in regions which are essentially unilingual but where there is, or may be, a significant demand for bilingual services. Thus, instead of identifying actual bilingual positions, the Force ensures that the units have an adequate proportion of bilingual members. The objective of this program was to make bilingual services available to a larger proportion of the Canadian population while providing staffing flexibility to ensure that the career possibilities of unilingual members and the mobility of bilingual members were not restricted.

All unilingual divisions (10) participated in the study and three were subjected to field audit. Evaluation of the information received has not yet been completed.

Health Services

During 1982-83, Health Services personnel directed their efforts towards procedures for health treatment services; policy development for the occupational health program and staffing professional positions within the directorate.

Seven of the eight planned health centres are now established, augmented by satellite units in Fredericton and St. John's. These centres provide outpatient and occupational health services and administer all health-related treatment for members.

In 1982-83, 34 person-years were allocated to the Health Services pro-

gram. Expenditures constituted approximately one per cent of the RCMP operating budget.

Occupational Health Services

Pre-employment medical standards have been reviewed in relation to the *Canadian Human Rights Act* and a study has been commissioned to scientifically validate vision standards for RCMP members. Periodic medical examinations based on age, sex and duty will come into effect in the coming year.

A major assessment of health care records is being undertaken and revisions made to the existing system to provide for their confidentiality. The Employee Assistance Program is being revised; the new version is to be introduced in 1983-84.

Psychological Services

The Chief Psychologist is developing policies and programs for psychological services to support RCMP members. Current studies deal with subjects such as post-care after shooting incidents; undercover operations; suicides; and women in policing. Staff psychologists will be appointed to provide psychological assessments; counselling; therapy; internal consulting services and course instruction on behavioural issues. Psychological testing in pre-employment screening is being studied in concert with the Ministry Secretariat.

Criminal Operations

Objective

To prevent and detect crime, maintain internal security and provide investigative and protective services to other federal government departments and agencies.

Highlights of 1982-83

In 1982-83, there was a reduction in the number of motor vehicle collisions within RCMP jurisdiction. As well, there was a decrease in the percentage of fatalities and injuries and a reduction in the total property value involved.

There were increased investigations of forged and counterfeit immigration documentation, resulting in the establishment of a document bank for enforcement and training purposes.

In December, 1982, Canada and the United States signed a Memorandum of Understanding which defined basic policy governing the exchange of information on the Automated Intelligence Customs Services (AICS) system and the equivalent American system. AICS has been developed as an investigational aid for the joint use of Revenue Canada, Customs and Excise, and the RCMP.

Increased emphasis was placed last year on reducing organized crime activity in Canada. One aggressive measure taken by the RCMP was its commitment to the Anti-Drug Profiteering Program.

Commercial Crime Branch

Commercial Crime

RCMP personnel in Ottawa and 33 locations across Canada provide leadership, guidance and assistance in the investigation of economic crimes. Since commercial crime often tends to be national or international, liaison between the RCMP, foreign law enforcement agencies and various federal and provincial government departments is essential. The Securities Fraud Information Centre, operated by the RCMP, provides the central link with all Canadian provincial securities commissions.

The Commercial Crime Branch has 494 investigators, some 100 of whom have now completed university degrees in job-related disciplines.

During 1982, reported fraud losses totalling $100 million were investigated. Investigators focus on business-oriented crimes; frauds in which the Government of Canada is the victim; corruption in public office; offences relating to property rights; fraudulent transactions respecting corporations, taxes, computer crimes, securities and other promotions; bankruptcies and counterfeiting. Last year Commercial Crime personnel investigated more than 10,000 reported offences.

Bankruptcy Fraud

The Department of Consumer and Corporate Affairs reported that in 1982, there were 41,408 consumer and business bankruptcies with a total deficit of $2.4 billion. The RCMP assists the Superintendent of Bankruptcy through a prevention program and the investigation of fraudulent practices or other abuses in the insolvency process. In

1982, the Force was assigned 393 bankruptcy investigations of which 243 remain under investigation. The RCMP currently has approximately 600 ongoing investigations related to bankruptcy.

Special "I" Branch

Electronic surveillance and technical investigative aids continue to be invaluable evidence gathering tools. As the use of such equipment is considered highly intrusive, its employment is restricted to serious criminal cases in which conventional investigative methods have been unsuccessful or deemed unlikely to succeed.

Electronic Surveillance

Communications intercepts, closed circuit television, vehicle and package tracking, and tactical alarm systems are used in electronic surveillance.

This recent case illustrates the effectiveness of electronic surveillance. After conventional investigation failed to provide sufficient evidence for prosecution, the residence of the suspected leader of a target criminal organization was placed under judicially-authorized audio and telephone surveillance. Major armed thefts, including the highly publicised Montreal Metro robberies, were being committed by the organization to finance illegal drug operations. Using information obtained from audio surveillance, the members were arrested during the commission of an armed Montreal Metro robbery. The successful conclusion to the case included the seizure of 11 firearms, 500 grams of cocaine and three kilograms of hashish. As well, 325 charges were laid under the *Narcotic Control Act* and the Criminal Code against organization members.

Polygraph

Trained polygraphists conduct examinations that may aid an investigation by indicating the truthfulness of the examinee. Opinions resulting from examinations are not intended to be used as evidence.

During 1982, RCMP polygraphists conducted 1,176 examinations. Of these, 53 per cent indicated truthfulness and 28 per cent deception. In 11 per cent of the cases, results were indefinite and in eight per cent, incomplete.

Audio Analysis

The Audio Analysis Unit processed 58 requests for sound recording examinations during 1982. Examinations were conducted for the RCMP, other Canadian police forces, the Department of Justice, Transport Canada, Consumer and Corporate Affairs, the Department of National Defence, and the U.S. Treasury Bureau of Alcohol, Tobacco, and Firearms. The requests were primarily for spectrographic voice identification and enhancement of intelligibility in tape recordings. In a number of cases, the result of the sound recording examination provided investigators with key information not available elsewhere.

Interpol Branch

The RCMP has represented Canada in Interpol since 1949. Interpol Ottawa is located at RCMP Headquarters and the head of Interpol Ottawa is the Commissioner of the RCMP. Commissioner Simmonds served as Interpol Executive Committee Vice President from 1979 to 1982.

Each year, the RCMP participates in a number of Interpol conferences and symposia. These international gatherings of police officers examine new crime trends, crime prevention and repression, new crime fighting techniques and technical equipment.

International inquiries through Interpol channels on behalf of Canadian police forces increased again in 1982-83, as did requests for assistance from other Interpol national central bureaus. Assistance was also given to foreign police departments in the area of training aids, the formation and use of special enforcement units, and information on new Canadian legislation.

Contract Policing Branch

Police Services Under Contract

The Royal Canadian Mounted Police provides cost shared policing services to all provinces and territories except Ontario and Quebec, and to 191 municipalities within the contract provinces. These services include prevention, detection and investigation of offences under the Criminal Code, provincial statutes, territorial ordinances and municipal by-laws.

The provincial police service in the eight provinces and two territories is structured into 10 divisions, 43 subdivisions and 604 detachments.

The detachment is the fundamental unit of police service. Detachment members are generalists who perform virtually all types of functions involved in policing service. They are the most visible element of police presence and provide the first contact between citizens and the police. Because of this, detachment operations greatly influence the determination of the level of policing and crime prevention strategies.

Municipal police service is provided by 2,993 personnel to 191 municipalities with populations ranging from 1,500 to 200,000. Most municipal detachments are organized within the sub-division structure of the Force. However, several of the large municipal detachments are directly accountable to their divisional headquarters.

Traffic functions are carried out by all detachment policing members as well as by specialized traffic services personnel. During 1982, there was a

reduction in the number of traffic accidents within RCMP jurisdictions. Fatalities decreased 16 per cent, and collisions involving personal injury and property damage were down 12 per cent and 16 per cent respectively. The total economic loss resulting from these collisions was approximately $1.1 billion.

Drinking drivers present a continuing major problem. Alcohol was involved in more than 40 per cent of all collisions which occurred in RCMP jurisdiction during the past year.

RCMP members continue to work with other agencies and the community towards a coordinated strategy for crime prevention. The generic label "Community-Based Policing" best describes this aspect of the Force's police service.

Criminal Code Offences

The Crime Prevention Centre has been directing its efforts towards:

(1) Developing a better relationship between young people and the police.

Criminal Code Offences Including Traffic — (RCMP Jurisdiction)

	1978	1979	1980	1981	1982
REPORTED	519,094	548,350	580,756	614,441	693,992
ACTUAL	471,268	492,808	526,554	558,316	632,772
CLEARED	242,826	248,256	260,516	262,927	361,383

(2) Determining crime prevention objectives through crime analysis.

(3) Clearly defining the needs of crime victims to provide necessary police services and focus attention on victims' concerns about protection, crime prevention and their participation in the criminal justice process.

In the area of tactical operations there are 38 RCMP Emergency Response Teams located across Canada. In addition, 337 people have received training as operations commanders while 251 have been trained to act as negotiators during hostage-taking incidents.

The RCMP has 85 members trained in underwater recovery. Operating in six provinces, they are used mainly to gather evidence and recover bodies and stolen property. During the past year, the 85 divers worked on approximately 325 cases.

There are some 1,550 RCMP Auxiliary Constables operating in six provinces. They provide emergency backup assistance to regular members during civil disasters and emergency situations. Their training consists of lectures and accompanying regular members on routine detachment duties.

National Crime Intelligence Branch

National Crime Intelligence Sections (NCIS) assist enforcement sections in combatting organized crime through the development of tactical and strategic intelligence. NCIS personnel work closely with intelligence units of other police departments. Targets are major criminal organizations and structured crime groups that are sophisticated, well-insulated and specialize in enterprise crime. During the past year, considerable time and effort was devoted

Criminal Code Offences including Traffic (R.C.M.P. Jurisdiction)

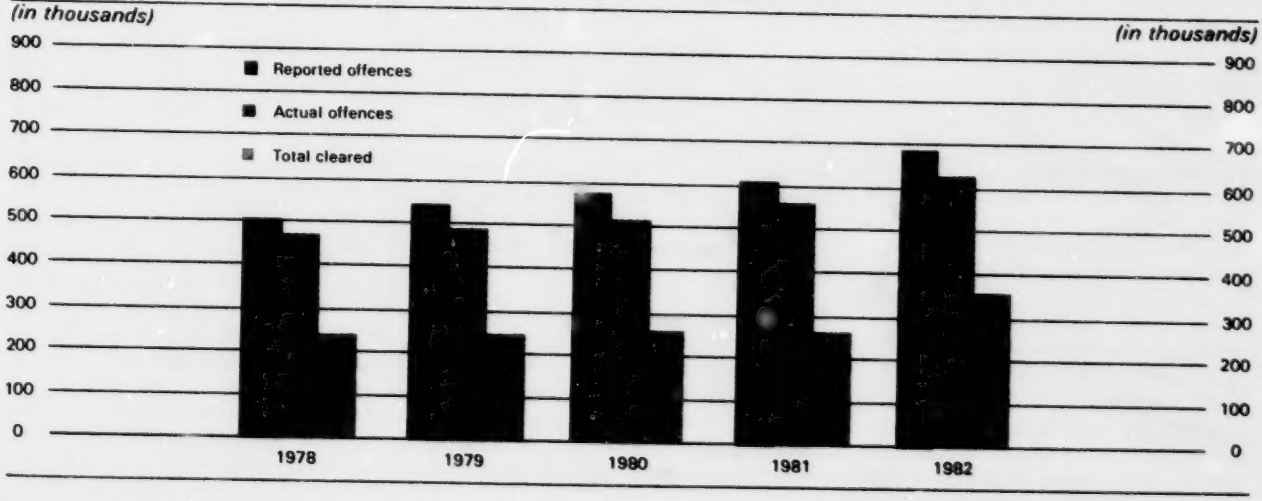

to the investigation of terrorist/extremist activity in Canada. *Integrated intelligence units*, made up of RCMP and municipal police department members, are operating in Vancouver, Victoria and Edmonton.

Joint Forces Operations

In the past few years, the RCMP has placed greater emphasis on Joint Forces Operations in intelligence and enforcement areas. This approach maximizes investigation and enforcement capabilities where criminal activity spans several jurisdictions. It also offers the advantage of drawing on more than one police force for investigational expertise, equipment and manpower. For example, in 1982, one permanent Joint Forces Operation resulted in some 82 charges for offences such as conspiracy to murder, fraud, counterfeiting, obstructing justice and extortion. Total property seized or recovered last year amounted to approximately $1,150,000.

NCIB Special Project

Police concern about the involvement of some motorcycle gangs in organized crime led, in 1978, to the establishment of a special project in the National Crime Intelligence Branch. This project collects, analyses and disseminates, for law enforcement use, all available information pertaining to these groups and their criminal activities. Increased police awareness of this growing Canadian problem has expanded the number of contributing police forces to 120 in 1982.

Gaming Specialists

RCMP gaming specialists located in Halifax, Vancouver and Edmonton, assist RCMP divisions and other police forces in investigating unlawful or manipulated carnival-type games, cards and dice offences, bookmaking, gaming houses, casino operations and other gaming related activities. Much of their work is preventive in nature. In addition to enforcement work, the gaming specialists conduct public awareness presentations and assist in training RCMP and other police department investigators in gaming enforcement. They have also contributed to the development of gaming legislation in seven provinces.

Surveillance

Sophisticated physical surveillance techniques are used by today's police officers to avoid detection by criminals who routinely practice counter-surveillance. Trained personnel devoted to the art of surveillance provide valuable assistance to RCMP enforcement sections in the investigation of major/organized crime.

Criminal Information Analysis

In recent years, the Force has developed a criminal information analysis capability. Trained members in division Criminal Information Analytical Sections, Criminal Intelligence Service Canada provincial bureaus and RCMP investigative units across the country, provide analytical support to investigators and management.

Customs and Excise Branch

Despite an increase in the number of seizures, there was a significant decrease in the total value for duty (VFD) of goods seized during 1982. This was perhaps due to the prevailing economic conditions. The most frequently smuggled commodities continued to be vehicles, vessels, jewellery, weapons and pornography. There was a marked increase in seizures of electronic games. An increase in illegal traffic for high-technology and related equipment is projected for 1983.

Emphasis continues to be placed on enforcement of non-revenue statutes such as the *Export and Import Permits Act*, the *National Energy Board Act*, the *Energy Administration Act* and the *Cultural Property Export and Import Act*.

Priority is also given to identification and apprehension of organized crime members committing customs and other border-related statute offences; commercial smuggling and related frauds and major offences committed by other individuals.

A major component of the overall enforcement strategy continues to be the Automated Intelligence Customs Service (AICS) which was developed as an investigational aid for the joint use of Revenue Canada, Customs and Excise, and the RCMP. In 1982, Canada and United States signed a Memorandum of Understanding to share information for custom enforcement purposes using the AICS system.

Immigration and Passport Branch

During 1982, Immigration and Passport enforcement personnel emphasized the investigation of organized illegal immigration activities as well as serious individual offences against the Immigration Act. Investigations relating to Canadian passport and citizenship offences continue to increase.

	Investigations	Seizures	Value for Duty (VFD)
1981	9,414	2,123	$12,000,000
1982	9,589	2,417	$10,500,000

	Prosecutions*	
	1981	1982
Immigration Act	1,141	1,488
Criminal Code	119	185
Cdn. Passport Offences	29	81
Citizenship Act	24	21
U.I.C.	22	17
Total Prosecutions	1,335	1,792

* In addition, 841 cases involving illegal immigrants were referred to Canada Immigration for administrative action in accordance with the provisions of the Immigration Act.

One area of concern in organized illegal immigration is the forgery and counterfeiting of Canadian immigration documents and foreign passports which illegal immigrants use to enter or remain in Canada unlawfully. Another is alien smuggling rings which bring people into Canada so that they can be smuggled into the United States.

The increase in investigations involving forged and counterfeit immigration documentation has resulted in establishment of a bank containing fraudulent documents and genuine comparison samples. It is maintained by the Crime Detection Laboratory Document Section as a means to monitor the various types and origins of fraudulent documents and preserve them for intelligence and investigational purposes. The documents are also used to provide training to RCMP, Canada Immigration and External Affairs personnel involved in enforcement or administration of the *Immigration Act*.

Native Policing Branch

The RCMP Native Special Constable Program now operates in all provinces and territories except Ontario, Quebec and New Brunswick. One hundred and seventy-two trained Native personnel provide a prevention-oriented approach to police work on Indian Reserves and in Native communities. The total allotment, 189 person-years, should be filled in 1984.

Cross-cultural courses are given in basic training to all recruits as well as to other members and their spouses with extensive personal contact in Native communities.

Drug Enforcement Branch

Heroin

From an enforcement perspective, the RCMP views heroin as its number one priority.

There are an estimated 20,000 heroin addicts in Canada. More than 50 per cent are located in the major population centres of British Columbia. The remainder are essentially in Quebec and Ontario with small user populations elsewhere in Canada. Canada's heroin users require between 175 and 255 kilograms annually. Approximately 90 per cent of this heroin arrives in Canada via air passenger or air cargo at Vancouver, Toronto and Montreal.

In 1981, Southeast Asia was the principal source of heroin on the Canadian market, accounting for 66 per cent.

During the final half of 1982, increasing amounts of heroin entered Canada from Southwest Asia. This region, comprising Iran, Afghanistan and Pakistan has, in recent years, gained in importance as a heroin supplier to the world market. The breakdown of authority in Iran and Afghanistan has resulted in an increased production of heroin.

India and Mexico, although only minor sources of opiates as yet, cannot be overlooked as potential major suppliers. The stockpile of unsold licit opium in India in 1982 was estimated at 1,000 tonnes. Canadian authorities have already seized several shipments of morphine and heroin originating in India. This, coupled with the recent rise in clandestine Indian narcotics laboratories, points to increasing involvement of that country in illicit drug trafficking. Mexico can be considered as a "sleeper" source country for expanded opiate production.

Retail prices of heroin have remained constant since 1977 at an average $35 per single dosage unit, but purity levels have declined from 9-10 per cent in 1977 to 3.5-4 per cent in 1981. However, increased availability of Southwest Asian heroin has once more brought street level purities up to about 4.5-5 per cent in 1982.

Projected Trends

Heroin availability in Canada will increase through the mid-1980's. Trafficking groups will be able to rely on steady supplies and therefore become less involved in the diversion of licit narcotics into the illicit market.*

Cocaine

The second enforcement priority is cocaine. Over the last decade, its use has increased dramatically. In 1982, there were an estimated 250,000 Canadians who used cocaine. The single factor that has kept cocaine from being used to an even greater extent is its relatively high cost. In 1979, average purity levels were 40 per cent while

* There is concern that Canada may be developing a secondary user population made up of individuals solely dependant upon narcotic supplies diverted from the licit market. Should this prove correct, diverted narcotics will become an increasing abuse and enforcement problem in the future.

in 1982 it was 49 per cent. Prices at all levels have remained stable over the past several years.

Colombia was Canada's principal source of cocaine in 1982, supplying 57 per cent of the available markets. Bolivia supplied 15 per cent, Peru 13 per cent and other countries in South America 15 per cent.

A large portion of South American cocaine destined for Canada is transhipped through the Caribbean and southern Florida to Montreal, Toronto and Vancouver. Secondary points of supply are from New York, for Quebec and Ontario, and Los Angeles and San Francisco for British Columbia.

Seventy-five per cent of the cocaine smuggled into Canada in 1982 entered by commercial aircraft, while 24 per cent arrived by land and only one per cent by sea. The most popular method of smuggling this drug has been by couriers who carry the cocaine in bodypacks and false-sided luggage.

Projected Trends

Cocaine availability and abuse are forecast to rise in Canada through to the mid-1980's, with major population areas showing the greatest increases.

The U.S. government's initiative to halt the use of South Florida and the Caribbean as major trans-shipment points to the United States and Canada will force traffickers to seek out alternate routes. Canadian traffickers are expected to increase direct travel to Peru and Bolivia in order to make greater profits on cocaine.

Psychotropic Substances

The primary sources of chemical drugs on the Canadian illicit market are:

(1) Domestic clandestine laboratories.

(2) Diversion from the licit Canadian distribution system.

(3) Illicit importation of clandestinely manufactured and diverted drugs from other countries.

Domestic clandestine laboratories account for the largest market share of methamphetamine, PCP and MDA; American clandestine laboratories are the principal source of LSD.

In 1982, ten chemical drug laboratories were seized. The most active areas for illicit chemical manufacture were Quebec, accounting for 50 per cent of laboratory seizures, British Columbia, with 30 per cent, and Ontario, with 20 per cent.

Commercial drugs such as pentazocine, amphetamine, methaqualone and diazepam are being diverted from legal Canadian and international distribution systems to supply illicit Canadian and U.S. markets. Diversion from foreign countries in particular has increased dramatically since 1980. In 1981, for example, the RCMP seized 6.7 metric tonnes of methaqualone powder in transit from a European manufacturer to the United States via Canada. A further seizure of 1.1 tonnes of methaqualone destined for the United States was made in Halifax in 1982. Such occurrences are expected to continue as enforcement of drug laws in Europe and the United States increases.

There has been an increase in the abuse of look-alike drugs, particularly those resembling the amphetamines. These look-alikes contain only non-controlled substances. Most often, they are ephedrine, based in combination with pseudoephedrine, caffeine and phenylpropanolamine. The principal source of these substances is the United States.

Projected Trends

The abuse of psychotropic substances is expected to increase, particularly in those areas where there may be interruptions of heroin supplies.

Canada could increase in importance as a transit point for large shipments of methaqualone and diazepam diverted from licit manufacturers in Europe and Asia destined to the United States.

Clandestine laboratories will continue to operate almost exclusively to meet domestic demand requirements with nominal amounts going to foreign markets.

U.S.-based clandestine laboratories will continue to be Canada's principal source for LSD. Due to stricter quality control, fears of negative side effects have subsided to a large degree, and this could result in increased abuse levels.

The absence of legal controls on look-alike drugs, coupled with their low price, may lead to increasing abuse in this area, particularly among younger age groups.

Cannabis

In Canada, the most widely available and extensively used illicit drugs have been the cannabis derivatives; marijuana, cannabis resin (hashish) and cannabis oil (liquid hashish).

The increased demand for more potent types of cannabis products has led to development of a number of new varieties of marijuana high in the active ingredient THC. The most common of these high potency varities is sinsemilla, which sells for as much as $3,000 per half-kilo; three times higher than most Colombian, Mexican or Jamaican varieties.

Increased profits in cannabis resin and cannabis oil have made their trade more cost effective in relation to marijuana. A half-kilo of cannabis resin sells for $4,000 and a half-kilo of cannabis oil for $9,000.

Colombia has retained its status as the major source of the world's marijuana supply.

Jamaica's marijuana and cannabis oil production has also increased consider-

ably. Cannabis resin from Lebanon has shown a dramatic increase over the past several years and, in 1982, Lebanon accounted for 40 per cent or more of the illicit hashish market in Canada. Other source countries are Thailand and Mexico for marijuana, and India, Morocco, Pakistan and Afghanistan for hashish and cannabis oil.

The United States anti-drug efforts in the Caribbean basin and South America have had an effect on mothership operations normally operating off the U.S. eastern seaboard. Canada's East and West coasts are subsequently being faced with these operations as motherships attempt to avoid U.S. Coast Guard and military surveillance. Smaller vessels offload the motherships and re-enter U.S. waters, or the marijuana is landed in Canada and transported overland into the United States.

Projected Trends

Cannabis derivatives will continue to be the most readily available and widely used illicit drugs of abuse in Canada.

Mothership loads of marijuana originating in Colombia will continue to enter our coastal areas with large portions of these shipments destined to the United States.

Canada may continue to expect large cargo shipments of cannabis resin (hashish) from Lebanon.

Profits of the Drug Trade

The impact of the illicit drug trade on the Canadian economy cannot be precisely assessed due to its nature. Enforcement authorities can only estimate the money flow through intelligence gained by investigations, consumption and production estimates, drug seizures and arrest statistics. Although these gauges are not totally accurate, they do serve as a bench mark.

In 1981, illegal drug sales generated an estimated $8 billion in retail sales, broken down as follows:

Retail Value in 000's Canadian Dollars		% of Total
Heroin	2,250,000	27.9
Cocaine	475,000	5.9
Cannabis	5,075,000	62.8
Chemical Drugs	275,000	3.4
Total	8,075,000	100.0

Anti-Drug Profiteering Program

Historically, drug investigations in Canada have concentrated on the illicit distribution systems and trafficking methods with little or no emphasis on the profits derived from these illegal activities. Illegal profits are often laundered into quasi-legitimate business enterprises, thus financing a respectable operational base for criminal organizations to develop further illegal enterprises.

The establishment of an anti-drug profiteering program is the first stage in the development of an effective system to seize criminal proceeds. Amendments to various Canadian laws will be necessary to give specialized investigators the tools to carry out this mandate.

Federal Policing Branch

Migratory Birds Convention Act And Canada Shipping Act

During 1982, RCMP personnel spent more than 45,000 hours enforcing the *Migratory Birds Convention* (MBC) *Act* and 44,000 hours enforcing related provincial wildlife statutes. A total of 1,122 cases were registered under the MBC Act and 4,125 under wildlife statutes.

In addition, some 38,000 hours were spent enforcing the *Canada Shipping Act* resulting in 5,330 cases.

During the year, 292 water and hunter safety programs were given to 22,428 persons. Force members also participated in other special events such as expositions, sportsman shows and television appearances to improve public awareness and safety consciousness.

Protective Policing

VIP Security

The RCMP provides personal security for visiting members of the Royal Family, the Governor General and his family, the Prime Minister and his family, federal cabinet ministers, Supreme and Federal court judges, visiting foreign VIPs, designated persons (such as the Leader of the Opposition), representatives of foreign missions, and provides physical security to embassy and consulate property in Canada. There are 202 person-years dedicated to VIP security duties with additional members detailed as required.

Personal security provided by the Force has taken on added importance as a result of the terrorist attacks against two Turkish diplomats in Ottawa.

During 1982-83, the presidents of Pakistan, Egypt, Greece, South Korea and Brazil and the prime ministers of France, New Zealand and Portugal visited Canada. There were official visits by the Chancellor of West Germany, H.R.H. Princess Anne, H.R.H.

Prince Charles, the Vice-President of the United States, H.M. Queen Elizabeth and the Duke of Edinburgh.

Security Engineering

The Security Engineering Branch is responsible for monitoring the quality of the federal government's physical security equipment, including such areas as protection and detection systems or subsystems such as access controls, intrusion alarm systems, barriers, locks and secure storage containers. Qualified branch personnel carry out these functions:

(1) Design and development of specialized security equipment;

(2) Testing and evaluating of security devices being considered for government use;

(3) Providing a consulting service on physical security in building design, layout and equipment;

(4) Designing and developing specialized police equipment for use by the RCMP and other police forces or by federal detention service agencies.

During 1982-83, the security features of nine products were evaluated. These included paper and microfilm/fiche shredders, locks, security grills, seals, mail bags and a vault door.

Fourteen technical courses relating to physical security equipment were presented. Six of these were for RCMP personnel and eight for various federal government department employees.

There was continued research into the development of an internal locking assembly for legal file cabinets, lateral file cabinets, and an EDP media storage container.

The Security Advisory Committee has approved a security standard for transparent and translucent materials designed to resist armed attack. The Security Equipment Advisory Committee is updating and developing standards for security containers and destruction equipment. Specifications for keyed padlocks and paper shredders have been revised.

Consultation was provided on the security aspects of two major building construction projects and one major renovation. Work also continued on five major and many other minor previously identified construction/renovation projects.

Advice on installation and maintenance of approved security containers for housing classified information, intrusion detection systems and locks was provided to various federal government departments, including the RCMP.

Electronic Data Processing (EDP) Security

The Security Evaluation and Inspection Team (SEIT) assists government departments and agencies in developing and implementing policies and procedures to improve the security of public and private facilities processing sensitive government information.

In 1982-83, SEIT inspected eight government computer facilities and 24 private facilities with government contracts and conducted 28 follow-ups. Eighty-three consultations were provided on specific EDP security-related problems, and technical assistance was given on seven computer-related criminal investigations.

SEIT has been involved in developing EDP security standards and practices for use by government departments and agencies. New chapters on hardware and software security have been tentatively approved by the Advisory Committee on Information Systems (ACIS), and communications security standards in draft form are being reviewed by several departments.

In the past year, two issues of the EDP Security Bulletin were published and sent to federal government departments and international law enforcement agencies. Distribution increased from 1,900 to approximately 2,100 copies.

The EDP security training program provided two EDP Security Co-ordinators Courses for 52 candidates, and two Computer Crime Investigative Techniques Courses were attended by 42 commercial crime investigators from Canadian police forces. A ten-day Automated Systems Security Course was given to RCMP members, a similar five-day course was held for government security officers, and a course designed specifically for Post Office inspectors was presented as well.

Counter Technical Intrusion Program

During 1982-83, the RCMP Counter Technical Intrusion Unit (CTIU) conducted 152 defensive sweep inspections and consultations. These involved searches for illegal intercept devices such as telephone taps, radio transmitters and receivers, microphones, amplifiers and other intrusion equipment. Consultations included advice on protective measures against illegal intercept by audio, visual, optical and electronic means. These services were requested by federal and provincial government departments and other police forces.

Explosives Technology

The number of Canadian bombing incidents during the past year has remained consistent with that of previous years. However, the value of property damage caused by bombings in 1982 was $10,500,000, much higher than for any previous year. This increase was mainly due to the bombings of the B.C. Hydro substation at Dunsmuir and the Litton Systems Plant in Toronto. These two bombings

EDP Security Activities 1982-83
Use of Available Time

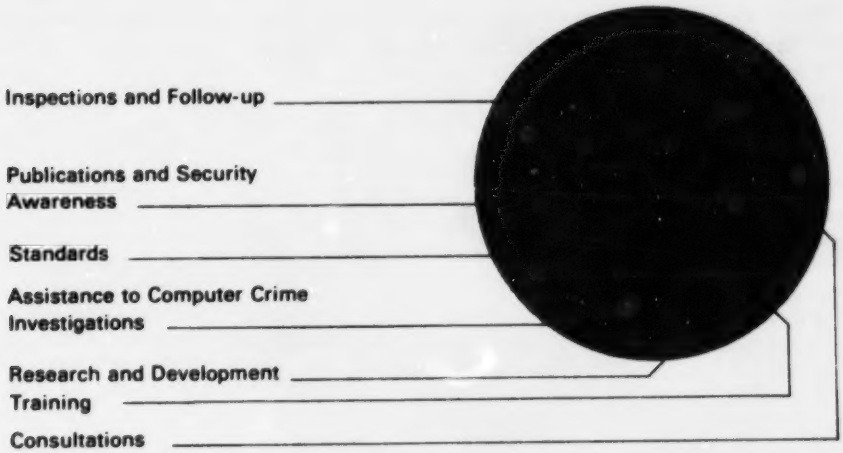

Bomb Incident Comparison 1977-1982

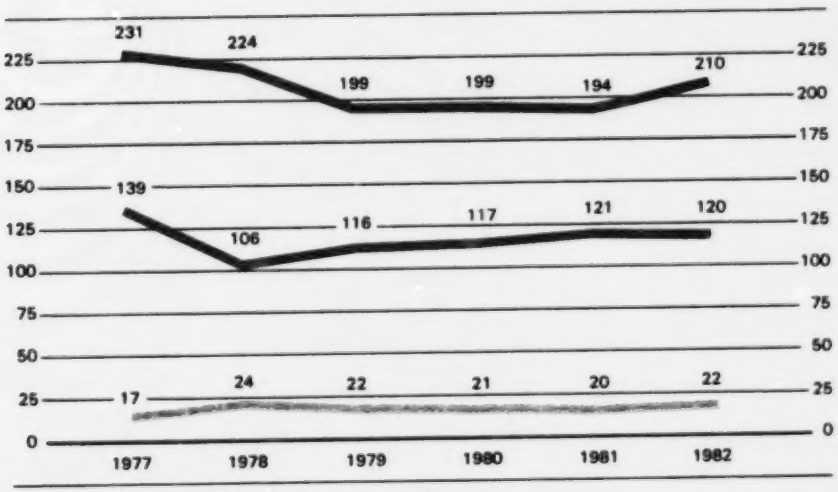

were allegedly perpetrated by the same group and criminal charges have been laid. During 1982, there were two deaths and 18 injuries as a result of bombing incidents. There were 53 arrests made for bomb-related offences, and 20 reported thefts of explosives.

In 1982, the Explosives Technology Unit carried out research and development on these projects which were registered with the Canadian Association of Chiefs of Police and approved by the Operational Research Committee: protective shielding technology, remote vehicle (robot) technology, electronic countermeasures, and a bomb-containment transportation system.

In-house projects included development of an air/sea explosives transport container, a new explosives disruption technique and source radiography techniques for investigating and rendering safe large extortion-type explosive devices. In addition, several modifications to existing Canadian police explosives disposal equipment were introduced.

Resource and instructional personnel were provided for six two-week courses held at the Canadian Police College, where 43 police explosives technicians were validated and advised of recent developments in the explosives disposal field.

Statistics 1982

Hijackings	0
Attempted Hijackings	1
Bomb Threats	141
Firearms Detected at Pre-Board Screening (Real: 23, Imitation: 367)	390
Breaches of Security	32,976
Airport Traffic Regulations	
a) Moving	4,872
b) Parking	234,856
Warrants Executed	4,490
Other Offences	6,328

Emergency Planning

As the primary operational component of the Ministry of the Solicitor General, the RCMP has considerable involvement in ensuring that emergency responsibilities assigned to the Ministry are fulfilled. An in-depth examination of plans developed in accordance with the Cabinet-approved Emergency Planning Order (PCO 1981-1305) concerning the RCMP is continuing, to ensure their compatibility with current requirements.

Federal Government Security Program

Upon request, the RCMP provides security inspections and consultations for federal government departments, foreign embassies and consulates, residences and work areas of the Prime Minister, cabinet ministers, Supreme and Federal court judges, and VIPs designated by the government (such as the Leader of the Opposition).

Vital Points Program

Under the auspices of Emergency Planning Canada, the RCMP inspects and provides a security consultation service for facilities designated vital to the nation. The Vital Points program has been completely computerized, allowing for more systematic planning and effective administration.

Airport Policing

The RCMP participates in the National Airport Policing and Security Program under a Memorandum of Agreement with Transport Canada. This policing and security service is provided at 10 international (Class I) and eight domestic (Class II) airports.

Canadian Police Services

Objective

To provide, upon request, scientific and technical assistance, criminal information and identification data to all Canadian police departments, authorized law enforcement and penal agencies, government departments and criminal courts.

Highlights of 1982-83

The automation of the fingerprint system, started in 1979, was completed in 1982. The fingerprint system has a base of approximately two million files.

The conversion of hard copy criminal records to microfiche was completed in March, 1983. This project included approximately 1.8 million files.

The Criminal Record Level II (CR II) study was inaugurated with the installation of 18 terminals strategically located across Canada.

Information Access Directorate, in its second year of operation, responded to 1,497 queries under Part IV of the *Canadian Human Rights Act*. Policy is also being developed and information provided to Force employees in preparation for the new Access to Information/Privacy legislation, Bill C-43.

Crime Detection Laboratories

There are eight regional Crime Detection Laboratories staffed by more than 250 analysts. Each laboratory provides forensic services in the areas of chemistry, toxicology, serology, hair and fibre identification, alcohol, firearms and tool mark identification, document examination and, (except for the Sackville, N.B. laboratory), photography. The Ottawa laboratory also maintains a Central Bureau for Counterfeits and a Special Services Section which perform specialized examinations and services on submissions from various contributors across Canada. A limited laboratory service is provided by the Montreal-based facility.

During 1982-83, the laboratories issued more than 18,600 scientific reports, many of which were instrumental in the solution of major criminal cases involving murders, attempted murders, sexual assaults, frauds and illicit drug offences. Members of the alcohol sections provided breathalyzer training on request to Canadian police departments and regularly gave interpretive evidence before the courts concerning the effects of alcohol on driving ability. Laboratory personnel also wrote and published a number of scientific papers on various forensic topics.

Science and Technology Advisory Group

The Ottawa-based Science and Technology Advisory Group (STAG) assists Canadian police programs and activities by evaluating various equipment packages, reviewing research proposals and providing consultative services to both national and international agencies. The members of this group also support the Crime Detection Laboratories by designing supplementary methods and training packages for laboratory personnel. Last year's projects included:

- Assisting in the development of a kit for use by medical personnel in sexual assault cases.
- Assisting various international, federal and provincial departments with document security, such as the design of identification documents, currency and negotiable instruments.
- Providing federal, provincial and municipal police forces with radiography services and technical advice.
- Developing an introductory course to help laboratory analysts understand the fundamentals of minicomputers.
- Developing a reliable technique to detect and identify drugs in the saliva of impaired drivers.
- Evaluating new breath test equipment on behalf of the National Breath Test Program.
- Evaluating body armor design modifications to determine their effectiveness and the quality of the final product.

The Research and Development Coordinating Centre plans and administers the Force's natural and human sciences research program. On behalf of the Canadian police community, it is responsible for financing, contracting and monitoring all projects initiated by the Program of Science and Technology in Support of Law Enforcement. The members of the section also work with the Research Division of the Ministry on a number of criminal justice projects.

Identification Services

Identification Services provides a national repository for fingerprint records. Conversion of these records to a system capable of automated classification, storage and retrieval was completed in April, 1982.

The Latent Fingerprint Unit has a base file of about 187,000 fingerprint records, also in an automated search system. Last year there were 11,775 submissions resulting in 244 identifications. A smaller computerized system with a base of 5,000 sets of prints has been developed for use by field identification sections. This system is currently being tested in North Battleford, Saskatchewan.

The conversion of approximately 1.8 million hard copy criminal records to microfiche was completed in March, 1983. This base continues to grow by approximately 12,000 files per month.

The placement of Criminal record Level II (CR II) terminals in 18 major law enforcement agencies across Canada has been successfully completed. The CR II system stores criminal records on the CPIC data base to allow immediate access for query and maintenance purposes. Initial results have been excellent. Feedback from law enforcement agencies which now have this direct access indicates that the system provides an immediate supply of up-to-date records for investigational purposes and has improved their ability to meet court dates.

The Criminal Record Level IV study is currently under way. When completed (target date 1985), Level IV will make criminal records immediately available to all law enforcement bodies in Canada with CPIC terminals.

The Firearms Registration and Administration Section administers the Firearms Acquisition and Business Permit system. It also issues restricted weapon registration certificates and maintains a national registry of all certificates issued by the Commissioner.

The manual registry is being converted to an automated system as time permits.

The Canadian Police Services Information Centre, a 24-hour-a-day operational support service, provided assistance to Canadian police forces on enquiries concerning 154,059 individuals, 133,427 vehicles, 7,400 articles and 48,613 wanted persons.

The Fraudulent Cheque Section, which links fraudulent documents to known criminals, completed 12,512 case submissions involving documents bearing a total face value of $8 million.

Canadian Police Information Centre (CPIC)

From on-line terminals located in accredited Canadian police agency offices coast-to-coast, information on vehicles, persons, property, boats and boat motors, and criminal records may be recorded in, or requested from, the CPIC computer system.

CPIC File Statistics 1982-83 (in thousands)

Vehicle File	
File Size	414
Weekly Transactions	207
Persons File	
File Size	1,195
Weekly Transactions	328
Criminal Record Synopsis	
File Size	2,900
Weekly Transactions	205
Property File	
File Size	651
Weekly Transactions	28
Vehicle Registered Owner	
File Size	3,480
Weekly Transactions	9
Automated Criminal Intelligence Information System	
File Size	170
Weekly Transactions	4
Criminal Records	
File Size	920

Telecommunications and EDP Directorate personnel control the integrity, reliability and availability of this system. Provincial coordinators audit each agency's records on a two-year cycle to ensure integrity and reliability of data at that level. They also provide training on system usage to hundreds of police personnel yearly. During 1982-83, there was a net growth of 44 terminals bringing the total to 1,223. System availability was 97.8 per cent.

Electronic Data Processing (EDP) Services

The RCMP's EDP Services comprise both CPIC and departmental computing facilities at Headquarters and field division data centres which provide EDP services to internal operational and administrative areas. During the past year, programs under development included:

- Data Encryption.
- Criminal Records — Level IV (CR IV).
- Person/hours Reporting (PHRS).
- Property Management System.
- Superannuation Valuation.
- RCMP Office Support System (ROSS).
- Computerized Integrated Information and Dispatch Systems (CIIDS).
- RCMP Manuals and Directives.
- Planning Analysis and Reporting for Operations and Use of Resources (PAR FOUR).
- Police Information Retrieval System (PIRS).
- Automated Criminal Intelligence Information System II (ACIIS II).

Data Centre Terminal/ Printer Count by Location to March 31, 1983

	Terminals	Printers
British Columbia	87	46
Alberta	11	5
Saskatchewan	8	4
Manitoba	5	2
Ontario	97	32
Quebec	5	2
New Brunswick	4	2
Nova Scotia	4	2
Prince Edward Island	2	2
Newfoundland	4	2
Northwest Territories	2	1
	229	100

Telecommunications Services

RCMP communications needs are provided by Telecommunications Services. Projects completed or initiated during fiscal year 1982-83 included:

Completed

- Interior British Columbia Communications System
- Fort McMurray Area System (Alberta) — leased
- St. Paul Area (Alberta) — upgraded
- Phase 1 of replacing N.W.T. high frequency single side band equipment

- Nova Scotia Communications System using provincial backbone facilities

- St. John's Sub-division System (Newfoundland)

New and Ongoing

- Relocation of "E" Division H.Q. facilities from Victoria to Vancouver is scheduled for fall, 1983.

- Province of Alberta Communications System — the technical planning and requirements stage is being completed. Cost studies are finished and Treasury Board approval applied for. Implementation is scheduled for 1985-88.

- New systems for the Yorkton, Sask. and Brandon, Man. areas are progressing favourably, with implementation scheduled for December, 1984.

- A ways and means study is under way to improve communications systems in the Great Slave Lake area.

- Southern Ontario Communications System — Consulting engineering services have been contracted. System implementation is scheduled for 1984-87.

- A study of the Eastern Ontario region facilities has begun.

- A study and cost analysis is underway for upgrading the Quebec, P.Q., Subdivision area system. Preliminary work for the Montreal area system has begun. Project completion is scheduled for 1987-88.

- A joint Provincial/RCMP system is being considered for New Brunswick. Negotiations should be completed and system approval requested by 1983-84.

- A Mobile Communications System planned for Prince Edward Island is progressing well. Contracts for system technology have been let and some equipment purchases are being made.

- Studies of a system for Corner Brook Subdivision area (Newfoundland) were completed and cost estimates and Treasury Board submissions are in progress.

- Contracts have been placed for new radio speech-privacy equipment to be in service nationally by mid-1984.

Information Access

The Information Access Directorate responds to all access requests made to the RCMP under Part IV of the *Canadian Human Rights Act* and administers Force-wide policy and procedures concerning privacy aspects of the Act. During 1982-83, Directorate personnel responded to 1,136 formal requests; 130 informal requests from RCMP employees seeking access to their employee records; and 231 requests for assistance from other government departments.

The Directorate has also been preparing for the new Access to Information /Privacy legislation, Bill C-43, by developing new policy and providing information on the Bill to Force employees. In addition, 46 requests for access to non-personal information were processed in compliance with government policy to respond to such requests prior to the proclamation of the Bill. Three of these requests required 832 person-hours to process due to the volume of material to be reviewed.

Canadian Police College

The Canadian Police College provides Canadian police agencies with training and development programs, related research, and information and advisory services. College courses are open to police officers from federal, provincial and municipal forces as well as foreign police agencies. During 1982-83, course enrollment was 2,313, comprising 843 RCMP personnel, 1,297 candidates from various Canadian police forces, 76 from foreign law enforcement agencies and 97 from other accredited bodies.

While the college has some 32 different courses, the curriculum may vary from year to year due to changing needs. The curriculum comprises developmental courses for senior and intermediate management levels; workshops and courses on specific management issues and problems; courses to improve the quality of programs and instruction given in police training institutions and specialized training courses. Continuing research and course development programs ensure management training is up-to-date.

Domestic and foreign police agencies' demands continue to exceed the college's capacity. This situation will be further complicated by current economic restraint, which will decrease college output by 40 per cent during the next two fiscal years. To help alleviate the situation, the College will use available resources to capacity, expand the number of courses given in non-college facilities, resources permitting, and encourage other agencies to develop a capacity to meet their needs locally or regionally.

Directives (Manuals)

The RCMP official directives system has two basic manuals and seventeen subsidiary manuals. Last year, the Laboratory Services Manual was updated and rewritten. Nine of the subsidiary manuals are under stages of review, update and rewrite.

During 1982-83, two directives writing courses were given for employees responsible for preparing operational and administrative policies and procedures. Also, an RCMP directives feedback system has been developed, with implementation and evaluation expected to be completed by early 1984.

Analysis of a project to automate RCMP manuals has indicated potential for major cost savings and increased efficiency. Additional testing with an expanded data base will continue while work is proceeding on the design stage.

Forms, Systems, Graphics

The prime objective in this area is to reduce expenditures by minimizing paperwork and time loss, and thus increase effectiveness of RCMP information systems.

In 1982-83, personnel examined and updated several major forms systems relating to financial, property, materiel, and planning and accountability management services. As a result 85 forms were cancelled, 152 were revised, and 149 new forms were created. In addition, a project to create tamperproof RCMP personnel identification certificates (I.D. cards), and a secure system for their processing, is in its final stages.

Consulting services were provided to the Force on all aspects of word processing. This year, 32 new equipment purchases were made and 25 systems upgraded.

In accordance with Federal Identity Program regulations, the Canada wordmark is being applied to high profile and public use items. Official RCMP signatures have been developed and policy is now being written to outline their use.

Records Management

Development of a central filing program continued to progress despite constraints imposed by space limitations and physical distance between file users and the central filing area. A pilot project for automation of indices in British Columbia has been evaluated and found satisfactory from a records management viewpoint. Full implementation of this system will progress as telecommunications cost problems are overcome.

A document retrieval system is being developed to handle administrative information and a pilot project is underway to ensure a smooth interface of hardware and software between this system and existing configurations.

National Parole Board

Mandate

The National Parole Board is an independent agency within the Ministry of the Solicitor General. It serves as a national body responsible for granting or refusing parole, day parole and unescorted temporary absences. It is required to review the cases of all inmates serving sentences of two years or more when they are eligible for parole and every two years thereafter (every year for certain categories) until parole is granted or the inmate is released, by law, on mandatory supervision. Each case is considered on its merits and the Board renders its decisions only after full investigation in co-operation with The Correctional Service of Canada.

The Board imposes the terms and conditions that it deems appropriate for the protection of society in respect of inmates released on parole or subject to mandatory supervision. It may revoke the release of any individual on mandatory supervision or parole. It also serves by making investigations and recommendations with regard to the exercise of clemency.

During 1982-83, the National Parole Board employed 290 person-years, an increase of 3.6 per cent over 1981-82, and incurred budgetary expenditures of $12.3 million, up eight per cent from the previous year.

Organization of the National Parole Board, 1982-83

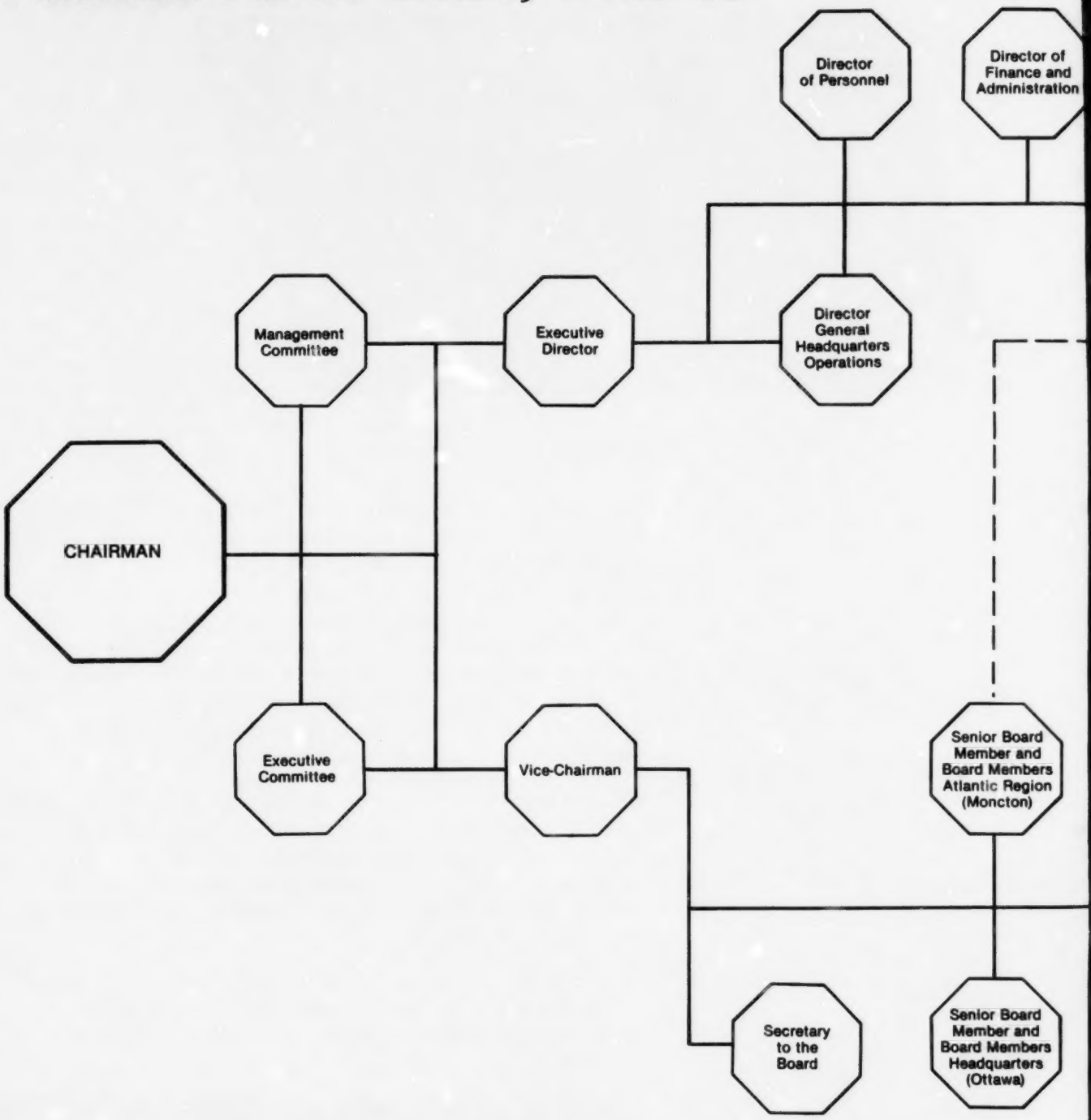

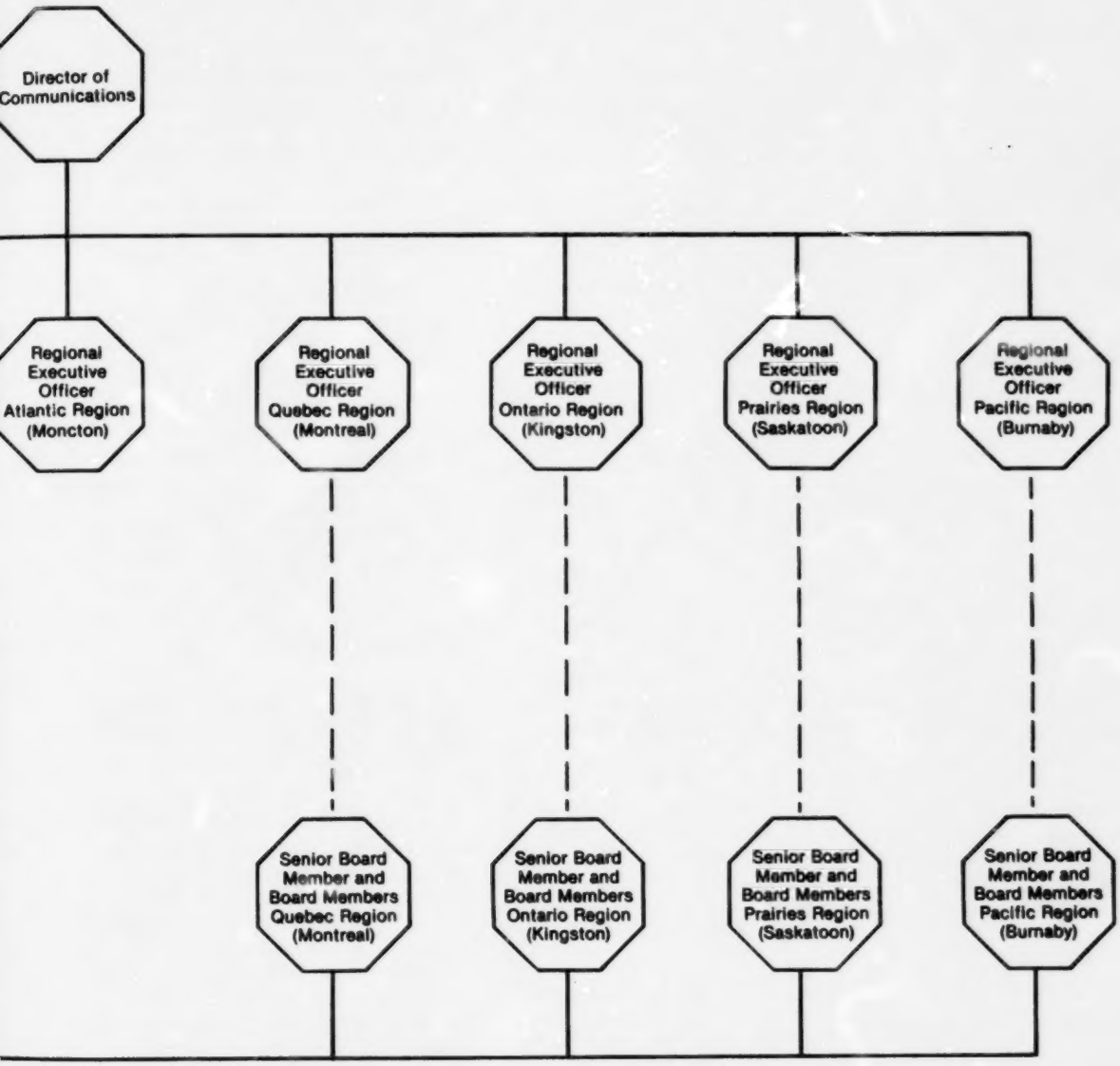
Director of Communications
Regional Executive Officer Atlantic Region (Moncton)
Regional Executive Officer Quebec Region (Montreal)
Regional Executive Officer Ontario Region (Kingston)
Regional Executive Officer Prairies Region (Saskatoon)
Regional Executive Officer Pacific Region (Burnaby)
Senior Board Member and Board Members Quebec Region (Montreal)
Senior Board Member and Board Members Ontario Region (Kingston)
Senior Board Member and Board Members Prairies Region (Saskatoon)
Senior Board Member and Board Members Pacific Region (Burnaby)

Highlights of 1982-83

During 1982-83, the National Parole Board continued to develop and refine the policies and procedures governing its operations; contributed to the proposed amendments to the legislation governing mandatory supervision which is expected to be adopted by Parliament in the coming year, and participated in a comprehensive review of federal clemency powers intended to arrive at new legislation creating an integrated system throughout Canada.

Of major significance in 1982-83 was the Board's decision to suspend at penitentiary gates the release on mandatory supervision of inmates whom the Board considered represented a high risk to society. In all, 11 inmates were gated: one each in New Brunswick and Manitoba; two in Ontario, Saskatchewan and Alberta and three in British Columbia. The Board's action was challenged in Ontario, Saskatchewan, Alberta and British Columbia courts, and in the Federal Court of Canada. While most courts ruled that the Board had exceeded its authority, both the Alberta Court of Appeal and the Federal Court ruled that the Board had the power to gate. The matter was referred to the Supreme Court of Canada.

In November, 1982, however, legislation aimed at tightening the law governing Mandatory Supervision (Bill S-32) was introduced in the Senate.

The Board also undertook an in-depth look at the role it will likely assume as a result of the major changes expected in criminal justice in the next decade to meet the needs of our society more equitably and efficiently. It initiated the Future Perspectives Study, which will provide an opportunity to review current practices and to consider changes that might be made in light of experiences in other countries.

A policy was developed on the relationship between the National Parole Board and private sector agencies. The principles contained in the policy will serve as a basis for future meetings between regions and private sector agencies aimed at encouraging the identification of needs which could be met through the private sector.

Professional Training and Development

At a general Board meeting in September, 1982, two training sessions were conducted for Board Members. The sessions dealt with interviewing skills and communication techniques, and with native sensitization, to give Members better understanding of native cultures.

A Community Board Members' workshop was help in the Pacific Region in April, 1982, and in the Atlantic region in March, 1983. Dr. S. Atkar, a forensic psychiatrist, lectured on risk prediction and dangerous offenders.

Training orientation modules were developed to familiarize Board Members with the policies and procedures of the Board. As well, audio-visual productions on the history of the Board, its organization, the parole hearing, and the post-suspension hearing were prepared for Board Members and staff.

Professional Standards

The Professional Standards Committee met regularly to consider cases referred to it pertaining tc professional questions relative to the decision-making process.

A working committee was established to develop standards to be applied in decision-making. These standards cover responsibilities of the Parole Board and of Board Members, the conduct of hearings, and the decision-making process. They are expected to be approved before the end of fiscal year 1983-84. A system of monitoring the application of these standards is being developed.

Conference on Discretion Follow-Up

The report of the Conference on Discretion in the Correctional System, held in November, 1981, which outlines options and ideas, analyses and proposals pertaining to the subject, was compiled, published and distributed to conference participants and libraries.

Canadian Association of Parole Authorities

The Canadian Association of Parole Authorities (CAPA), which includes representatives from the National Parole Board and the parole boards of British Columbia, Ontario, and Quebec, met in Quebec City and in Toronto during 1982-83 to discuss matters of common concern. CAPA reviewed standards and accreditation in terms of their effects on the correctional system, considered an agreement that would allow delegated officials of any of the boards to suspend the conditional release of parolees who enter their respective jurisdictions, and agreed on fundamental and special conditions of parole.

The four fundamental conditions of parole agreed upon are that a parolee:

- travel directly upon release to a specified destination and report

immediately to the parole supervisor, and as instructed thereafter;

- obtain authorization from the parole supervisor before leaving the area designated by the Board;
- inform the parole supervisor immediately if arrested or questioned by the police;
- obey the law and keep the peace.

Regional Activities

The Board's five regional offices (Moncton, N.B., Montreal, Kingston, Ont., Saskatoon, Burnaby, B.C.) continue to be a major focus of Board operations. Each office processes an average of 300 information requests daily concerning the parole process. In addition, Board correspondence and media inquiries are dealt with in the regions whenever possible, as all inmate files are maintained in these offices. Replies to about 500 ministerial letters are prepared in the regions each year.

Operational Overview 1982-83

The National Parole Board budget for 1982-83 was $12.3 million and its staff, including Board Members, numbered 290. Among its major activities during this period were:

Clemency

Applications for pardon under the *Criminal Records Act* are received by the Solicitor General and send to the Board for investigation and recommendation.

The Board carefully examines the investigation results, conducted in most cases by the RCMP, and submits its recommendations to the Solicitor General. The final decision on whether to grant a pardon is made by the Governor-in-Council.

In the past three and one-half years, the Clemency Division processed 53.1 per cent of pardon requests referred to the Board since the implementation of the *Criminal Records Act* 13 years ago.

During 1982-83, 10,233 applications were received, an increase of 1,658 from the previous fiscal year. Of these, 1,973 were returned to the applicants because they were premature. Pardons were granted to 7,085 individuals; 89 applications were denied. In 1982-83, 81 pardons were revoked by the Solicitor General. A pardon may be revoked in the case of a new offence, poor behaviour by the applicant, or an inaccurate or false statement made at the time of the application for the pardon.

The Board, through the Solicitor General, also receives applications for consideration under the Royal Prerogative of Mercy. Pardons under this prerogative were granted in 14 cases; 7 were denied. Forty-two cases remain under investigation. Grants of clemency include conditional pardons (prior to eligibility under the *Criminal Records Act* or prior to eligibility for parole), relief from driving prohibitions, remission of fines and remission of sentences.

Re-Examination of Board Decisions

When the Board denies an inmate day parole or full parole, or revokes parole or mandatory supervision, the inmate may request that the decision be re-examined by the Board's Internal Review Committee. Members of the Board who did not particpate in the original decision study the case to uphold, modify or reverse the disputed action.

In 1982-83, the Board accepted to review 821 federal and provincial cases. About 86 per cent (625) of the decisions rendered by the Internal Revew Committee affirmed the prior decision.

There were 32 releases resulting directly from decisions of the Internal Review Committee and 14 releases which resulted from a new panel hearing ordered by the Committee. Thus, 6.4 per cent of the decisions taken on appeals resulted directly or indirectly in the inmate's release. There were 71 decisions which were in some way favourable to the inmate, representing 9.8 per cent of the cases considered by the Committee during the year.

Privacy Co-ordination

Requests for information made under Part IV (Protection of personal information) of the *Canadian Human Rights Act* are the responsibility of the Privacy Coordination Section of the National Parole Board.

The *Canadian Human Rights Act* stipulates that individuals are entitled to seek access to files containing personal information on themselves and used for administrative purposes. This allows them to ascertain the uses made of their files, to request correction of the contents of any records which they believe contain errors or ommissions, and to require a notation on any such record, even though corrections have been denied.

In addition, the Board seeks the individual's written consent before any personal information given to the Board is used in decision-making relating to that individual if the information is being used for a purpose other then that for which it was compiled.

In 1982-83, there were 261 requests from individuals for access to Parole Board files and 13 requests for correction, three of which were, after careful consideration, deemed valid. The other applicants seeking correction did not ask to have their file annotated.

The Correctional Service of Canada and the Board consult each other on cases and, in 1982-83, the Board reviewed 626 case files prepared by the Correctional Service.

The Board also took the necessary administrative steps to comply expeditiously with the new law on Access to Information and Privacy, which is expected to replace part IV of the *Canadian Human Rights Act* (privacy) in fiscal year 1983-84.

Panel Decisions

During 1982-83, the Board conducted 7,210 pre-release federal and provincial panel hearings and 543 post-release hearings.

Personnel and Official Languages

Personnel and Official Languages Division responsibilities include developing and administering the Board's policies and procedures for staffing, classification, staff relations, training and development, human resource planning, pay and benefits and Official Languages.

A job evaluation course was developed and conducted in February, 1983, and decisions affecting the classification of Board positions are now normally based on recommendations of evaluation committees.

Procedures and controls in the Pay and Benefits section were refined and, as a result, the Board was accepted by Treasury Board and the Department of Supply and Services as a fully-participating department responsible for its pay inputs to the DSS pay system and the resulting outputs from it. The Treasury Board and DSS monitor pay and benefits transactions.

An in-depth review of training and development continued throughout the fiscal year and a Parole Board staff training policy was established.

Official Languages planning was integrated into the annual corporate planning exercise. Policies and procedures were implemented ensuring that all written communication with the Quebec Region be in French, or in both French and English.

No complaints about official languages were received. The Board's Official Languages Annual Plan was submitted to Treasury Board which granted the Board a further three-year exemption from submitting annual plans.

Policies and procedures were established to comply with a Treasury Board directive requiring training for middle management and supervisory personnel beginning April 1, 1984.

Finance and Administration

Finance and Administration is responsible for the design, administration and maintenance of financial support systems within the Board, including analysis and advice. It also provides material management, real property management, records management, telecommunications, security and directives management services.

This group played a key role in introducing the Automated Parole Information System (APIS) to the Board in 1982-83. APIS is a computer-based records management system which will reduce costs and cut by 20 per cent the time now required to manage and control the parole process. In addition, the system will provide information not previously readily available, such as current statistics on released offenders, offender profiles, the number of inmates released in a particular region or area and the category of offender on release. The system also has a word processing capability through the same terminals. It was installed as a pilot project in the Montreal regional office and became operational in mid-1982. It will be installed in the other regional offices and at headquarters in 1983-84.

Communications Program

During 1982-83, the Communications Division continued its efforts to inform the general public and criminal justice system practitioners of the role and activities of the Board. To this end, it engaged in a number of activities, including:

a) Public Information/Education

More than 90,000 copies of 12 Parole Board publications were distributed to criminal justice system organizations, agencies and the public. Three publications were updated to reflect changes in law or regulations, and three new publications were prepared for distribution within the criminal justice system.

Articles were prepared for a number of criminal justice system publications, and press releases, speeches and public briefing documents were written and distributed to various audiences.

b) Exhibits and Audio-Visual Materials

Exhibits, prepared in co-operation with the intradepartmental committee on exhibits were presented at the Pacific National Exhibition, the Canadian National Exhibition, Expo-Québec, and at the Canadian Association of Chiefs of Police annual meeting.

A slide show, designed to explain the role and functions of the Board to general audiences, was widely used by the Board. The show, Taking Time, which is available in the various National Film Board offices across the country, was booked 176 times by community groups and institutions and proved very popular with high school audiences.

Initiatives for 1983-84

In 1983-84, the National Parole Board will continue to develop and refine its policies and procedures to ensure that it can respond effectively to the changing demands of society and the criminal justice system. Among the Board's major initiatives for 1983-84 are:

Violent and Dangerous Offenders

The National Parole Board continues to place highest priority on public safety in its decision-making. The Board will continue its efforts to implement effective procedures for early identification, case planning and decision-making in respect of dangerous and violent offenders prior to release on mandatory supervision. The continuing review of options for the mandatory supervision program will be a priority.

The Initiation of a Future Perspectives Study

The Conditional Release Study is the most recent in a long series of steps which, taken together, represent the emergence of a possible new set of principles that might underpin conditional release in the future. Many of these steps have involved consideration of only one aspect of release. Little attempt has been made to integrate the many conclusions and suggestions into a coherent whole. This will be undertaken in the Parole Board's Future Perspective Study. Emerging and existing principles will be thoroughly evaluated as to their implications for legislative and policy changes. The study will also enable the Board to define optional ways of meeting the challenge of maintaining a humanitarian discretionary system that is just and equitable to inmates and to society as a whole.

Operational Efficiency Improvements

The Board will continue its efforts to improve its efficiency within an environment of continued spending restraint and competition for resources. In line with this, a number of goals will be pursued in 1983-84:

- performance measurement information related to compliance with statutory requirements will be systematically collected, analyzed and acted upon as appropriate;
- operational audits will be conducted and recommendations acted upon in accordance with the Treasury Board and National Parole Board policy on evaluation as articulated in 1982-83;
- the introduction of the automated Parole Information System will be completed in all regions and at Headquarters.

Statistical Review of National Parole Board Decisions

1. *Full Parole* (federal)

Federal inmates are automatically considered for full parole at their parole eligibility date, which is determined by the terms of the *Parole Act*.

During 1982-83, 4,565 federal inmates became eligible for parole and 1,697 were granted parole.

Table I

Number of Federal Inmates Eligible for Full Parole and Decisions Rendered*

	1981-82		1982-83	
	Number	%	Number	%
Granted	1,627	41.0	1,697	37.2
Denied	2,341	59.0	2,868	62.8
Total	3,968	100.0	4,565	100.0

* Includes those granted for deportation.

2. *Full Parole* (provincial)

Unlike federal inmates, provincial inmates must apply for full parole. Of 2,158 applying in 1982-83, 1,136 were granted parole.

Table II

*Number of Provincial Inmates Eligible for Full Parole and Decisions Rendered**

	1981-82		1982-83	
	Number	%	Number	%
Granted	1,021	59.2	1,136	52.6
Denied	704	40.8	1,022	47.4
Total	1,725	100.0	2,158	100.0

* Includes cases only from the Prairie and Atlantic regions and one denial of a Yukon case from the Pacific region.

3. *Federal and Provincial Full Parole Terminations*

In the majority of cases, federal and provincial full parole supervision periods terminating in 1982-83 ended with the offenders having respected the conditions of their release.

However, 445 federal and 180 provincial terminations were revocations resulting in imprisonment, either for commission of a new offence or for a technical violation of the conditions of release.

Table III

Number of Federal and Provincial Full Parole Terminations

	Federal		Provincial	
	Number	%	Number	%
Regular Expiry	895	65.9	818	81.8
Revoked	445	32.8	180	18.0
Other*	17	1.3	2	0.2
Total	1,357	100.0	1,000	100.0

* Includes terminations by death or other circumstances.

4. *Mandatory Supervision Terminations*

Mandatory supervision applies only to federal offenders. The Parole Board has no discretion as to the release of those offenders who are placed under supervision of the community until their warrant expiry date. However, in 1982-83, 1,209 offenders had their mandatory supervision revoked by the Board, resulting in their imprisonment, either for commission of a new offence or for a breach of release conditions.

Table IV

Number of Mandatory Supervision Terminations

	1981-82		1982-83	
	Number	%	Number	%
Regular Expiry	1,326	51.0	1,293	50.9
Revoked	1,190	45.8	1,209	47.6
Others*	82	3.2	38	1.5
Total	2,598	100.0	2,540	100.0

* Includes terminations by death or other circumstances.

5. *Day Parole*

Day parole is a form of gradual release from an institution intended to serve as a testing program. Both federal and provincial inmates must apply to be considered for day parole. Day parole may also be considered, at any review for full parole, without an application for day parole being required.

Table V

Number of Federal Inmates Applying for Day Parole and Decisions Rendered

	1981-82		1982-83	
	Number	%	Number	%
Granted	3,401	66.0	3,233	61.5
Denied	1,791	34.0	2,020	38.5
Total	5,192	100.0	5,253	100.0

Table VI

Number of Provincial Inmates Applying for Day Parole and Decisions Rendered*

	1981-82		1982-83	
	Number	%	Number	%
Granted	308	67.1	459	61.6
Denied	151	32.9	286	38.4
Total	459	100.0	745	100.0

* Includes inmates from the Prairie and Atlantic regions only.

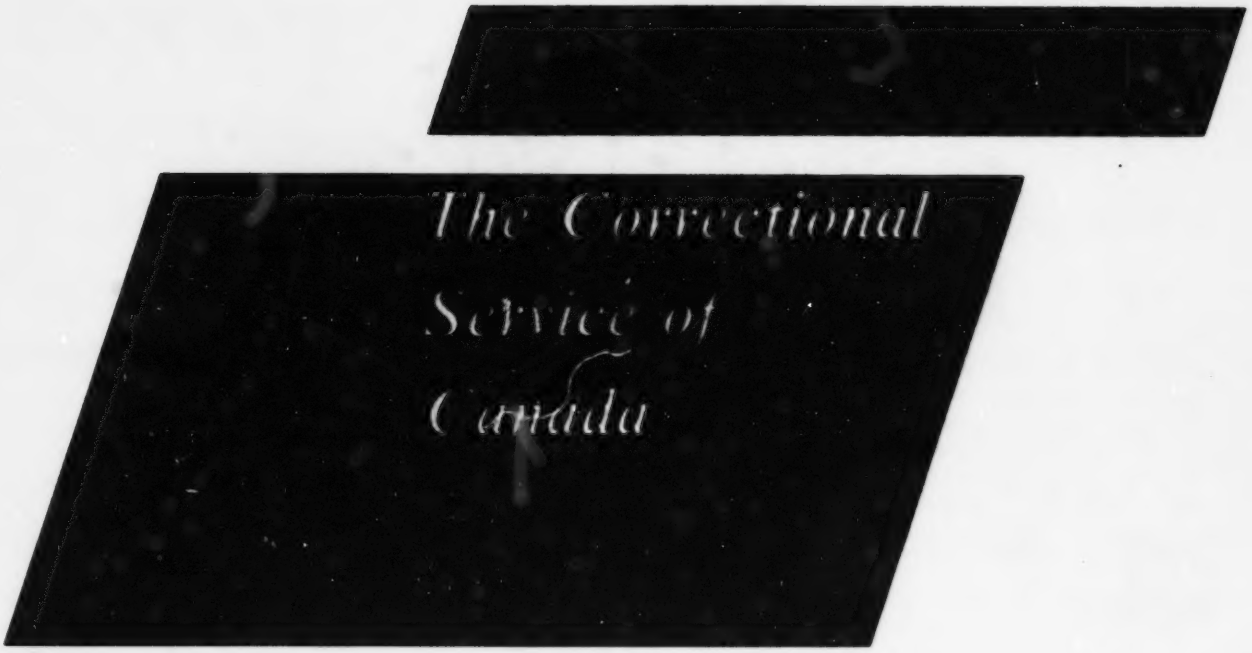

Mandate

The Correctional Service of Canada administers the sentences of the courts as well as the decisions of the National Parole Board affecting the release of offenders sentenced to two years or more.

During fiscal year 1982-83, the Correctional Service employed 9,958 person-years, marginally less than in 1981-82. Budgetary expenditures for the year were $555.8 million, an increase of 11.1 per cent from the previous year.

ORGANIZATION OF THE CORRECTIONAL SERVICE OF CANADA (1982-83)

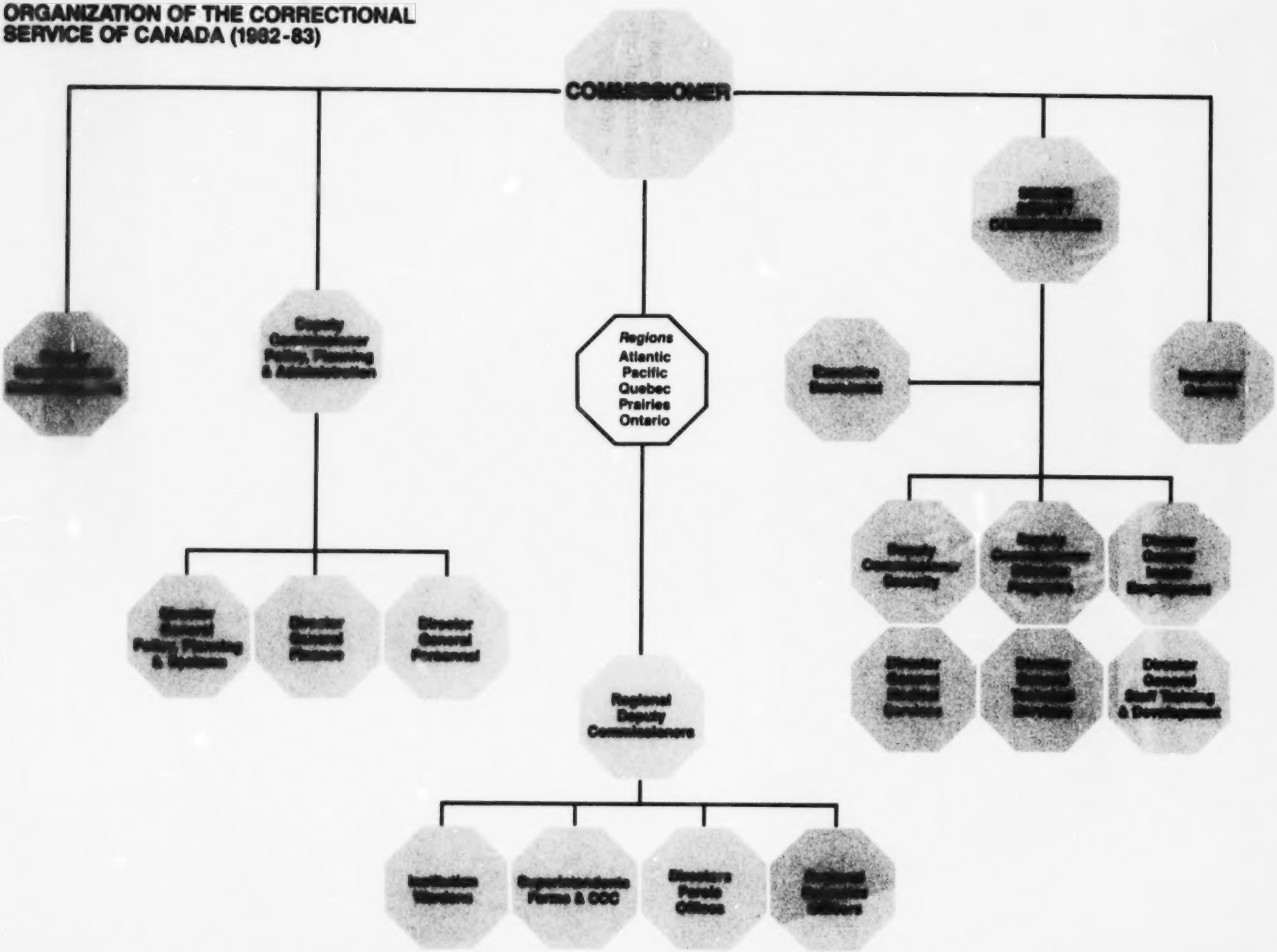

Organization

The Correctional Service of Canada is organized at three levels of management — National, Regional and Institutional/District Parole Office.

The National Headquarters component, located in Ottawa is responsible for program implementation, policy development, national planning and monitoring, evaluation and audit of policy.

There are five regional headquarters:

Pacific Region — Abbotsford, British Columbia
Prairies Region — Saskatoon, Saskatchewan
Ontario Region — Kingston, Ontario
Quebec Region — Montreal, Quebec
Atlantic Region — Moncton, New Brunswick

These regional components are primarily concerned with coordination of program implementation and with the effective use of resources in the operating units under their jurisdiction.

At the operational level, the CSC program is delivered through 41 institutions, 19 community correctional centres, and 74 parole offices. The organization of the Service is illustrated in the accompanying chart.

The Commissioner of Corrections is the senior executive accountable for the management of the Service. The Senior Management Committee is the principal vehicle through which he establishes his policy decisions and monitors progress in relation to stated objectives. This committee comprises the Commissioner, the five Regional Deputy Commissioners, and the Branch Heads in National Headquarters responsible for the various programs.

The organization is designed to administer the programs of The Correctional Service of Canada from coast to coast in the most cost effective manner possible; to provide a clear chain of command and line of accountability for the line managers of the organization; and to clearly differentiate between the management support services and those line activities essential to the achievement of the legislative mandate of the Service.

Organizational change during 1982-83 entailed consolidation of administrative services, purchasing and supplies, directives management, records and forms management under an administration division within Policy, Planning and Administration. As well, responsibility for parliamentary relations and correspondence control was transferred to the Executive Assistant/Executive Secretariat in the Commissioner's office.

Objectives

The Service has identified seven activities which best reflect what it does and how it is performing. The major object ives of these various activities are:

Planning and Management

To manage the Service in a manner which protects the public, meets the conditions of sentences imposed by the courts, allows offenders opportunity for personal reformation, creates an aware and supportive public, contributes to the further development of a just, effective and humane criminal justice system and minimizes the cost of achieving all these.

Custody of Inmates

To ensure secure custody and control of inmates in order to minimize the risk of harm being inflicted by inmates on the public, the staff, other inmates or themselves. At the same time, to ensure that recognized international standards of humane treatment are met.

Education, Training and Employment of Inmates

To prepare inmates for their return to the work environment by providing opportunities for employment, and for academic and vocational training leading to recognized certificates of achievement of skills. To ensure further that inmates make a maximum contribution to defraying the over all cost of their incarceration.

Offender Case Management

To prepare offenders for their return to the community as useful citizens, by providing counselling services and opportunities for social, emotional, physical and spiritual development, and by community supervision of offenders on conditional release. To ensure fair and humane treatment of offenders, including recognizing and protecting their rights while under the authority of the Correctional Service.

Health Care

To provide inmates with access to health care and medical, psychiatric

and dental treatment of a quality consistent with currently accepted Canadian practices and standards.

Technical Services

To provide, on a timely basis and at acceptable quality and cost, food, clothing and all other material requirements for inmates and staff in institutions. To further provide supporting services, including institutional maintenance and cleaning, transport, telecommunications and fire protection as well as distribution and disposal for all classes of stores and equipment. To design, construct and maintain buildings and facilities according to the needs and priorities of the Service.

Administration

To ensure effective use is made of staff by providing advice to management on fulfilling personnel management responsibilities and by providing services in respect of manpower planning, training and development, recruitment, job evaluation and staff relations.

To provide efficient and effective administrative services.

Highlights of 1982-83

During fiscal year 1982-83, the major highlights and achievements of the Correctional Service were:

- nineteen facilities, comprising nine major institutions, seven community correctional centres and three parole offices achieved accreditation by the American Commission on Accreditation for Corrections;
- the average daily on-register inmate population increased by 8.9 per cent to 10,638, while the average daily number of offenders on parole and mandatory super vision remained the same at 5,276;
- due to a sudden increase on the inmate population and a shortage of cell space, CSC had to double-bunk inmates (two to a cell) for the first time in recent years. By March 31, 1983, 526 inmates in thirteen institutions were double-bunked.
- actual expenditures in 1982-83 were $555.8 million of which $66.2 million was devoted to capital costs;
- the average annual cost of maintaining each offender was $30,767 during 1982-83, up 3 per cent from the previous year (or $18,460, down 8.5 per cent from 1981-82 when expressed in 1977-78 constant dollars).
- revenue generated through the sale of inmate manufactured products and farm products was $11,588 million, up 36% from $8,465 million in 1982-83. (Note: the latter figure was given as $12,668 million in the 1981-82 annual report, but included revenues not directly related to CORCAN; these have been shown separately this year and have been deducted from last year's revenue for comparative purposes here);
- a new community correctional centre, Hochelaga, was officially opened in the Quebec Region;
- the private family visiting program was expanded to six more institutions — four medium and two maximum security. Tentative plans call for its introduction into six other institutions next year;
- a new inmate transfer treaty was signed between the governments of Canada and Thailand. Canada now has treaties with the United States, Mexico, Peru, France and Bolivia. However, only the United States, Mexico and Peru have yet ratified their treaties permitting an actual exchange of prisoners.

Major Goals, Initiatives and Results

Each of the seven major activity areas of the Service is, where appropriate, divided into sub-activities. Figure 1 illustrates the Service's activity structure along with actual expenditures for 1982-83. The accountability of managers and the activities for which they are responsible are clearly defined through the structure, and the organization is designed to reinforce this accountability. Each activity is represented by an organizational unit at the Ottawa and Regional Headquarters and at each Institution. The following sections describe the major activities, their goals for 1982-83, the results achieved, and the performance goals for 1983-84.

1. Planning and Management

Several key management groups, located both in Ottawa and the five regions, make up this activity. The Office of the Commissioner is responsible for the overall management of the Service, while senior management controls and manages the regions and institutions.

The Inspector General inspects institutions for compliance with standards and policies, investigates irregularities and continuously audits the management, financial and personnel functions of CSC. The Inspector General also spearheads efforts to obtain accreditation for all CSC facilities, from the American Commission on Accreditation for Corrections.

Policy and Planning includes policy development, long-term planning, system development and an ongoing evaluation of the Service program. It also initiates improvements to the program evaluation function and develops workload and post standards.

Communications promotes public awareness, understanding and participation in The Correctional Service of Canada. Primary functions include media relations, responding to public enquiries, improving relations with the public and private agencies in the criminal justice system, and delivering a variety of communications services such as publications, exhibits, and audio-visual programs. During 1982-83,

FIGURE 1: ACTUAL 1982-83 EXPENDITURES BY ORGANIZATION/ACTIVITY*

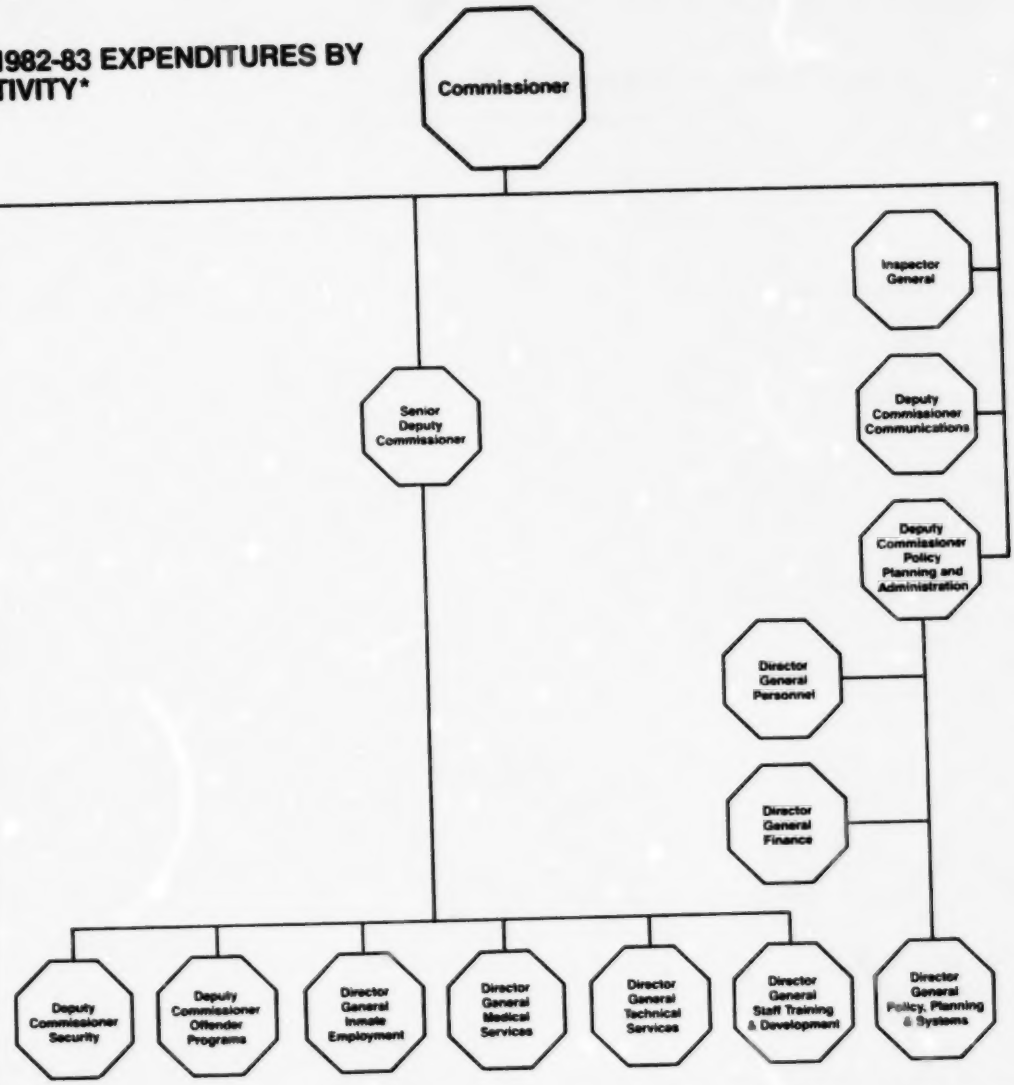

	Custody of Inmates	Offender Case Management	Education, Training and Employment	Health Care	Technical Services	Administration	Planning and Management	Program Total ($000)
National Headquarters Ottawa	3,457	3,577	4,718	975	9,210	13,635	10,209	45,781
Deputy Commissioner Atlantic Region	9,759	11,835	6,500	1,558	16,045	3,298	717	49,712
Deputy Commissioner Quebec Region	37,592	37,946	15,878	13,081	45,978	9,468	1,656	161,599
Deputy Commissioner Ontario Region	28,872	25,398	14,459	6,212	35,263	8,709	1,521	120,434
Deputy Commissioner Prairies Region	20,632	25,852	11,064	6,886	28,753	7,724	1,480	102,391
Deputy Commissioner Pacific Region	16,976	19,275	6,306	6,331	19,051	6,557	1,414	75,910
	117,288	**123,883**	**58,925**	**35,043**	**154,300**	**49,391**	**16,997**	**555,827**

*Includes both operating and capital expenditures in thousands of dollars

Resource Summary: Planning and Management

	BUDGET		ACTUAL		ACTUAL	
	1982-83		1982-83		1981-82	
	000's $	PY*	000's $	PY	000's $	PY
Office of Commissioner	642	3	322	4	249	3
Senior Management	5,894	103	5,579	108	5,061	104
Inspector General	2,050	32	1,660	29	1,541	30
Policy and Planning	4,926	73	6,834	82	5,547	79
Communications	2,340	37	2,175	34	2,305	42
Executive Secretary	1,468	44	427	13	1,416	42
Total	17,320	292	16,997	270	16,119	300

* Person-Years

the Communications Branch assumed responsibility for providing a point of contact with Citizens Advisory Committees which are attached to each of the Correctional Service's institutions and parole district offices.

Executive Secretariat deals with parliamentary matters including correspondence control and provides administrative support to the offices of the Commissioner, the Senior Deputy Commissioner and the Senior Management Committee.

Initiatives and Results

a) *Exercising greater control over resources*

The Correctional Service has identified three areas which measure control over resources. These are:

- overtime costs
- person-year: offender ratio
- cost per offender.

A major performance goal for 1982-83 was to reduce overtime expenditures to an amount equivalent to 10 per cent of regular salaries.

During the year, regular salaries were $261,293,092 and overtime expenditures $22,328,376, or 8.5 per cent of salary dollars. Improved control in the expenditure of overtime has resulted in this goal being met.

The Service's long-range goal is to reduce the person-year per offender ratio to .600:1 by 1990. The goal for 1982-83 was to achieve a ratio of .630:1. The actual ratio during 1982-83 was .626:1.

b) *To obtain accreditation from the American Commission on Accreditation for Corrections for 15 institutions and 4 community correctional centres*

During fiscal year 1982-83, a record 19 facilities were granted accredited status by the American Commission on Accreditation for Corrections. Those institutions included Drumheller, Frontenac, Leclerc, Cowansville, Edmonton, Stony Mountain, Prison for Women, Ferndale and Saskatchewan Farm

Institution. In addition, the three Quebec District Parole offices — East Quebec, West Quebec and Montreal — received certificates of accreditation. Community Correctional Centres accredited included Oskana, Benoit XV, Pandora, Grierson, Altadore, Keele and Portsmouth.

To date, 43 facilities of the Correctional Service have achieved accredited status between 1979 and the end of fiscal year 1982-83. Six additional facilities were audited in 1982-83, but had not yet been scheduled for the Commission panel hearings at which accreditation awards are granted.

c) *To improve the quality of the management information systems at institutions*

The offender information system, OIS, has been expanded by installing terminals in all medium and maximum security institutions as well as regional headquarters. During 1982-83, The Correctional Service bought its own computer because computer time sharing was proving very expensive.

A five-year plan was developed, calling for the implementation of 22 modules. No additional modules were implemented during 1982-83. However, a security profile of individual inmates was developed for Offender Programs and it is planned to expand this system to parole offices in 1983-84.

d) *To further improve the financial management information systems through automation and the development and implementation of modern industrial cost accounting methods*

The FINFO/FINCON network has been extended to all institutions, with district parole offices due to come on line as resources become available.

Additional features for cash forecasting and construction project control are being introduced. Work is under way to develop and introduce financial report generation from multiple data bases.

A new industrial cost accounting system is being developed to integrate the CORCAN accounting and reporting system with on-line institutional financial systems.

e) *Other initiatives*

Within the Inspector General's Branch, a systems based/multi-level approach to auditing will be implemented through a five-year operational plan. Work was undertaken on a wardens' management system and a position paper on multi-level auditing presented to the Senior Management Committee in December, 1982, will be utilized to develop the plan, which is expected to be approved by June, 1983. It will place emphasis on regional headquarters audit systems development and audit procedure compliance.

Working through the Canadian Organizing Committee and in cooperation with the American Correctional Association, the Communications Branch participated in the planning, promotion and staging of the 112th Annual ACA Congress of Corrections in Toronto in August, 1982. More than 3,500 delegates attended, from North America, Britain, Israel, Denmark, Sweden, France, Jamaica, Bermuda, Peru, the Netherlands, Antilles and Swaziland.

Initial planning and promotional activity was also undertaken for the Second World Congress on Prison Health Care, scheduled to take place August 28-31, 1983 in Ottawa.

Performance Goals for 1983-84:

- Containing overtime expenditures throughout the Service to 10 per cent or less of regular salaries;
- Increasing the percentage of female security and living unit officers to 5.5 per cent by March, 1984;
- Continuing to improve the financial management system through automation and the development and implementation of industrial cost accounting systems;
- Improving the quality of management information systems at the institutions;
- Containing the cost of the planning and management and administration activities at 13 per cent or less of total operating costs.

2. *Administration*

Administration manages national, regional and institutional administrative support systems including records management, directives management, forms management, word processing, translation services and procedures and processes related to access to information and privacy legislation.

Personnel administers the personnel system throughout the Service, including Staff Relations, Classification and Compensation, Staffing, Official Languages and Equal Opportunities coordination. The most significant issue for Personnel is the continued effort to improve personnel management in the Service. The thrust is towards obtaining more autonomy for The Correctional Service for selection, early retirement and other personnel matters particular to the Service.

Staff Training and Development manages the Manpower Planning system and operates a national Staff Induction Centre and five regional colleges which provide initial and refresher training for correctional officers as well as various types of training and development courses for staff.

Finance administers the Service's financial support systems, including the design and maintenance of general and cost accounting systems, and provides regular financial analysis and advice on existing and new program proposals.

Initiatives and Results

Integration of human resource planning, staff training and career development

To meet the ongoing needs of the Service, the Branch focused its attention on providing the tools and a process to ensure that Correctional Service employees are accorded adequate training and developmental opportunities. Training and development are needed to ensure maximum effectiveness in employees' current jobs as well as addressing their potential for positions of increased future responsibility.

The career development program was implemented to systematically identify and assist employees in the advancement of their careers to meet the functional requirements of the Service. Through this program, high potential employees are

Resource Summary: Administration

	BUDGET		ACTUAL		ACTUAL	
	1982-83		1982-83		1981-82	
	000's $	PY*	000's $	PY	000's $	P
Personnel	10,952	242	9,981	272	10,478	250
Staff Training	7,061	148	6,734	113	6,704	133
Administration	12,429	311	18,885	382	13,043	330
Finance	11,839	296	13,791	324	12,407	308
Total	42,281	997	49,391	1,091	42,632	1,021

* Person-Years

encouraged to pursue their career aspirations and the Service benefits with a high calibre staff for its key positions.

To ensure that all training recommended by managers for their employees is actually required and effective, all national programs now operate in accordance with a newly developed training identification and curriculum design process. The automated Personnel Administration Reporting System (PARS) and Training Delivery Information System (TDIS) continued to monitor and ensure that employees are receiving the training required in the performance of their duties.

Training programs directed at specific groups of employees continued to be developed and implemented. The national Institutional Emergency Response Team training program was conducted across the Service to fine-tune the skills and knowledge of team members to better handle potential crisis situations. A training program for institutional supervisors commenced in November, 1982, followed by a pilot in February, 1983, for non-correctional supervisors. Plans exist for full course delivery in the coming year.

Existing programs underwent in-depth evaluation by review committees to ensure their relevance and effectiveness. The Correctional Officer Recruitment Program (CORP), implemented in November, 1981, was studied and amended to incorporate new findings in this field. Thus, the curriculum remains abreast of the needs of correctional officers.

Looking to the future, the Branch conducted a comprehensive study of the impact of computer assisted learning for institutional employees. In addition, a pilot project was started with the installation of terminals in Edmonton and Bowden Institutions. Pending the results of this project, the Service can expect to see more advanced training technology being utilized.

Performance Goals for 1983-84

- To standardize the national training program and ensure that management approved courses, accredited by provincial bodies where possible, are offered to staff by means of a standardized training delivery system;
- To provide more complete and comprehensive training for all staff;
- To automate the financial function;
- To develop and implement a uniform and disciplined records management system;
- To develop a process whereby those individuals who may be called upon to act as wardens be management excluded;
- To develop and implement a system to ensure the follow-up of appraisals and training needs of staff as recommended by the Appraisal Review Committee.

3. Custody of Inmates

Custody of inmates activity can best be described in terms of its three major components:

Operational Security is responsible for inmate supervision from fixed or mobile posts and observation by staff trained to foresee and prevent security problems. It includes the fences, towers, barriers, locking devices and other physical and technical controls to ensure security.

Preventive Security is concerned with gathering, analyzing and disseminating security related information. It is responsible for developing and operating an inmate profile system, compiling and analyzing incident reports and applying governmental security procedures.

Inmate Population Management plans and controls the distribution of inmates within the various categories of institutions across Canada. It is responsible for making the most effective use of cells. It recommends adjustments to and closing of facilities, controls and effects the transfer of inmates between regions, administers the dangerous inmates and special handling unit programs and monitors the placement of inmates in segregation.

Initiatives and Results

a) *Controlling the cost of custody through further improvements in shift scheduling, implementing revised post standards and use of electronic perimeter intrusion detection systems at more institutions*

During 1982-83, the post standards which had been developed for all major institutions were reviewed and refined with a view to ensuring that staff resources were properly allocated to satisfy the security needs of institutions in the most cost-effective manner. Although there was a dramatic increase in the on-register inmate population during 1982-83, the review of post standards led to a decrease of 70 in the number of security posts. This was mainly attributed to program changes which occurred at several institutions; for example, specialized protective custody facilities, and a general further refinement of post standards to more accurately reflect the security needs of institutions.

The national duty roster was introduced in the majority of institutions by the end of fiscal year 1982-83. This national roster is useful in allocating resources to approved posts, engineered to provide better coverage of leave taken by staff, and effective in helping to reduce overtime expenditures.

Treasury Board approved a submission by the Service to implement electronic perimeter intrusion detection systems.

The system was introduced at Matsqui Institution in December, 1982. It is anticipated that five more institutions will implement it in 1983-84.

They have proved cost-effective and, where installed, have been instrumental in reducing the number of perimeter security posts by as much as 60 per cent. The target of a 269 person-year reduction over a four-year period remains realistic.

b) *To reduce escape levels from medium and maximum security institutions*

Targets were established during 1982-83 to keep escape levels in medium security institutions at or below 11 per 1,000 inmates, and in maximum security institutions at or below 2 per 1,000 inmates. These goals were successfully met. Escape levels at medium security institutions during the year were 7.26 per 1,000 and, at maximum security institutions, 1.18 per 1,000.

c) *Reducing the number of assaults by inmates on other inmates and staff*

A total of 456 major and minor assaults on inmates and on staff were reported this past year, a 21 per cent increase from the 376 reported during 1981-82. (See Appendix 9 for comparative table).

d) *Developing further national policies and procedures in handling highly dangerous inmates and inmates under protective custody*

The rate of admittance to protective custody had been increasing at an alarming rate over the past two years. Accordingly, a new directive was issued in August, 1982, detailing new procedures relating to the placement and transfer of inmates to designated protective custody institutions. Basically, this new policy directs that institutions make every effort to aid and encourage inmates to remain in regular population and avoid being placed into protective custody.

Resource Summary: Custody of Inmates

	BUDGET		ACTUAL		ACTUAL	
	1982-83		1982-83		1981-82	
	000's $	PY*	000's $	PY	000's $	PY
Custody of Inmates	114,796	3,246	117,288	3,306	108,629	3,378

* Person-Years

Institutions must explore all other alternatives prior to processing inmates for transfer to a designated protective custody institution. As a result of this policy, the protective custody population stabilized at 885 by year end.

The policy concerning the handling of highly dangerous inmates has been successfully implemented and is being carefully monitored. At the beginning of fiscal year 1982-83, there were 125 inmates in the special handling units located at Millhaven Institution in Kingston and the Correctional Development Centre in Laval. By the end of March, 1983, this total had dropped to 117.

e) *Developing an increased crisis management capability for the Service*

The Security Branch has explored a number of options to provide effective training in crisis management at reasonable cost. The Branch continues to explore possible methods to achieve this aim.

f) *Developing a means for providing an improved preventive security analytical service to operating units*

A training package has been completed and intelligence analysis training provided for nearly half the institutional preventive security officers. Visits and correspondence monitoring were introduced into five more institutions with another five planned for 1983-84. Standard intelligence procedures will be introduced prior to year end. The thrust of this activity is now to improve the present collection, collation, analysis, and dissemination of intelligence information to ensure maximum benefit to operational units.

Performance Goals for 1983-84

- To control the cost of custody through improvement of shift scheduling, continuing review of post standards, and the use of electronic perimeter intrusion detection systems;
- To maintain escape levels in medium security institutions at or below 11 per 1,000 inmates and at or below 2 per 1,000 inmates in maximum security institutions;
- To maintain or reduce the number of walkaways from minimum security institutions at 200 per 1,000 inmates;
- To reduce the number of assaults on inmates by other inmates to 16 per 1,000 inmates and assaults on staff by inmates in maximum security institutions by 10 per cent compared to 1981-82 levels.

4. Offender Case Management

Case Management provides coordinated management and administration of offenders' entire sentences, ensures that inmates receive maximum benefit from all available program opportunities, maintains assessments on all federal offenders and makes recommendations to the National Parole Board for conditional release through full parole or day parole.

The most important aspect of Case Management is individual program planning which begins soon after an inmate enters an institution. It continues throughout both the institution and conditional release phases. When an offender is assigned to a cell or living unit, he is assigned to a Case Management team comprising a Case Management supervisor, a classification officer, a living unit office, and, as required, a psychologist, security officers, or medical staff. This team reviews all information on the offender and develops a program plan for him. Short and long-term plans consider the inmate's needs and objectives, the services and activities in which he will participate and plans for eventual transfer or conditional release. The offender's participation and progress are monitored and he is informed of his assessment on a regular basis.

Social and community programs provide offenders with the opportunity for social, emotional, physical and personal development through recreation and physical fitness programs, hobby, art and craft programs, citizen participation programs, assistance programs for social and family relations and special programs to meet the needs of female, native and other groups. Another important function is to promote effective working relationships and to administer policy on utilization of private sector agencies such as the John Howard and Elizabeth Fry societies for services such as parole supervision and residential services.

Psychology is concerned with the state and positive development of inmates' mental health. Counselling and therapeutic services opportunities are offered to inmates during their incarceration and, where warranted, while on parole. Inmate assessment and case consultation services are provided to Case Management staff, living unit staff and institutional administrators. Consultation services on a wide range of behavioural science issues are also provided to managers and administrators of the Service.

Inmate Affairs ensures that inmates are treated fairly and humanely and are accorded rights under the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, International Covenants and the United Nations Standard Minimum Rules for the Treatment of Prisoners. This is carried out through investigation of inmate grievances, appeals in respect to denial of claims against the Crown and letters from both inmates and the public. More than 9,500 complaints and grievances are filed by inmates annualiy.

Chaplaincy encourages inmates to develop the spiritual dimension of their lives through church services, discussion groups, religious education and pastoral visits and consultations with inmates and their families. Two chaplains, one Protestant and one Roman Catholic, are normally assigned to each institution with more than 350 inmates. Smaller institutions and minority religions are served by clergy on contract or by visiting clergy. Currently, the Service has an accord with the Interfaith Committee on Chaplaincy for the provision of religious services and chaplaincy. The Committee assists the Service in hiring chaplains on contract. This approach creates increased opportunity for church organizations to be involved in the spiritual programs of the Correctional Service.

Initiatives and Results

a) *To facilitate individual program planning through the full implementation of a streamlined Case Management process*

A systematic approach was taken to reviewing security and program requirements of inmates in federal institutions. This led to the development of a standardized process of Case Management which ensures that each inmate has an individual program plan, including a schedule of programmed and regular interviews with the Case Management team and follow-up progress reports.

Individual program plans allow staff and inmates to review existing problem areas and, at the same time, provide those concerned with a plan of how best to assist inmates within limits of available resources.

b) *To provide appropriate programs for specialized offender groups including long-term, female, native, extremely young, handicapped and sex offenders*

Some special offender groups remained without specialized formal programs by the end of 1982-83, particularly long-term offenders, extremely young offenders and handicapped offenders.

Female Offenders

The facilities at the Prison for Women have been upgraded, including construction of a multi-purpose activity building opened in June, 1982.

Many more program options are now available to the women including a word processing centre, courses in upholstery, industrial sewing and woodworking. These programs augment the existing program opportunities of microfilming offered at Bath Institution, and courses in education offered at Collins Bay Institution. Other institutional and social and cultural activities were increased to meet the needs of the female offender population. The private family visiting unit had 29 family visits and numerous solo visits by the women.

Planning was initiated to expand health care services to women by making beds available at the Kingston Penitentiary Treatment Centre. The expected date for first admission is October, 1983.

As of March, 1983, there were 229 federal female offenders. The Prison for Women had 120 while ten others were on the register of male institutions on day parole in the community. Through the use of exchange of service agreements with the provinces, 99 women were serving their sentences in provincial institutions.

Resource Summary: Offender Case Management

	BUDGET 1982-83		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	000's $	PY*	000's $	PY	000's $	PY
Offender Programs — General	6,051	140	4,573	163	4,539	160
Chaplaincy				1,636	14	
Social & Community Programs	23,357	347	21,873	362	19,337	336
Case Management	52,651	1,268	54,965	1,125	86,487	2,267
Psychology			2,932	76		
Living Unit	37,521	1,065	37,905	1,057		
Total	119,580	2,820	123,884	2,797	110,363	2,763

* Person-Years

Native Offenders

A five-year operational plan has been developed to look into a variety of matters concerning improved program delivery to Native offenders. The majority of Native programs are provided under contract by groups such as Native Counselling Services of Alberta, Native Clan in Manitoba and AIMS in British Columbia. During 1982-83, The Correctional Service conducted a review of these liaison services to improve over all working relationships.

The operational objective is to improve resource services and opportunities for Native offenders through the development of specific policy direction and inter-linkages within the Service, with other central agencies and with the private sector.

Sex Offenders

Specialized treatment programs for sex offenders are currently available at the Service's three regional psychiatric centres and l'Institut Philippe Pinel. The capacity and duration of these treatment programs means that there are more candidates for treatment than can be accommodated at any one time.

Senior Management approved in principle the development of programs complementary to existing programs within these regional centres. A five-year plan for expanded program development was approved and efforts were initiated to identify program needs and requirements. A survey has indicated that the majority of sexual offenders are concentrated in certain institutions. Treatment programs will be offered at those facilities.

c) *Expanding opportunities for private family visiting and increased citizen participation in correctional endeavors*

The private family visiting program was expanded to four medium and two more maximum security institutions during 1982-83. Tentative plans call for further introduction into six other institutions next year.

Since its implementation, more than 700 visits have been conducted and there have been very few security problems. The inmates who have participated believe that the opportunity for extended contact with their families has been extremely beneficial. As well, the majority of staff are supportive of the program.

A detailed evaluation of the private family visiting program was carried out during the period June to December, 1982. Indications are that, overall, the program has had a positive impact on the morale and behavior of inmates and therefore on the climate within the institutions. The process of implementation seems to have gone fairly smoothly in most institutions.

Following extensive consultation with a national committee on volunteers, Senior Management approved a directive on community volunteers in April, 1982. It commits the Service to recognizing and facilitating the vital contributions that volunteers make, both to the inmates under its authority and to its own task of developing policies and programs. As well, it requires the Service to rely as much as possible on volunteers, especially voluntary orgnizations, to recruit and supervise volunteer services on its behalf.

d) *To implement and monitor policy on inmate rights and to ensure they receive fair and humane treatment*

Implementing and monitoring policy on inmate rights is an ongoing matter, involving review of decisions, policy, procedures, and administrative action relating to incidents, in terms of the duty to act fairly.

Of special concern is the application of sanctions to the inmate population when only a small segment of the population was in fact involved in an incident. This concern will be brought to the attention of the Senior Management in the form of proposed policy guidelines.

A revised handbook on inmate rights and responsibilities was issued in April, 1982. The format of this handbook is being reviewed and significant alterations are likely. The new thrust of this activity relates to the implications of the Charter of Rights and Freedoms.

e) *Evaluating release programs for offenders*

Offender Programs has developed, in cooperation with the National Parole Board, a proposed plan of

action to address all the recommendations of the study on release. Maximum use of the newly delegated authority for unescorted temporary absences will now be utilized by wardens. There will also be an automatic review of inmates for possible release at one-sixth of their sentence. More community involvement will be evident in an expansion in the areas of unescorted temporary absence, community residential centres, community correctional centres and community development projects and services.

Resource Summary: Education, Training and Employment of Inmates

	BUDGET 1982-83		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	000's $	PY*	000's $	PY	000's $	PY
Industries	23,837	326	22,301	321	22,058	326
Education and Training	19,544	279	20,101	277	17,710	28
Agricultural Operations	6,128	77	5,577	75	4,805	70
Automated Data Processing			1,238	5		
Inmate Incentives	15,091		9,708		8,975	
Total	64,600	682	58,925	678	53,548	677

* Person-Years

Performance Goals for 1983-84

- To evaluate current living unit programs and alternatives to ensure those being offered are the most efficient and effective;
- To develop and implement strategies to reduce the number of inmates requiring protective custody;
- To expand opportunities for family visiting and citizen participation in correctional endeavors;
- To evaluate release programs for offenders and ensure that national criteria are developed and implemented for a standardized decision-making process which will allow inmates to be considered for release at the earliest point in their sentences.

5. *Education, Training and Employment of Inmates*

The three main elements in this activity are:

Industries: Goods are manufactured in 116 different shops at 22 institutions. These range from small operations producing one or two units at a time to larger operations producing high volumes of a few products on a batch production line basis. Major products include upholstered and modular officer furniture, mail transfer boxes, mail bags, shoes and clothing. There is also an automated document processing service which includes microfilming and data recording.

Under the *Penitentiary Act* and Regulations, the Correctional Service is restricted to selling goods and services produced by inmate labor to federal, provincial and municipal governments and to charitable, religious or non-profit organizations unless special authorization is obtained from Treasury Board. Approximately 73 per cent of sales are made to federal government departments and agencies.

Education and Training is delivered through 23 schools operated in medium and maximum security institutions. Each school has a department of academic education and a department of vocational training. The academic department provides educational services ranging from literacy training to university degree programs. The vocational department provides training in various generic skills in a number of trades. The academic and vocational curricula are being gradually integrated.

Generally, a penitentiary school is supervised by an assistant warden, education and training, who is the school principal. Teaching is carried out by staff teachers and by teachers from municipal boards of education, colleges and universities under contractual arrangements. The Correctional Service has 209 teachers and principals on permanent staff. Another 14 staff members provide supervision and policy direction from regional and national headquarters. There is a total of 132 contract staff.

Agriculture operations comprise five farms and 18 greenhouse operations at seven locations. Produce includes pork, beef, vegetable and dairy products. All products of agriculture operations are transferred to Food Services. About 30 per cent of the Service's food requirement is provided by the agriculture program.

Revenue generation and inmate incentives

The Service has two complementary initiatives: to increase the capacity for providing work and training opportunities and, where appropriate, to increase the emphasis on work plans that will generate revenue from third parties, helping to offset the operating costs of the Service or contribute directly to its self-sufficiency.

Because the Service does not as yet have detailed cost accounting systems, it is difficult to measure on a cost/benefit basis the effectiveness of those pro-

grams which are intended to offset the operating costs of the service. Until these systems are operating, the levels of revenue generated are the only indicators of performance.

Although the inmates themselves must make the important choices and accept final responsibility for personal development, the Service operates programs to encourage inmates to participate in a full range of activities. Pay for work performed is one incentive of this approach. Other include inmate expenses associated with inmates participating in the temporary absence and day parole programs, and the cost of subsidizing provincial tobacco tax. This subsidization began in 1977 as a result of a reciprocal arrangement with the provinces. As inmate rates of pay increase, this subsidy will be eliminated. During 1982-83, $9.7 million was spent on the inmate pay program.

Initiatives and Results

a) *To increase CORCAN's revenue by 15 per cent and the value of agribusiness products by 10 per cent over 1981-82*

Revenue generated through the sales of CORCAN manufactured products and ADP services amounted to $10,308,000 during 1982-83, a 38 per cent increase over 1981-82.

The value of agricultural products produced during 1982-83 was $1,280,000 an increase of 28.5 per cent over 1981-82.

b) *Expanding the automated document processing operation by adding facilities in the Atlantic, Quebec, Ontario and Prairies Regions*

Further expansion of ADP facilities was limited to the installation of a microfilm program at Springhill Institution. Plans for expansion in the other regions were placed on hold pending the outcome of a Canada-wide marketing survey.

ADP has now completed its five-year plan which will create 250 inmate jobs through fiscal year 1986-87. ADP will diversify into programming services and Telidon page creation. The new five-year plan has revenue goals set at $1,054,000 for fiscal year 1983-84, with an ultimate goal of $2,100,000 by 1986-87.

During 1982-83, ADP division employed an average of 108 inmates or one per cent of the total inmates available for employment. Revenue generated by ADP during 1982-83 was $203,342, a 50 per cent decrease from the previous year.

c) *To contain inmate unemployment at 7 per cent or less of the total inmate population available for work*

Only 474 or six per cent of the total number of inmates available for employment on an average daily basis during 1982-83 were unemployed. Inmates unavailable for work include those on temporary absence or day parole, in segregation, dissociation or special handling units, in hospital, or unlawfully at large.

d) *To expand the distribution system for agribusiness products by supplying institutions in Alberta with goods produced at Saskatchewan Farm*

Agribusiness products, including milk, beef, pork, eggs and vegetables, were provided to Alberta institutions during 1982-83 to a value of $516,026.

The new farm planned for Bowden Institution in Alberta will produce agricultural products for the balance of Alberta's requirements not already supplied by Saskatchewan Farm Institution.

e) *To increase the pupil:teacher ratio from a 1981-82 level of 7.1:1 to a new level of 8:1 and reduce or maintain the cost per pupil at the 1980-81 level*

The student:teacher ratio for 1982-83 was 8.6:1, which exceeds the target.

On an average daily basis, there were 1,796 inmates involved in the education and training program during 1982-83, representing 23 per cent of the total inmates available for these programs.

Performance Goals for 1983-84

- To produce manufactured goods with a value of $12.9 million;
- To produce approximately 30 per cent of the Service's food needs, with a market value of $4 million;
- To expand the automated document processing operation and improve its revenue picture;
- To develop and implement strategies aimed at employing 92 per cent of the available inmate population;
- To maintain the pupil:teacher ratio at 8:1 and to reduce or maintain the operation cost per full-time student at the 1981-82 constant dollar level of $6,700.

6. *Health Care*

Health Care Services: Twenty-six health care centres located in maximum and medium security institutions serve 41 institutions. Those institutions that cannot be provided with services, due to their geographic remoteness from a health care centre, make arrangements with local clinics, hospitals and physicians in nearby communities. Health care centres are organized and staffed primarily to provide outpatient and ambulatory services, although a limited number of beds are set up for short-term bed care, including post-operative care where hospital facilities are not required. Health care centres coordinate access to the full range of community medical services for diagnosis,

Resource Summary: Health Care

	Budget 1982-83		Actual 1982-83		Actual 1981-82	
	000's $	PY*	000's $	PY	000's	PY
Health Care	31,067	498	35,043	533	31,551	526

* Person-Years

treatment and rehabilitation when their own resources are not appropriate.

Psychiatric Services: Psychiatric services are provided on an in-patient and out-patient basis for all institutions. Short-term or minor problems may be handled in institutions by consultant psychiatrists and health care centre staff, or by professional staff from Regional Psychiatric Centres providing an out-patient service. Patients who require hospitalization, or those who may benefit from longer term care, are transferred either to provincial facilities or to one of three Regional Psychiatric Centres located in the Pacific, Prairies and Ontario regions. Quebec region's psychiatric services are provided exclusively by l'Institut Philippe Pinel on a contractual basis.

Initiatives and Results

a) ***To gain and maintain accreditation for health care centres and regional psychiatric services from the Canadian Council on Hospital Accreditation***

The Regional Psychiatric Centre, Pacific region, was accredited by the Canadian Council on Hospital Accreditation. The Regional Psychiatric Centre, Prairies region, will be seeking this recognition in 1984-85. The Health Care centre at Edmonton Institution received a three-year accreditation late in fiscal year.

b) ***To become more cost-effective in the management of pharmaceuticals within institutional health care centres***

Implementation of a prototype standardized method for the procurement and management of pharmaceuticals has been completed in the Ontario region. This new procedure has resulted in a reduction of the paperwork required for ordering, a greatly decreased "turn-around" time in the ordering process and a concomitant decrease in stock held and expired stock. An implementation date of early 1984 in a Pacific Region Institution is anticipated. Implementation at Dorchester in the Atlantic region will be postponed until after the introduction there of the Unit Dose system.

Joyceville has agreed to pilot the Unit Dose Project, a method of administering medication which is rapidly becoming standard in other health care sectors. It combines advantages of time saving, greater security and decreased potential for error. Under this system, Kingston General Hospital will prepackage, store and supply medication to the Health Care Centre in single unit packaging.

c) ***To develop and implement a health care record system***

The record system is in place in all institutions with health units. Division instructions covering confidentiality and management of health care records have been approved and implemented.

d) ***To analyze the options available for provision of psychiatric services as a result of the Medical/health Care Evaluation Report***

An evaluation of Medical and Health Care Services, under the auspices of the Comptroller General of Canada, was completed in November, 1982. Resource implications and feasibility questions regarding several aspects of the Evaluation Report were examined. Plans will be developed to seek management approval to implement a number of recommendations in late 1983. It is anticipated that a number of initiatives will be pilot-tested to assess detailed costs and results before major changes in the provision of psychiatric and mental health services are introduced.

Performance Goals for 1983-84

- To continue the Service's efforts towards obtaining accreditation by the Canadian Council on Hospital Accreditation in both regional psychiatric centres and institutional ambulatory care centres;
- To develop and implement a treatment program, which can be offered at the institutional level, for violent and aggressive inmates;
- To establish a data base which will identify the psychiatric and mental health care needs of inmates in order to facilitate the development of alternative methods of program delivery for both specialized and general inmate population.

7. Technical Services

Technical Services — general manages major construction projects such as building new institutions and making major renovations to older ones.

Engineering and maintenance maintains and projects the lands and equipment and manages the vehicle fleet, fire safety and energy conservation operations.

Resource Summary: Technical Services

	BUDGET 1982-83		ACTUAL 1982-83		ACTUAL 1981-82	
	000's $	PY*	000's $	PY	000's $	PY
Technical Services — general	74,907	100	59,453	98	55,405	50
Materiel Management	5,228	151	10,936	160	10,352	208
Food Services	22,168	241	25,607	265	23,274	269
Institutional Services	10,800	117	13,253	114	6,610	115
Engineering, Architecture and Properties	37,298	651	41,498	637	39,118	657
Telecommunications and Electronics			3,553	9	3,158	9
Total	150,401	1,260	154,300	1,283	137,917	1,308

* Person-Years

Material Management provides for the acquisition, storage and issue of equipment and materials for all the activities in the institutions, including operation of inmate canteens.

Telecommunications and Electronics installs, tests and maintains electronic and telecommunications equipment. This group is also responsible for research and development of electronic devices and systems which will make the Service's operations more cost-effective.

Food Services provides meals for inmates and duty meals for staff.

Initiatives and Results

a) ***To complete that portion of the Correctional Services accommodation plan applicable to 1982-83 at an estimated cost of $38.8 million***

The unprecedented growth in the inmate population over the past year has necessitated a significant revision in both the long and short-term accommodation plans. The 1981 long-range accommodation plan, essentially a replacement program, would result in a shortfall of over 2,000 cells by 1991-92. Consequently, a national headquarters accommodation planning committee was established to develop, review and assess the impact of alternative planning options for meeting expansion needs.

The increased inmate population has also required the initiation of temporary contingency measures. These provided for a potential increase in 1982-83 capacity of approximately 700 beds through the use of trailer units, double-bunking and renovated existing space.

In 1982-83, several major projects were completed including: the opening of new living units and the upgrading of existing facilities at Frontenac; completion of a new activity centre at the Prison for Women; and a new Industries building at Dorchester Institution. A new system to establish priorities for construction projects was initiated to aid in making funding determinations among competing projects. To meet increased projected demands, an accelerated construction program has been initiated. This will require capital funding in excess of $100 million in each of fiscal years 1984-85, 1985-86 and 1986-87.

During 1982-83, $24.7 million was spent on major capital projects. About half, or $12.5 million, was directed to new construction at Donnacona, Renous and Drummondville Institutions, while the remaining $12 million was directed to renovations at 12 other institutions. During the past year, nine Master Development Plans were completed, and 12 others were initiated.

b) ***To complete development and implementation of the food services management system, to ensure that the food provided meets acceptable nutrition standards and is supplied in sufficient quantity***

In 1982-83, Food Services provided 14.5 million meals to staff and inmates at an average daily cost of $3.08 per person.

A food service ration control system has been implemented in the Pacific region and is expected to pay dividends in reducing future food costs. A study by the Financial Systems Division is also under way to tie in a cost accounting system with the food ration system.

Costs of food services within the Correctional Service are controlled in part through contributions from the Service's agricultural operations. Now, some 35 per cent of beef, pork, eggs and vegetables consumed within institutions is supplied by the Service's farms and is processed inside its kitchens.

c) ***To continue development and implementation of the material management system, to ensure provision of material in a more efficient manner and to improve inventory and asset control***

During 1982-83, a new pilot material management information system was started in the Quebec region. The Quebec region's study is the forerunner of a national system of centralized procurement based on computerized inventory and standardized items. The national system, scheduled for full

operation in 1984, is an integrated supply system for automated inventory control. It will show users where overstocking exists, identify slow moving stock and trace orders throughout the system. This will permit the effective management of stock holdings and reduce inventories to cost-effective levels.

d) *To complete implementation of a maintenance management system, and to have all major institutions on the new system by March, 1983*

The process of introducing the maintenance management system is continuing in all institutions. At present, 15 institutions are utilizing both the preventive maintenance and uniform work order systems, while virtually all the remaining facilities have introduced the work order component of the system. It is anticipated that the information generated from this system will result in significant productivity gains over the next several years. The preventive maintenance program will not be operating in all facilities until 1986-87.

e) *To continue development and implementation of the electronic perimeter instrusion detection system, for installation in 27 major institutions to be completed by 1986-87*

PIDS was implemented at Matsqui Institution during 1982-83. The operational cost of this system is substantially less than the cost of operating and maintaining guard towers. For example, the operational cost at Matsqui is approximately $465,000 per year, $300,000 less than the cost of the guard tower operation.

Several institutions including Archambault, Millhaven, Joyceville, Stony Mountain and the Pacific Regional Psychiatric Centre will shortly introduce the PIDS program.

Performance Goals for 1983-84

- To complete that portion of the accommodation plan applicable to 1983-84, at an estimated cost of $76.1 million. The plan is scheduled for completion by 1990 and includes construction of six new institutions, upgrading and/or expansion of 17 existing institutions, and closing of four institutions;

- To improve the systems of ration control to ensure that ration entitlements are not exceeded, thereby controlling raw food costs;

- To pilot-test an automated management information system encompassing inventory planning, expediting and inventory control;

- To complete implementation of the maintenance management system by 1986-87. Implementation is scheduled for five institutions in 1983-84.

- To continue development and installation of electronic peri meter intrusion detection systems in 16 major institutions. It is planned to complete five installations in 1983-84. All installations are scheduled for completion by 1985-86.

Appendices

The following statistical tables provide comparative information on the operations of The Correctional Service of Canada for fiscal years 1981-82 and 1982-83:

1. Average Number of Offenders on Register
2. Financial Performance by Activity
3. Expenditures for the Past Three Years by Activity
4. Person-Year Utilization
5. Expenditures for Private Agency Assistance
6. Revenues
7. Cost of Maintaining Offenders - Summary
8. Average Number of Employed Inmates
9. Number of Security Incidents
10. International Transfers

Appendix 1

*Average Number of Offenders on Register**

	1981-82	1982-83	% change
Inmates	9,765	10,638	8.9
Parolees & M.S.	5,272	5,276	
Total	15,037	15,914	5.8

* The average number of inmates on register at an institution includes those who may be living in the community on community service orders, day parole, temporary absence, or who may be hospitalized or unlawfully at large. The average number of parolees and offenders released under mandatory supervision (M.S.), for the purposes of this table, does not include day parolees.

Appendix 2

*Financial Performance by Activity ($000)**

	Estimates	1982-83 Actual	Change
Custody of Inmates	114,796	117,288	2,492
Offender Case Management	119,580	123,883	4,303
Education, Training and Employment	64,600	58,925	(5,675)
Health Care	31,067	35,043	3,976
Technical Services	150,401	154,300	3,899
Planning and Management	17,320	16,997	(323)
Administration	42,281	49,391	7,110
	540,045	555,827	15,782
Supplementary Estimated and other authorized changes	28,445		
Total Appropriation	568,490	555,827	(12,663)

* The 1982-83 expenditures were $15.8 million (2.9%) higher than the original Main Estimates. This was due to the following:

- additional salary costs of $ 3.4 million and contributions to employee benefit plans of $ 4.0 million.
- increased costs for professional and special services of $ 9.5 millions.
- an additional $7.8 million for purchased materials, utilities, food, clothing and others, due to price increases and a larger than forecast inmate population.
- these increases were offset by $ 8.9 million of unexpected capital funds.

* Taken from Part III Expenditure Plan, Main Estimates

Appendix 3

*Expenditures for the Past Three Years by Activity**

Year	Planning & Mgt.	Custody of Inmates	Ed., Training & Employment	Offender Case Mgt.	Health Care	Technical Services	Administration	Total
1980-81								
Operating	$ 13,638	$ 91,734	$47,779	$ 95,823	$24,523	$ 75,057	$35,134	$383,688
Capital	159	496	2,405	675	148	33,129	485	37,497
Total	13,797	92,230	50,184	96,498	24,671	108,186	35,619	421,185
1981-82								
Operating	15,676	108,026	51,312	109,582	31,340	88,352	41,677	445,965
Capital	443	603	2,236	781	211	49,115	955	54,344
Total	16,119	108,629	53,548	110,363	31,551	137,467	42,632	500,309
1982-83								
Operating	16,014	116,676	56,506	123,326	34,836	93,818	48,463	489,639
Capital	983	612	2,419	557	207	60,482	928	66,188
Total	16,997	117,288	58,925	123,883	35,043	154,300	49,391	555,827

* Expenditures listed above are in thousands of current dollars, not inflation-adjusted constant dollars.

Appendix 4

Person/Year Utilization

	1982-83	1981-82
Planning and Management	270	300
Administration	1,091	1,021
Custody of Inmates	3,306	3,378
Offender Case Management	2,797	2,763
Education, Training & Employment	678	677
Health Care	533	526
Technical Services	1,283	1,308
	9,958	9,973

Appendix 5

Expenditures for Private Agency Assistance

	Actual 1982-83	Actual 1981-82
Expenditures for private after-care services	$8,054,000	$6,326,000
Grants:		
John Howard Society	$505,465	505,465
Elizabeth Fry Society	92,929	92,929
Association of Social and Rehabilitation Agencies (Quebec)	201,945	201,945
Prison Arts Foundation	24,412	24,412
The Salvation Army	39,428	39,428
Unison (Sydney, N.S.)	6,839	6,839
Total	871,018	871,018
Contributions:		
Frontier College	$ 55,955	
Canadian Association for the Prevention of Crime	22,000	22,000
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	47,000	44,000
M2/W2 Association of New Westminster, B.C.	40,000	36,000
Operation Springboard, Toronto	60,808	54,000
Prison Fellowship of Canada	7,014	
St. Leonard's Society of Canada	40,000	
Prison Arts Foundation	24,250	
Other	56,276	
Total	353,803	156,000

Appendix 6

Revenues

	1982-83	1981-82
Industries	$10,308,000	$ 7,467,000
Agribusiness	1,280,000	996,000
Inmate Canteen	4,537,000	4,036,000
Board & Lodging paid by inmates	135,000	164,000
Other revenue*	2,751,000	1,777,000
Total	19,011,000	14,440,000

* Income derived from federal-provincial agreements for inmate maintenance ($498,000), rental by staff of CSC — owned housing ($135,000), psychiatric services provided under contract ($980,000), refund on the previous year's expenditure ($875,000) and miscellaneous income items ($263,000).

Appendix 7

Cost of Maintaining Offenders — Summary

	1982-83 Average Population	1982-83 Total Cost	1982-83 Average Annual Cost Offender	1981-82 Average Annual Cost Offender
Maximum — Male (2)	3,319	$159,118,718	$47,942	$47,043
Maximum — Female	86	5,407,109	62,872	62,395
Medium	5,107	174,775,459	34,223	34,574
Minimum	448	14,208,125	31,715	32,718
Farm	408	14,911,656	36,548	38,189
C.C.C.	406	8,614,355	21,218	18,879
Total Cost at Institutional Level[4]	9,774[1]	$377,035,333	38,575	38,560
Cost of Centres Not in Operation	9,774	135,992	14	9
Staff College Costs	9,774	4,879,736	499	642
Parole Office Costs	6,687	21,884,252[3]	3,273	2,893
NHQ Costs	16,217[6]	40,101,082	2,473	2,439
RHQ Costs	16,392[5]	45,602,133	2,782	2,597
Total	16,392	$489,638,528	29,871	29,106

NOTE:

(1) Represents the average number of inmates actually in the institution (the "midnight count").

(2) The maximum male category includes 24 inmates sentenced by the courts to serve their sentences in Her Majesty's Penitentiary, St. John's, Newfoundland at a cost of $373,258.

(3) Represents the percentage of total operating costs related to parole supervision.

(4) Parole office operating costs relating to community assessment and case preparation have been reallocated to the institutions based on average inmate population.

(5) Average population includes 175 federal inmates housed in provincial institutions. Cost includes billings from the provinces under federal/provincial agreements for the maintenance of federal inmates in provincial institutions ($7,728,541) and for parole suspension services ($1,427,268).

(6) Represents the total number of inmates on register and in temporary detention plus the total number of parolees less 1299 day parolees included in both counts.

Appendix 8

Average Number of Employed Inmates

	1982-83	1981-82
Industries	1,286	1,227
Agriculture	229	192
Education and Training		
—students	1,796	1,737
—clerks	142	113
Technical Services	3,041	2,904
Offender Programs	553	511
Automated Document Processing	108	107
Special Employment Programs	78	113
Other employment	208	141
Total Number Employed	7,441	7,045
Unemployed	474	595
Inmates not available for work*	2,723	2,125
Total Inmates	10,638	9,765

* Inmates unavailable for work include those on temporary absence or day parole, in segregation, dissociation, or special handling units, in hospital and unlawfully at large.

Appendix 9

Number of Security Incidents

Category	Number of Incidents 1982-83	1981-82
Murder	6	7
Attempted murder	0	4
Assaults on inmates (by inmates)	330	263
Assaults on staff (by inmates)	126	113
Suicides	16	11
Attempted suicides	65	63
Escape rate (per 1000 inmates)	24	23
Use of Force		
—firearms	35	38
—gas	31	47
Hostage-taking	4	5

Appendix 10

International Transfers*

Year	No. of Transfer Operations	Country	Transferred to Foreign Country	Transferred to Canada
1978	1	U.S.A.	40	29
1979	3	U.S.A.	24	16
	3	Mexico	0	9
1980	5	U.S.A.	15	14
1981	3	U.S.A.	5	12
	1	Peru	0	1
1982	1	U.S.A.	3	4
	1	Peru	0	1
1983	2	U.S.A.	3	3
	1	Mexico	0	3
	15	U.S.A.	90	78
	4	Mexico	0	12
	2	Peru	0	2
Total	21		90	92

* To March 31, 1983

Rapport annuel du Solliciteur général 1982-1983

Publié avec l'autorisation de
l'hon. Bob Kaplan, C.P., député,
Solliciteur général du Canada

Publié par la Division des communications,
Direction des programmes,
Solliciteur général Canada

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

N° de cat. JS 1-1983

ISBN 0-662-52941-3

Solicitor General of Canada
Solliciteur général du Canada

The Honourable Bob Kaplan
L'honorable Bob Kaplan

OTTAWA, K1A 0P8

À Son Excellence
Le très honorable Edward Schreyer
Gouverneur général du Canada

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère du Solliciteur général pour l'année financière commençant le 1er avril 1982 et se terminant le 31 mars 1983.

Veuillez agréer, monsieur le Gouverneur général, l'assurance de ma très haute considération.

Bob Kaplan, C.P., C.R., député

Canada

6&5 Canada

Table des matières

Le ministère du Solliciteur général	**1**
Le Secrétariat	**3**
Attributions	3
Direction des politiques	4
Direction de la police et de la sécurité	6
Direction des programmes	8
Direction de l'administration	15
Bureau de la planification générale	15
Bureau du Sous-solliciteur général	15
Conseiller spécial, Commissions d'enquête	15
Service des dispenses	16
Annexes A: Ministère du Solliciteur général	17
B: Secrétariat du Ministère	20
La Gendarmerie royale du Canada	**23**
Attributions	23
Aperçu général 1982-1983	26
Organisation	26
Compétence	26
Administration	29
Police criminelle	33
Services canadiens de police	44
La Commission nationale des libérations conditionnelles	**49**
Attributions	49
Faits saillants de 1982-1983	52
Aperçu des activités de 1982-1983	53
Activités prévues en 1983-1984	55
Analyse statistique des décisions de la Commission	56
Le Service correctionnel du Canada	**59**
Attributions	59
Organisation	61
Objectifs	61
Planification et gestion	61
Garde des détenus	61
Éducation, formation et emploi des détenus	61
Gestion des cas	61
Services de santé	62
Services techniques	62
Administration	62
Annexes:	77
1. Nombre moyen de détenus inscrits au registre	78
2. Rendement financier par activité	78
3. Dépenses au cours des trois dernières années, par activité	79
4. Utilisation des années-personnes	80
5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés	80
6. Recettes	81
7. Coût d'entretien des détenus — État ventilé	81
8. Nombre moyen de détenus employés	82
9. Incidents liés à la sécurité	82
10. Transfèrements internationaux	83

Liste des figures:

1. Organigramme du Secrétariat, 1982-1983 2
2. Organigramme de la GRC, 1982-1983 24
3. Divisions de la GRC 28
4. Postes autorisés à la GRC au 31 mars 1983 31
5. Infractions au Code criminel, y compris les infractions aux règlements de la circulation (soumises à la juridiction de la GRC) 35
6. Activités de sécurité informatique et répartition du temps disponible 42
7. Comparaison des incidents à la bombe, 1977-1982 42
8. Organigramme de la Commission nationale des libérations conditionnelles, 1982-1983 50
9. Organigramme du Service correctionnel du Canada, 1982-1983 60
10. Dépenses du SCC par activité, 1982-1983 63

Le ministère du Solliciteur général

Le ministère du Solliciteur général regroupe, sous la direction et la surveillance du Solliciteur général, les principaux éléments opérationnels du gouvernement fédéral qui s'occupent de l'administration du système de justice pénale.

À l'heure actuelle, ces principaux éléments sont:

- le Secrétariat du Ministère, qui assure l'orientation générale des programmes du Ministère, coordonne ces derniers et assure certains services centralisés dans des domaines comme la recherche et la statistique;
- la Gendarmerie royale du Canada, organisme fédéral d'application de la loi qui offre des services de police à huit provinces, à 191 municipalités et aux deux territoires;
- le Service correctionnel du Canada, service fédéral des pénitenciers qui est chargé d'administrer les peines de deux ans ou plus imposées par les tribunaux et de préparer les détenus à leur réinsertion sociale; et
- la Commission nationale des libérations conditionnelles, chargée d'accorder la mise en liberté sous condition et de prendre part au travail de réadaptation que cela suppose.

Au cours de l'année financière 1982-1983, le Ministère a utilisé 31 598 années-personnes, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 1981-1982 et a engagé des dépenses de 1,3 milliard de dollars, soit une augmentation de 11,4 % par rapport à l'année précédente.

Dans le présent rapport, chacune des quatre grandes composantes du Ministère revoit en détail ses initiatives en matière de mesures législatives et de politiques ou ses activités opérationnelles pour l'année financière 1982-1983, tout en donnant un aperçu de ses priorités et des activités prévues pour 1983-1984.

Organigramme du Secrétariat, 1982-83

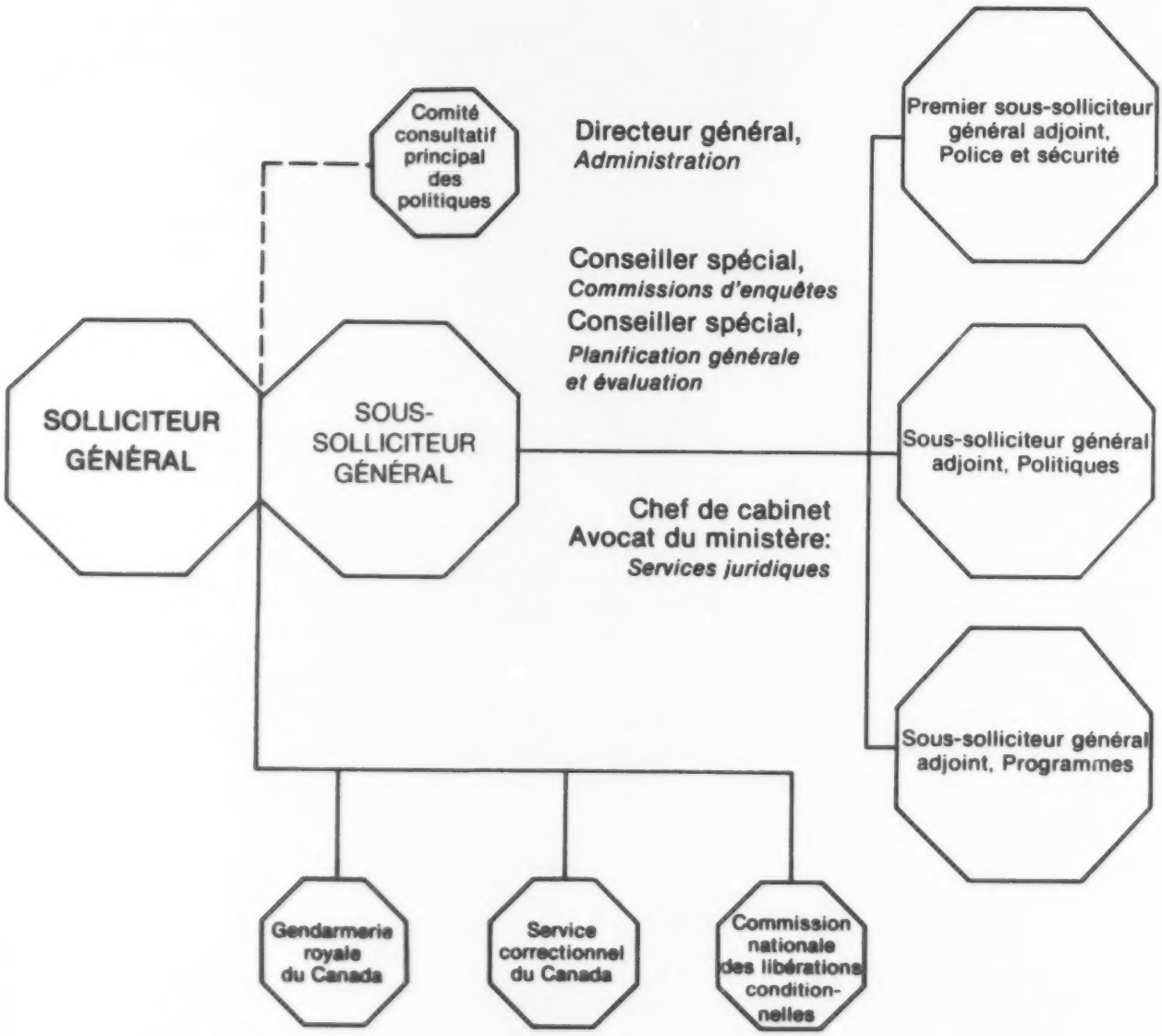

Le Secrétariat

Attributions

Le rôle du Secrétariat consiste d'abord et avant tout à élaborer et à coordonner la politique du Ministère. Le Secrétariat est dirigé par le Sous-solliciteur général qui, de concert avec les chefs de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles, fait partie du Comité consultatif principal des politiques. Ces trois derniers organismes sont autonomes et relèvent directement du Solliciteur général; le Secrétariat remplit cependant des fonctions liées à leurs activités respectives.

Le Secrétariat oeuvre surtout dans quatre grands domaines fonctionnels: le système de justice pénale, les services correctionnels, la police et la sécurité. Sur le plan organisationnel, il comporte trois directions opérationnelles, soit celles des Politiques, de la Police et de la Sécurité et des Programmes, ainsi qu'une Direction de l'administration et un Bureau de la planification générale. Au cours de l'année financière 1982-1983, le Secrétariat a utilisé 282 années-personnes et a dépensé 21,5 millions de dollars.

Direction des politiques

Le rôle de la Direction des politiques consiste à élaborer des politiques et à agir en tant que conseiller dans ce domaine auprès du Solliciteur général, du Sous-solliciteur général et des organismes du Ministère. La Direction exerce une autre fonction essentielle: elle assure la liaison avec les autres autorités du domaine de la justice pénale, y compris d'autres directions du Secrétariat et organismes du Ministère, divers ministères et organismes fédéraux et provinciaux, ainsi que des organisations du secteur privé.

La Direction est chargée d'abord de la planification stratégique au Ministère, notamment de l'élaboration du Plan stratégique annuel. Elle fait fonction de planificatrice et de coordinatrice d'un certain nombre de réunions fédérales-provinciales où l'on discute de questions importantes pour le Ministère. Depuis 1981, la Direction est le principal représentant du Ministère dans le cadre des travaux de réforme de la procédure et du droit pénaux, entrepris avec le ministère de la Justice et la Commission de réforme du droit du Canada. En outre, la Direction des politiques a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des projets de politique qui ont abouti à la sanction royale de la Loi sur les jeunes contrevenants, en juillet 1982.

La Direction des politiques analyse les propositions émanant du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles et elle donne des conseils, suggère des solutions de rechange et formule des recommandations au Sous-ministre et au Ministre à propos de tous les aspects du domaine correctionnel qui concernent le Solliciteur général.

La Direction comporte trois divisions: la Division des politiques sur les questions correctionnelles, la Division des politiques en matière de justice pénale, y compris les politiques sur les armes à feu, et la Division des politiques sur les jeunes contrevenants.

Faits saillants de 1982-1983

1. Loi sur les jeunes contrevenants

Des consultations et des discussions échelonnées sur de nombreuses années ont abouti à l'adoption de la Loi sur les jeunes contrevenants (projet de loi C-61). La nouvelle loi établit, en matière de délinquance juvénile, un processus global qui encouragera le respect des lois et assurera le bien-être à la fois du jeune contrevenant et de la société. Elle repose sur les grands principes suivants:

- il y a lieu de tenir les jeunes davantage responsables de leurs actes mais sans leur faire assumer la même responsabilité que les adultes, étant donné qu'ils n'ont pas encore atteint leur pleine maturité;
- la société a le droit d'être protégée contre le comportement illégal;
- les jeunes doivent être soumis à l'application régulière de la loi et recevoir un traitement juste et équitable au même titre que les adultes, et ces droits doivent leur être assurés par des garanties spéciales;
- en raison de leur état de dépendance et de leurs divers degrés de croissance et de maturité, les jeunes ont des besoins particuliers et doivent donc être orientés et aidés.

Ces principes témoignent de l'intention du gouvernement fédéral de trouver un juste milieu entre les besoins des jeunes contrevenants et les intérêts de la société.

Fait intéressant, le Parlement a accepté de modifier le projet de loi de manière que l'âge de la minorité pénale soit fixé à dix-sept ans inclusivement dans tout le Canada à compter du 1er avril 1985. Cette modification assurera un traitement uniforme des jeunes au sein du système judiciaire dans l'ensemble du Canada.

En prévision de la promulgation de la Loi, des négociations fédérales-provinciales ont été entamées afin de conclure des ententes financières visant à prolonger et à accroître le financement fédéral accordé aux services de justice pénale pour les jeunes contrevenants assurés par les provinces et les territoires.

Parallèlement, on a continué de travailler à la planification et à la mise sur pied d'activités destinées à faciliter la mise en application de la nouvelle loi, y compris:

- la mise au point, dans les juridictions provinciales et territoriales, de projets innovateurs et de programmes de formation, d'orientation et d'éducation destinés à faciliter la mise en oeuvre de la Loi sur les jeunes contrevenants et à en promouvoir les principes et les dispositions;
- la mise en place, dans ces juridictions, de systèmes d'information automatisés pour répondre aux besoins comptables créés par la nouvelle loi et pour établir d'efficaces programmes administratifs et statistiques concernant les services de justice pour les jeunes; et
- l'analyse d'une étude nationale sur le fonctionnement du tribunal pour jeunes afin d'obtenir des renseignements précis sur l'état actuel du système de justice pour les jeunes au Canada et de constituer ainsi un cadre d'évaluation de l'incidence de la nouvelle loi.

2. *Réforme de la procédure et du droit pénaux*

Ce processus, entrepris conjointement par les ministères du Solliciteur général et de la Justice, ainsi que par la Commission de réforme du droit, devrait entraîner une modification importante du rôle du droit pénal dans la société canadienne. Le personnel de la Direction des politiques a beaucoup aidé à élaborer l'énoncé de principe du gouvernement, «Le droit pénal dans la société canadienne» publié en août 1982, qui pose les jalons de la réforme du droit pénal.

En outre, la Direction a entrepris d'autres travaux rattachés à des projets touchant le Ministère:

- elle a élaboré un document de travail sur le sentencing en prévision des consultations au début de l'été 1983;
- dans le cadre de la révision des dispositions relatives aux services correctionnels, elle a entrepris l'élaboration d'un document de travail en prévision des consultations qui auront lieu avec des groupes intéressés à l'automne de 1983;
- dans le domaine des pouvoirs de la police, elle a entrepris, de concert avec la Direction de la police et de la sécurité, des recherches touchant l'aspect juridique de la question et des études concernant les fouilles et les saisies, l'interrogatoire des personnes sous garde et les méthodes d'investigation scientifique, les télémandats et les mandats de main-forte;
- elle a élaboré des documents de travail sur la conduite en état d'ébriété et sur les maladies mentales, en prévision de consultations qui auront lieu à l'automne de 1983;
- elle a élaboré les réactions du Ministère aux projets de réforme du droit pénal portant sur le vol et la fraude, la fraude informatique, l'outrage au tribunal et les jurys.

3. *Victimes*

En décembre 1981, le Comité fédéral-provincial des ministres responsables de la justice pénale a accepté de mettre sur pied un groupe d'étude sur la justice pour les victimes du crime. Ce groupe a examiné un large éventail de questions et problèmes ayant trait à la victimisation et à l'incidence du crime sur les victimes et les témoins. On a aussi accordé une attention particulière aux besoins spéciaux de groupes spécifiques de victimes, y compris les femmes battues, les victimes d'agressions sexuelles, les enfants maltraités, les personnes âgées, les autochtones et les familles des victimes d'homicides. Le rapport du Groupe d'étude devait être publié au cours de l'été 1983.

La Direction des politiques a également coordonné l'élaboration de la réaction du Ministère au rapport du Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales de la Chambre des communes intitulé «*La violence au sein de la famille: les femmes battues*».

Enfin, le Comité interministériel de la justice pour les victimes d'actes criminels, présidé par un agent de la Direction des politiques et coprésidé par un représentant du ministère de la Justice, a assuré la coordination interministérielle de l'élaboration de la politique et des programmes portant sur les victimes et les témoins d'actes criminels.

4. *Examen de la clémence*

La Direction a été l'un des principaux maîtres d'oeuvre d'une étude exhaustive des pouvoirs fédéraux en matière de clémence. Ces travaux, qui sont étroitement liés à la réforme du droit pénal, gravitent principalement autour de la Loi sur le casier judiciaire, des articles du Code criminel ayant trait au pardon et aux procédures régissant l'exercice de la Prérogative royale de clémence. L'objet est d'élaborer des dispositions législatives qui permettront d'accorder l'allégement approprié au plus grand nombre possible de personnes le méritant et de donner ainsi aux anciens infracteurs l'occasion de prendre un nouveau départ dans les meilleures conditions possibles, compte tenu de l'intérêt public, et de créer un système intégré d'exercice de la clémence dans tout le Canada.

En 1982, il y a eu une série de consultations réunissant des représentants provinciaux, d'importants groupes d'intérêt et un certain nombre de ministères fédéraux. Ces consultations avaient pour objet de déterminer les options possibles.

5. *Programme de contrôle des armes à feu*

Le deuxième rapport provisoire sur l'évaluation indépendante, échelonnée sur trois ans, des mesures législatives relatives au contrôle des armes à feu a été présenté au cours de l'année financière 1982-1983.

Le programme destiné à assurer un bon maniement des armes à feu, inauguré à l'automne de 1982, a été couronné de succès. Le film intitulé «L'arme à feu au Canada: 400 ans d'histoire» est largement diffusé par les télédistributeurs et les coordonnateurs provinciaux de la sécurité des chasseurs l'ont ajouté à leur programme. La série de films fixes sur le maniement des armes à feu destinée aux écoles publiques a été bien accueillie. Le programme comportait aussi d'autres éléments, dont des brochures et des affiches.

On a continué d'entretenir des relations de travail étroites avec les provinces grâce à la quatrième conférence annuelle des chefs provinciaux et territoriaux des préposés aux armes à feu, tenue en mai 1982.

6. *Libération sous surveillance obligatoire*

Sur la foi de propositions présentées par le Solliciteur général, le Cabinet a approuvé, en ce qui a trait au

programme de surveillance obligatoire, certaines modifications limitant l'admissibilité des détenus sous responsabilité fédérale à la mise en liberté d'un pénitencier par suite d'une réduction de peine méritée. Ces projets de modifications (projet de loi S-32) ont fait l'objet d'une vaste étude de la part du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

7. *Mise en liberté sous condition*

L'Étude de 1981 du Solliciteur général sur la mise en liberté sous condition a suscité des réactions à diverses questions importantes dans ce domaine et a donné lieu à l'établissement d'un plan de mise en oeuvre coordonnée touchant chacun des secteurs de responsabilité du Ministère. Une bonne partie des principales mesures qui seront prises pour donner suite à l'étude s'inscriront dans le cadre des projets de réforme du droit pénal.

Direction de la police et de la sécurité

La Direction de la police et de la sécurité fournit des avis stratégiques au Solliciteur général au sujet du rôle, des priorités, des programmes et des activités opérationnelles de la Gendarmerie royale du Canada, y compris le Service de sécurité. Elle élabore aussi la politique touchant l'application des lois fédérales, les questions relatives aux services nationaux de police, la sécurité nationale et les mesures d'urgence.

Le Conseil du Trésor a récemment approuvé une importante réorganisation de la Direction qui vise à faciliter la réalisation de l'engagement du gouvernement de fournir des orientations claires à la GRC, y compris le Service de sécurité, et de faire en sorte qu'elle rende compte de ses activités au système de justice et au Parlement. La Direction se compose de deux sous-directions: Politiques en matière de police et d'application de la loi et Politiques et opérations en matière de sécurité. En outre, il existe un Secrétariat du Comité consultatif de la sécurité dont la principale fonction consiste à élaborer les lignes de conduite du gouvernement en matière de sécurité administrative.

Sous-direction des politiques et opérations en matière de sécurité

Les éléments de la Direction chargés de la sécurité ont été restructurés le 1er février 1983 pour former une nouvelle Sous-direction des politiques et opérations en matière de sécurité. Cette sous-direction se compose de trois divisions: Politique en matière de sécurité, Opérations en matière de sécurité et Planification des mesures d'urgence.

La nouvelle sous-direction est chargée:

- d'examiner les propositions de nature opérationnelle soumises au Ministre par le Service de sécurité pour s'assurer qu'elles sont conformes à la loi et aux lignes directrices et normes du Ministère;
- d'examiner les demandes présentées par le Service de sécurité au Solliciteur général en vue d'obtenir l'autorisation de recourir à des méthodes d'enquête spéciales, y compris celles qui sont prévues par l'art. 16 de la Loi sur les secrets officiels;
- d'examiner les lignes de conduite nationales du gouvernement relatives à la sécurité intérieure, afin d'être à même de donner de façon soutenue des conseils au Solliciteur général sur les questions touchant les lignes de conduite en matière de sécurité opérationnelle;
- d'examiner tous les changements qu'on propose d'apporter aux lignes de conduite et aux lois du gouvernement et qui peuvent influer sur les actuelles lignes de conduite nationales relatives à la sécurité intérieure, afin de pouvoir conseiller le Solliciteur général au sujet de la coordination des besoins en matière de lignes de conduite gouvernementales portant sur la sécurité nationale et d'autres domaines;
- d'analyser des lignes de conduite relativement aux activités de divers comités interministériels concernant la sécurité et le renseignement;
- de planifier des mesures d'urgence ce qui implique notamment l'élaboration de plans et de méthodes en prévision de crises touchant la sécurité intérieure.

Faits saillants de 1982-1983

- Élaborer des lignes de conduite et des directives opérationnelles en ce qui concerne les relations avec l'étranger et au sein du pays, l'utilisation de méthodes d'enquête inopportunes, le lien entre les renseignements relatifs à la sécurité et l'application de la loi, la destruction de dossiers et les rapports renfermant des renseignements sur la sécurité;
- Fournir conseils et aide dans le cadre d'activités gouvernementales visant à réaliser d'importantes réformes structurelles et stratégiques au niveau de la sécurité du gouvernement et des opérations touchant le renseignement;
- Planifier et établir une ligne de conduite en ce qui concerne les questions touchant l'ordre public et la répression du terrorisme;

- Participer à la mise au point et à l'exécution, sous les auspices de l'OTAN, d'exercices spéciaux d'évaluation des dangers afin de tester des procédures et des plans d'intervention.

Sous-direction des politiques en matière de police et d'application de la loi

Cette sous-direction est chargée des fonctions suivantes:

- élaborer et examiner des projets de lignes de conduite régissant l'efficacité globale de la GRC et son obligation de rendre compte;
- définir et mettre en oeuvre la ligne de conduite du gouvernement fédéral au sujet de l'application des ententes concernant les services de police fournis par la GRC aux provinces, aux territoires et aux municipalités;
- examiner les présentations de la GRC relatives aux lignes de conduite et aux dépenses;
- élaborer la politique fédérale relative aux initiatives fédérales-provinciales dans le domaine de l'application de la loi;
- participer à l'élaboration des lignes de conduite ayant des répercussions, en matière de police et d'application de la loi, aux niveaux fédéral et national.

Faits saillants de 1982-1983

Politique et programmes de la GRC

- Établissement d'un système officiel de directives du Solliciteur général pour transmettre les directives du Ministre à la GRC. On a mis en branle le processus en élaborant des directives au sujet des privilèges et de l'immunité de représentants élus et de l'aide apportée par la GRC aux gouvernements étrangers.
- Élaboration de modifications à la Loi sur la GRC relativement aux plaintes du public, à la discipline interne et à la procédure d'examen des griefs.
- Suivi concernant certaines recommandations de la Commission McDonald au sujet des méthodes utilisées par la GRC dans le déroulement des enquêtes criminelles.
- Élaboration de lignes de conduite concernant la protection des sources et des témoins de la GRC et les paiements aux informateurs de la police.
- Élaboration et mise en oeuvre de la politique fédérale applicable aux nouveaux contrats relatifs aux services de police fournis aux municipalités.
- Élaboration de lignes directrices et de normes régissant l'interprétation et l'application des ententes relatives aux services de police fournis aux provinces, aux territoires et aux municipalités.

Politique fédérale ou nationale d'application de la loi

- Obtention de l'accord du Cabinet pour la réalisation d'un vaste examen de l'utilisation et de la coordination des ressources de la GRC et d'autres ressources fédérales en matière d'application de la loi.
- Participation à un examen national de la politique en matière de services de police autochtones, de concert avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, les organismes centraux fédéraux, des organismes autochtones et les provinces.
- Participation aux travaux du groupe de travail fédéral- provincial (Comité McLeod) chargé de l'élaboration des avis sur les pouvoirs de la police, avis qui sont fournis au Comité permanent des sous-ministres chargés de l'application de la loi.
- Élaboration, de concert avec le ministère de la Justice et les provinces, de la politique concernant les fouilles et saisies, la conduite avec facultés affaiblies, les méthodes d'investigation et les conséquences de la Charte des droits et libertés en ce qui a trait à la police.
- Examen et évaluation des conséquences, en matière d'application de la loi, des projets de réforme du droit pénal qui ont trait au vol et à la fraude, aux infracteurs souffrant de troubles mentaux, à la réforme des dispositions relatives aux services correctionnels et aux crimes par ordinateurs.
- Établissement du plan de travail du Groupe de travail fédéral-provincial sur les entreprises frauduleuses, et participation à ses travaux. Ce groupe de travail est chargé de mettre au point des mesures administratives et législatives destinées à aider les services policiers et le système de justice pénale à combattre des entreprises criminelles très lucratives.
- Examen et évaluation des conséquences, pour la GRC et les services de police en général, des projets de modifications aux lois fédérales.

Secrétariat du Comité consultatif de la sécurité

Le Comité consultatif de la sécurité (CCS) est un comité interministériel de hauts fonctionnaires chargés de la sécurité dans les ministères ayant d'importantes attributions en matière de sécurité. Le président du comité est le

premier sous-solliciteur général adjoint. Il est secondé par un petit secrétariat relevant de la Direction de la police et de la sécurité. Un comité de direction du CCS se réunit chaque mois pour examiner d'importantes questions de principe ayant trait à la sécurité et définir et planifier les priorités futures.

Le Secrétariat est chargé des fonctions suivantes:

- élaborer les lignes de conduite fédérales en matière de sécurité administrative;
- conseiller les agents de sécurité du Ministère au sujet des questions relevant de la politique générale en matière de sécurité;
- publier des documents portant sur les renseignements relatifs à la sécurité;
- orienter et appuyer divers sous-comités du CCS qui s'occupent d'aspects particuliers de la sécurité.

Faits saillants de 1982-1983

- Révision et refonte de l'ensemble des lignes de conduite du gouvernement du Canada en matière de sécurité. Cette tâche, désignée sous le nom de Révision de la politique sur la sécurité, a été rendue nécessaire par les progrès rapides de la technologie en ce qui concerne le traitement et le stockage des données ainsi que par les principes et obligations ayant trait à la divulgation et à la protection des renseignements qui ont été établis par la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels.
- Révision de la politique du gouvernement en ce qui concerne les enquêtes de sécurité, qui s'applique aux personnes qui doivent avoir accès à des renseignements classifiés. La politique révisée vise à instituer un processus d'enquête adapté à l'évolution des risques pour la sécurité et aux principes des droits et libertés individuels.

Direction des programmes

La Direction des programmes est chargée de la recherche et du développement au sein du Ministère. Elle a pour objectif premier de donner à celui-ci des conseils éclairés qui lui permettront de prendre de meilleures décisions sur les dispositions législatives, les politiques, les programmes et les activités dans le domaine de la justice pénale. La Direction s'attache à fournir les renseignements nécessaires au Secrétariat, au Ministère et au système de justice pénale. Dans le cadre d'un vaste processus intégré, ses divisions produisent des données et décèlent les questions qui se font jour grâce à des recherches et à des analyses statistiques, à des études expérimentales et à l'évaluation de projets pilotes. En outre, la Direction transmet des données, d'une part, aux spécialistes de la justice pénale, par sa bibliothèque, ses colloques, ses conférences, ses cours et ses services consultatifs, et, d'autre part, au grand public par des rapports statistiques et des rapports sur les recherches et les projets pilotes ainsi que par les périodiques du Secrétariat.

La Direction des programmes joue également un rôle important dans l'administration des programmes du Ministère. Les objectifs visés par ces programmes sont incorporés aux priorités du Secrétariat. Par exemple, les projets de création d'emplois tels que Été Canada, Canada au travail et le nouveau programme de création d'emplois, sont organisés de façon à encourager les initiatives importantes comme la prévention du crime et l'aide aux victimes d'actes criminels.

La Direction se compose de cinq divisions et d'une section, soit la Division de la recherche, la Division de la statistique, le Centre de consultation, la Division de la planification et de la liaison, la Division des communications et la Section de l'administration.

Division de la recherche

La Division de la recherche élabore, gère et effectue des recherches en sciences sociales qui serviront au Ministère et au système de justice pénale en général. Elle s'occupe principalement de la conception et de l'évaluation de ces recherches ainsi que de leur applicabilité aux objectifs du Solliciteur général en vue:

a) de donner des conseils sur les lignes de conduite et les programmes;

b) de fournir des renseignements permettant d'améliorer la planification et l'élaboration de lignes de conduite, de programmes et de mesures législatives qui visent à régler les problèmes liés à la criminalité et à la justice pénale;

c) d'évaluer les lignes de conduite et les programmes du système de justice pénale;

d) d'enrichir les connaissances générales et les renseignements sur lesquels se fondent les décisions prises au sein du système de justice pénale;

e) de renseigner la population et les spécialistes sur la criminalité et le système de justice pénale;

f) d'encourager l'avancement de la recherche en criminologie et le perfectionnement du personnel qui travaille dans ce domaine par le biais de contributions aux centres de criminologie.

La Division est structurée de manière à offrir des services de recherche et d'évaluation dans quatre grands domaines: les causes et la prévention de la criminalité, les politiques relatives à la justice pénale, les services correctionnels et les services de police. Toutes les sections collaborent, aux échelons fédéral, provincial et municipal, avec des organismes gouvernementaux et avec le secteur privé.

La Direction revoit chaque année, avec l'accord des autres services du Solliciteur général, ses priorités en matière de recherches afin d'orienter le plus possible les nouveaux projets en fonction des objectifs changeants du Ministère et, pour recueillir les renseignements requis, elle passe des contrats de recherche ou effectue elle-même des recherches. La Division compte 18 employés et dispose d'un budget annuel d'environ 2 millions de dollars.

En 1982-1983, la Division a passé environ 75 contrats de recherche avec des universités, des entreprises privées ou des particuliers. Elle s'est aussi occupée d'environ 115 études en cours.

Faits saillants de 1982-1983

Au cours de l'année, la Section de la recherche sur les causes et la prévention de la criminalité s'est occupée, entre autres, de l'étude de la prévention communautaire du crime, du contrôle des armes à feu, de la prévention des vols qualifiés, ainsi que de la question de la violence familiale et de l'aide aux victimes.

La Section de la recherche sur les politiques relatives à la justice pénale s'est attachée aux quatre grands domaines suivants: les jeunes contrevenants, la justice pénale applicable aux adultes et les solutions de rechange aux peines imposées habituellement, et les autochtones au sein du système de justice pénale.

La Section de la recherche sur les services correctionnels a travaillé en collaboration étroite avec le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles à l'étude de problèmes graves et persistants du secteur correctionnel. Elle s'est consacrée en priorité aux questions suivantes: la mise en liberté sous condition, la violence dans les prisons, les détenus qui purgent de longues peines, l'efficacité du processus correctionnel et les facteurs déterminants de la population carcérale.

La Section de la recherche sur les services de police a mené de front des projets dans les domaines suivants: l'examen des pouvoirs accordés à la police par le Code criminel; les services de police des années 80 et 90 (stratégies satisfaisant à des besoins précis au sein de la collectivité); le Groupe de travail fédéral-provincial sur les entreprises frauduleuses; les jeux de hasard autorisés par la loi au Canada et dans d'autres pays occidentaux; les fonctions d'enquête de la police; l'examen de l'application des lois fédérales et les attentes de la population en ce qui concerne les services de police.

Types d'activités

Au cours de l'année financière 1982-1983, la Division de la recherche a réalisé, à l'intention des ministres et sous-ministres responsables de la justice pénale, une étude approfondie des dispositions législatives américaines relatives au crime organisé (RICO), pour la GRC, une analyse des mesures législatives autorisant le jeu dans les pays occidentaux et, pour le compte de la Section de la politique relative aux jeunes contrevenants, l'étude nationale des tribunaux pour jeunes et des exposés de principes. En outre, elle a poursuivi dans tout le Canada des programmes de prévention du crime et des services d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels et elle a contribué à la Réforme du droit pénal par des études de l'application de la loi et des questions correctionnelles. Par ailleurs, cette même année, elle a rendu public dans tout le Canada le rapport sur le contrôle des armes à feu afin qu'il serve de base à des discussions et à l'élaboration de politiques dans ce domaine.

Division de la statistique

La Division assure des services spécialisés et techniques au Ministre, à la haute direction du Secrétariat et aux organismes du Ministère. Elle favorise en outre l'amélioration des statistiques et des renseignements au sein du système canadien de justice pénale. Les activités de la Division portent sur cinq domaines fonctionnels: la politique statistique, la méthodologie statistique, les études statistiques, les systèmes informatiques et les demandes de renseignements et de conseils.

Faits saillants de 1982-1983

1. Politique statistique

Le maintien de rapports entre le Ministère et le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) demeure l'une des principales fonctions en ce qui concerne la politique statistique. En 1982-1983, les activités ont consisté, entre autres,

a) à réunir périodiquement le Comité de la statistique du Ministère, composé de représentants du Service correctionnel, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, de la GRC, de la Direction des politiques, de la Direction des programmes et de la Direction de la police et de la sécurité. Ce comité a pour rôle d'élaborer et de formuler des lignes de conduite pour le Secrétariat et les organismes en matière de statistique et de coordonner les observations concernant les projets de programmes du CCSJ fournies par ceux qui, au Ministère, utilisent ou produisent les statistiques sur la justice pénale;

b) à présenter une réponse officielle au CCSJ sur ses projets de programmes et plans de travail pour 1983-1984;

c) à participer aux réunions du comité des agents de liaison;

d) à participer aux réunions du sous-comité consultatif technique et du Comité consultatif du programme sur les établissements de correction.

L'appui et les conseils fournis au Centre canadien de la statistique juridique par l'entremise de l'agent de liaison aident à l'établissement d'une série statistique nationale valable sur le système de justice pénale. Ces données seront importantes tant pour les activités actuelles du Ministère que pour ses activités futures.

2. *Méthodologie statistique*

Les travaux effectués dans le domaine de la méthodologie statistique visent deux grands objectifs: perfectionner les méthodes analytiques permettant de décrire et d'expliquer les faits survenus dans le système de justice pénale et donner des conseils sur les techniques statistiques appropriées devant servir aux études proposées et aux études en cours. Parmi les projets mis en oeuvre en 1982-1983, mentionnons:

1) L'incarcération au Canada

Réalisée en collaboration avec le Centre canadien de la statistique juridique, cette étude méthodologique aura pour objet d'examiner et d'analyser pour la période 1945-1982 des données portant sur le système fédéral et chacune des juridictions correctionnelles provinciales ou territoriales. On s'attachera particulièrement à faire une analyse, fondée sur les séries chronologiques, de la population carcérale et des admissions selon la catégorie d'infraction, l'âge et le sexe afin de dégager les tendances et les changements survenus dans le temps. De plus, l'étude examinera et testera des méthodes statistiques d'évaluation des différences dans les pratiques qui ont cours dans les juridictions. L'étude renseignera sur le degré d'utilisation des prisons et des pénitenciers et servira de base à la collecte de données nationales sur les services correctionnels qui seront importantes au niveau de la planification et de la politique à suivre dans le domaine.

2) Tendances internationales en matière de sentencing

Cette étude est réalisée à la demande du ministère de la Justice dans le cadre de l'étude sur le sentencing. Elle vise à déterminer l'existence de données sur le sentencing à l'échelle internationale et la qualité des données recueillies à ce sujet auprès de pays de l'Europe ou du Commonwealth, ainsi qu'à évaluer leur compatibilité et leur comparabilité.

3) Aide pour l'évaluation de programmes

Les programmes innovateurs d'aide aux victimes ou aux jeunes délinquants sont de plus en plus nombreux et importants compte tenu des objectifs du Ministère. Un bon nombre de ces programmes exigent une évaluation ou un contrôle efficaces. La Division de la statistique fournit une aide technique pour l'évaluation de projets et l'établissement de protocoles d'auto-évaluation pour le compte du Centre de consultation et d'autres éléments du Secrétariat ayant besoin de ce service.

3. *Les études statistiques*

1) Sondage canadien sur la victimisation en milieu urbain

L'analyse du sondage sur la victimisation effectué par le Ministère en 1982 avec l'aide de Statistique Canada se poursuit. La Division publie un bulletin spécial sur le sondage de victimisation afin d'assurer la plus large diffusion possible des résultats. La plupart des bulletins se concentreront sur un type particulier d'infraction, par exemple l'introduction par effraction, le vol de véhicules à moteur ou les crimes de violence, ou sur une certaine catégorie de victimes, par exemple les personnes âgées ou les femmes. D'autres bulletins traiteront des facteurs qui contribuent au risque de victimisation et à la prévention du crime. De plus, la Division prépare une série de rapports pour spécialistes pour répondre aux demandes de renseignements plus précis des chercheurs, des planificateurs de programmes et d'autres personnes.

2) Étude nationale sur les attitudes

Cette étude est fondée sur une enquête portant sur les attitudes des Canadiens à l'égard du système de justice pénale au Canada. L'enquête a été réalisée par le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal en vertu d'un contrat passé avec la Division de la recherche. Divers rapports brefs sous forme de questions et de réponses sont en voie d'être établis. Ces rapports analysent l'appareil public au Canada (y compris la police, les tribunaux et les services correctionnels). Les résultats devraient aider à définir les orientations futures de la politique en matière de justice pénale.

3) Études sur les frais liés à la Loi sur les jeunes contrevenants

La mise en application de la Loi sur les jeunes contrevenants entraînera des transformations dans presque tous les mécanismes de justice pénale applicables aux jeunes. Par conséquent, la situation évoluera tant pour ce qui est du nombre de jeunes que du type de traitement qu'ils reçoivent, ce qui influera sur le coût du système de justice pour les jeunes. Plusieurs études portent précisément sur ces transformations et les coûts qui s'y rattachent.

La Division de la statistique procède actuellement à trois études pour le compte de la Section de la politique concernant les jeunes contrevenants. L'objectif est d'évaluer les coûts relatifs aux éléments de la nouvelle loi. Chaque province et territoire ayant ses caractéristiques propres, toutes les études sont subdivisées par juridiction.

La première étude vise à établir des modèles de cheminement tout au long des différentes étapes du processus de justice pour les jeunes et à établir le nombre de cas dont on s'occupe à chaque étape, ce qui permettra d'établir des prévisions de coûts.

La deuxième étude porte sur les effets de la détermination d'un âge maximum

uniforme dans l'ensemble du Canada aux fins de l'application du système de justice pour les jeunes.

La troisième, une analyse des données relatives au système de justice pour les jeunes pour la période 1977-1981, cherche à déterminer s'il existe des tendances indiquant des changements systématiques dans la façon dont les jeunes sont traités dans le système. Si de telles tendances sont décelées, il sera vraisemblablement possible d'utiliser les résultats de l'étude pour prévoir les orientations futures au sein du système et évaluer l'ampleur de ces changements et les coûts y afférents.

4) Élaboration pour la GRC de tests de sélection adaptés aux tâches

Ce projet permettra de fournir à la GRC des tests qui serviront à la sélection de gendarmes réguliers ou spéciaux au niveau de recrue. Ces tests sont appelés à remplacer ceux qui sont actuellement en usage et correspondront davantage aux exigences actuelles de l'emploi et aux normes modernes applicables à la conception des tests. L'étude débutera par une analyse des tâches que comporte la fonction policière. Sur la foi de cette analyse, des tests seront conçus puis affinés en fonction de leur utilité pour prédire le rendement au travail ainsi que de leur contribution à la réussite du programme de formation. Après avoir effectué les contrôles appropriés afin de déceler tout préjugé possible concernant la langue, le sexe ou la race, un outil de sélection sera finalement adopté par la GRC. Il est prévu que cette étude sera terminée avant l'automne de 1985.

4. Les systèmes informatiques

Ce service fournit conseils, directives et aide en ce qui concerne l'application de la technique informatique au sein du Secrétariat. En outre, il collabore à l'introduction, au traitement et à l'analyse des données ainsi qu'au traitement de textes.

Au cours de l'année, le Conseil du Trésor a approuvé l'achat d'un mini-ordinateur afin de satisfaire aux besoins de calcul des usagers dans tout le Secrétariat. La Division de la statistique veille à la gestion et au fonctionnement des matériels et logiciels pour tous les usagers. La correspondance ministérielle, l'information sur les projets et le contrôle de ceux-ci, ainsi que les systèmes de gestion de documents du Secrétariat, constituent les applications prioritaires en ce qui concerne l'expansion de la bureautique. Ces systèmes permettront d'accroître, au sein des divers éléments du Secrétariat, les ressources et l'efficacité sur le plan des communications.

5. Demandes de renseignements — données et opinions

Ce service vise à répondre aux demandes de statistiques présentées par le Ministre, le Sous-solliciteur général, le Secrétariat et les éléments du Ministère ainsi que par des particuliers ou des organismes de l'extérieur. Il fournit les statistiques les plus récentes, chaque fois qu'une demande est présentée; analyse les données et en explique l'origine, les limites et l'utilité; répond adéquatement aux demandes de données sur le crime touchant des questions plus complexes; et fournit des observations courantes sur les statistiques relatives à la justice pénale citées par les médias et dans des documents officiels.

Centre de consultation

Le Centre de consultation occupe une position unique au sein du Secrétariat du Ministère puisqu'il compte des experts-conseils et à Ottawa et dans ses bureaux régionaux situés à Moncton, à Montréal, à Toronto, à Saskatoon et à Vancouver.

Seul organe du Secrétariat à avoir des bureaux à l'extérieur d'Ottawa, le Centre aide sensiblement le Secrétariat à remplir son rôle, qui est d'élaborer et de mettre à l'essai, dans la collectivité, la politique fédérale en matière de justice pénale. Le Centre joue un rôle essentiel en aidant le Ministère à promouvoir un système de justice pénale plus humain et plus rationnel et en encourageant la population à participer, dans ce contexte, à un large éventail d'activités.

Le Centre veille à encourager un climat de coopération et une planification coordonnée entre le gouvernement fédéral et les provinces et, de façon générale, facilite les communications entre les divers éléments du système de justice pénale. Par conséquent, sa sphère d'intérêt et d'influence s'étend aux gouvernements provinciaux et aux groupes communautaires locaux oeuvrant dans les domaines de la justice pénale, que ceux-ci soient la prévention du crime, les services de police, le sentencing, les services correctionnels ou l'assistance postpénale.

Afin de répondre rapidement aux nouvelles priorités, le Centre est doté d'un personnel permanent relativement peu nombreux qui est directement accessible tant au bureau central que dans les bureaux régionaux. En plus des cinq conseillers régionaux, qui ont une expérience pratique considérable, le Centre affecte à son bureau central plusieurs conseillers nationaux spécialisés dans certains secteurs du système de justice pénale. Il s'agit de questions importantes qui peuvent évoluer avec le temps et qui sont une source de préoccupation, tels la prévention du crime, les jeunes contrevenants, l'aide aux victimes, les mesures communautaires et les services aux autochtones. Les conseillers nationaux sont parfois secondés par des conseillers spéciaux qui sont des spécialistes détachés d'autres ministères, des gouvernements provinciaux ou du secteur privé.

Services offerts

Le Centre offre des services consultatifs aux groupes communautaires, aux organisations bénévoles et aux ministères provinciaux en ce qui concerne notamment le développement de projets, le développement communautaire, la réorganisation structurelle et l'établissement d'objectifs.

Le Centre offre des services d'information aux personnes appelées à travailler dans le domaine de la justice pénale. Il produit des guides pratiques, des descriptions de projets, des résumés de conférences, des répertoires et d'autres publications ainsi que des films et d'autre matériel audio-visuel.

Le Centre finance des projets expérimentaux dans diverses collectivités d'un bout à l'autre du Canada. Ces projets, qui ont pour objet d'élaborer ou de mettre à l'essai de nouveaux concepts en matière de justice pénale, sont généralement subventionnés en collaboration avec des ministères provinciaux et administrés par des organismes du secteur privé. Les funds sont fournis pour une période maximale de trois ans par le biais de contributions ou de contrats.

Le financement de base est assuré par des contributions ou des subventions consenties à cette fin aux organisations bénévoles nationales oeuvrant dans le domaine de la justice pénale.

Faits saillants de 1982-1983

Outre les nombreux projets financés dans le cadre du programme Été Canada, le Centre de consultation a lancé ou appuyé quelque 80 projets en 1982-1983.

1. Prévention du crime

Le principal secteur d'intérêt du programme a été élargi afin d'englober le rôle primordial de la collectivité et de l'individu démontré par des initiatives comme le projet de prévention de la criminalité par la sensibilisation du public au Cap Breton. Par ailleurs, le Comité consultatif du Programme de services de prévention policière, présidé par le conseiller national en matière de programmes de prévention du crime et d'aide aux jeunes contrevenants, a continué de fournir de précieux conseils au sujet du programme global du Ministère, et le conseiller spécial en matière de prévention policière a fait périodiquement des présentations dans les écoles de police de tout le pays.

2. Jeunes contrevenants

Un cours de formation pour les agents préposés à la jeunesse, conçu par le Service de police de Winnipeg de concert avec le Centre de consultation et l'Association canadienne des chefs de police, a été mis à l'essai avec succès en Colombie-Britannique et dans la région des Prairies. On prévoit mettre en oeuvre de nouveaux programmes pilotes dans trois autres régions.

Un plan de travail en vue de la mise en oeuvre en 1983-1984, à l'intention du secteur privé, d'un programme national d'information sur la Loi sur les jeunes contrevenants a été établi en collaboration avec la Section de la politique concernant les jeunes contrevenants. Le plan prévoit la tenue de séminaires d'information pour les employés d'organismes publics, des associations de bénévoles et des particuliers intéressés. Divers projets pilotes portant sur les différentes options que renferme la Loi sur les jeunes contrevenants ont été mis en oeuvre dans l'ensemble du pays.

3. Victimes

Le programme amélioré touchant les victimes du crime et les témoins, qui s'est amorcé en 1981, s'est poursuivi tout au cours de l'année 1982-1983 alors que le Centre de consultation a coordonné les vastes activités déployées à l'échelle du Ministère. On a procédé à un large éventail de consultations avec d'autres ministères et des organismes privés dans le pays tout entier, ce qui a permis de créer de nombreux comités locaux de planification et d'examen.

Plusieurs projets ont été mis sur pied dans diverses régions du Canada pour faire l'essai de modèles de service axés par exemple sur l'action policière (généraliste/spécialiste), sur l'action policière et communautaire, sur l'action policière communautaire et judiciaire, ainsi que de programmes centrés sur des groupes particuliers de victimes.

4. Organismes bénévoles et bénévoles

À la suite de longues négociations entre le Secrétariat, le Service correctionnel du Canada et le secteur bénévole, on est parvenu au cours de l'année à un accord au sujet du transfert au Centre de consultation, à compter du 1er avril 1983, de l'administration de toutes les subventions aux organismes bénévoles. Les bases permettant d'élaborer des lignes directrices d'ensemble pour le Ministère en ce qui concerne le financement du secteur bénévole ont donc été jetées.

Les Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC) ont continué de connaître du succès en tant que mécanisme facilitant la consultation avec le secteur bénévole, et ce tant pour le ministère du Solliciteur général que pour le ministère de la Justice. Ont été tenus trois colloques portant sur le Service correctionnel du Canada, sur la mise en liberté sous condition et sur le caractère humanitaire du système de justice pénale.

5. Solutions de rechange pour les adultes

Malgré le fait que les ressources étaient limitées, des progrès marqués ont été accomplis en ce qui concerne l'établissement et la mise en oeuvre d'importants modèles de programmes, la conscientisation de la collectivité ainsi que l'amélioration de la coordination et de l'information en matière de recherche et d'évaluation. Une série d'ateliers au sujet de l'avenir de la probation a été organisée dans l'ensemble du pays, par l'entremise de la Société canadienne pour la prévention du crime. Un atelier sur l'évaluation

des programmes de rechange a eu lieu à Kitchener à l'été de 1982. Tôt au cours de l'année, des représentants du Ministère et du ministère de la Justice en sont venus à un accord au sujet des lignes directrices applicables à la déjudiciarisation dans le cas des adultes avant le procès et après l'inculpation.

6. *Stimulation de l'emploi*

En 1982, le Centre de consultation s'est vu confier le mandat d'administrer les divers programmes d'emploi des jeunes pour tout le Ministère, en vue de permettre aux jeunes de faire un travail créateur dans le domaine de la justice pénale et de favoriser d'autres initiatives, notamment au chapitre de la prévention.

Durant l'été de 1982, 499 projets et stages, qui ont créés 1 169 emplois et exigé un financement de 3,5 millions de dollars, ont été exécutés dans l'ensemble du pays. Ce programme a joui d'un vaste appui.

Division de la planification et de la liaison

La Division de la planification et de la liaison assure des services de planification générale à la Direction et veille à ce que des données pertinentes et opportunes, de nature expérimentale ou statistique, ainsi que des renseignements connexes soient diffusés le plus largement possible dans le système de justice pénale et auprès du grand public.

La Division administre trois éléments portant chacun sur un aspect distinct de la diffusion: le Programme des publications, le Programme d'ateliers, de colloques et de cours ainsi que la bibliothèque et le Centre de référence du Ministère.

Faits saillants de 1982-1983

1. *Victimes*

Le Fonds documentaire sur les victimes, qui a été financé en vertu d'un contrat dans le cadre du programme touchant les victimes, est situé dans la bibliothèque du Ministère.

Ce fonds a été constitué pour répondre aux besoins de documentation des spécialistes du ministère du Solliciteur général et du ministère de la Justice affectés au programme concernant les victimes. Les employés qui s'occupent de la collection ont choisi et acheté des livres, se sont procurés d'autres documents canadiens tels que des brochures, des discours et des rapports inédits, et ont organisé cette documentation de façon à ce qu'elle soit la plus utile possible aux clients en établissant un système automatisé de recherche des données.

De plus, la Division a aidé à financer la Conférence sur les victimes du crime, qui a été parrainée par la Société de criminologie du Québec, et le 33e Cours international de criminologie sur les victimes du crime, tenu à Vancouver; elle a aussi pris part à la planification de ces événements.

2. *La prévention du crime*

La Division a joué un rôle de premier plan dans la mise sur pied et le lancement de la Semaine nationale de la prévention du crime et des prix décernés par le Solliciteur général à cette occasion.

Programme des publications de la Direction des programmes

Durant la période de restrictions, on s'est particulièrement employé à concevoir et à instaurer des mesures destinées à réduire les coûts. Par conséquent, on a proposé qu'un certain nombre de manuscrits soient publiés à titre de publication à prix marqués. Règle générale, seulement des résumés de rapports choisis ont été publiés en tant que publications gratuites. Le *Rapport final d'évaluation des mesures législatives canadiennes relatives au contrôle des armes à feu*, qu'on se propose de distribuer moyennant finance, et le résumé, gratuit celui-là, qui le complète montrent bien qu'on tient compte des restrictions financières tout en s'efforçant de satisfaire aux besoins de divers groupes.

Programme d'ateliers, de conférences, de colloques et de cours

Le Colloque sur le dédommagement, qui a eu lieu à Vancouver du 31 mai au 2 juin 1982, s'est intéressé au problème général de la réparation au sein du système de justice pénale et a examiné un éventail d'options en matière de dédommagement. Organisé conjointement avec le ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique, l'événement a réuni des représentants du secteur de la justice pénale et des universitaires provenant du Canada, des États-Unis et de la Grande-Bretagne.

Parmi les autres activités, mentionnons la planification ou le financement des conférences et ateliers suivants:

- Conférence Stigma '82 (août 1982)
- «Le droit dans une société cynique», colloque organisé par la Faculté de droit de l'Université du Manitoba (novembre 1982).

Bibliothèque et Centre de référence du Ministère

La bibliothèque et le Centre de référence du Ministère, deux des principales sources de données sur la justice pénale au Canada, disposent de plus de

25 000 ouvrages, de 300 séries de périodiques et de 15 000 documents sur microfiches produits par le *National Council on Crime and Delinquency* et le *National Criminal Justice Reference Service*. Outre des ouvrages sur l'application de la loi, les victimes, les services correctionnels et la libération conditionnelle, la bibliothèque possède des documents d'ordre général portant sur la gestion, ainsi que des publications gouvernementales, des bibliographies, des répertoires et des résumés de textes dans le domaine de la justice pénale.

Par ailleurs, la bibliothèque a accès à d'importantes bases de données, comme celles du *National Criminal Justice Reference Service*, grâce auxquelles elle peut mettre ses usagers en contact avec d'autres sources de renseignements au Canada et aux États-Unis, assurant ainsi un service immédiat, rentable et précis.

Les systèmes informatisés à la Section des services techniques ont contribué à accroître l'acquisition de documents et la rapidité de catalogage. Notamment, l'accès direct à un vaste réseau de catalogage a permis à la bibliothèque du Ministère d'établir un nouveau catalogue sur fiches qui améliore l'accès à sa collection.

Division des communications

La Division des communications renseigne les éléments du système de justice pénale et la population sur le rôle, les objectifs et les activités du Ministère et s'attache à répondre aux besoins du Solliciteur général en matière d'information et de communication.

La Division applique un programme de relations publiques qui répond aux besoins du Ministère en renseignant les médias et le public sur les activités de celui-ci et qui produit des documents de recherche, des communiqués, des discours, divers rapports spéciaux et de la documentation spécialisée.

Faits saillants de 1982-1983

En 1982-1983, la Section du matériel audio-visuel a été appelée à coordonner la participation du Ministère aux expositions auxquelles a pris part le gouvernement fédéral, soit la *Canadian National Exhibition*, la *Pacific National Exhibition* et Expo Québec. Elle a aussi été chargée de présenter des montages lors d'importantes conférences liées au système de justice pénale. Plus de 90 000 visiteurs ont participé au jeu-questionnaire sur la sécurité au foyer en communiquant en mode interactif avec le Télidon, ce qui a constitué une première aux expositions susmentionnées.

Deux films produits par la Division ont été reproduits sous forme animée, en 16 mm, afin qu'ils aient une diffusion plus large. L'un d'eux, «Les victimes...en coulisses», a mérité la première place dans toutes les catégories au festival cinématographique de l'*American Corrections Association*.

La Section du matériel audio-visuel a aidé la Section de la politique concernant les jeunes contrevenants au Ministère à produire une bande vidéo d'une durée d'une heure devant servir à la formation des spécialistes de la justice pénale relativement à la nouvelle Loi sur les jeunes contrevenants.

Un progiciel vidéotex (Télidon), intitulé «La prévention du crime — questions et réponses», a été produit pour inclusion dans Cantel et dans d'autres bases de données vidéotex.

Par l'intermédiaire du centre de renseignements, les services de relations publiques de la Division diffusent des documents et des données sur divers programmes d'information. L'adoption par le Parlement de la *Loi sur les jeunes contrevenants*, 1982, a donné lieu à de nombreuses demandes de renseignements.

En 1982-1983, la Division a produit 60 communiqués et 24 discours en plus de la documentation spécialisée. Elle a publié 20 ouvrages et envoyé quelque 30 000 exemplaires de documents en réponse à des demandes écrites ou téléphoniques. Elle a aussi répondu à une vingtaine de lettres par jour et rédigé, chaque mois, de nombreuses réponses sur des sujets spécialisés.

L'un des programmes importants de la Division est la publication d'une revue mensuelle intitulée *Liaison*, qui s'adresse au milieu de la justice pénale. Cette revue paraît depuis 9 ans et son tirage dépasse maintenant 11 000 exemplaires. La Division fournit également sur demande, à tous les services du Ministère, une liste informatisée d'adresses qui compte 12 000 entrées.

Section de l'administration

La Section de l'administration fournit des services de soutien spécialisés dans le cadre du programme de recherche et de développement du Ministère pour adjuger des contrats, faire des contributions ou accorder des subventions afin d'acheter des services de recherche et d'autres services spécialisés, de financer des projets pilotes ou expérimentaux, d'accorder un financement de soutien aux centres universitaires canadiens de recherche et aux associations bénévoles nationales oeuvrant dans le domaine de la justice pénale, et d'aider à la diffusion de l'information sur la recherche et le développement.

En 1982-1983, la Section de l'administration a préparé et administré 310 nouveaux contrats et contributions évalués à plus de 3,5 millions de dollars et elle a contrôlé un ensemble de projets en cours d'une valeur totale dépassant 5,5 millions de dollars.

Direction de l'administration

La Direction de l'administration se compose de la Division des finances, de la Division des ressources humaines et de la Division de l'administration qui sont chargées de l'ensemble des politiques, systèmes et services en matière de finances, de personnel et d'administration au sein du Secrétariat et doivent donner des conseils sur les propositions connexes émanant des organismes du Ministère.

La Division des finances de la Direction coordonne la préparation des plans opérationnels et des demandes de crédits du Secrétariat en tenant compte de ceux de la Gendarmerie royale du Canada, du Service correctionnel du Canada et de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Bureau de la planification générale

Le Bureau de la planification générale est chargé des systèmes intégrés de planification et de gestion, d'information de gestion et d'évaluation, y compris tous les aspects de la vérification et de l'évaluation des programmes.

Faits saillants de 1982-1983

En 1982-1983, le Système de planification et de gestion centrales est devenu opérationnel et la première étape du nouveau système d'information de gestion (SIG) du Secrétariat a été mise en oeuvre. Fondée en partie sur le système FINCON, l'utilisation des ressources est directement mise en relation avec les objectifs et activités à quatre paliers, ce qui permet aux gestionnaires de prendre des décisions plus éclairées au sujet des ressources, en fonction des priorités et buts en matière de programmes. Un volet du SIG destiné à recueillir des données sur l'utilisation des années-personnes dans le cadre du même mécanisme de planification a été institué, et tous les projets et activités du Secrétariat ont dû être décrits au moyen de plans de travail pluriannuels détaillés.

Le Bureau de la planification générale a assuré la gestion de la fonction vérification interne et la coordination des vérifications externes effectuées au Secrétariat par des organismes comme le Bureau du Vérificateur général. On a entrepris d'établir une ligne de conduite et un plan pour l'évaluation des programmes et on a procédé à la nomination d'un chef de la Vérification et de l'Évaluation pour superviser ces tâches.

Le Bureau a produit et distribué un Guide de la planification générale qui décrit les divers systèmes de gestion des ressources du gouvernement et la façon dont ceux-ci sont appliqués au Secrétariat, par le biais du Système de planification et de gestion centrales et de ses sous-systèmes. Ce guide est devenu l'un des principaux outils de planification au Secrétariat.

En novembre 1982, le Comité de la haute direction du Secrétariat a procédé à son premier examen annuel des programmes, exercice qui consiste à examiner l'évolution du contexte dans lequel oeuvre le Secrétariat, à reconfirmer ou à modifier le mandat concernant les programmes ainsi que les buts et objectifs à long terme, à évaluer la progression vers les objectifs visés et à établir des buts et priorités pour le travail futur.

Bureau du Sous-solliciteur général

Conseiller spécial (Commissions d'enquête)

Le conseiller spécial du Sous-solliciteur général dirige un groupe de fonctionnaires chargés de faciliter le travail du Solliciteur général dans son rôle de ministre chargé d'assurer la liaison avec la Commission fédérale d'enquête concernant certaines activités de la GRC et, de façon plus générale, de surveiller l'évolution de la situation dans toutes les enquêtes concernant la GRC.

Depuis la publication du rapport de la Commission d'enquête, ce bureau a donné des conseils au ministre et aux services juridiques auprès du gouvernement du Canada sur les suites à donner aux rapports des commissions d'enquête fédérale et provinciale.

Service des dispenses

Le Service des dispenses s'occupe de deux grandes activités: d'une part, l'examen des dossiers demandés en vertu de la partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne et, d'autre part, les préparatifs concernant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels.

En juillet 1982, le projet de loi C-43, portant adoption de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels, a reçu la sanction royale. La Loi sur l'accès à l'information «a pour objet d'élargir l'accès aux documents de l'administration fédérale». La Loi sur la protection des renseignements personnels «a pour objet de compléter la législation canadienne en matière de protection des renseignements personnels relevant des institutions fédérales et de droit d'accès des individus aux renseignements personnels qui les concernent».

La Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels ayant été adoptées, le rôle du Service des dispenses a été élargi. Le Service, de concert avec les coordonnateurs de l'accès à l'information au sein des organismes et du Secrétariat, a travaillé aux préparatifs en prévision de la proclamation des deux lois.

Ministère du Solliciteur général

Autorité

Le Ministère a été établi en vertu de la Loi sur le ministère du Solliciteur général, 1966.

Organisation (Éléments du Ministère)

Le Ministère est structuré comme suit:

Unité organisationnelle	Programme	Crédit
Secrétariat du Ministère et Enquêteur correctionnel	Administration du Ministère	1
Service correctionnel du Canada	Services correctionnels	5 10 (Capital)
Commission nationale des libérations conditionnelles	Commission nationale des libérations conditionnelles	15
Gendarmerie royale du Canada	Application de la loi	20 25 (Capital)

Programmes

Aux fins de la Loi portant affectation de crédits, le Ministère est chargé de l'administration des programmes décrits ci-dessous, ainsi que des activités connexes de chacun.

Programme d'administration du Ministère (Secrétariat)

- Administration

Objectif: Établir les principes généraux des programmes du Ministère.

Programme des services correctionnels (Service correctionnel du Canada)

- Planification et gestion
- Garde des détenus
- Formation générale et professionnelle et Emploi des détenus
- Gestion des cas
- Soins

- Services techniques
- Administration

Objectif: Exécuter les peines imposées par les tribunaux et préparer les détenus à leur réintégration sociale en tant que citoyens utiles.

Programme de la Commission nationale des libérations conditionnelles (Commission nationale des libérations conditionnelles)

- Opérations de la Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectif: Exercer les pouvoirs que confèrent les lois et les règlements en ce qui concerne l'octroi et le contrôle de la mise en liberté sous condition des personnes purgeant des peines d'emprisonnement et présenter des recommandations en vue de l'octroi de pardons et de l'exercice de la Prérogative royale de clémence.

Programme d'application de la loi (Gendarmerie royale du Canada)

- Application des lois et des décrets fédéraux
- Services nationaux de police
- Services de police à contrat
- Administration

Objectif: Faire respecter les lois, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Les tableaux suivants montrent le nombre d'années-personnes utilisées et l'importance des ressources financières engagées par le Ministère en 1982-1983, en comparaison des données de 1981-1982.

Résumé des années-personnes

	Utilisation			
			Variation	
	1982-1983	1981-1982	Nombre	%
Secrétariat du Ministère	282	256	26	10,2
Service correctionnel du Canada	9 995	9 973	22	0,2
Commission nationale des libérations conditionnelles	290	280	10	3,6
Gendarmerie royale du Canada	21 031	20 592	439	2,1
	31 598	31 101	497	1,6

Résumé financier

Budget — Dépenses (milliers de dollars)

	Crédit	1982-1983	1981-1982	Variation Montant	%
Secrétariat du Ministère	1*	21 456	21 549	(93)	(0,4)
Service correctionnel du Canada	5*	489 639	445 965	43 674	9,8
	10 (Capital)	66 188	54 344	11 844	21,8
		555 827	500 309	55 518	11,1
Commission nationale des libérations conditionnelles	15*	12 335	11 426	909	8,0
Gendarmerie royale du Canada	20	887 226	805 680	81 546	10,1
	25 (Capital)	78 121	61 774	16 347	26,5
	Statutaire	112 762	102 038	10 724	10,5
		1 078 109	969 492	108 617	11,2
	Moins les produits et recettes à valoir sur le crédit	349 059	318 625	30 434	9,6
		729 050	650 867	78 183	12,0
		1 318 668	1 184 151	134 517	11,4

* Y compris le crédit prévu par la loi.

Secrétariat du Ministère

Le tableau suivant montre le nombre d'années-personnes utilisées et les ressources financières engagées par le Secrétariat du Ministère en 1982-1983, comparativement à 1981-1982.

Résumé des années-personnes et résumé financier

	1982-1983	1981-1982	Variation Montant	Variation %
Années-personnes	282	256	26	10,2
Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)	21 456	21 549	(93)	(0,4)

En 1982-1983, l'augmentation des années-personnes est attribuable en grande partie aux ressources supplémentaires affectées au moyen du budget supplémentaire pour des initiatives comme la Loi sur les jeunes contrevenants, les programmes d'emploi des jeunes et le groupe de transition chargé des renseignements sur la sécurité.

Ressources utilisées en 1982-1983, selon l'organisation

	Utilisation des années-personnes	Dépenses budgétaires (en milliers de dollars)
Sous-solliciteur général		
Premier sous-solliciteur général adjoint, Police et Sécurité	28	1 319
Sous-solliciteur général adjoint, Politiques	29	1 906
Sous-solliciteur général adjoint, Programmes	102	11 309
Directeur général, Administration	54	3 623
Direction supérieure* et Enquêteur correctionnel	69	3 299
	282	21 456

* Comprend les cabinets du Solliciteur général et du Sous-solliciteur général.

Secrétariat du Ministère

Dépenses par article (en milliers de dollars)

	1982-1983	1981-1982	1980-1981
Personnel			
Salaires et traitements	9 574	7 927	6 111
Autre personnel	1 338	1 032	929
	10 912	8 959	7 040
Biens et services			
Transports et communications	1 079	1 142	1 045
Information	403	263	241
Services professionnels et spécialisés	3 874	5 536	2 983
Location	337	249	104
Réparation et entretien	281	1 221	83
Services d'utilité publique, matériaux et approvisionnements	670	774	423
Subventions et contributions	3 508	3 135	4 388
Toutes autres dépenses	1	5	2
Exploitation	10 153	12 325	
Capital	391	265	176
	21 456	21 549	16 485

Secrétariat du Ministère

Détail des subventions et contributions (en milliers de dollars)

	1982-1983	1981-1982	1980-1981
Subventions			
Association canadienne des chefs de police	50	50	50
Société canadienne pour la prévention du crime	125	125	125
Société John Howard	50	50	50
	225	225	225
Contributions			
Paiement aux provinces, aux territoires et à des organismes publics et privés à l'appui d'activités complémentaires à celles du ministère du Solliciteur général	1 876	1 659	1 592
Emploi d'été des étudiants et emploi des jeunes	1 407	1 251	2 571
	3 283	2 910	4 163
	3 508	3 135	4 388

Attributions

La Gendarmerie royale du Canada est chargée de l'application des lois canadiennes, de la prévention criminelle et du maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité.

En plus de son travail en tant que police fédérale, la GRC assure, en vertu d'ententes, des services policiers provinciaux et municipaux dans huit provinces ainsi que dans les deux territoires, et dans 191 municipalités.

Organigramme de la Gendarmerie royale du Canada

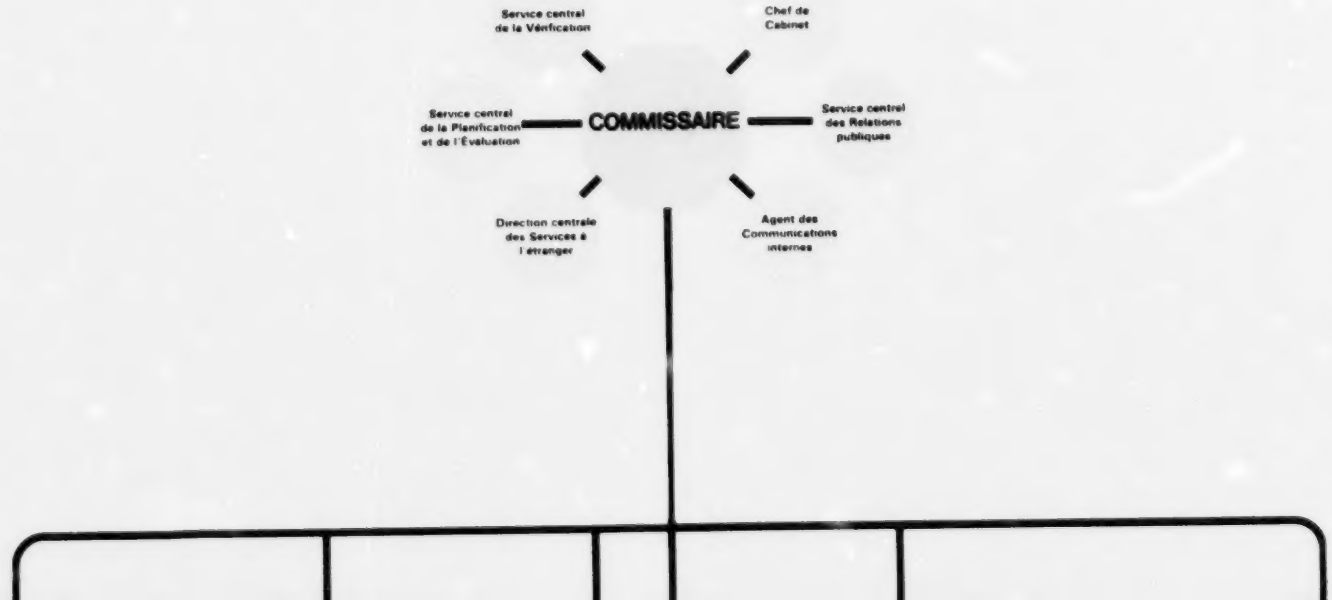

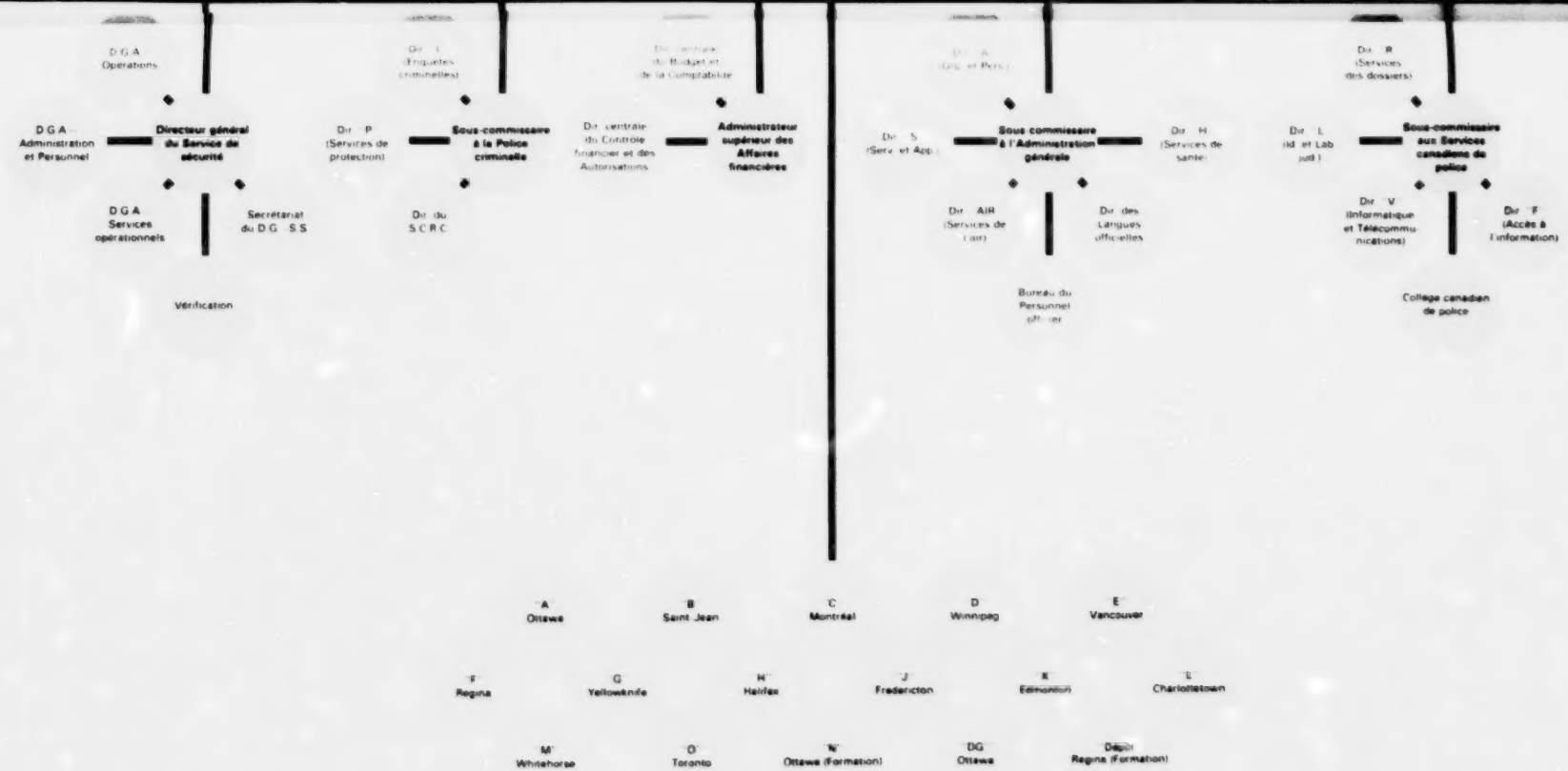
D G A
Operations
Dir C
(Enquêtes criminelles)
Dir centrale du Budget et de la Comptabilité
DGA
(Org et Pers)
Dir R
(Services des dossiers)
DGA
Administration et Personnel
Directeur général du Service de sécurité
Dir P
(Services de protection)
Sous-commissaire à la Police criminelle
Dir centrale du Contrôle financier et des Autorisations
Administrateur supérieur des Affaires financières
Dir S
(Serv et App)
Sous commissaire à l'Administration générale
Dir H
(Services de santé)
Dir L
(Id et Lab judi)
Sous-commissaire aux Services canadiens de police
DGA
Services opérationnels
Secrétariat du D G S S
Dir du S C R C
Dir AIR
(Services de l'air)
Dir des Langues officielles
Dir V
(Informatique et Télécommunications)
Dir F
(Accès à l'information)
Vérification
Bureau du Personnel officier
Collège canadien de police
A
Ottawa
B
Saint Jean
C
Montréal
D
Winnipeg
E
Vancouver
F
Regina
G
Yellowknife
H
Halifax
J
Fredericton
K
Edmonton
L
Charlottetown
M
Whitehorse
O
Toronto
N
Ottawa (Formation)
DG
Ottawa
Dépôt
Regina (Formation)

Aperçu général de 1982-1983

Au cours de l'exercice financier de 1982-1983, la G.R.C. a adopté certaines mesures au chapitre de la planification de la relève et des mutations et de l'affectation de personnel bilingue, ce qui a permis un déploiement efficace pour mieux répondre aux besoins du travail policier.

Dans le domaine des opérations criminelles, la G.R.C. a concentré ses efforts sur le crime organisé. Elle a mis davantage l'accent sur les opérations policières conjuguées, et sur la répression des activités criminelles organisées, entre autres la contrebande, l'immigration illégale et le trafic de drogues. Le programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants, qui vient d'être mis sur pied, est un des moyens adoptés par la G.R.C. pour lancer une offensive tactique contre le crime organisé.

Au cours de l'année dernière, la Direction de l'accès à l'information a donné suite à 1 497 demandes d'information faites en vertu de la Partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne. De plus, il y a du personnel affecté à la préparation de nouvelles politiques de la G.R.C. de façon que soient respectées les exigences du projet de loi C-43 portant sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. Conformément à la politique gouvernementale, on traite déjà les demandes d'information transmises aux termes de ce projet de loi.

Le personnel des Services canadiens de police de la G.R.C. travaille à la mise au point du Système de casier judiciaire — niveau II qui étendra les services du Centre d'information de la police canadienne dans ce domaine. En 1982-1983, des terminaux spéciaux ont été installés dans les principales villes canadiennes pour permettre l'accès direct aux casiers judiciaires automatisés aux fins de consultation, de mise à jour ou de confirmation écrite des données. Le C.I.P.C. a fait l'acquisition de 44 terminaux, ce qui porte le total à 1 223. Son taux d'accessibilité a été de 97,08%.

État financier

Programme d'application de la loi

Ressources engagées

	1982-1983		1981-1982		Hausse (baisse)	
Crédit	Années-personnes	En milliers de dollars	Années-personnes	En milliers de dollars	Années-personnes	En milliers de dollars
20	21 031	887 226	20 592	805 681	439	81 545
25		78 121		61 774		16 347
Prestations de retraite		112 762		102 038		10 724
	21 031	1 078 109	20 592	969 493	439	108 616
Moins les recettes et les revenus portés au crédit		349 059		318 626		30 433
TOTAUX	21 031	729 050	20 592	650 867	439	78 183

Organisation

La Gendarmerie royale du Canada compte 16 divisions et le Service de sécurité. Les 13 divisions opérationnelles se répartissent en 48 sous-divisions et 712 détachements. Elles reçoivent le soutien des services de l'air et de la marine.

Les trois autres divisions sont la «DG» à Ottawa, la Division «Dépôt» à Regina (Saskatchewan) et la Division «N» à Rockcliffe (Ontario). L'École de la G.R.C., chargée de la formation des recrues, est située à la Division «Dépôt» alors que le Collège canadien de police, le Carrousel et l'Orchestre de la G.R.C. se retrouvent à la Division «N».

Le Service de sécurité a des ramifications dans la plupart des divisions opérationnelles. Les détails de ses activités font, pour la plupart, l'objet d'une cote de sécurité et un rapport à ce sujet est présenté annuellement au Comité du Cabinet chargé de la sécurité et des renseignements.

Compétence

En tant que police fédérale, la G.R.C. est présente dans toutes les provinces pour faire respecter les lois fédérales en vertu de l'autorité qui lui est conférée. De plus, en vertu d'ententes, elle assure des services policiers provinciaux et municipaux dans huit provinces ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et dans 191 municipalités.

Refonte organisationnelle

En 1982-1983, la G.R.C. a effectué une réorganisation dans certains sec-

teurs non seulement pour améliorer les programmes d'administration et d'application de la loi et réduire la paperasserie, mais aussi pour faciliter la mise en oeuvre de changements législatifs futurs.

- La Direction de l'accès à l'information a travaillé à la formulation de nouvelles politiques et a fourni des informations aux employés sur le Projet de loi C-43.

- Du personnel révise et modifie des politiques de la Gendarmerie pour satisfaire aux exigences contenues dans le Projet de loi C-69.

- La Direction des langues officielles a mis au point une nouvelle politique pour combler plus rapidement les postes bilingues en exploitant au maximum les ressources disponibles.

- On a révisé et mis à jour plusieurs systèmes majeurs d'information ce qui a donné lieu à l'annulation de 85 formules, à la révision de 152 et à la création de 149 autres.

- Les informaticiens ont continué à perfectionner des systèmes informatiques pour simplifier la paperasserie dans divers secteurs opérationnels et administratifs.

Bureau du personnel officier

Le sous-commissaire à l'Administration générale dirige la coordination de l'affectation et des besoins en personnel pour les officiers, ainsi que les membres civils et les gendarmes spéciaux qui occupent des postes de niveau équivalent. En 1982-1983, on a mis en oeuvre un programme de planification de la relève.

Planification et évaluation

Le Service central de la planification et de l'évaluation constitue un service de soutien pour la haute direction. Son rôle consiste à améliorer la méthode de planification pour satisfaire aux besoins d'information interne et externe. Les divers programmes de la Gendarmerie font l'objet d'une évaluation à tous les sept ans ou lorsque le Commissaire en fait la demande. L'an dernier, le personnel a terminé deux études préparatoires à l'évaluation et deux études d'évaluation. À la fin de l'année, il y avait quatre études en cours.

Vérification

En 1982-1983, le Service central de la vérification a étendu son travail de vérification complète à d'autres domaines d'activité. La vérification complète se fait maintenant sur un cycle de trois ans afin d'examiner tous les domaines sans nuire à la qualité du travail ni augmenter les ressources nécessaires à son exécution. Afin de répondre aux besoins des usagers et de satisfaire aux normes de vérification professionnelle du gouvernement, la Sous-direction a aussi apporté des améliorations à la documentation de ses plans de vérification, de son travail hors siège et de ses rapports.

Au cours du dernier exercice, il y a eu douze vérifications dont quatre complètes et trois de nature investigatrice ou spéciale, entreprises à la demande expresse du Comité de vérification. On a transmis environ 170 recommandations aux divers niveaux de la haute direction. On se penche principalement sur le respect des droits des personnes dans le cadre des opérations, et sur les systèmes d'information et les contrôles relatifs aux questions financières, administratives et informatiques.

En 1982-1983, trois membres ont entrepris des études à plein temps pour obtenir une accréditation en vérification interne et en vérification de systèmes informatiques qui font partie du Programme de formation en comptabilité et en vérification professionnelles, parrainé par la Commission de la Fonction publique. Certains vérificateurs ont participé à de nombreux cours et séminaires sur la vérification interne. La Sous-direction de la vérification a continué à améliorer la compétence de son personnel par l'intermédiaire du système des affectations. En effet, les personnes qui y postulent un emploi, doivent avoir des connaissances dans des domaines tels que la comptabilité, l'économie, les finances, les statistiques, l'informatique, le droit, la gestion et la mise au point organisationnelle.

Communications internes

Depuis neuf ans, le Programme interne des relations fonctionnelles fournit un recours non syndical aux membres de la G.R.C. pour faire valoir leurs droits. Les représentants sont à la disposition des membres qui demandent conseil et aide, ils participent à des comités de promotion et de griefs, et s'occupent de diverses fonctions consultatives. Les représentants communiquent les préoccupations des membres aux centres de politique et informent les membres des fondements des nouvelles politiques.

Des réunions qui ont lieu deux fois l'an, donnent aux représentants, aux commandants divisionnaires, à l'état-major supérieur et au Solliciteur général, l'occasion de discuter de toute une gamme de sujets touchant le bien-être et la dignité des membres. Les 23 représentants siègent aussi au sein de 11 comités permanents afin d'avoir une participation directe dans des domaines particuliers.

Relations publiques

Au cours de l'année, le Service central des relations publiques a répondu à plus de 4 000 demandes écrites et 13 000 demandes téléphoniques formulées par le grand public, les organismes gouvernementaux et les médias. L'augmentation des demandes téléphoniques est attribuable aux nombreuses questions soulevées par la formation prochaine du service de sécurité civil. Soixante-cinq étudiants en criminologie de diverses universités ont visité le complexe de la Direction générale. Le Service a aussi coordonné la visite, à la

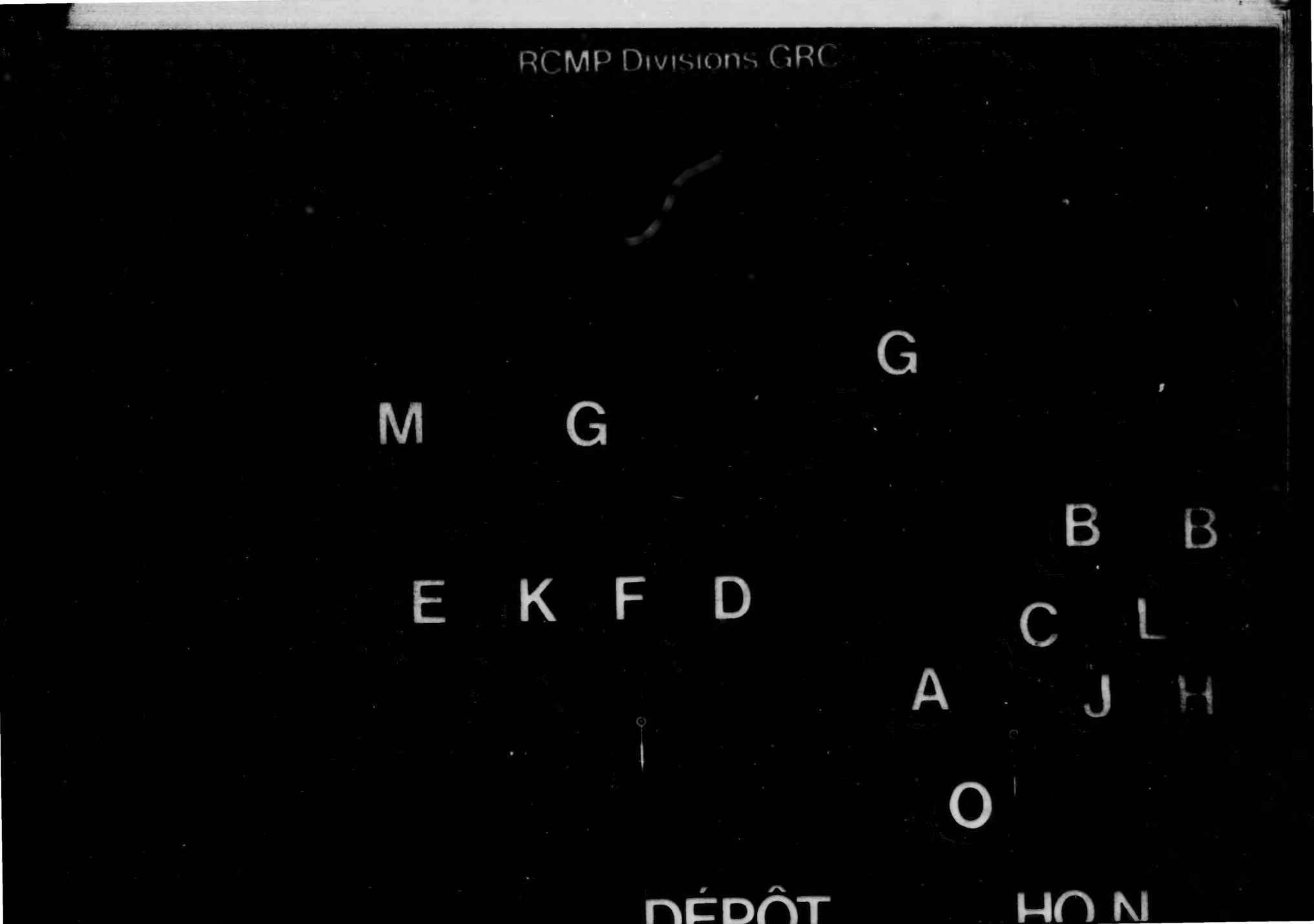
RCMP Divisions GRC
G
M
G
B
B
E
K
F
D
C
L
A
J
H
O
DÉPÔT
HQ N

D.G., de 164 cadres policiers et fonctionnaires supérieurs de divers pays étrangers. La Section des expositions compte en tout 64 expositions et a organisé 136 expositions pour diverses occasions spéciales au Canada.

Équitation et Carrousel

En 1982-1983, le Service divisionnaire de l'équitation a participé aux activités suivantes:

Escortes et défilés	29
Expositions	18
Films et relations avec les médias	102
Visites dans les écoles et dans les hôpitaux	10

Environ 42 000 personnes ont visité les installations de la Division «N».

Le Carrousel a présenté 100 spectacles dans 35 villes devant plus de 650 000 spectateurs.

Orchestre de la Gendarmerie royale du Canada

L'Orchestre a fait des tournées en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Ontario. Il a donné 286 spectacles dans 101 villes en 123 jours.

Signalons les représentations suivantes: des concerts avec d'autres services de police à Brockville (Ont.), à London et à Winnipeg, le 112e congrès des Services correctionnels, le téléthon de CFCF-TV à Montréal, la foire commerciale canadienne à Philadelphie au nom du ministère des Affaires extérieures, des soirées pour neuf chefs d'États étrangers y compris un dîner auquel assistait Sa Majesté la Reine en l'honneur de chefs de file canadiens.

À plusieurs occasions, les chaînes nationales et régionales de radio et de télévision ont diffusé des concerts de l'Orchestre à environ 15 millions de personnes au Canada et aux États-Unis.

Musée du Centenaire de la G.R.C.

Le Musée, l'une des plus grandes attractions touristiques et didactiques en Saskatchewan, a accueilli plus de 240 109 visiteurs en 1982-1983. Au cours de l'année, il a reçu 111 dons, ajoutant ainsi 520 nouvelles pièces à sa collection.

[redacted]

Administration

Objectif

Diriger et gérer les ressources de la Gendarmerie et fournir des services administratifs efficaces relativement au programme d'application de la loi de la G.R.C.

Faits saillants de 1982-1983

Les faits saillants au chapitre de l'administration, au cours de l'année financière 1982-1983, ont porté sur plusieurs initiatives prises aux point de vue de la planification des mutations et de la relève, de l'évaluation du rendement et de tests de sélection liés au travail.

Le pourcentage de francophones parmi les membres et les fonctionnaires de la G.R.C. s'est accru en 1982-1983. La Gendarmerie a également formulé une politique visant à faire connaître aux groupes linguistiques minoritaires les services bilingues offerts dans leur localité. Deux programmes mis en vigueur, soit la dotation prioritaire des postes bilingues et le concept d'effectif bilingue d'unité, ont pour but d'améliorer les services bilingues offerts aux employés et au grand public. Le programme d'effectif bilingue d'unité est établi dans les régions unilingues où existe une assez forte demande de services dans l'autre langue officielle. En affectant aux détachements de ces régions des agents qui ont une bonne connaissance de la seconde langue officielle, la GRC est à même d'offrir au public des services bilingues.

Gendarmerie a créé sept centres à travers le pays afin d'offrir des services d'hygiène professionnelle aux employés. Le personnel se consacre actuellement à l'élaboration de politiques et de programmes en vue d'offrir des services psychologiques complets, ainsi qu'un programme révisé d'aide aux employés.

Personnel et affectations

La Sous-direction du personnel et des affectations s'occupe du recrutement et du placement du personnel et de tout ce qui a trait à l'évaluation du rendement, à la planification de la relève, aux problèmes concernant le service, aux mutations, à l'avancement, à l'élaboration des politiques et aux prévisions en matière de ressources humaines.

Le nouveau système de planification des mutations et de la relève, mis en vigueur en 1981-1982, continue d'être utilisé pour la dotation du personnel. Le nombre de réinstallations a diminué au cours de 1982-1983 pour des raisons financières. On a comblé, grâce à de la publicité interne, les postes vacants qu'il était impossible de combler au moyen de la planification des mutations et de la relève. On a approuvé, pour une période expérimentale d'un an commençant en octobre 1983, un projet d'annonce de toutes les mutations centralisées comprenant une promotion.

Engagements — année financière 1982-1983

	Hommes	Femmes	Total
Engagement			
Gendarmes	268	48	316
Gendarmes spéciaux	56	23	79
Membres civils	78	72	150
Réengagement			
Gendarmes	25	1	26
Gendarmes spéciaux	4	0	4
Membres civils	1	4	5
Total	432	148	580

Les résultats positifs de l'étude sur les tests de sélection liés au travail à l'intention des postulants de la G.R.C. ont donné lieu à la création d'un comité directeur chargé de perfectionner le test et le ministère du Solliciteur général a versé des fonds à cette fin.

La Sous-section des droits de la personne, qui s'occupe des plaintes relatives à la discrimination, a réglé 9 des 30 plaintes officielles portées contre la G.R.C., dont 16 remontaient à 1981-1982, les 14 autres étant nouvelles. La Sous-section examine aussi les politiques en matière de personnel et d'affectations pour s'assurer qu'elles sont conformes à la Loi canadienne sur les droits de la personne et à la Charte des droits et libertés. Elle étudie actuellement en particulier les normes médicales d'emploi et l'âge maximal de la retraite.

On a inclus les cadres supérieurs dans la mise à jour du système de rapport d'évaluation et de revue du rendement (RERR). L'étude devrait se terminer vers la mi-décembre 1983. La Sous-direction du personnel et des affectations, en collaboration avec la Direction des langues officielles, coordonne le programme intégré de formation linguistique et professionnelle pour les recrues, le programme de formation linguistique et professionnelle en cours d'emploi et le programme supérieur de formation linguistique. Au cours de l'année, 39 francophones et 24 anglophones ont suivi le programme intégré de formation linguistique et professionnelle pour les recrues.

À la fin de 1982-1983, notre liste d'attente nationale comptait plus de 900 candidatures dûment traitées. Les engagements au cours de l'année financière ont cependant diminué de façon marquée à cause du taux peu élevé d'attrition et du statisme de la croissance des effectifs. Le taux d'attrition des membres réguliers, des gendarmes spéciaux et des membres civils s'élevait, en 1982-1983, à 2,26, 3,64 et 3,29% respectivement, le plus bas depuis les dix dernières années. On prévoit que ce taux se maintiendra en 1983-1984.

Formation et perfectionnement

En 1982-1983, 295 hommes et 47 femmes ont suivi le cours de formation de base des recrues à l'École de la G.R.C. à Regina. De ce nombre, 44 ont été formés en français.

L'École a formé en outre 116 gendarmes spéciaux (103 hommes et 13 femmes), parmi lesquels on comptait 44 autochtones (31 hommes et 13 femmes).

La Gendarmerie a également assuré la formation de 147 agents du ministère des Pêches et Océans (146 hommes et une femme).

Les membres ont également pu suivre des cours centralisés portant sur l'informatique, les questions opérationnelles, l'administration et la gestion. Cinquante-deux membres ont suivi dernièrement le cours de techniques d'enquête sur les profits des trafiquants de drogues. On prépare actuellement un nouveau cours pour la formation d'agents d'infiltration dans le domaine des infractions douanières et commerciales.

On ajoute à divers cours, selon le cas, des séances d'initiation aux lois sur les droits de la personne et l'accès à l'information.

Au cours de l'année 1982-1983, 93 membres ont fréquenté à plein temps une institution d'enseignement du niveau postsecondaire: 63 ont suivi des cours d'un an ne menant pas à l'obtention d'un diplôme, tandis que les 30 autres suivaient des cours en vue d'obtenir un diplôme. En outre, 1 849 membres ont suivi, après les heures de travail, des cours universitaires dont les frais de scolarité ont été payés par la G.R.C.

On a offert dans les divisions une formation en cours d'emploi dans les domaines suivants: formation des enquêteurs, enquête sur les accidents de la circulation et application du code de la route, éthylomètres de constat et secourisme, ainsi que dans d'autres domaines liés aux tâches. On a également mis l'accent sur l'application des lois fédérales, la sécurité des bureaux, les droits de la personne, les arrestations, les fouilles et les perquisitions et les saisies. Trois cent quatre membres de la Gendarmerie ont suivi des cours d'initiation interculturelle. Au total, 7 462 personnes ont suivi des cours divisionnaires en 1982-1983.

Au cours de cette période, 80 élèves provenant de 23 pays étrangers ont suivi des cours au Collège canadien de police et 17 personnes ont suivi des cours centralisés de la G.R.C.

La Sous-direction de la formation et du perfectionnement a également reçu 19 visiteurs étrangers au cours de l'année et a envoyé une équipe de deux hommes en Tanzanie, pour cinq semaines, afin d'évaluer le programme de formation policière de ce pays.

Affaires internes

On a entrepris une importante révision de la politique relative au licenciement et à la rétrogradation, à la discipline, à la conduite, aux plaintes du public et au rendement insastifaisant, dans un effort concerté en vue de rendre les politiques et méthodes conformes au projet de loi C-69, réduisant ainsi le plus possible les ajustements nécessaires une fois la nouvelle loi en vigueur.

On étudie les plaintes du public, les mesures disciplinaires prises et les accidents auxquels sont mêlées des voitures de police afin d'en déterminer les causes et les tendances et d'offrir des solutions possibles ou des moyens de prévention. En outre, le travail préliminaire concernant l'automatisation des plaintes du public et les rapports d'accidents de voitures de police vient de prendre fin.

Durant l'année financière 1982-1983, sept cas de licenciement et de rétrogradation ont été réglés. Dix-huit membres ont dû comparaître devant le tribunal de service, par suite du dépôt de 18 accusations pour infractions majeures et 6 pour infractions mineures ressortissant au service.

La haute direction est mise au courant de tous les incidents graves et de leur évolution grâce à des rapports mensuels sur les activités et à des rapports trimestriels portant sur les poursuites intentées au civil et les accusations portées au criminel contre des membres. Le Ministère est également informé des dossiers importants au fur et à mesure que les incidents surviennent.

Personnel de la Fonction publique

On a entrepris au début de 1983 une réorganisation de la Direction «A» qui a élevé la hiérarchie de la Sous-direction du personnel de la Fonction publique et a donné le statut de sous-direction aux centres chargés de la classification, du perfectionnement des ressources humaines, de la dotation en personnel, des relations de travail, de la rémunération et des avantages sociaux.

L'accent portait en 1982-1983 sur l'amélioration des systèmes de gestion de l'information et de la formation des gestionnaires. On a préparé et donné à 455 gestionnaires des cours sur les relations de travail, la classification, la planification de la gestion du personnel, l'évaluation du rendement et la dotation en personnel. Ces cours s'ajoutaient à la partie classification de la formation des gestionnaires hiérarchiques.

Au 31 mars 1983, la G.R.C. comptait 4 032 postes de fonctionnaires nommés pour une période indéterminée.

Pourcentage de personnel par catégorie	%
Catégorie de la gestion	0,1
Catégorie scientifique et professionnelle	1,0
Catégorie administrative et du service extérieur	8,0
Catégorie technique	3,0
Catégorie du soutien administratif	76,0
Catégorie de l'exploitation	11,9
	100

*Postes autorisés à la Gendarmerie au 31 mars 1983**

DIVISIONS	DG	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	O	Dpt	Total
Commissaire	1																1
Sous-commissaires	4					1											5
Commissaires adjoints	11			1	1		1				1				1		16
Surintendants principaux	22	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	36
Surintendants	52	4	5	6	3	24	5	1	3	2	7			1	4	2	119
Inspecteurs	140	14	10	23	15	55	15	5	11	10	31	1	2	5	17	4	358
Total des officiers	230	19	16	31	20	80	22	7	15	13	40	2	3	7	23	7	535
Sergents d'état-major	249	20	33	44	49	165	56	2	36	25	86	7	5	9	37	7	840
Sergents	508	55	58	104	101	302	115	17	66	57	173	12	13	36	87	20	1 724
Caporaux	584	84	119	167	170	730	219	57	124	92	352	25	27	14	166	84	3 014
Gendarmes	269	152	370	303	563	2 374	680	107	388	298	1 198	74	52	38	309	301	7 476
Total des membres en uniforme	1 840	330	596	649	903	3 651	1 092	200	629	485	1 849	120	100	104	622	419	13 589
Gendarmes spéciaux	318	190	38	200	56	201	90	27	30	10	173	1	16	56	154		1 560
Membres civils	1 289	22	28	60	53	230	70	11	46	25	130	9	7	18	48	9	2 055
Total des membres	3 447	542	662	909	1 012	4 082	1 252	238	705	520	2 152	130	123	178	824	428	17 204
Fonctionnaires	1 611	80	108	187	192	575	191	38	111	108	321	22	17	107	170	194	4 032
Total général	5 058	622	770	1 096	1 204	4 657	1 443	276	816	628	2 473	152	140	285	994	622	21 236

* Pour ce qui est des années-personnes, voir l'état financier

La Gendarmerie a rédigé au cours de 1982-1983 une politique sur le harcèlement de la personne, et les services du personnel de la Fonction publique à la Direction générale ont fait l'objet d'une étude spéciale.

Le personnel de la Fonction publique a déposé 288 griefs, dont 90 % pour protester contre la Loi sur les restrictions salariales du secteur public. En tout, 245 griefs ont été soumis au dernier palier, dont un a été renvoyé à l'arbitrage d'un tiers conformément à la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique.

Relations fonctionnelles

En 1982-1983, il y a eu 392 griefs et 15 appels contre des mesures disciplinaires portés par des membres de la Gendarmerie. Six membres se sont vu décerner la citation du Commissaire. Il y a eu vingt-cinq primes à l'initiative totalisant 6 825 $ et donnant lieu à des économies de plus de 150 000 $.

Services et approvisionnements

La Direction «S» est chargée d'élaborer, de mettre en oeuvre et d'évaluer des politiques et des programmes pour répondre aux besoins opérationnels de la G.R.C. au chapitre des installations, du transport, du matériel, de l'alimentation, de la conservation de l'énergie et de divers services.

Faits saillants de 1982-1983

Installations

Au cours de 1982-1983, on a terminé 20 nouveaux immeubles de détachement, créé 32 logements pour personnes mariées, construit 9 abris de répéteurs radio et une cabine de patrouille, acquis 51 logements pour personnes mariées et des emplacements de répéteurs radio dans des détachements ou des sous-divisions et réalisé 78 projets de rénovation et autres dans diverses localités.

Transport

Au 31 mars 1983, le parc automobile de la G.R.C. comptait 5 896 véhicules. Au cours de l'année, on a remplacé 1 666 voitures et familiales, 165 camionnettes et 45 autoneiges.

Le tableau suivant illustre les progrès réalisés dans le cadre du programme de réduction de la dimension des voitures et du programme des économies d'énergie au cours des trois dernières années. De plus, 131 automobiles ont subi la conversion nécessaire pour fonctionner au gaz propane.

La Gendarmerie possède 10 bateaux-patrouilleurs de plus de 9 m de long : 8 le long de la côte du Pacifique, un le long des côtes de Terre-Neuve et un autre le long de la côte du Labrador. Elle possède aussi 347 embarcations de moins de 9 m qui servent à la navigation en eaux intérieures.

Catégorie des véhicules	1980-1981	1981-1982	1982-1983	Consommation de carburant L/100 km
Grosses voitures	47 %	44 %	39 %	21,3
Voitures de dimension moyenne	24	27	31	19,6
Voitures compactes	9	8	9	14,1
Familiales	5	5	5	16,8
Camionnettes	15	16	16	29,6

Service de l'air

La G.R.C. possède 30 aéronefs qui sont postés à 25 endroits stratégiques à travers le pays. En 1982-1983, la Gendarmerie a acheté un Twin Otter DHC-6 De Havilland pour Peace River (Alb.) et un hélicoptère Jet Ranger Bell 206B pour son nouveau détachement aérien de Kelowna (C.-B.). Les appareils de la G.R.C. ont parcouru plus de 4,7 millions de km et accumulé 21 655 heures de vol.

Programme des langues officielles

Par une politique de recrutement appropriée, ainsi que par des programmes de formation linguistique et une répartition équilibrée de son effectif bilingue, la G.R.C. peut offrir à la population des services dans les deux langues officielles. Dans le but de faire connaître l'existence de ces services, la G.R.C. a fait parvenir un exemplaire de son Rapport annuel sur les langues officielles et le Plan révisé pour l'année 1982 à toutes les associations canadiennes des groupes linguistiques minoritaires. Ces mêmes groupes ont également fait l'objet d'une étude en vue de confirmer l'efficacité des services offerts et, dans un même temps, on a mis sur pied une politique interne qui veillait à ce que les divisions de la G.R.C., dans leurs régions respectives, informent les minorités linguistiques quant aux endroits où elles devaient s'adresser pour obtenir des services dans leur langue.

La Gendarmerie a aussi franchi certaines étapes importantes pour l'instauration du bilinguisme institutionnel. La dotation des postes bilingues se fait maintenant en fonction des priorités. Les critères de dotation «impérative» s'appliquent aux postes de «priorité 1»; et la «priorité 2» équivaut à la catégorie «non impérative» pour les postes de la Fonction publique. Conformément à ces modalités, une personne unilingue pourra occuper un poste de priorité 1 si on n'a pas réussi à le combler par un membre bilingue. Cet usage ne néglige aucune ressource disponible et fait en

sorte que les postes bilingues qui, soit dit en passant, ont passé de 2 954 à 3 118 ne restent pas vacants à cause d'un manque de personnel qualifié bilingue.

Le pourcentage des francophones dans toutes les catégories d'emploi est présentement de 14,4 % (2 451 membres), soit une augmentation de 1,1 % par rapport à l'an dernier. Notre objectif à long terme est de l'ordre de 20,8 %. La participation francophone chez les employés de la Fonction publique a passé de 20,3 % (756) à 22 % (835); ce groupe n'en est donc plus qu'à 2,5 % de notre objectif de 24,5 %.

Au cours de l'année, 287 membres et 51 fonctionnaires ont participé à plein temps à divers programmes internes de formation linguistique en cours d'emploi. De plus, piusieurs centaines d'employées se sont inscrits à des cours de langue seconde, qu'ils suivent pendant leurs heures de loisir, ou ont pris part à notre Programme intégré de formation linguistique de base donné à temps partiel.

Les communications avec le Québec se sont améliorées au point où de 80 à 90 % de la correspondance se fait soit en français soit dans les deux langues.

En 1982, le Conseil du Trésor a commandé une étude sur la viabilité du principe des effectifs bilingues de l'unité (E.B.U.), lequel avait été mis en application avec son assentiment en 1979. En bref, ce principe offrait une autre possibilité quant à l'identification des postes bilingues dans les régions essentiellement unilingues où la demande de services bilingues est, ou peut être, élevée. Ainsi, plutôt que d'identifier les postes bilingues actuels, nous veillons à ce qu'un minimum d'effectifs bilingues soit rattaché à chaque service. L'objectif de ce programme visait à offrir des services bilingues à un plus grand nombre de Canadiens tout en respectant une certaine souplesse, afin de ne pas limiter les possibilités d'avancement des membres unilingues ou la mobilité des membres bilingues. Toutes les divisions unilingues (10) ont pris part à cette étude et trois d'entre elles ont fait l'objet d'une étude sur place. Les résultats ne sont pas encore connus.

Services de santé

Au cours de l'année 1982-1983, le personnel des Services de santé a concentré ses efforts sur les points suivants : les modalités relatives au traitement, l'élaboration des politiques reliées au programme d'hygiène professionnelle et la dotation des postes de professions libérales à l'intérieur de la direction.

Sept des huit cliniques médicales prévues ont été ouvertes, en plus des succursales situées à Fredericton (N.-B.) et à Saint-Jean (T.-N.). Ces cliniques fournissent des services externes, veillent à l'hygiène professionnelle et s'occupent de tous les traitements relatifs à la santé des membres.

En 1982-1983, on a alloué 34 années-personnes au programme des Services de santé et les dépenses représentaient environ 1 % du budget administré par la G.R.C.

Services de l'hygiène professionnelle

Les normes des examens médicaux précédant l'engagement ont été révisées par rapport à la Loi canadienne sur les droits de la personne et on a commandé une étude en vue de prouver scientifiquement la validité des normes de la vue exigées des membres de la G.R.C. Des examens médicaux périodiques selon l'âge, le sexe et les fonctions entreront en vigueur au cours de l'année prochaine.

Une évaluation importante des dossiers sur les soins médicaux vient d'être amorcée et le système actuel sera révisé en vue d'assurer leur caractère confidentiel. Une révision du Programme d'aide aux employés est en cours et la nouvelle version doit être mise en oeuvre en 1983-1984.

Services psychologiques

Le psychologue en chef prépare des politiques et des programmes concernant les services psychologiques à l'intention des membres de la G.R.C. Les études actuelles s'intéressent à des sujets tels que : les soins nécessaires à la suite d'une fusillade, les opérations d'infiltration, les suicides et les membres féminins à la G.R.C. Des psychologues seront choisis pour la conduite d'évaluations psychologiques, afin de s'occuper de counselling, de thérapie et des services de consultation interne et pour donner des exposés sur le comportment, lors de cours. Nous étudions présentement, de concert avec le Secretariat du Ministère, la possibilité d'administrer des tests psychologiques dans le cadre du triage précédant l'engagement des nouvelles recrues.

Police criminelle

Objectif

Prévenir et découvrir le crime, maintenir la sécurité interne et fournir les services de protection et d'enquête aux autres ministères et organismes fédéraux.

Faits saillants de 1982-1983

Pour l'année 1982-1983, les accidents de véhicules automobiles accusent une diminution dans les territoires desservis par la Gendarmerie. Il y a également eu une réduction du taux d'accidents mortels, de blessures et de dommages matériels ainsi qu'une réduction des pertes matérielles qui en ont résulté.

La Gendarmerie a rédigé au cours de 1982-1983 une politique sur le harcèlement de la personne, et les services du personnel de la Fonction publique à la Direction générale ont fait l'objet d'une étude spéciale.

Le personnel de la Fonction publique a déposé 288 griefs, dont 90 % pour protester contre la Loi sur les restrictions salariales du secteur public. En tout, 245 griefs ont été soumis au dernier palier, dont un a été renvoyé à l'arbitrage d'un tiers conformément à la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique.

Relations fonctionnelles

En 1982-1983, il y a eu 392 griefs et 15 appels contre des mesures disciplinaires portés par des membres de la Gendarmerie. Six membres se sont vu décerner la citation du Commissaire. Il y a eu vingt-cinq primes à l'initiative totalisant 6 825 $ et donnant lieu à des économies de plus de 150 000 $.

Services et approvisionnements

La Direction «S» est chargée d'élaborer, de mettre en oeuvre et d'évaluer des politiques et des programmes pour répondre aux besoins opérationnels de la G.R.C. au chapitre des installations, du transport, du matériel, de l'alimentation, de la conservation de l'énergie et de divers services.

Faits saillants de 1982-1983

Installations

Au cours de 1982-1983, on a terminé 20 nouveaux immeubles de détachement, créé 32 logements pour personnes mariées, construit 9 abris de répéteurs radio et une cabine de patrouille, acquis 51 logements pour personnes mariées et des emplacements de répéteurs radio dans des détachements ou des sous-divisions et réalisé 78 projets de rénovation et autres dans diverses localités.

Transport

Au 31 mars 1983, le parc automobile de la G.R.C. comptait 5 896 véhicules. Au cours de l'année, on a remplacé 1 666 voitures et familiales, 165 camionnettes et 45 autoneiges.

Le tableau suivant illustre les progrès réalisés dans le cadre du programme de réduction de la dimension des voitures et du programme des économies d'énergie au cours des trois dernières années. De plus, 131 automobiles ont subi la conversion nécessaire pour fonctionner au gaz propane.

La Gendarmerie possède 10 bateaux-patrouilleurs de plus de 9 m de long : 8 le long de la côte du Pacifique, un le long des côtes de Terre-Neuve et un autre le long de la côte du Labrador. Elle possède aussi 347 embarcations de moins de 9 m qui servent à la navigation en eaux intérieures.

Catégorie des véhicules	1980-1981	1981-1982	1982-1983	Consommation de carburant L/100 km
Grosses voitures	47 %	44 %	39 %	21,3
Voitures de dimension moyenne	24	27	31	19,6
Voitures compactes	9	8	9	14,1
Familiales	5	5	5	16,8
Camionnettes	15	16	16	29,6

Service de l'air

La G.R.C. possède 30 aéronefs qui sont postés à 25 endroits stratégiques à travers le pays. En 1982-1983, la Gendarmerie a acheté un Twin Otter DHC-6 De Havilland pour Peace River (Alb.) et un hélicoptère Jet Ranger Bell 206B pour son nouveau détachement aérien de Kelowna (C.-B.). Les appareils de la G.R.C. ont parcouru plus de 4,7 millions de km et accumulé 21 655 heures de vol.

Programme des langues officielles

Par une politique de recrutement appropriée, ainsi que par des programmes de formation linguistique et une répartition équilibrée de son effectif bilingue, la G.R.C. peut offrir à la population des services dans les deux langues officielles. Dans le but de faire connaître l'existence de ces services, la G.R.C. a fait parvenir un exemplaire de son Rapport annuel sur les langues officielles et le Plan révisé pour l'année 1982 à toutes les associations canadiennes des groupes linguistiques minoritaires. Ces mêmes groupes ont également fait l'objet d'une étude en vue de confirmer l'efficacité des services offerts et, dans un même temps, on a mis sur pied une politique interne qui veillait à ce que les divisions de la G.R.C., dans leurs régions respectives, informent les minorités linguistiques quant aux endroits où elles devaient s'adresser pour obtenir des services dans leur langue.

La Gendarmerie a aussi franchi certaines étapes importantes pour l'instauration du bilinguisme institutionnel. La dotation des postes bilingues se fait maintenant en fonction des priorités. Les critères de dotation «impérative» s'appliquent aux postes de «priorité 1»; et la «priorité 2» équivaut à la catégorie «non impérative» pour les postes de la Fonction publique. Conformément à ces modalités, une personne unilingue pourra occuper un poste de priorité 1 si on n'a pas réussi à le combler par un membre bilingue. Cet usage ne néglige aucune ressource disponible et fait en

sorte que les postes bilingues qui, soit dit en passant, ont passé de 2 954 à 3 118 ne restent pas vacants à cause d'un manque de personnel qualifié bilingue.

Le pourcentage des francophones dans toutes les catégories d'emploi est présentement de 14,4 % (2 451 membres), soit une augmentation de 1,1 % par rapport à l'an dernier. Notre objectif à long terme est de l'ordre de 20,8 %. La participation francophone chez les employés de la Fonction publique a passé de 20,3 % (756) à 22 % (835); ce groupe n'en est donc plus qu'à 2,5 % de notre objectif de 24,5 %.

Au cours de l'année, 287 membres et 51 fonctionnaires ont participé à plein temps à divers programmes internes de formation linguistique en cours d'emploi. De plus, plusieurs centaines d'employées se sont inscrits à des cours de langue seconde, qu'ils suivent pendant leurs heures de loisir, ou ont pris part à notre Programme intégré de formation linguistique de base donné à temps partiel.

Les communications avec le Québec se sont améliorées au point où de 80 à 90 % de la correspondance se fait soit en français soit dans les deux langues.

En 1982, le Conseil du Trésor a commandé une étude sur la viabilité du principe des effectifs bilingues de l'unité (E.B.U.), lequel avait été mis en application avec son assentiment en 1979. En bref, ce principe offrait une autre possibilité quant à l'identification des postes bilingues dans les régions essentiellement unilingues où la demande de services bilingues est, ou peut être, élevée. Ainsi, plutôt que d'identifier les postes bilingues actuels, nous veillons à ce qu'un minimum d'effectifs bilingues soit rattaché à chaque service. L'objectif de ce programme visait à offrir des services bilingues à un plus grand nombre de Canadiens tout en respectant une certaine souplesse, afin de ne pas limiter les possibilités d'avancement des membres unilingues ou la mobilité des membres bilingues. Toutes les divisions unilingues (10) ont pris part à cette étude et trois d'entre elles ont fait l'objet d'une étude sur place. Les résultats ne sont pas encore connus.

Services de santé

Au cours de l'année 1982-1983, le personnel des Services de santé a concentré ses efforts sur les points suivants : les modalités relatives au traitement, l'élaboration des politiques reliées au programme d'hygiène professionnelle et la dotation des postes de professions libérales à l'intérieur de la direction.

Sept des huit cliniques médicales prévues ont été ouvertes, en plus des succursales situées à Fredericton (N.-B.) et à Saint-Jean (T.-N.). Ces cliniques fournissent des services externes, veillent à l'hygiène professionnelle et s'occupent de tous les traitements relatifs à la santé des membres.

En 1982-1983, on a alloué 34 années-personnes au programme des Services de santé et les dépenses représentaient environ 1 % du budget administré par la G.R.C.

Services de l'hygiène professionnelle

Les normes des examens médicaux précédant l'engagement ont été révisées par rapport à la Loi canadienne sur les droits de la personne et on a commandé une étude en vue de prouver scientifiquement la validité des normes de la vue exigées des membres de la G.R.C. Des examens médicaux périodiques selon l'âge, le sexe et les fonctions entreront en vigueur au cours de l'année prochaine.

Une évaluation importante des dossiers sur les soins médicaux vient d'être amorcée et le système actuel sera révisé en vue d'assurer leur caractère confidentiel. Une révision du Programme d'aide aux employés est en cours et la nouvelle version doit être mise en oeuvre en 1983-1984.

Services psychologiques

Le psychologue en chef prépare des politiques et des programmes concernant les services psychologiques à l'intention des membres de la G.R.C. Les études actuelles s'intéressent à des sujets tels que : les soins nécessaires à la suite d'une fusillade, les opérations d'infiltration, les suicides et les membres féminins à la G.R.C. Des psychologues seront choisis pour la conduite d'évaluations psychologiques, afin de s'occuper de counselling, de thérapie et des services de consultation interne et pour donner des exposés sur le comportment, lors de cours. Nous étudions présentement, de concert avec le Secretariat du Ministère, la possibilité d'administrer des tests psychologiques dans le cadre du triage précédant l'engagement des nouvelles recrues.

Police criminelle

Objectif

Prévenir et découvrir le crime, maintenir la sécurité interne et fournir les services de protection et d'enquête aux autres ministères et organismes fédéraux.

Faits saillants de 1982-1983

Pour l'année 1982-1983, les accidents de véhicules automobiles accusent une diminution dans les territoires desservis par la Gendarmerie. Il y a également eu une réduction du taux d'accidents mortels, de blessures et de dommages matériels ainsi qu'une réduction des pertes matérielles qui en ont résulté.

Il y a eu augmentation du nombre des enquêtes sur les documents de l'Immigration qui ont été contrefaits ou falsifiés, ce qui a amené la création d'une banque de documents pour les besoins de la formation et de l'exécution de la loi.

En décembre 1982, le Canada et les États-Unis ont signé une entente pour se doter d'une politique régissant l'échange de renseignements par le truchement des Services de renseignements automatisés — Douanes (S.R.A.—D.) et son équivalent américain. Les S.R.A.—D. ont été mis au point de façon à constituer un outil d'enquête pouvant être utilisé à la fois par Douanes et Accise, Revenu Canada et par la G.R.C.

On a mis l'accent, durant l'année, sur la réduction des activités du crime organisé au Canada. Le Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants constitue l'une des mesures énergiques prises par la G.R.C.

Sous-direction des infractions commerciales

Infractions commerciales

Le personnel de la G.R.C. à la Direction générale à Ottawa et dans les trente-trois sections réparties dans le pays, assure des services de direction, d'orientation et d'aide pour les enquêtes relatives aux crimes de nature économique. Comme les infractions commerciales sont souvent de portée nationale ou internationale, la G.R.C. doit se mettre en rapport avec des services de police étrangers ainsi que divers ministères fédéraux et provinciaux. La Gendarmerie administre aussi un Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières qui constitue le lien avec toutes les commissions provinciales des valeurs mobilières au Canada.

L'effectif de la Sous-direction des infractions commerciales s'élève à 494 membres, dont une centaine ont fait des études universitaires dans des domaines connexes.

En 1982, la G.R.C. a enquêté sur des fraudes qui ont entraîné des pertes totalisant 100 millions de dollars. Les enquêtes portent surtout sur les crimes d'affaires, les fraudes à l'endroit du gouvernement du Canada, la corruption de fonctionnaires, les infractions liées aux droits de propriété, les opérations frauduleuses concernant les sociétés, les impôts, les crimes par ordinateur, les faillites, les fraudes en matière de titres et autres activités de vente et la contrefaçon. Au cours de l'année, le personnel de la Sous-direction des infractions commerciales a enquêté sur plus de 10 000 infractions signalées.

Fraudes en matière de faillite

Selon le ministère de la Consommation et des Corporations, 41 408 consommateurs et commerçants ont déclaré faillite en 1982, ce qui représente un déficit total de 2,4 milliards de dollars. La G.R.C. seconde le surintendant des faillites en mettant en application un programme de prévention et en enquêtant sur les pratiques frauduleuses ou autres abus en matière d'insolvabilité. En 1982, 393 cas ont été transmis à la Gendarmerie pour enquête et de ce nombre, 243 dossiers sont encore ouverts. Elle mène actuellement plus de 600 enquêtes dans ce domaine.

Sous-direction des affaires spéciales «I»

Le matériel technique d'enquête et de surveillance électronique continue de jouer un rôle important dans la collecte de preuves. L'utilisation de ces moyens étant considérée comme une intrusion, ils ne sont employés que dans le cadre d'affaires criminelles où les méthodes d'enquêtes conventionnelles se sont révélées inefficaces ou n'ont que peu de chances de donner des résultats.

Surveillance électronique

La surveillance électronique implique notamment l'utilisation de dispositifs d'interception des communications, de systèmes de télévision en circuit fermé, de systèmes d'alarme tactique et de dispositifs de dépistage des véhicules et des colis.

Le cas suivant illustre bien l'efficacité de la surveillance électronique. Les méthodes conventionnelles d'enquête n'ayant pas permis de recueillir suffisamment de preuves pour porter des accusations, on a décidé d'installer, avec l'autorisation d'un juge, un système de surveillance téléphonique et audio à la résidence du présumé chef d'une organisation criminelle. Cette dernière avait commis plusieurs vols à main armée importants, dont les fameux vols dans le métro de Montréal, dans le but de financer des opérations illégales dans le domaine des drogues. Grâce aux informations ainsi obtenues, on a pu arrêter les membres au cours d'un vol à main armée dans le métro de Montréal. La réussite de cette enquête a permis la saisie de 11 armes à feu, de 500 grammes de cocaïne et de 3 kilos de haschich. En outre, 325 accusations ont été portées contre les membres de l'organisation en vertu du Code criminel et de la Loi sur les stupéfiants.

Polygraphe

Les polygraphistes déterminent, en vue de faciliter le déroulement d'enquêtes, la validité des déclarations de certaines personnes. Les opinions exprimées par les polygraphistes ne sont pas déposées en preuve au tribunal.

En 1982, ces polygraphistes ont procédé à 1 176 examens. Ces examens ont révélé, dans 53 % des cas, que le sujet disait la vérité et dans 28 % des cas que le sujet mentait; dans 11 % des cas les résultats étaient imprécis tandis que dans 8 % des cas, ils étaient incomplets.

Analyse acoustique

En 1982, le Groupe des analyses acoustiques a traité 58 demandes d'examens.

Ces examens ont été effectués pour la G.R.C. et d'autres services canadiens de police, le ministère de la Justice, Transports Canada, Consommation et Corporations, le ministère de la Défense nationale et le *Bureau of Alcohol, Tobacco, and Firearms* du Trésor américain. La plupart des demandes portaient sur l'amélioration de la qualité sonore d'enregistrements et l'identification spectrographique de voix. Dans certains cas, les résultats des analyses ont fourni aux enquêteurs des informations essentielles qu'ils n'auraient pu obtenir autrement.

Sous-direction des liaisons avec l'Interpol

La G.R.C. représente le Canada au sein de l'Interpol depuis 1949. Le bureau d'Interpol Ottawa, qui est dirigé par le Commissaire, se trouve à la Direction générale de la G.R.C. Le Commissaire R. Simmonds a occupé le poste de vice-président du Comité exécutif de l'Interpol de 1979 à 1982.

La Gendarmerie participe chaque année à plusieurs conférences et colloques de l'Interpol. Au cours de ces rencontres internationales de policiers, on discute, entre autres, des nouvelles tendances de la criminalité, de la prévention et de la répression du crime ainsi que des nouvelles techniques et de l'équipement de pointe.

Les demandes d'enquêtes internationales adressées à l'Interpol par les services policiers canadiens ont encore augmenté en 1982-1983 comme les demandes d'aide provenant d'autres bureaux centraux nationaux. On a également aidé la police étrangère dans certains domaines comme ceux du matériel didactique, de la formation et de l'utilisation des services spéciaux de répression et des nouvelles lois canadiennes.

Sous-direction des services de police à contrat

Services de police à contrat

La Gendarmerie royale du Canada fournit des services de police à coûts partagés à toutes les provinces (sauf l'Ontario et le Québec) et aux territoires, ainsi qu'à 191 municipalités comprises dans les provinces contractantes. Ces services comprennent la prévention, la détection et la tenue d'enquêtes sur des infractions relatives au Code criminel, aux lois provinciales et aux règlements territoriaux et municipaux.

L'organisation des services provinciaux de police assurés dans les huit provinces et les deux territoires est structurée en 10 divisions, 43 sous-divisions et 604 détachements.

Le détachement est l'élément fondamental du service de police. Les membres des détachements sont des généralistes qui accomplissent en fait la plupart des fonctions rattachées au travail policier. Ils constituent la représentation la plus concrète de la présence policière et fournissent le premier contact entre les citoyens et la police. Pour cette raison, les opérations du détachement ont une grande influence sur la détermination de l'ampleur du travail nécessaire et des stratégies de la prévention criminelle.

Les services de police municipale sont assurés par 2 993 employés dans 191 municipalités dont la population varie de 1 500 à 200 000 habitants. La plupart relèvent d'une sous-division de la Gendarmerie. Cependant, plusieurs détachements municipaux importants relèvent directement d'un quartier général divisionnaire.

Les tâches relatives à la circulation sont effectuées par tous les policiers des détachements ainsi que par des membres de services spécialisés dans ce domaine. On a assisté en 1982 à une diminution du nombre d'accidents de la route survenus dans les secteurs sous l'autorité de la G.R.C. Les accidents mortels ont diminué de 16 % alors que les accidents entraînent des blessures corporelles et des dommages à la pro-

Infractions au Code criminel, y compris les infractions aux règlements de la circulation (soumises à la juridiction de la G.R.C.)

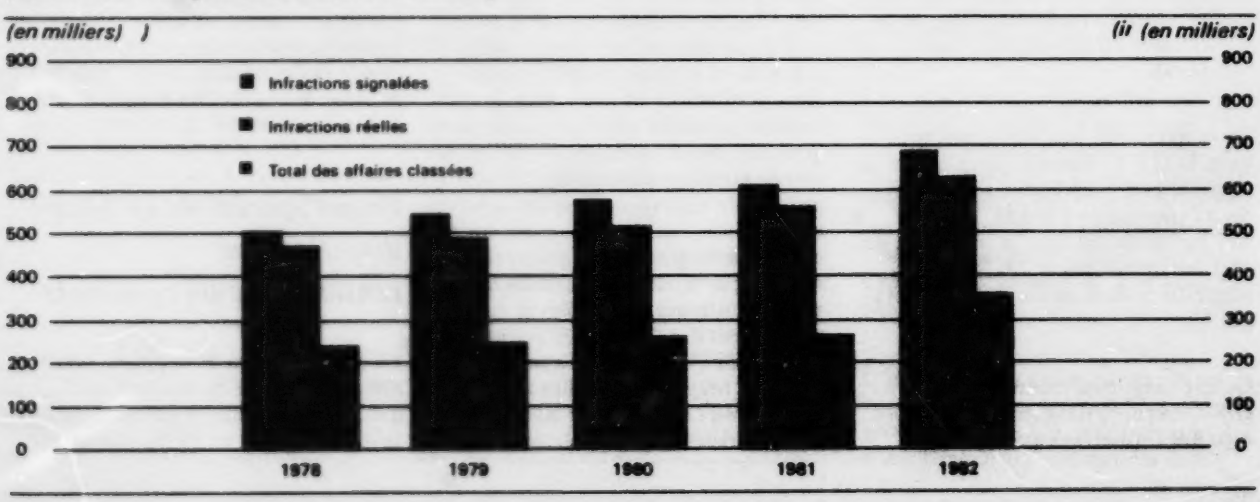

priété ont diminué respectivement de 12 et 16 %. Les pertes matérielles résultant de ces collisions s'élèvent à quelque 1,1 milliard de dollars.

Les conducteurs en état d'ébriété constituent encore un problème grave. L'alcool a joué un rôle dans plus de 40 % des collisions survenues au cours de l'année sur le territoire de la G.R.C.

Les membres de la G.R.C. continuent de travailler avec les autres services et la collectivité afin de coordonner la stratégie à employer dans le domaine de la prévention criminelle. L'expression «police orientée vers la collectivité» décrit très bien cet aspect de leur travail.

Infractions au Code criminel

Le Centre de la prévention criminelle s'est attaché:

(1) à mettre au point des programmes visant à améliorer les relations entre les jeunes et les policiers;

(2) à déterminer les objectifs de la prévention criminelle par des analyses sur la criminalité;

(3) à définir clairement les besoins des victimes d'actes criminels afin d'être en mesure de fournir les services de police nécessaires et de se concentrer sur leurs préoccupations en ce qui concerne la protection, la prévention criminelle et leur participation au processus de justice pénale.

En ce qui a trait aux opérations tactiques, la G.R.C. dispose actuellement de 38 groupes d'intervention répartis en divers endroits au Canada. De plus, 337 personnes ont reçu la formation de chef des opérations et 251, celle de négociateur dans les cas de prise d'otages.

Quatre-vingt-cinq membres de la G.R.C. répartis dans six provinces ont reçu une formation en récupération sous-marine. On utilise surtout leurs services pour récupérer des corps et des objets volés et pour recueillir des éléments de preuve. Au cours de l'année, ces membres ont participé à quelque 325 recherches.

Infractions au Code criminel, y compris les infractions aux règlements de la circulation (relevant de la compétence de la G.R.C.)

	1978	1979	1980	1981	1982
infractions signalées	519 094	548 350	580 756	614 441	693 992
infractions réelles	471 268	492 808	526 554	558 316	632 772
affaires classées	242 826	248 256	260 516	262 927	361 383

La G.R.C. compte quelque 1 550 gendarmes auxiliaires répartis dans six provinces. Ils constituent un service de police d'urgence dont le but est d'appuyer les membres réguliers lors de désastres ou de situations semblables. Ils reçoivent leur formation par l'intermédiaire d'exposés et en accomplissant avec des membres réguliers diverses tâches ordinaires dans un détachement.

Sous-direction des renseignements criminels

Les sections des renseignements criminels (S.R.C.) assistent les sections de répression dans la lutte contre le crime organisé en utilisant deux catégories de renseignements : les renseignements stratégiques et les renseignements tactiques. Les membres des S.R.C. travaillent en étroite collaboration avec les groupes de renseignements des autres corps policiers et s'occupent surtout des principales organisations criminelles et des groupes criminels structurés qui sont sophistiqués, bien isolés et qui se spécialisent dans les crimes visant les entreprises. Au cours de l'année, on a consacré beaucoup de temps et d'efforts aux enquêtes sur les activités des terroristes et des extrémistes au Canada. Les *Groupes du renseignements intégré* composés de membres de la G.R.C. et de services de police municipaux ont procédé à des opérations à Vancouver, Victoria et Edmonton.

Opérations policières conjuguées

Au cours des dernières années, la G.R.C. a porté une attention toute particulière aux opérations policières conjuguées dans les domaines du renseignement et de l'application des lois. Ces opérations maximisent les moyens à la disposition de la police au niveau de l'enquête et de la répression du crime dans les cas où les activités des criminels s'étendent sur plusieurs territoires. Elles permettent, en outre, d'avoir recours au matériel, à la main-d'œuvre et à la compétence de divers services de police. Ainsi, en 1982, une opération policière conjuguée a permis, à elle seule, de porter 82 accusations pour des crimes tels que le complot en vue de commettre un meurtre, la fraude, la contrefaçon, l'entrave à la justice et l'extorsion. Le total des biens saisis ou retrouvés l'an dernier s'élevait à environ 1 150 000 $.

Projet spécial de la Sous-direction des renseignements criminels

La préoccupation de la police, relativement aux bandes de motards impliquées dans le crime organisé, a mené à la mise sur pied, en 1978, d'un projet

spécial à la Sous-direction des renseignements criminels. Toutes les informations disponibles sur ces groupes et sur leurs activités sont recueillies, analysées et diffusées aux force de l'ordre. Comme la police est de plus en plus consciente de ce problème croissant au Canada, le nombre de corps policiers participant au projet est passé à 120 en 1982.

Spécialistes en matière de jeux

Des spécialistes de la G.R.C. en matière de jeux, affectés à Halifax, à Vancouver et à Edmonton, aident toutes les divisions de la Gendarmerie et tous les services de police à mener des enquêtes relatives à des jeux illégaux ou truqués, entre autres, aux jeux de foire, cartes, dés, «bookmaking», maisons de jeux, casinos et autres activités connexes. Leur travail est surtout axé sur la prévention. En plus de travailler à la répression, ces spécialistes effectuent des présentations visant à sensibiliser le public et participent à la formation des enquêteurs de la G.R.C. et d'autres corps policiers dans le domaine du jeu. Ils ont aussi contribué à l'élaboration de lois sur le jeu dans sept provinces.

Surveillance

Le policier d'aujourd'hui doit utiliser des méthodes perfectionnées de surveillance physique pour éviter d'être repéré par les criminels qui ont recours régulièrement à des techniques de contre-surveillance. Des spécialistes qui se sont consacrés à l'art de la surveillance fournissent une aide extrêmement utile aux sections de répression de la G.R.C. dans les enquêtes sur le crime organisé et sur les crimes graves.

Analyse des renseignements criminels

Ces dernières années, la Gendarmerie a mis sur pied un système d'analyse des renseignements criminels. Des membres formés en conséquence et affectés aux sections de l'analyse de l'information criminelle dans les divisions, aux bureaux provinciaux du Service canadien de renseignements criminels et aux groupes d'enquête partout au pays, secondent par leurs analyses les enquêteurs et la direction.

Sous-direction des douanes et de l'accise

Malgré l'augmentation du nombre de saisies, la valeur totale imposable des biens saisis a baissé considérablement au cours de 1982, et ce, probablement en raison de la situation économique. Les marchandises qui font le plus souvent l'objet de la contrebande sont les véhicules, les bateaux, les bijoux, les armes et le matériel pornographique. Les saisies de jeux électroniques ont augmenté sensiblement. On prévoit une hausse du trafic illicite de matériel des techniques de pointe en 1983.

On continue de mettre l'accent sur l'application de lois ne rapportant aucun revenu comme la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, la Loi sur l'Office national de l'énergie, la Loi sur l'administration du pétrole et la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels.

Sous-direction des douanes et de l'accise

	Enquêtes	Saisies	Valeurs imposables
1981	9 414	2 123	12 millions de dollars
1982	9 589	2 417	10,5 millions de dollars

On accorde en outre la priorité à l'identification et à l'arrestation des membres du crime organisé qui commettent des infractions aux lois sur les douanes et autres lois connexes, la contrebande commerciale et les fraudes connexes, ainsi qu'aux infractions graves commises par d'autres personnes.

Les Services de renseignements automatisés—Douanes (S.R.A.-D.) continuent d'être un élément principal de la stratégie globale de l'application des lois, dans le but d'appuyer les recherches des enquêteurs douaniers du ministère du Revenu national—Douanes et Accise, et de la G.R.C. En 1982, le Canada et les États-Unis ont signé un protocole d'entente visant à échanger des renseignements à des fins d'application des lois en matière de douanes, par l'entremise du système S.R.A.-D.

Sous-direction des questions d'immigration et de passeport

En 1982, le personnel de cette sous-direction s'est surtout intéressé à l'immigration illégale organisée et, aux infractions graves individuelles à la Loi sur l'immigration. Les enquêtes relatives à l'acquisition frauduleuse de passeports et de certificats de citoyenneté canadiens ont continué à augmenter.

La sous-direction a concentré ses efforts sur le trafic des documents d'immigration canadiens et étrangers faux ou contrefaits que les immigrants illégaux utilisent pour entrer ou demeurer au Canada, et sur les réseaux qui font entrer illégalement des gens au Canada pour ensuite les faire passer aux États-Unis.

L'augmentation des enquêtes sur les documents d'immigration faux ou contre-faits a mené à la mise sur pied d'une banque qui contient des faux

	Poursuites*	
	1981	1982
Loi sur l'immigration	1 141	1 488
Code criminel	119	185
Infractions relatives aux passeports	29	81
Loi sur la citoyenneté	24	21
Assurance-chômage	22	17
Poursuites—total	1 335	1 792

* De plus, 841 cas concernant des immigrants illégaux ont été renvoyés à Immigration Canada pour que des mesures administratives soient prises conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration.

documents et des spécimens de documents authentiques pour les besoins de la comparaison en parallèle. La Section des documents du Laboratoire judiciaire tient cette banque à jour afin de connaître les différents genres de faux documents et leur origine, et de les conserver à des fins de renseignements et d'enquêtes. Ces documents servent également à la formation du personnel de la G.R.C., d'Immigration Canada et des Affaires extérieures, chargé de l'application ou de l'administration de la Loi sur l'immigration.

Sous-direction de la police des autochtones

Le programme des gendarmes spéciaux autochtones est en vigueur maintenant dans toutes les provinces et dans les deux territoires, sauf en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Cent soixante-douze autochtones ont été formés et accomplissent un travail de prévention policière dans les réserves indiennes et les communautés autochtones. On devrait atteindre un effectif total de 189 années-personnes d'ici 1984.

Des cours d'initiation interculturelle font partie de la formation de base de toutes les recrues; ces cours sont également donnés à d'autres membres et à leurs épouses qui ont des contacts personnels fréquents avec les communautés autochtones.

Sous-direction des drogues

Héroïne

L'héroïne est la préoccupation première de la G.R.C. dans son travail anti-drogue.

Le Canada compte approximativement 20 000 héroïnomanes, dont plus de la moitié vivent dans les grandes villes de la Colombie-Britannique. Les autres se retrouvent ailleurs au pays, mais principalement en Ontario et au Québec. Les héroïnomanes du Canada consommeraient de 175 à 255 kilogrammes d'héroïne par année. On estime que 90 % de ce stupéfiant importé au Canada arrive par avions-passagers ou par fret aérien à Vancouver, à Toronto et à Montréal. En 1981, l'Asie du Sud-Est était la principale source d'approvisionnement pour le marché canadien, ayant fourni 66 % de l'héroïne en circulation.

Au cours du deuxième semestre de 1982, une quantité croissante de cet opiacé de l'Asie du Sud-Ouest a fait son apparition sur le marché canadien. Cette région qui comprend l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan, est devenue une productrice de plus en plus importante d'héroïne illicite. Les problèmes politiques en Iran et en Afghanistan ont contribué largement à l'augmentation de la production d'héroïne.

Même si l'Inde et le Mexique ne fournissent qu'un faible pourcentage du marché canadien, ces deux pays pourraient sûrement devenir des fournisseurs importants. Les réserves invendues d'opium licite en Inde étaient évaluées à 1 000 tonnes en 1982. Les autorités canadiennes ont déjà saisi plusieurs arrivages de morphine et d'héroïne en provenance de l'Inde. Compte tenu de l'essor récent des laboratoires clandestins de stupéfiants en Inde, cela indique clairement que l'Inde est en voie de devenir une source importante de stupéfiants illicites. Le Mexique, par contre, est une source «dormante» dont la production d'opiacés pourrait augmenter en tout temps.

Le prix au détail de l'héroïne est demeuré relativement constant depuis 1977, soit 35 $ la dose, mais la pureté moyenne est passée de 9 à 10 % en 1977 à 3,5 à 4 % en 1981. Cependant, la pureté de l'héroïne vendue au détail devrait atteindre de 4,5 à 5 % en 1982, en raison de l'augmentation de l'approvisionnement en héroïne du Sud-Ouest asiatique.

Tendances prévues

Il y aura une augmentation de l'héroïne au Canada, jusqu'au milieu des années 80. Les trafiquants pourront compter sur un approvisionnement constant et par conséquent, ils n'auront pas besoin de recourir au détournement de stupéfiants illicites vers les marchés illicites.*

Cocaïne

L'usage de la cocaïne a augmenté considérablement au cours de la dernière décennie. En 1982, 250 000 Canadiens auraient consommé de la cocaïne. Le coût relativement élevé de cette drogue constitue le seul facteur qui empêche son utilisation d'être plus répandue. En 1979, le niveau de pureté moyen atteignait 40 %, tandis qu'en 1982, il s'éle-

* Il se pourrait fort bien qu'une population parallèle de toxicomanes soit en train de se former au Canada, composée d'individus dépendant strictement des stupéfiants licites détournés. Le cas échéant, le problème relatif à ces drogues va s'aggraver proportionnellement à la croissance de leur popularité.

vait à 49 %. Au cours des dernières années, les prix sont demeurés stables à tous les niveaux de vente.

Cinquante-sept pour cent de la cocaïne sur le marché canadien provient de la Colombie ce qui en fait la principale source d'approvisionnement. La Bolivie fournit 15 % du marché, le Pérou 13 % et les autres pays de l'Amérique du Sud 15 %.

Une grande partie de la cocaïne provenant de l'Amérique du Sud et destinée au Canada est expédiée à Montréal, à Toronto et à Vancouver via les Caraïbes et le sud de la Floride. Les routes d'acheminement secondaires passent par New York pour le Québec et l'Ontario, et Los Angeles et San Francisco pour la Colombie-Britannique.

En 1982, les avions commerciaux ont servi au transport de 75 % de la cocaïne introduite en contrebande au Canada; 24 % est arrivé par transport terrestre et seulement 1 % est arrivé par transport maritime. Le transport de la drogue à l'intérieur du corps et dans des valises à doubles parois constitue les méthodes de contrebande les plus répandues.

Tendances prévues

On prévoit que l'abondance et la consommation de la cocaïne augmenteront au Canada au milieu des années 80, tout particulièrement dans les régions populeuses.

Les efforts du gouvernement des États-Unis visant à empêcher la drogue destinée aux États-Unis et au Canada de transiter dans le sud de la Floride et les Caraïbes forceront les trafiquants à trouver d'autres routes. On s'attend à ce que les trafiquants canadiens accroissent le transport direct de la drogue venant du Pérou et de la Bolivie pour augmenter leurs profits sur la cocaïne.

Drogues psychotropes

Les drogues chimiques offertes sur le marché canadien proviennent principalement des sources suivantes :

(1) les laboratoires clandestins canadiens;

(2) le détournement du système de distribution licite canadien;

(3) l'importation illicite de drogues fabriquées clandestinement et détournées d'autres pays.

Les laboratoires clandestins canadiens fournissent la plus grande partie de la méthamphétamine, de la PCP et du MDA; tandis que les laboratoires clandestins américains sont les principales sources de LSD.

En 1982, on a saisi dix laboratoires fabriquant des drogues chimiques. Les régions les plus actives dans ce domaine sont le Québec où 50 % des saisies ont été effectuées, puis la Colombie-Britannique avec 30 % et enfin l'Ontario avec 20 %.

Recettes en milliers de dollars canadiens		% des recettes totales
Héroïne	2 250 000	27,9
Cocaïne	475 000	5,9
Cannabis	5 075 000	62,8
Drogues chimiques	275 000	3,4
TOTAL	8 075 000	100

Les drogues commerciales telles que la pentazocine, l'amphétamine, la méthaqualone et le diazépam, sont détournées des systèmes de distribution licites canadiens et internationaux pour approvisionner les marchés illicites du Canada et des États-Unis. Depuis 1980, le détournement de drogues chimiques des pays étrangers a augmenté de façon spectaculaire. En 1981, par exemple, la G.R.C. a saisi 6,7 tonnes de poudre de méthaqualone en transit qui venait d'un fabricant européen et était expédiée aux États-Unis via le Canada. En 1982, à Halifax, on a également saisi 1,1 tonne de méthaqualone destinée aux États-Unis. De telles tentatives d'importation massive devraient se poursuivre au fur et à mesure que la lutte antidrogue augmentera en Europe et aux États-Unis.

On a assisté à une augmentation de la consommation de simili-drogues, en particulier en ce qui concerne celles qui ressemblent aux amphétamines. Ces simili-drogues ne contiennent que des substances non contrôlées. Il s'agit la plupart du temps d'éphédrine, combinée avec de la pseudoéphédrine, de la caféine et de la phénylpropanolamine. Ces substances proviennent principalement des États-Unis.

Tendances prévues

On prévoit que la consommation de drogues psychotropes augmentera, en particulier dans les régions où l'approvisionnement d'héroïne pourrait être interrompu.

Le Canada pourrait être appelé à jouer un plus grand rôle comme point de transit pour les grandes quantités de méthaqualone et de diazépam détournées des fabricants licites de l'Europe et de l'Asie et destinées aux État-Unis.

Les laboratoires clandestins poursuivront leurs activités presque exclusivement pour répondre à la demande nationale et seulement des quantités insignifiantes parviendront aux marchés étrangers.

Les laboratoires clandestins établis aux États-Unis continueront à être la prin-

cipale source de LSD au Canada. Puisque la fabrication de LSD semble maintenant faire l'objet d'un contrôle de qualité strict, les usagers craignent moins les effets secondaires négatifs, et par conséquent, il pourrait y avoir augmentation de la consommation de cette drogue.

L'absence de contrôles légaux en matière de simili-drogues de même que leur prix peu élevé pourraient entraîner une consommation plus importante de ces substances, en particulier chez les jeunes.

Cannabis

Les dérivés du cannabis tels que la marihuana, la résine de cannabis (haschich) et l'huile de cannabis (haschich liquide), sont les drogues les plus faciles à obtenir et les plus consommées.

La demande accrue de produits du cannabis plus puissants a entraîné la mise au point de nouvelles variétés de marihuana à forte teneur de THC. La drogue la plus répandue parmi ces variétés très puissantes est la Sinsemilla qui coûte 3 000 $ le demi kilo soit le triple du prix exigé pour les variétés provenant de la Colombie, du Mexique ou de la Jamaïque.

Les profits accrus en ce qui a trait à la résine de cannabis et à l'huile de cannabis ont rendu leur vente encore plus rentable que celle de la marihuana. La résine de cannabis coûte 4 000 $ le demi kilo et l'huile de cannabis 9 000 $.

La Colombie a conservé son titre de principale source mondiale de marihuana.

La production jamaïcaine de marihuana et d'huile de cannabis a aussi considérablement augmenté. Au cours des dernières années, la production libanaise de résine de cannabis a augmenté de façon spectaculaire et en 1982, ce pays produisait 40 % du haschich vendu sur le marché canadien. D'autres pays tels que la Thaïlande et le Mexique produisent de la marihuana et l'Inde, le Maroc, le Pakistan et l'Afghanistan produisent du haschich et de l'huile de cannabis.

Les activités antidrogue des États-Unis dans le bassin des Caraïbes et en Amérique du Sud ont eu un effet sur les activités des ravitailleurs qui ont habituellement lieu au large de la côte est américaine. Il en résulte que les ravitailleurs tournent leurs activités vers les côtes est et ouest canadiennes pour éviter la garde côtière américaine et la surveillance militaire. La marchandise est soit transbordée des ravitailleurs à de plus petits bateaux qui retournent dans les eaux américaines, soit débarquée au Canada où elle est transportée par terre aux États-Unis.

Tendances prévues

Les dérivés du cannabis continueront d'être les drogues les plus abondantes et les plus populaires.

Les ravitailleurs aux cales bourrées de marihuana colombienne continueront à pénétrer nos régions côtières et une grande partie de leurs cargaisons seront destinées aux États-Unis.

Le Canada peut continuer à prévoir d'importants envois de résine de cannabis provenant du Liban.

Les narcodollars

Il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions du trafic de la drogue sur l'économie canadienne en raison de sa nature particulière. Les autorités policières peuvent seulement se fier aux renseignements obtenus dans le cadre d'enquêtes, c'est-à-dire les appréciations de la consommation et de la production et, enfin, les statistiques sur les saisies et les arrestations, pour mesurer les bénéfices réalisés grâce à la drogue. Bien que ces outils d'évaluation ne soient pas tout à fait précis, ils servent de point de repère. Comme le démontre le tableau suivant, en 1981, la vente au détail des drogues illégales a rapporté huit milliards de dollars.

Programme antidrogue axé sur les profits des trafiquants

Autrefois, les enquêtes antidrogue menées au Canada portaient sur les systèmes de distribution illicite et les méthodes de trafic, et n'attachaient que peu ou pas d'importance aux profits tirés de ces activités illégales. Les profits illicites servent souvent à l'établissement d'entreprises commerciales quasi légales que les organisations criminelles peuvent utiliser comme base respectable pour lancer d'autres opérations illégales.

La création d'un programme antidrogue visant les trafiquants constitue la première étape en vue de l'élaboration d'un système légal efficace pour la saisie des profits du crime. Il faudra très certainement modifier les diverses lois canadiennes pour donner aux enquêteurs spécialisés les moyens légaux leur permettant d'accomplir cette tâche.

Sous-direction de l'exécution des lois fédérales

Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et Loi sur la marine marchande du Canada

En 1982, la Gendarmerie a consacré plus de 45 000 heures à l'application de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs et 44 000 heures aux lois provinciales sur la protection de la faune. Au total, elle s'est occupée de 1 122 affaires reliées à la Loi sur les oiseaux migrateurs et de 4 125 cas reliés aux lois sur la protection de la faune.

En outre, quelque 38 000 heures ont été consacrées à l'application de la Loi sur la marine marchande du Canada, ce qui a entraîné 5 330 cas.

Au cours de l'année, 22 428 personnes ont assisté à 292 exposés sur les programmes de sécurité aquatique et de sécurité en matière de chasse. Les membres ont aussi participé à d'autres événements spéciaux tels que des expositions, des activités sportives et une émission de télévision afin d'améliorer les connaissances du public en matière de sécurité.

Services de protection

Protection des personnes de marque

La G.R.C. est chargée de la protection personnelle des dignitaires étrangers et des membres de la Famille royale en visite, du Premier ministre et du Gouverneur général ainsi que de leur famille, des ministres du Cabinet, des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale, du personnel et des biens des ambassades et consulats, de même que d'autres personnes désignées (comme le chef de l'Opposition et sa famille). On affecte 202 années-personnes à la protection des personnes de marque et du personnel supplémentaire au besoin.

La sécurité corporelle qu'offre la G.R.C. a pris de l'importance depuis les récents attentats terroristes contre deux diplomates turcs à Ottawa.

En 1982-1983, les présidents du Pakistan, de l'Égypte, de la Grèce, de la Corée du Sud et du Brésil ainsi que les premiers ministres de la France, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal ont visité le Canada. Il y a eu des visites officielles des personnalités suivantes : le Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Sa Majesté la Princesse Anne, Sa Majesté le Prince Charles, le Vice-président des États-Unis, Sa Majesté la Reine Élisabeth et le Duc d'Édimbourg.

Techniques de sécurité

La Sous-direction des techniques de sécurité contrôle la qualité de la sécurité matérielle des édifices du gouvernement fédéral, ce qui comprend les systèmes ou sous-systèmes de détection et de protection, par exemple les contrôles d'accès, les systèmes d'alarme, les barrières, les serrures et les contenants d'entreposage. Pour s'acquitter de ces responsabilités, le personnel technique qualifié doit :

(1) mettre au point le matériel de sécurité spécialisé;

(2) tester et évaluer tous les dispositifs de sécurité que l'on prévoit utiliser au gouvernement;

(3) fournir un service de consultation en matière de sécurité matérielle relativement aux projets de construction, aux tracés et au matériel;

(4) concevoir et mettre au point le matériel de police spécialisé à l'usage des services carcéraux fédéraux, de la G.R.C. et des autres corps policiers.

En 1982-1983, les caractéristiques sécuritaires de neuf articles, parmi lesquels des déchiqueteuses, des serrures, des grilles de sécurité, des sceaux, des sacs de courrier et des portes de chambre forte, ont été évaluées.

Quatorze cours techniques ayant trait à la sécurité matérielle ont été offerts, dont six aux employés de la G.R.C. et huit au personnel de divers ministères fédéraux.

On continue les recherches en vue de la mise au point d'un dispositif de verrouillage interne pour les classeurs de documents juridiques, les classeurs à tiroirs latéraux et les contenants d'entreposage du matériel informatique.

Le Comité consultatif de la sécurité a approuvé une norme de sécurité pour des matériaux transparents et translucides conçus pour résister à des attaques armées. Le Comité consultatif pour le matériel de sécurité a mis à jour et préparé des normes pour les contenants de sécurité et le matériel de destruction. Les spécifications propres aux cadenas à clé et aux déchiqueteuses à papier ont été révisées.

On a fait appel aux services de consultation pour deux importants projets de construction et un autre de rénovation majeure. Le travail s'est poursuivi pour ce qui est des cinq projets de construction et de rénovation mentionnés dans le rapport précédent.

On a offert à divers ministères ainsi qu'à la G.R.C., des conseils sur l'installation et l'entretien de conteneurs de sécurité approuvés pour les renseignements classifiés, de dispositifs d'alarme et de serrures.

Sécurité informatique

L'Équipe d'inspection et d'évaluation de la sécurité (É.I.É.S.) aide les ministères et organismes fédéraux à mettre au point et en application des politiques et méthodes qui permettent d'améliorer la sécurité des installations informatiques publiques et privées qui traitent des données gouvernementales délicates.

En 1982-1983, l'É.I.É.S. a inspecté huit installations du gouvernement et vingt-quatre installations d'organismes privés traitant à contrat des données de l'État, et mené vingt-huit suivis. En outre, elle a donné quatre-vingt-trois consultations sur des problèmes précis touchant la sécurité informatique et fourni de l'aide technique dans sept enquêtes criminelles se rapportant aux ordinateurs.

L'Équipe a de plus contribué à la rédaction et à l'approbation de normes et pratiques de sécurité informatique à l'intention des ministères et organismes fédéraux. De nouveaux chapitres sur la sécurité du logiciel et du matériel ont été temporairement approuvés par le

Activités de la sécurité informatique et répartition du temps disponible 1981-1982

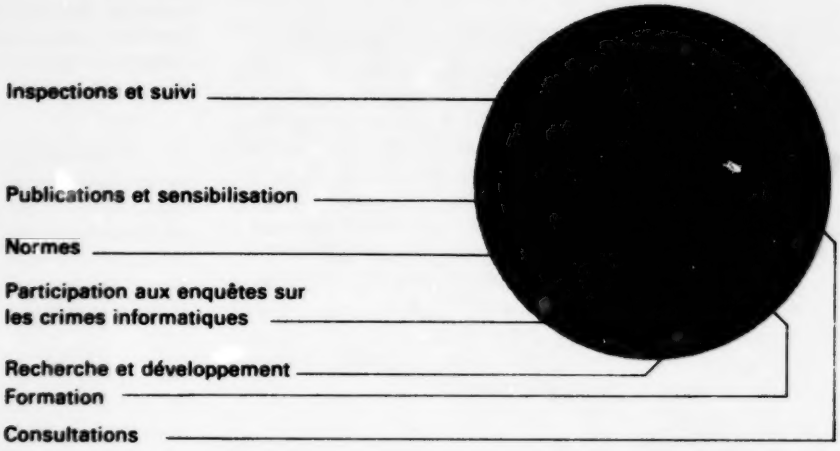

Comparaison des incidents à la bombe 1977-1982

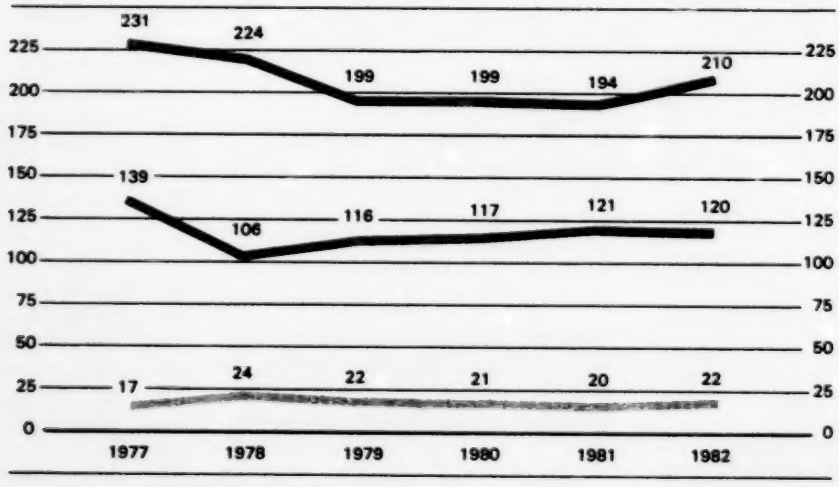

Comité consultatif sur les systèmes d'information et plusieurs ministères révisent actuellement des projets de normes sur la sécurité des communications.

Au cours de l'année, deux numéros du Bulletin sur la sécurité de l'informatique ont été publiés et distribués à des ministères fédéraux et à des services de police internationaux. Le tirage est passé de 1 900 à environ 2 100.

Dans le cadre du programme de formation en matière de sécurité, 52 élèves ont suivi le cours à l'intention des coordonnateurs de la sécurité informatique et 42 enquêteurs canadiens chargés des infractions commerciales ont assisté aux cours de techniques d'enquête sur les fraudes informatiques. De plus, on a donné un cours de dix jours à des membres de la G.R.C. sur la sécurité des systèmes automatisés, un cours semblable de cinq jours conçu pour les agents de sécurité du gouvernement fédéral et un autre, pour les inspecteurs des bureaux de poste.

Moyens antitechniques

En 1982-1983, la Sous-section des moyens antitechniques de la G.R.C. a effectué 152 consultations ou opérations de balayage électronique. Celles-ci comprenaient des recherches visant à trouver des dispositifs d'interception illégaux, tels que des lignes d'écoute, des postes émetteurs-récepteurs, des microphones, des amplifacateurs et d'autres appareils d'intrusion. Dans le cadre des consultations, la Sous-section des moyens antitechniques a conseillé les ministères fédéraux et provinciaux, de même que les autres services de police, sur les mesures à prendre pour se protéger contre l'interception illégale des communications par des moyens audio-visuels, optiques et électroniques.

Sous-section pyrotechnique

Le nombre d'attentats à la bombe survenus au Canada au cours de l'année est relativement le même que par les années passées. Cependant, les dommages causés par les attentats en 1982 ont été de 10 500 000 $, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à l'année précédente. Cette hausse est largment attribuable aux attentats survenus à la sous-station de la B.C. Hydro à Dunsmuir et à l'usine de Litton Systems à Toronto. Ces deux attentats sont supposés avoir été perpétrés par le même groupe et des personnes ont été inculpées suite à ces incidents. En 1982, les attentats à la bombe ont fait deux morts et dix-huit blessés. Les policiers ont procédé à cinquante-trois arrestations pour des infractions relatives à des attentats à la bombe et vingt vols d'explosifs.

En 1982, la Sous-section pyrotechnique a mené des recherches et mis au point les projets suivants déposés devant l'Association canadienne des chefs de police et approuvés par le Comité de la recherche opérationnelle : bouclier protecteur, véhicule robot de téléreconnaissance, dispositifs électroniques et système de transport d'explosifs.

Les projets de la G.R.C. comprennent la mise au point d'un contenant pour le transport aérien ou maritime des explosifs, d'une nouvelle technique de dislocation des engins explosifs et de techniques de radiographie de la source afin de neutraliser les gros engins explosifs. En outre, plusieurs modifications ont été apportées au matériel de police canadien servant à l'enlèvement des explosifs.

Les services d'instructeurs et de personnes-ressources ont été retenus pour six cours de deux semaines offerts au Collège canadien de police. Pendant ces cours, 43 policiers techniciens en explosifs ont été «validés» et informés des faits nouveaux et des dernières techniques dans le domaine de l'enlèvement des explosifs.

Planification d'urgence

En tant que principale composante opérationnelle du ministère du Solliciteur général, la G.R.C. contribue grandement à faire en sorte que le ministère s'acquitte bien de ses responsabilités. On examine actuellement les plans dressés conformément au Décret sur la planification des mesures d'urgence (C.P. 1981-1305) approuvé par le Cabinet concernant la G.R.C. afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences actuelles.

Statistiques de l'année 1982

Détournements d'avion	0
Tentatives de détournement d'avion	1
Alertes à la bombe	141
Armes à feu détectées au contrôle d'embarquement (véritables : 23; imitation 367)	390
Infractions à la sécurité	32 976
Manquements aux règlements sur la circulation dans les aéroports	
a) circulation	4 872
b) stationnement	234 856
Mandats exécutés	4 490
Autres infractions	6 328

Programme de sécurité du gouvernement fédéral

La G.R.C. fournit sur demande des services de consultations et effectue des inspections de sécurité dans les ministères fédéraux, les ambassades et consulats de pays étrangers, les résidences et les lieux de travail du Premier ministre

et des ministres du Cabinet, les locaux des juges de la Cour suprême et de la Cour fédérale et ceux des personnes de marque désignées par le gouvernement, par exemple le chef de l'Opposition.

Programme des points névralgiques

Sous les auspices de Planification d'urgence Canada, la G.R.C. fournit un service de consultation et inspecte les installations considérées comme vitales pour le Canada. On a informatisé le programme des points névralgiques afin de permettre une planification plus systématique et une administration efficace.

Police des aéroports

En collaboration avec Transports Canada, la G.R.C. participe au programme national de maintien de l'ordre et de la sécurité dans les aéroports. Le programme intéresse dix aéroports internationaux (classe I) et huit aéroports intérieurs (classe II).

Services canadiens de police

Objectif

Fournir sur demande, une aide scientifique et technique, des renseignements sur la criminalité et sur l'identité judiciaire à tous les corps policiers canadiens, aux organismes autorisés chargés de l'application de la loi et aux services de correction, aux ministères du gouvernement et aux tribunaux de juridiction criminelle.

Faits saillants de 1982-1983

L'automatisation du système de dactyloscopie commencée en 1979 a été achevée en 1982. Près de deux millions de dossiers forment la base du système dactyloscopique.

La mise sur microfiche des casiers judiciaires a été terminée en mars 1983. Ce projet couvrait approximativement 1,8 million de dossiers.

L'étude sur les casiers judiciaires niveau II (CR II) a été entamée par l'installation de 18 terminaux stratégiquement situés dans tout le Canada.

En vertu de la partie IV de la Loi canadienne sur les droits de la personne, la Direction de l'accès à l'information, dans sa deuxième année d'activité, a répondu à 1 497 demandes. Une politique est également en cours d'élaboration et des renseignements sont communiqués aux employés de la Gendarmerie à titre de préparation au nouveau texte législatif, le projet de loi C-43, relatif à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

Laboratoires judiciaires

Le personnel des huit laboratoires judiciaires régionaux compte plus de 250 analystes. Chaque laboratoire assure des services médico-légaux dans les domaines de la chimie, de la toxicologie, de la sérologie, de l'identification des cheveux et tissus fibreux, de l'alcool, de l'identification des armes à feu et des marques faites avec des outils, de l'examen des écritures, et de la photographie (sauf à Sackville, N.-B.). De plus, le laboratoire d'Ottawa comporte un Office central des contrefaçons et une Section des services spéciaux qui s'occupent des examens spécialisés et des travaux soumis par différents contributeurs de tout le Canada. Un laboratoire à services limités est installé à Montréal.

En 1982-1983, les laboratoires ont produit plus de 18 600 rapports scientifiques dont beaucoup ont été déterminants pour élucider des crimes d'importance tels que les meurtres et les tentatives de meurtre, les délits sexuels, les fraudes et les infractions liées aux drogues. Des membres de la Section des alcools ont assuré la formation en éthylométrie de tous les services de police intéressés et ils ont régulièrement interprété devant les tribunaux les preuves relatives aux effets de l'alcool sur les aptitudes d'une personne au volant. En outre, le personnel des laboratoires a rédigé et publié de nombreux articles scientifiques traitant différents sujets du domaine médico-légal.

Groupe consultatif des sciences et de la technologie

Le Groupe consultatif des sciences et de la technologie (G.C.S.T.) fixé à Ottawa, soutient les programmes et les activités des corps canadiens de police en évaluant différentes trousses d'équipement, en examinant les propositions de recherche et en fournissant des services consultatifs aux corps nationaux comme aux organismes internationaux. Les membres de ce groupe appuient également les laboratoires judiciaires en réalisant la conception de méthodes supplémentaires et de programmes de formation pour le personnel des laboratoires. Les projets qui ont été réalisés l'année dernière comprennent entre autres:

- Aide à la composition d'une trousse à l'usage du personnel médical dans les cas d'agression sexuelle.
- Aide apportée à divers ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'à des organismes internationaux dans le domaine de la sécurité des documents, par ex. la conception des pièces d'identité, de la monnaie et des pièces négociables.
- Fourniture de services et de conseils techniques en matière de radiographie aux corps policiers

fédéraux, provinciaux et municipaux.

- Élaboration d'un cours préparatoire pour aider les analystes des laboratoires à comprendre les principes fondamentaux des mini-ordinateurs.

- Élaboration d'une méthode efficace pour détecter et identifier les drogues dans la salive des conducteurs aux facultés affaiblies.

- Évaluation du nouvel équipement d'analyse d'haleine dans le cadre du programme national d'analyse d'haleine.

- Évaluation des modifications dans la conception du gilet pare-balles souple afin d'en déterminer l'efficacité et d'évaluer la qualité du produit fini.

Le Centre de coordination des recherches et des mises au point planifie et administre le programme de recherches en sciences naturelles et humaines de la Gendarmerie. Il assume, au nom de la collectivité policière du Canada, la responsabilité du financement, de l'adjudication de contrats et de la direction pour tous les projets lancés par le programme de la science et de la technologie en appui aux forces de l'ordre. Les membres de la section travaillent également avec la Division de la recherche du Ministère sur un certain nombre de projets touchant la justice pénale.

Services de l'identité judiciaire

Les Services de l'identité judiciaire servent de dépôt national pour les dossiers dactyloscopiques. L'aménagement de ces dossiers en un système automatisé capable de classifier, de ranger et de récupérer des dossiers a été terminé en avril 1982.

Le fichier principal de la Section des empreintes latentes contient environ 187 000 fiches d'empreintes dans un système de recherche également automatisé. L'année dernière, 11 775 demandes de recherche se sont traduites par 244 identifications. Un système informatisé moins considérable, contenant près de 5 000 fiches dactyloscopiques, a été mis au point pour servir aux sections de l'identité locales. Ce système est actuellement à l'essai à North Battleford (Saskatchewan).

La mise sur microfiches d'approximativement 1,8 million de dossiers criminels a été terminée en mars 1983, et environ 12 000 dossiers par mois viennent s'ajouter à cette base.

L'installation des terminaux de casiers judiciaires niveau II (CR II) dans 18 grands services de police au Canada a été réalisée avec succès. Le but du système CR II est d'enregistrer les dossiers criminels au fichier central du C.I.P.C. afin de permettre un accès immédiat et aussi la mise à jour des données. Les premiers résultats ont été excellents. Les organismes policiers qui disposent maintenant de cet accès direct, ont constaté qu'en plus de leur fournir un assortiment de données à jour pour les besoins des enquêtes, ce système leur a permis d'augmenter leur aptitude à respecter les dates fixées par les tribunaux.

L'étude sur les casiers judiciaires niveau IV est actuellement en voie d'élaboration. Lorsqu'elle sera terminée (date cible 1985), le niveau IV rendra les dossiers criminels immédiatement disponibles à tous les corps policiers dotés de terminaux du C.I.P.C.

La Section de l'administration et de l'enregistrement des armes à feu est chargée de l'administration du système d'autorisation d'acquisition d'armes à feu et de permis d'exploitation d'entreprise. Cette section s'occupe également d'émettre les certificats d'enregistrement pour armes à autorisation restreinte et de tenir à jour un registre national de tous les certificats qui ont été émis par le Commissaire. On procède actuellement à la conversion des registres manuels en un système automatisé, à mesure que le temps le permet.

Le Centre d'information des Services canadiens de police, un service de soutien permanent, a prêté assistance aux corps canadiens de police lors de consultations relatives à 154 059 personnes, 133 427 véhicules, 7 400 articles et 48 613 personnes recherchées.

La Section des chèques frauduleux, qui établit un lien entre les documents frauduleux et des criminels connus, a terminé 12 512 cas mettant en cause des documents d'une valeur nominale de 8 millions de dollars.

Centre d'information de la police canadienne (C.I.P.C.)

Grâce aux terminaux en exploitation situés dans les postes de police reconnus d'un océan à l'autre, on peut inscrire des renseignements aux fichiers des véhicules, des personnes, des biens, des bateaux à moteur et autres, et des casiers judiciaires, ou effectuer une consultation de ces fichiers.

Le personnel de la Direction veille à l'intégrité, à la fiabilité et à l'accessibilité du système informatique. Des coordonnateurs provinciaux vérifient tous les deux ans les dossiers de chaque organisme pour s'assurer de leur intégrité et de leur fiabilité à ce niveau et ils fournissent tous les ans une formation sur l'utilisation du système à des centaines de policiers. En 1982-1983, le système a atteint un taux d'accessibilité de 97,8% et l'acquisition de 44 terminaux porte le total à 1 223 unités.

Statistiques relatives aux fichiers du C.I.P.C. 1982-1983 (en milliers)

Fichier des véhicules	
Nombre d'articles :	414
Moyenne de transactions par semaine :	207
Fichier des personnes	
Nombre d'articles :	1 195
Moyenne de transactions par semaine :	328

Fichier des casiers judiciaires synoptiques	
Nombre de dossiers :	2 900
Moyenne de transactions par semaine :	205
Fichier des biens	
Nombre d'articles :	651
Moyenne de transactions par semaine :	28
Fichier des propriétaires de véhicules enregistrés	
Nombre de dossiers :	3 480
Moyenne de transactions par semaine :	9
Système automatisé de renseignements sur la criminalité	
Nombre de dossiers :	170
Moyenne de transactions par semaine :	4
Fichier des casiers judiciaires	
Nombre de dossiers FPS :	920

Services informatiques

Ces services qui fonctionnent tant du point de vue opérationnel que du point de vue administratif, comprennent à la fois les centres de données du C.I.P.C., de la Direction générale de la G.R.C. et ceux des divisions. Voici les programmes qui étaient en vigueur ou à l'étude au cours de l'année :

- Codage des données
- Casiers judiciaires—niveau IV (CR IV)
- Déclaration des heures-personnes
- Système de gestion des biens
- Évaluation des pensions de retraite
- Système de soutien aux bureaux de la G.R.C.
- Système intégré de répartition de l'information
- Directives et manuels de la G.R.C.
- Rapport de planification et compte rendu sur le rendement et l'exploitation des ressources (PAR FOUR)
- Système de récupération de renseignements judiciaires (PIRS)
- Système automatisé II de renseignements sur la criminalité (ACIIS II)

Nombre de terminaux et d'imprimantes dans les centres de données de la G.R.C. au 31 mars 1983

	Terminaux	Imprimantes
Colombie-Britannique	87	46
Alberta	11	5
Saskatchewan	8	4
Manitoba	5	2
Ontario	97	32
Québec	5	2
Nouveau-Brunswick	4	2
Nouvelle-Écosse	4	2
Île-du-Prince-Édouard	2	2
Terre-Neuve	4	2
Territoires du Nord-Ouest	2	1
	229	100

Services de télécommunications

Les services de communication de la G.R.C. sont assurés par les Services de télécommunications. Parmi les projets entrepris ou achevés au cours de l'année financière 1982-1983, mentionnons :

Projets achevés

- Système de communications internes de la Colombie-Britannique
- Système de la région de Fort McMurray (Alberta)—loué
- Région de St-Paul (Alberta)—modernisé
- Phase 1 du remplacement de l'équipement à bande latérale unique de haute fréquence dans les Territoires du Nord-Ouest
- Utilisation des installations du système central de communications de la Nouvelle-Écosse
- Installation d'un nouveau système de communications dans la Sous-division de St-Jean (Terre-Neuve)

Projets nouveaux et en cours

- La réinstallation des services du quartier général de la Division «E» de Victoria à Vancouver est prévue pour l'automne de 1983.
- Système provincial de communications de l'Alberta. Le stade de l'étude des besoins et de la planification technique est en cours d'achèvement. Les études de coût sont terminées et la demande d'approbation a été soumise au Conseil du Trésor. La mise en application est prévue pour 1985-1988.
- On met actuellement au point de nouveaux systèmes pour les régions de Yorkton en Saskatchewan et de Brandon au Manitoba et on prévoit leur mise en service pour décembre 1984.
- On étudie les façons possibles d'améliorer les systèmes de communications dans la région du Grand lac des Esclaves.
- On a contracté un service de consultations techniques relativement au système de communications pour le sud de l'Ontario. La mise en œuvre du système est prévue pour 1984-1987.
- On a commencé une étude des installations dans la région de l'est de l'Ontario.

- On procède à l'heure actuelle à une étude et à une analyse coûts-avantages pour l'amélioration du système de la Sous-division de Québec. On a commencé les travaux préliminaires pour le système de la région de Montréal et le projet devrait se terminer en 1987-1988.

- On étudie la possibilité de mettre en œuvre un système de communications mixte entre la G.R.C. et le Nouveau-Brunswick. Les négociations devraient être terminées et le système approuvé d'ici 1983-1984.

- On met actuellement au point un système mobile de communications à l'Île-du-Prince-Édouard. On a déjà signé des contrats pour la technologie du système et acheté de l'équipement.

- Les études d'un système pour la région de la Sous-division de Corner Brook (Terre-Neuve) sont terminées et on prépare les prévisions budgétaires et les rapports au Conseil du Trésor.

- On a signé des contrats pour obtenir un nouveau dispositif de brouillage des communications qui devrait être en service dans tout le pays vers le milieu de 1984.

Accès à l'information

La Direction de l'accès à l'information répond à toutes les demandes d'accès faites à la G.R.C. en vertu de la Partie IV de la Loi canadienne des droits de la personne et se charge des politiques et façons de procéder concernant les aspects de la Loi qui portent sur la vie privée. En 1982-1983, le personnel de la Direction a répondu à 1 136 demandes officielles, 130 demandes officieuses d'employés de la G.R.C. qui voulaient consulter leurs dossiers personnels et 231 demandes d'aide d'autres ministères.

La Direction se prépare à l'adoption du projet de loi C-43 sur l'accès à l'information en établissant une nouvelle politique et en informant les employés de la G.R.C. De plus, on a traité 46 demandes d'accès à des renseignements non personnels conformément à la politique du gouvernement voulant qu'on réponde à ces demandes avant la promulgation de la loi. Trois de ces demandes ont exigé 832 heures-personnes à cause de l'abondante documentation à consulter.

Collège canadien de police

Le Collège canadien de police offre des programmes de formation et de perfectionnement, des services de recherche connexe, d'information et de consultation aux organismes policiers. Les cours donnés au Collège s'adressent aux policiers de la G.R.C. et des corps provinciaux et municipaux canadiens et aux policiers des services étrangers. En 1982-1983, des 2 313 personnes qui ont suivi des cours au Collège, 843 venaient de la G.R.C., 1 297 de divers services de police canadiens, 76 de services de police étrangers et 97 d'autres organismes reconnus.

Même si le Collège a un répertoire de quelque trente-deux cours, ces cours peuvent varier d'une année à l'autre selon les besoins. Il y a au programme des cours de perfectionnement à l'intention des gestionnaires supérieurs et intermédiaires, des cours et des ateliers de travail traitant de problèmes de gestion, des cours conçus pour rehausser la qualité des programmes et des cours offerts dans les écoles de police, et des cours de formation spécialisée. La pertinence de la formation à la gestion est assurée par un programme de recherches et la mise au point de nouveaux cours.

La demande accrue de la part des organismes policiers canadiens et étrangers continue d'excéder la capacité du Collège. La situation s'aggravera du fait que les restrictions budgétaires réduiront de 40%, au cours des deux prochaines années financières, les services qu'offre le Collège. Afin de remédier à cette situation, le Collège prévoit utiliser ses ressources au maximum, augmenter le nombre de cours qui se donnent ailleurs, si les ressources le permettent, et encourager les autres services à mettre au point des cours pour répondre à leurs besoins respectifs.

Directives (Manuels)

Le système officiel de directives de la Gendarmerie comprend deux manuels principaux et dix-sept manuels subsidiaires. Au cours de l'année dernière, le Manuel des Services de laboratoire a été mis à jour et a été récrit. Neuf manuels sont en voie d'être révisés, mis à jour et récrits.

En 1982-1983, on a offert deux cours sur la rédaction de directives aux employés chargés de rédiger les politiques et modalités administratives et opérationnelles. En outre, on a mis au point pour les directives de la G.R.C. un système de suivi qui devrait être mis en vigueur et évalué vers le début de 1984.

L'analyse du projet d'automatisation des manuels de la G.R.C. a révélé qu'elle permet de grandes économies et une efficacité accrue. On continuera de faire des essais avec une base de données plus vaste pendant qu'on passera à la conception.

Formulaires, systèmes et graphiques

Un des buts premiers de la gestion des systèmes de formulaires et d'écritures consiste à réduire les dépenses, les pertes de temps et la paperasserie en augmentant l'efficacité du système.

En 1982-1983, le personnel a examiné et mis à jour plusieurs formulaires importants se rapportant aux services financiers, aux biens, au matériel, à la planification et à la gestion de la comptabilité. Résultats: 85 formulaires ont été annulés, 152 révisés et 149 créés. De plus, on a presque terminé la mise au point des cartes d'identité non alté-

rables pour le personnel de la G.R.C. ainsi qu'un système de sécurité pour les traiter.

On a offert à la G.R.C. des services de consultation sur tous les aspects du traitement de textes. Cette année, on a acheté 32 nouveaux appareils et amélioré 25 systèmes.

Dans le cadre du Programme de symbolisation fédérale, on utilise le mot-symbole «Canada» sur le papier à lettres et les documents publicitaires. On a mis au point les signatures de la G.R.C. et on établit actuellement une politique sur leur utilisation.

Gestion des dossiers

La mise au point d'un programme de classification centrale progresse à un rythme satisfaisant à la Direction générale et dans les divisions, même si, dans certains cas, le manque d'espace et la distance entre les centres de classification et les usagers nuisent à l'exploitation ultime du système.

L'automatisation des dossiers selon le numérotage séquentiel en Colombie-Britannique a été évaluée satisfaisante pour ce qui est de la gestion des dossiers. La mise en application globale du système se fera lorsque les problèmes de coût des télécommunications seront résolus.

On met actuellement au point un système de récupération des dossiers administratifs et on prépare un projet pilote pour s'assurer de la compatibilité de l'interface du matériel et du logiciel du système à celui des installations existantes.

Attributions

La Commission nationale des libérations conditionnelles est un organisme indépendant relevant du ministère du Solliciteur général. Elle est un organe national chargé d'accorder ou de refuser les libérations conditionnelles totales, les libérations conditionnelles de jour et les absences temporaires sans escorte. Elle est tenue d'examiner le cas de chaque détenu qui purge une peine de deux ans ou plus lorsqu'il devient admissible à la libération conditionnelle, et tous les deux ans par la suite (tous les ans pour certaines catégories de détenus), et ce, jusqu'à ce que la libération conditionnelle soit accordée ou que l'intéressé soit libéré sous surveillance en vertu de la loi. Chaque cas est examiné selon ses mérites, et la Commission ne rend sa décision qu'après une enquête effectuée en collaboration avec le Service correctionnel du Canada.

La Commission impose, aux détenus libérés sous condition ou sous surveillance obligatoire, les conditions qu'elle juge appropriées pour assurer la protection de la société. Elle peut révoquer la liberté sous surveillance obligatoire ou sous condition dont bénéficie un détenu. En outre, la Commission mène des enquêtes et fait des recommandations concernant l'exercice de la clémence.

En 1982-1983, la Commission nationale des libérations conditionnelles a utilisé 290 années-personnes, ce qui représente une augmentation de 3,6 % par rapport à 1981-1982. Ses dépenses budgétaires pour l'année visée se chiffraient à 12,3 millions de dollars, soit une augmentation de 8 % sur l'année précédente.

Organigramme — Commission nationale des libérations conditionnelles, 1982-83

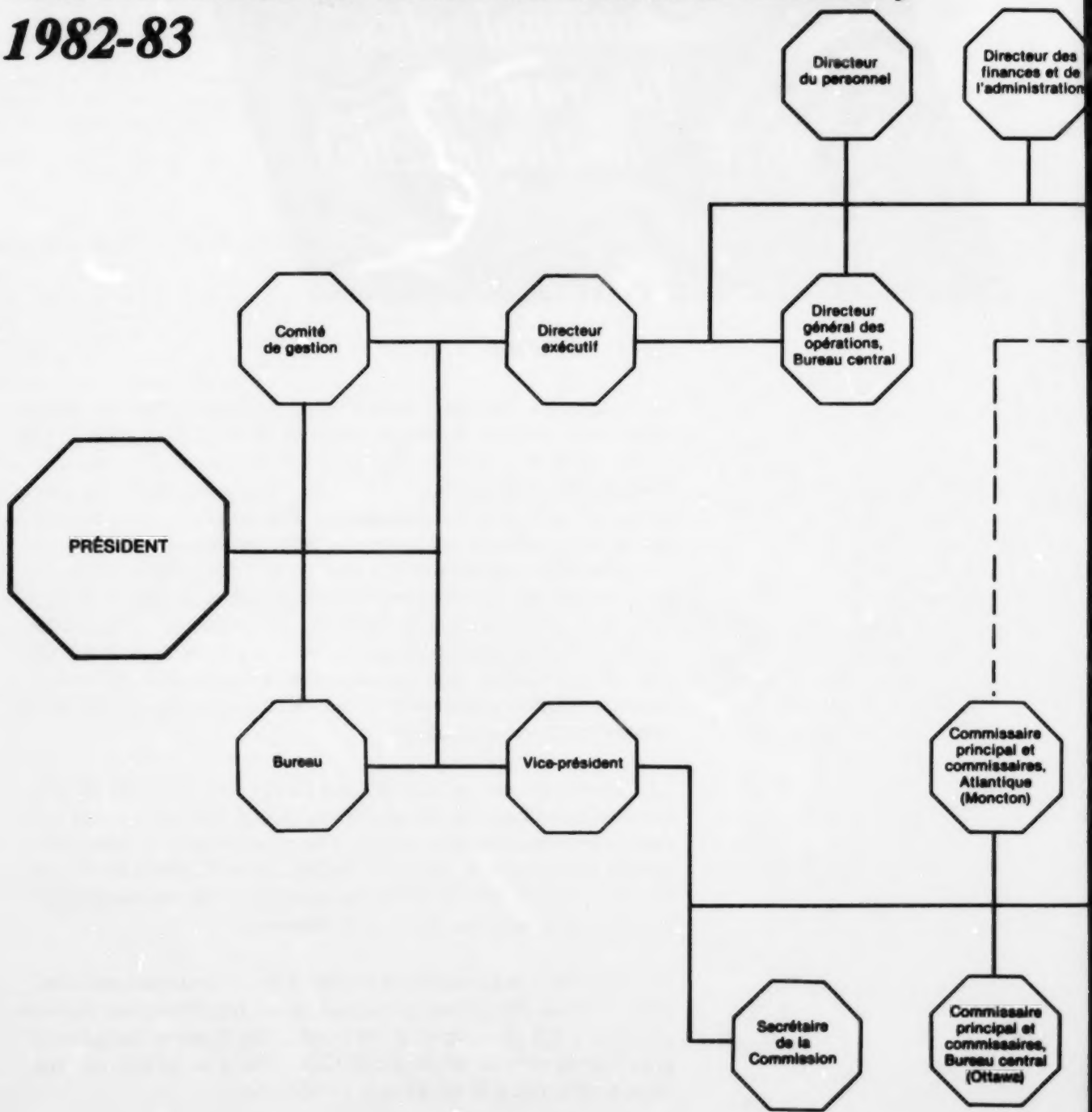

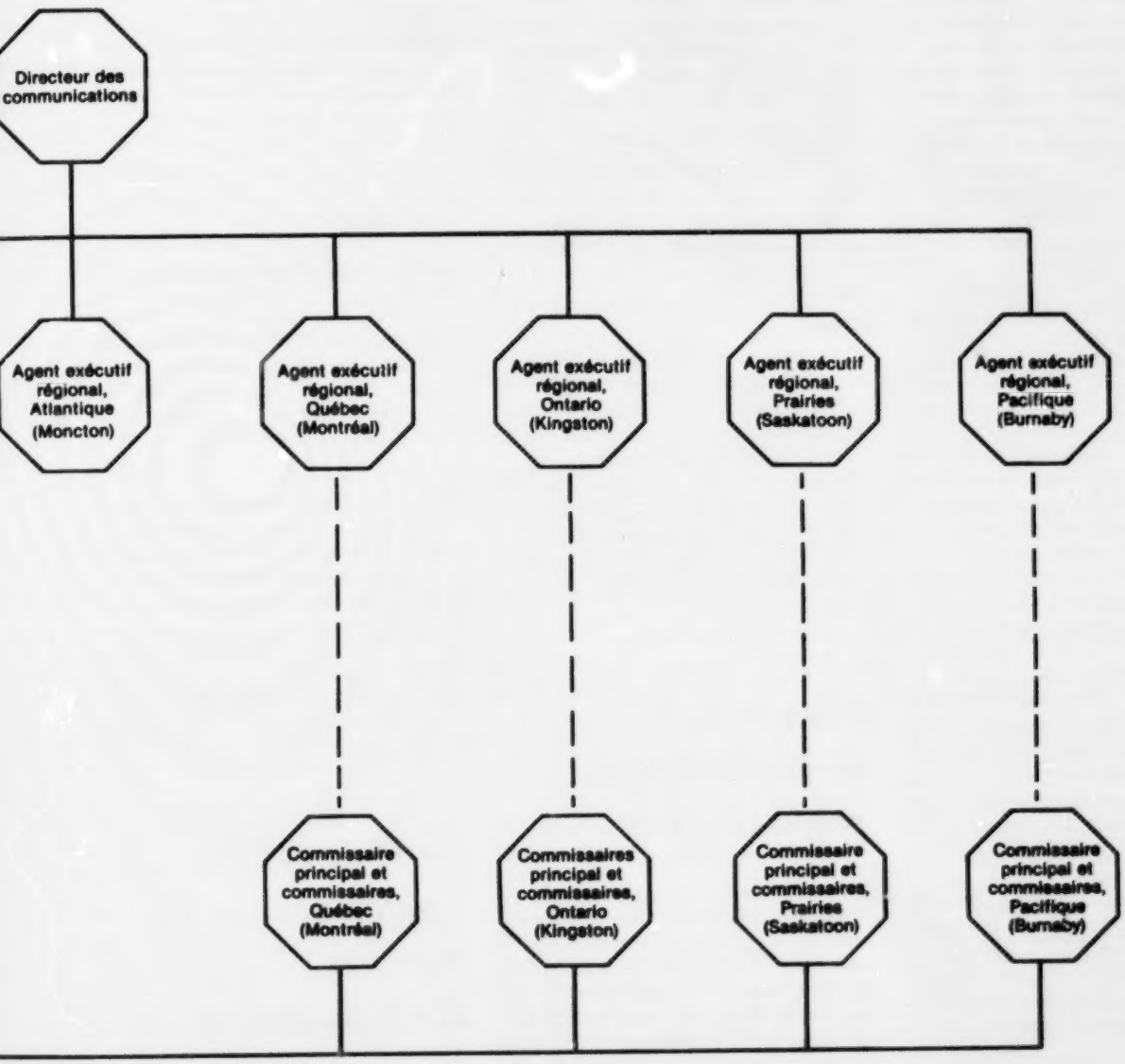
Directeur des communications
Agent exécutif régional, Atlantique (Moncton)
Agent exécutif régional, Québec (Montréal)
Agent exécutif régional, Ontario (Kingston)
Agent exécutif régional, Prairies (Saskatoon)
Agent exécutif régional, Pacifique (Burnaby)
Commissaire principal et commissaires, Québec (Montréal)
Commissaires principal et commissaires, Ontario (Kingston)
Commissaire principal et commissaires, Prairies (Saskatoon)
Commissaire principal et commissaires, Pacifique (Burnaby)

Faits saillants de 1982-1983

En 1982-1983, la Commission nationale des libérations conditionnelles a continué d'élaborer et de préciser davantage les lignes de conduite et les procédures régissant ses activités; elle a collaboré à l'élaboration des modifications proposées aux textes législatifs régissant la libération sous surveillance obligatoire qui, selon les prévisions, seront adoptées par le Parlement au cours de l'année à venir; enfin, elle a participé à un examen exhaustif des pouvoirs fédéraux en matière de clémence en vue de l'élaboration de nouvelles mesures législatives ayant pour objet d'établir un système intégré dans tout le Canada.

Par ailleurs, en 1982-1983, la Commission a pris une décision importante, soit celle de bloquer la libération sous surveillance obligatoire de détenus qu'elle juge dangereux pour la société et ce, au moment même où ils vont franchir les portes du pénitencier. Cela a été le cas de 11 détenus en tout, soit un au Nouveau-Brunswick, un au Manitoba, deux en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta, et trois en Colombie-Britannique. Cependant, la décision de la Commission a été contestée en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, et devant la Cour fédérale du Canada. La plupart des tribunaux ont décidé que la Commission avait dépassé ses pouvoirs en la matière. Toutefois, la Cour d'appel de l'Alberta et la Cour fédérale ont décidé que la Commission était habilitée à bloquer la libération sous surveillance obligatoire et la question a été renvoyée à la Cour suprême du Canada.

Toutefois, le projet de loi S-32 visant à raffermir les dispositions législatives régissant la libération sous surveillance obligatoire a été déposé au Sénat en novembre 1982.

En outre, la Commission a entrepris un examen approfondi du rôle qu'elle sera probablement appelée à jouer, étant donné les changements importants attendus, au cours des dix prochaines années, dans le domaine de la justice pénale, pour répondre de façon plus équitable et plus efficace aux besoins de notre société. L'Étude des perspectives d'avenir, qu'elle a entreprise, permettra de passer en revue les pratiques actuelles et d'examiner les changements qui pourraient être apportés à la lumière de l'expérience d'autres pays.

On a élaboré des lignes de conduite en ce qui concerne les rapports entre la Commission nationale des libérations conditionnelles et les organismes du secteur privé. Les principes exposés dans ces lignes de conduite régiront les réunions qui seront tenues entre les régions et les organismes du secteur privé en vue de déterminer les besoins auxquels le secteur privé pourrait répondre.

Formation et perfectionnement professionnels

Deux séances de formation ont été organisées à l'intention des commissaires dans le cadre de l'assemblée générale de la Commission tenue en septembre 1982. Ces séances portaient sur les techniques d'entrevue et de communication et sur la sensibilisation aux questions autochtones afin de mieux faire connaître aux commissaires les cultures autochtones.

On a organisé un atelier pour les commissaires communautaires dans la Région du Pacifique, en avril 1982, et un autre, en mars 1983, dans la Région de l'Atlantique. Un psychiatre légiste, le Dr S. Atkar, a fait un exposé sur la prédiction des risques et les criminels dangereux.

On a élaboré des modules de formation et d'initiation afin de familiariser les commissaires aux politiques et aux procédures de la Commission. On a préparé, à l'intention des commissaires et des membres du personnel, des présentations audio-visuelles sur l'histoire de la Commission, son organisation, l'audience de libération conditionnelle et l'audience faisant suite à la suspension.

Normes professionnelles

Le Comité des normes professionnelles s'est réuni périodiquement pour étudier les cas qui lui ont été soumis portant sur des questions professionnelles liées au processus décisionnel.

On a créé un groupe de travail chargé d'élaborer les normes relatives au processus décisionnel. Ces normes portent sur les responsabilités de la Commission et des commissaires, la conduite des audiences et le processus décisionnel. On s'attend qu'elles seront approuvées avant la fin de l'année 1983-1984. En outre, on élabore actuellement un système de contrôle de l'application de ces normes.

Suivi de la Conférence sur les pouvoirs discrétionnaires

On a rédigé, publié et distribué aux participants et à diverses bibliothèques le Rapport de la Conférence sur les pouvoirs discrétionnaires au sein du système correctionnel tenue en novembre 1981, dans lequel sont exposées diverses idées et solutions possibles et qui contient des analyses et des propositions.

Association canadienne des commissions des libérations conditionnelles

En 1982-1983, les membres de l'Association, qui regroupent des représentants de la Commission nationale des libérations conditionnelles et des trois commissions provinciales (de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec) se sont réunis à Québec et à Toronto pour discuter de questions d'intérêt commun. Ils ont examiné les effets des normes et de l'agrément sur le système correctionnel, considéré un accord qui permettrait aux représentants délégués de l'une quelconque des commissions de suspendre la liberté des libérés conditionnels qui se trouvent sur le territoire soumis à leur juridiction et convenu des conditions essentielles et spéciales de la libération conditionnelle.

On a convenu de quatre conditions essentielles selon lesquelles un détenu mis en liberté sous condition doit:

- dès qu'il est mis en liberté, se rendre directement à l'endroit désigné et se présenter immédiatement au surveillant des libérés conditionnels et, par la suite, conformément aux instructions de celui-ci;
- avant de quitter l'endroit désigné par la Commission, obtenir l'autorisation du surveillant;
- s'il est arrêté ou interrogé par la police, en informer le surveillant immédiatement;
- obéir à la loi et ne pas troubler l'ordre public.

Activités régionales

Les cinq bureaux régionaux de la Commission (ceux de Moncton, N.-B., de Montréal, de Kingston, Ont., de Saskatoon et de Burnaby, C.-B.), continuent d'être au centre des activités de la Commission. En moyenne, chaque bureau s'occupe, chaque jour, de 300 demandes de renseignement concernant le processus de libération conditionnelle. En outre, les bureaux régionaux, qui tiennent tous les dossiers des détenus, s'occupent du courrier de la Commission et des demandes de renseignement présentées par les médias. En outre, les bureaux régionaux rédigent chaque année des réponses à environ 500 lettres ministérielles.

Aperçu des activités de 1982-1983

En 1982-1983, grâce à un budget annuel de 12,3 millions de dollars et à un effectif de 290 employés, y compris les commissaires, la Commission nationale des libérations conditionnelles a mené diverses activités importantes, notamment:

La clémence

En vertu de la Loi sur le casier judiciaire, le Solliciteur général reçoit les demandes de pardon et les transmet à la Commission qui fait enquête et présente ses recommandations.

La Commission examine attentivement les conclusions des enquêtes, effectuées le plus souvent par la GRC, et elle soumet ses recommandations au Solliciteur général. Le gouverneur en conseil prend la décision finale concernant l'octroi des pardons.

Au cours des trois dernières années et demie, la Division de la clémence a assuré le traitement de 53,1 % des demandes de pardon soumises à la Commission depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur le casier judiciaire il y a treize ans.

En 1982-1983, la Commission a reçu 1 658 demandes de plus qu'au cours de l'année financière précédente, soit un total de 10 233. De ce nombre, 1 973 ont été retournées parce qu'elles étaient prématurées. Des pardons ont été accordés à 7 085 personnes, et 89 demandes ont été rejetées. En 1982-1983, le Solliciteur général a révoqué 81 pardons. Le pardon peut être révoqué dans l'hypothèse d'une nouvelle infraction, de la mauvaise conduite de l'intéressé, ou d'une déclaration fausse ou inexacte faite par lui au moment de la présentation de la demande de pardon.

En outre, la Commission reçoit, par l'intermédiaire du Solliciteur général, des demandes d'examen de cas en vertu de la Prérogative royale de clémence. Ainsi, le pardon a été octroyé dans 14 cas, refusé dans 7, et 42 autres font encore l'objet d'une enquête. Les mesures de clémence comprennent notamment le pardon conditionnel (avant que l'intéressé soit admissible à la libération conditionnelle ou au pardon en vertu de la Loi sur le casier judiciaire), la levée d'interdictions en matière de conduite automobile, la remise d'amende et la réduction de peine.

Le réexamen des décisions de la Commission

Lorsque la Commission refuse une libération conditionnelle de jour ou une libération conditionnelle totale, ou qu'elle révoque la libération conditionnelle ou une liberté sous surveillance obligatoire, le détenu concerné peut demander au Comité de révision interne de réexaminer la décision. Des commissaires qui n'ont pas pris part à la décision initiale examinent alors le cas et peuvent maintenir, modifier ou renverser la décision.

En 1982-1983, la Commission a accepté de revoir le cas de 821 détenus sous responsabilité fédérale et provinciale. Dans environ 86 % de ces cas (625), le Comité de révision interne a confirmé la décision initiale.

Les décisions du Comité de révision interne ont entraîné directement 32 mises en liberté, et 14 autres ont été accordées à la suite de nouvelles audiences dont le Comité avait ordonné la tenue. Ainsi 6,4 % des décisions du Comité ont entraîné directement ou indirectement la libération des intéressés. Soixante et onze décisions ont donc été, d'une certaine façon, favorables aux détenus, soit 9,8 % des cas examinés par le Comité au cours de l'année.

La coordination de la protection de la vie privée

Les demandes présentées en vertu de la Partie IV (Protection des renseignements personnels) de la Loi canadienne sur les droits de la personne sont du ressort de la Section de la coordination de la protection de la vie privée, qui relève de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Aux termes de cette loi, toute personne a le droit de consulter les dossiers administratifs contenant des renseignements personnels à son sujet. Elle peut ainsi vérifier l'usage qui en est fait, demander d'en modifier le contenu si elle estime qu'il y a une erreur ou une omission, et demander d'y inscrire une note même si les corrections ont été refusées.

En outre, si la Commission, pour prendre une décision au sujet d'une personne, désire utiliser un renseignement personnel qui lui a été donné à des fins autres que celles pour lesquelles il lui a été donné, elle doit d'abord obtenir le consentement écrit de cette personne.

En 1982-1983, 261 personnes ont présenté des demandes de consultation des dossiers de la Commission, et 13 des demandes de correction, dont 3 ont été examinées minutieusement et jugées admissibles. Les autres personnes qui ont présenté des demandes de correction n'ont pas présenté de demande d'annotation.

Le Service correctionnel du Canada et la Commission se consultent au sujet des cas préparés par l'un ou par l'autre. Ainsi, en 1982-1983, la Commission a examiné 626 dossiers de cas préparés par le SCC.

En outre, la Commission a pris les mesures administratives nécessaires pour assurer en temps utile le respect de la nouvelle loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels qui, selon les prévisions, remplacera l'année prochaine la Partie IV (protection des renseignements personnels) de la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Décisions de la Commission

En 1982-1983, la Commission a tenu 7 210 audiences antérieures à la mise en liberté mettant en cause des détenus sous responsabilité fédérale et provinciale, ainsi que 543 audiences postérieures à la mise en liberté.

Personnel et langues officielles

La Division du personnel et des langues officielles est chargée, notamment, d'élaborer et d'administrer les lignes de conduite et les procédures de la Commission en matière de dotation, de classification, de relations de travail, de formation et de perfectionnement, de planification des ressources humaines, de rémunération et d'avantages sociaux, et de langues officielles.

Un cours d'évaluation des emplois a été préparé et donné en février 1983; normalement, les décisions en matière de classification des postes au sein de la Commission se fondent maintenant sur les recommandations des comités d'évaluation.

On a amélioré les procédures et les mécanismes de contrôle de la Section de la rémunération et des avantages sociaux. Cela a permis au Conseil du Trésor et au ministère des Approvisionnements et Services d'agréer la Commission en tant qu'organisme participant à part entière et responsable du versement au système de rémunération du MAS de ses données d'entrée relatives à la paye et des données de sortie qui en résultent. Le Conseil du Trésor et le MAS contrôlent les opérations relatives au rendement et aux avantages sociaux.

L'examen approfondi de la formation et du perfectionnement du personnel s'est poursuivi tout au long de l'année financière et des lignes de conduite en matière de formation du personnel de la Commission ont été élaborées.

La planification générale annuelle a porté également sur les langues officielles. On a mis en oeuvre des lignes de conduite et des procédures visant à garantir que toutes les communications écrites avec la Région du Québec seront en français, ou en français et en anglais.

Il n'y a eu aucune plainte au sujet des langues officielles. La Commission a présenté son rapport annuel sur les langues officielles au Conseil du Trésor, qui l'a dispensée pour trois ans de l'obligation de soumettre un rapport annuel.

La Commission a adopté les lignes de conduite et les politiques requises pour donner suite à une directive du Conseil du Trésor selon laquelle une formation doit être assurée aux cadres intermédiaires et au personnel de surveillance à compter du 1er avril 1984.

Finances et administration

Au sein de la Commission, la Division des finances et de l'administration est chargée de la conception, de l'administration et de la bonne marche des systèmes de soutien financier, y compris les services d'analyse et de consultation. En outre, elle assure des services de gestion du matériel, des biens immeubles, des documents et des directives, ainsi que des services de communication et de sécurité.

La Division a joué un rôle clé dans la mise en place du Système automatisé d'information sur la libération conditionnelle (SAILC) au sein de la Commission en 1982-1983. Le SAILC est un système informatisé de gestion des dossiers qui permettra de réaliser des économies de coût et de réduire de 20 % le temps actuellement consacré à la gestion et au contrôle du processus de libération conditionnelle. En outre, le système fournira des renseignements auparavant difficiles à obtenir, comme des données à jour sur les détenus mis en liberté, les profils des détenus, le nombre de détenus mis en liberté dans une région ou un lieu donné et la catégorie du détenu en liberté. Les terminaux du système pourront en outre assurer le traitement des mots. Le système, qui a été installé dans le cadre d'un projet-pilote au bureau régional de Montréal, a commencé à fonctionner au milieu de 1982. Il sera installé dans les autres bureaux régionaux et à l'Administration centrale en 1983-1984.

Programme des services de communication

En 1982-1983, la Division des communications a poursuivi ses activités d'information auprès du public et des praticiens du système de justice pénale au sujet du rôle et des activités de la Commission. Pour ce faire, elle s'est engagée dans un certain nombre d'activités, notamment:

a) L'information et la sensibilisation du public

La Division a distribué plus de 90 000 exemplaires de 12 publications de la Commission aux organismes du système de justice pénale, aux organisations privées et au grand public. Trois publications ont été mises à jour de manière à tenir compte des modifications apportées aux textes de loi ou aux règlements et trois nouvelles publications ont été préparées en vue de leur distribution au sein du système de justice pénale.

Des articles ont été rédigés pour un certain nombre de publications du système de justice pénale. Des communiqués, des discours et des documents d'information ont été rédigés et distribués à divers groupes.

b) Les expositions et les documents audio-visuels

Le Comité intraministériel des expositions a apporté sa coopération en vue de la préparation de stands pour l'Exposition nationale du Pacifique, pour l'Exposition canadienne à Toronto, pour l'Expo-Québec et pour la réunion annuelle de l'Association canadienne des chefs de police.

La Commission a présenté un diaporama destiné au grand public portant sur le rôle et les fonctions de la Commission. On peut se procurer ce diaporama, intitulé «Le temps d'une décision», auprès des divers bureaux de l'Office national du film dans tout le pays. On a reçu 176 commandes de la part de divers établissements et groupes communautaires. Les élèves du secondaire, notamment, ont beaucoup apprécié ce diaporama.

Activités prévues en 1983-1984

En 1983-1984, la Commission nationale des libérations conditionnelles poursuivra l'élaboration et le perfectionnement de ses lignes de conduite et procédures afin de maintenir son efficacité face à l'évolution des demandes de la société et du système de justice pénale. À cet effet, elle compte prendre quatre grandes mesures en 1983-1984, soit:

Prendre des mesures concernant les criminels violents et dangereux

Dans ses décisions, la Commission continue d'accorder la priorité à la sécurité du public. Elle poursuivra ses efforts en vue de mettre en oeuvre des procédures efficaces touchant l'identification en temps utile des infracteurs dangereux et violents, la prévision des mesures à prendre et la prise de décision avant que ces détenus soient mis en liberté sous surveillance obligatoire. La Commission poursuivra en priorité l'examen des diverses possibilités au titre du Programme de surveillance obligatoire.

Entreprendre une étude des perspectives d'avenir

L'Étude sur la mise en liberté sous condition est la dernière d'une longue série d'étapes qui aboutiront peut-être à l'établissement d'un nouvel ensemble de principes en matière de libération conditionnelle. Bon nombre de ces étapes n'ont permis d'examiner qu'un seul aspect de la libération conditionnelle. On n'a pas vraiment cherché à intégrer les nombreuses conclusions et propositions en un tout cohérent. La Commission entreprendra cette tâche dans son Étude des perspectives d'avenir. Elle évaluera minutieusement les changements que l'application des principes actuels et nouveaux pourrait entraîner au chapitre des textes législatifs et des lignes de conduite. En outre, l'Étude permettra à la Commission de préciser les divers moyens dont elle pourrait se servir pour répondre aux défis que pose le maintien d'un système humanitaire et discrétionnaire qui soit juste et équitable tant pour le détenu que pour l'ensemble de la société.

Amélioration de l'efficacité opérationnelle

La Commission poursuivra ses efforts en vue d'améliorer son efficacité en cette période de restrictions budgétaires et de ressources limitées. À cette fin, elle poursuivra en 1983-1984 un certain nombre d'objectifs:

- elle procédera à la collecte et à l'analyse systématique des données sur le rendement, conformément aux exigences statutaires, et prendra ensuite les mesures qui s'imposent;
- elle procédera à des vérifications opérationnelles et donnera suite aux recommandations, conformément au programme établi en 1982-1983;
- elle entreprendra l'évaluation des programmes conformément aux lignes directrices élaborées à cet égard en 1982-1983 par le Conseil du Trésor et la Commission nationale des libérations conditionnelles;
- elle achèvera la mise en place du Système automatisé d'information sur la libération conditionnelle dans toutes les régions ainsi qu'à l'Administration centrale.

Analyse statistique des décisions de la Commission

1. *Libérations conditionnelles totales* (détenus sous responsabilité fédérale)

Dès la date de leur admissibilité à la libération conditionnelle fixée par les modalités de la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, les détenus sous responsabilité fédérale font automatiquement l'objet d'un examen en vue d'une libération conditionnelle totale.

En 1982-1983, 4 565 détenus sous responsabilité fédérale sont devenus admissibles à la libération conditionnelle et 1 697 ont bénéficié d'une libération conditionnelle.

Tableau I

Nombre de détenus sous responsabilité fédérale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions

	1981-1982*		1982-1983*	
	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	1 627	41	1 697	37,2
Libérations refusées	2 341	59	2 868	62,8
Total	3 968	100	4 565	100

* Ces chiffres comprennent les libérations en vue d'extradition.

2. *Libérations conditionnelles totales* (détenus sous responsabilité provinciale)

Contrairement aux détenus sous responsabilité fédérale, les détenus sous responsabilité provinciale doivent faire une demande de libération conditionnelle totale. Sur 2 158 demandes, en 1982-1983, 1 136 ont été acceptées.

Tableau II

Nombre de détenus sous responsabilité provinciale admissibles à la libération conditionnelle totale et décisions rendues*

	1981-1982		1982-1983	
	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	1 021	59,2	1 136	52,6
Libérations refusées	704	40,8	1 022	47,4
Total	1 725	100	2 158	100

* Ces chiffres ne comprennent que les cas provenant des régions des Prairies et de l'Atlantique, et un refus dans un cas provenant du Yukon et où la demande a été présentée par la Région du Pacifique.

3. Libérations conditionnelles totales ayant pris fin — Détenus sous responsabilité fédérale et sous responsabilité provinciale

La plupart des détenus sous responsabilité fédérale et sous responsabilité provinciale dont la liberté conditionnelle a pris fin en 1982-1983 ont respecté les conditions qui leur avaient été fixées.

Toutefois, 445 détenus sous responsabilité fédérale et 180 détenus sous responsabilité provinciale ont vu leur liberté révoquée et ont été réincarcérés parce qu'ils avaient commis une nouvelle infraction ou qu'ils avaient violé les conditions de leur mise en liberté.

Tableau III

Libérations conditionnelles totales ayant pris fin—cas fédéraux et cas provinciaux

	Cas fédéraux		Cas provinciaux	
	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	895	65,9	818	81,8
Révocation	445	32,8	180	18
Autres types de cessation*	17	1,3	2	0,2
Total	1 357	100	1 000	100

* Ce nombre comprend les libertés qui ont pris fin par suite du décès du libéré ou d'une autre circonstance.

4. Libérations sous surveillance obligatoire ayant pris fin

La libération sous surveillance obligatoire ne s'applique qu'aux détenus sous responsabilité fédérale. La Commission n'a aucun pouvoir décisionnel quant à ce type de mise en liberté. Les détenus ainsi libérés sont placés sous surveillance dans la collectivité jusqu'à l'expiration de leur peine. Toutefois, en 1982-1983, la Commission a révoqué 1 209 mises en liberté sous surveillance obligatoire parce que les libérés avaient soit commis une autre infraction, soit violé les conditions de leur mise en liberté.

Tableau IV

Libérations sous surveillance obligatoire ayant pris fin

	1981-1982		1982-1983	
	Nombre	%	Nombre	%
Expiration normale	1 326	51	1 293	50,9
Révocation	1 190	45,8	1 209	47,6
Autres types de cessation*	82	3,2	38	1,5
Total	2 598	100	2 540	100

* Ce nombre comprend les libertés qui ont pris fin par suite du décès du libéré ou d'une autre circonstance.

5. Libération conditionnelle de jour

La libération conditionnelle de jour est une forme de mise en liberté graduelle; elle est aussi une mise à l'épreuve. Qu'ils soient sous responsabilité fédérale ou sous responsabilité provinciale, les détenus qui désirent une libération conditionnelle de jour doivent en faire la demande. La Commission peut toutefois envisager ce type de libération, sans que le détenu en ait fait la demande, lorsqu'elle examine le cas en vue d'une libération conditionnelle totale.

Tableau V

Nombre de demandes de libération conditionnelle de jour présentées par des détenus sous responsabilité fédérale

	1981-1982		1982-1983	
	Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	3 401	66	3 233	61,5
Libérations refusées	1 791	34	2 020	38,5
Total	5 192	100	5 253	100

Tableau VI

Nombre de demandes de libération conditionnelle de jour présentées par des détenus sous responsabilité provinciale et décisions rendues

	1981-1982		1982-1983	
	*Nombre	%	Nombre	%
Libérations accordées	308	67,1	459	61,6
Libérations refusées	151	32,9	286	38,4
Total	459	100	745	100

* Ces chiffres ne comprennent que les détenus des régions des Prairies et de l'Atlantique.

Le Service correctionnel du Canada

Attributions

Le Service correctionnel du Canada est chargé d'administrer les peines prononcées par les tribunaux et de donner suite aux décisions de la Commission nationale des libérations conditionnelles à l'égard des détenus condamnés à deux ans d'incarcération ou davantage.

Au cours de l'année financière 1982-1983, le Service correctionnel a utilisé 9 958 années-personnes, nombre légèrement inférieur à celui de 1981-1982. Les dépenses budgétaires pour l'année se sont élevées à 555,8 millions de dollars, soit une augmentation de 11,1 % par rapport à l'année précédente.

ORGANIGRAMME - LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (1982-1983)

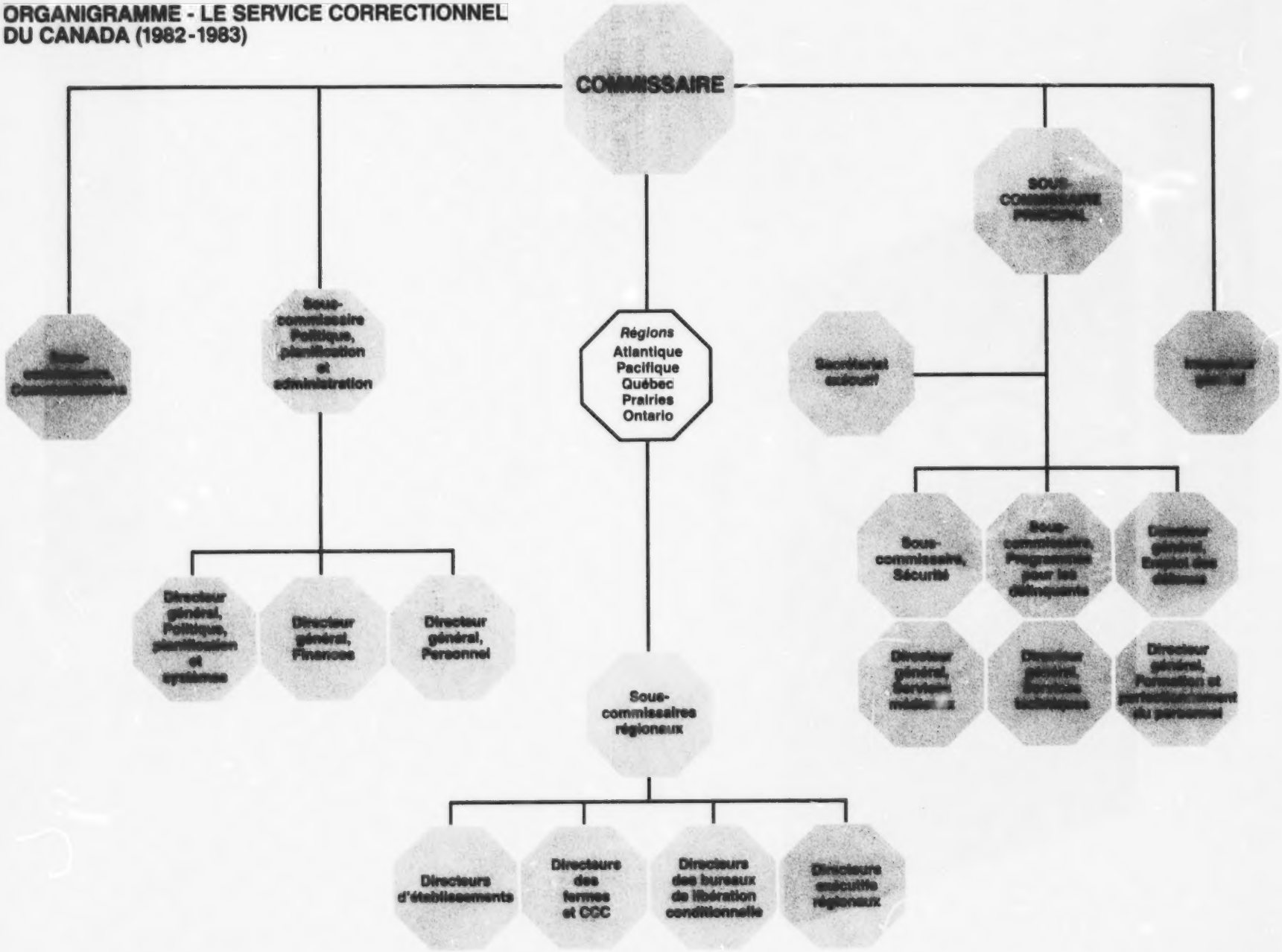

Organisation

Le Service correctionnel du Canada comporte trois niveaux de gestion: l'Administration centrale, les administrations régionales et les établissements et bureaux de district de libération conditionnelle.

L'Administration centrale, qui se trouve à Ottawa, veille à l'application du programme, à l'élaboration des politiques, à la planification et au contrôle à l'échelle nationale ainsi qu'à l'évaluation et à la vérification des politiques.

Les cinq administrations régionales sont les suivantes:

Région du Pacifique — Abbotsford (Colombie-Britannique)
Région des Prairies — Saskatoon (Saskatchewan)
Région de l'Ontario — Kingston (Ontario)
Région du Québec — Montréal (Québec)
Région de l'Atlantique — Moncton (Nouveau-Brunswick)

Ces instances régionales s'occupent avant tout de la coordination du processus de mise en oeuvre du programme et de l'utilisation efficace des ressources dans les unités opérationnelles relevant de leur compétence.

Le programme du SCC est appliqué par l'intermédiaire de 41 établissements, de 19 centres correctionnels communautaires et 74 bureaux de libération conditionnelle. L'organigramme du Service correctionnel est présenté à la page précédente.

Le Commissaire aux services correctionnels, le plus haut responsable de cette organisation, est directement comptable au Solliciteur général concernant l'administration du Service correctionnel du Canada. C'est surtout par l'intermédiaire du Comité supérieur de gestion qu'il prend ses décisions de principe et qu'il supervise les progrès réalisés à la lumière des objectifs fixés. Ce Comité comprend le Commissaire, les cinq sous-commissaires des régions et les responsables de direction de l'Administration centrale chargés de la mise en oeuvre des différents programmes.

L'organisation est conçue de façon à permettre au Service correctionnel du Canada d'administrer ses programmes d'envergure nationale de la façon la plus économique possible, d'établir une hiérarchie claire pour chaque cadre organique et de faire une distinction nette entre les services de soutien et les activités organiques essentielles à l'exécution de son mandat législatif.

Au cours de l'année 1982-1983, les services administratifs, les achats et les approvisionnements, la gestion des directives et la gestion des dossiers et des formules ont été regroupés sous la Division de l'administration au sein de la Direction de la politique, de la planification et de l'administration. De plus, la responsabilité des relations parlementaires et du contrôle de la correspondance est passée du bureau du Secrétaire exécutif à celui du Commissaire.

Objectifs

Le Service correctionnel compte sept secteurs d'activité qui reflètent bien sa tâche et la façon dont il s'en acquitte. Ces secteurs d'activité et leurs objectifs sont les suivants:

Planification et gestion

Administrer le Service de façon à atteindre les résultats suivants: protéger le public; respecter les conditions de la peine imposée par les tribunaux; donner au détenu la possibilité de s'amender; renseigner le public sur le Service et obtenir son appui; contribuer à l'établissement d'un système de justice pénale juste, efficace et humain; et réduire le plus possible les frais nécessaires à la réalisation de tous ces objectifs.

Garde des détenus

Assurer la bonne garde et le contrôle des détenus afin de réduire le plus possible les dangers que peut représenter le détenu pour lui-même, pour le public, le personnel et les autres détenus, tout en se conformant aux normes internationales de traitement des prisonniers.

Éducation, formation et emploi des détenus

Préparer les détenus à réintégrer le marché du travail en leur donnant l'occasion de travailler ou de poursuivre des études menant à des diplômes et certificats attestant leur réussite ou leur compétence. Veiller à ce que les détenus contribuent au maximum à couvrir les frais d'incarcération.

Gestion des cas

Préparer les détenus à réintégrer la société en leur offrant des services de counselling, en leur donnant l'occasion de se développer sur les plans social, émotionnel, physique et spirituel et en exerçant sur eux une certaine surveillance dans la collectivité lorsqu'ils ont obtenu une mise en liberté sous condition. Assurer le traitement équitable et humanitaire des détenus, c'est-à-dire reconnaître et protéger leurs droits lorsqu'ils sont placés sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada.

Services de santé

Offrir aux détenus des services médicaux et de santé, des traitements psychiatriques et dentaires de qualité comparable à ceux qui sont actuellement offerts au pays.

Services techniques

Fournir régulièrement, et en maintenant un niveau de qualité et des coûts acceptables, de la nourriture et des vêtements et tous les autres biens nécessaires aux détenus et au personnel des établissements. Fournir des services de soutien, y compris les services d'entretien et de nettoyage, de transport, de télécommunications et de protection contre les incendies et veiller à la distribution et à la liquidation de biens pour tous les types de magasins et d'équipement. Concevoir, construire et entretenir les édifices et les installations conformément aux besoins et aux priorités du Service.

Administration

Veiller à ce que les ressources humaines soient utilisées à bon escient en conseillant les administrateurs sur la façon de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gestion du personnel et en offrant des services touchant la planification des ressources humaines, la formation et le perfectionnement, le recrutement, l'évaluation des tâches et les relations de travail.

Fournir des services administratifs efficaces et efficients.

Faits saillants de 1982-1983

L'année financière 1982-1983 a été marquée par les faits et événements suivants:

- agrément de dix-neuf installations dont neuf pénitenciers, sept centres correctionnels communautaires et trois bureaux de libération conditionnelle par l'*American Commission on Accreditation for Corrections*;

- augmentation de 8,9 % du nombre de détenus inscrits quotidiennement au registre. Ce nombre est passé à 10 638 tandis que le nombre moyen de détenus en liberté conditionnelle et libérés sous surveillance obligatoire est demeuré à 5 276;

- double occupation des cellules pour la première fois depuis un certain nombre d'années par suite de l'augmentation soudaine de la population carcérale et du manque de cellules. Au 31 mars 1983, 526 détenus de treize pénitenciers devaient partager leur cellule avec un autre détenu;

- les dépenses réelles se sont élevées à 555,8 millions de dollars dont 66,2 millions de dollars en immobilisations;

- le coût annuel moyen d'entretien d'un détenu était de 30 767 $ en 1982-1983, soit 3 % de plus que l'année précédente (ou, en dollars constants de 1977-1978, 18 460 $, ce qui représente une diminution de 8,5 % par rapport à 1981-1982);

- les revenus de vente de biens manufacturés par les détenus et de produits agricoles se sont élevés à 11 588 millions de dollars, soit 36 % de plus qu'en 1981-1982 alors qu'ils se chiffraient à 8 465 millions de dollars. (Nota: le chiffre des recettes (12 688 000 $) figurant dans le rapport de l'an dernier faisait également état de revenus non directement reliés à CORCAN. Cette année, ces revenus sont indiqués séparément et, pour les besoins de la comparaison, ont été déduits des recettes de l'an dernier.)

- ouverture officielle d'un nouveau centre correctionnel communautaire dans la région du Québec;

- mise en oeuvre dans six autres pénitenciers — quatre à sécurité moyenne et deux à sécurité maximale — du programme de visites familiales privées. On se propose d'étendre ce programme à six autres pénitenciers l'an prochain;

- signature d'un traité de transfèrement des détenus entre les gouvernements du Canada et de la Thaïlande. Le Canada a déjà conclu de tels traités avec les États-Unis, le Mexique, le Pérou, la France et la Bolivie. Cependant seuls les États-Unis, le Mexique et le Pérou ont ratifié le traité.

Buts, projets et résultats principaux

Les sept secteurs d'activité du Service sont subdivisés en sous-activités. Cette structure d'activités, précisant les dépenses réelles de l'année 1982-1983, est illustrée au tableau 1. Les responsabilités des administrateurs et les activités dont ils ont la charge sont clairement définies à tous les niveaux de cette structure et l'organisation est conçue en fonction de cette structure hiérarchique. Chaque activité est représentée par un groupe organisationnel aux administrations centrale et régionales et dans chaque établissement. On trouvera ci-dessous un énoncé des principales activités, de leurs objectifs en 1982-1983, des résultats obtenus et des objectifs pour 1983-1984.

1. Planification et gestion

Plusieurs services clés de gestion, situés tant à Ottawa que dans les cinq régions, font partie de cette activité. Le Bureau du Commissaire est chargé de la gestion globale du Service alors que le Comité supérieur de gestion assure le contrôle et la gestion des régions et des établissements.

La Direction de l'Inspecteur général procède à l'inspection des établissements afin de s'assurer de leur conformité aux normes et aux politiques établies, enquête au sujet des irrégularités commises et vérifie constamment les fonctions gestion, finances et personnel du SCC.

TABLEAU 1: DÉPENSES RÉELLES EN 1982-1983 PAR ORGANISATION/ACTIVITÉS*

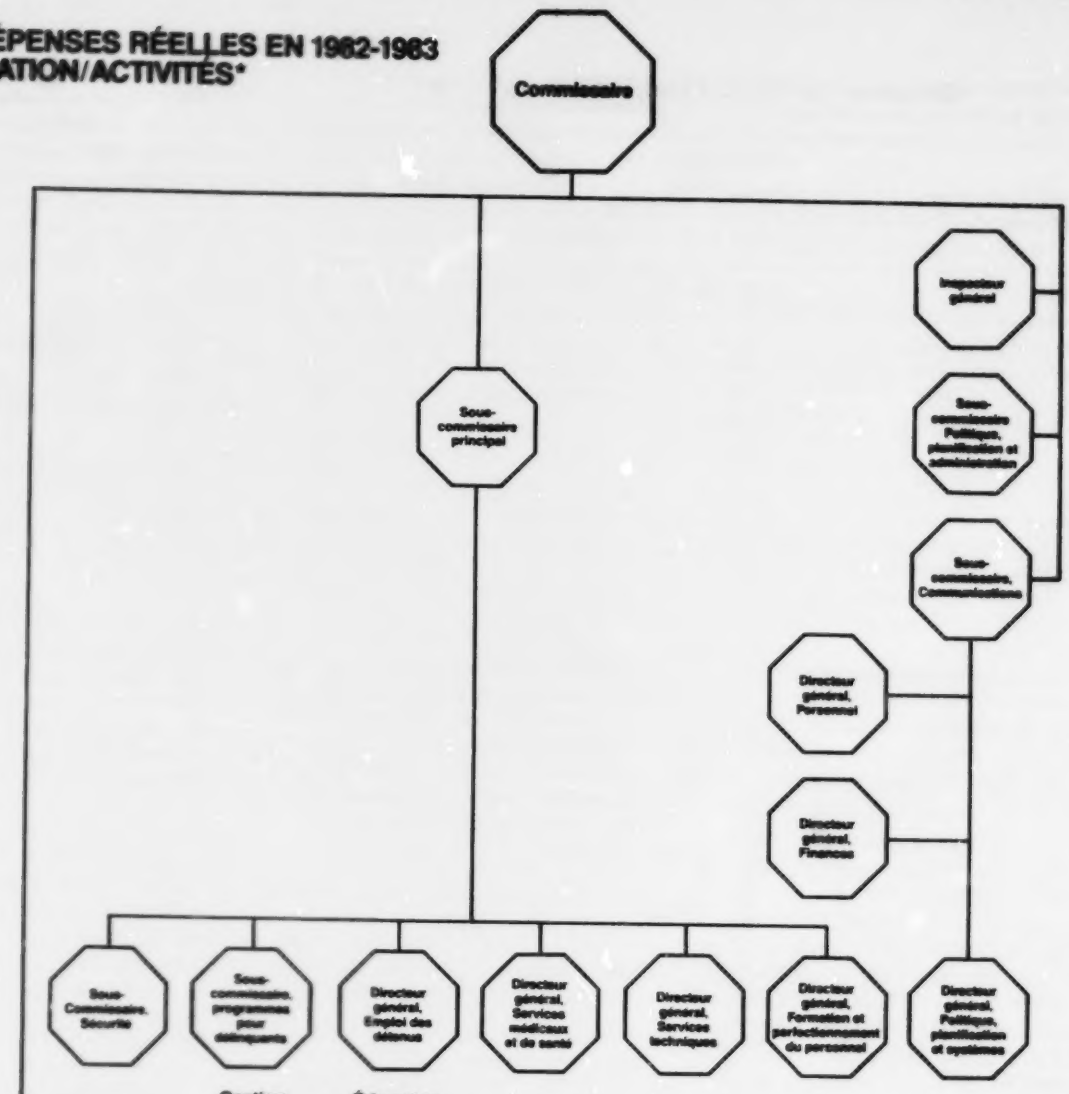

	Garde des détenus	Gestion des cas des détenus	Éducation, formation et emploi	Services de santé	Services techniques	Administration	Planification et gestion	Totaux des programmes (000)$
L'Administration centrale d'Ottawa	3 457	3 577	4 718	975	9 210	13 635	10 209	45 781
Sous-commissaire, Région de l'Atlantique	9 759	11 835	6 500	1 558	16 045	3 298	717	49 712
Sous-commissaire, Région de Québec	37 592	37 946	15 878	13 081	45 978	9 468	1 656	161 599
Sous-commissaire, Région de l'Ontario	28 872	25 398	14 459	6 212	35 263	8 709	1 521	120 434
Sous-commissaire, Région des Prairies	20 632	25 852	11 064	6 886	28 753	7 724	1 480	102 391
Sous-commissaire, Région du Pacifique	16 976	19 275	6 306	6 331	19 051	6 557	1 414	75 910
	117 288	123 883	58 925	35 043	154 300	49 391	16 997	555 827

*Comprend les dépenses d'exploitation et en mobilisation en milliers de dollars

Ressources utilisées: Planification et gestion

	Prévisions budgétaires		Dépenses réelles			
	1982-1983		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Bureau du Commissaire	642	3	322	4	249	3
Comité supérieur de gestion	5 894	103	5 579	108	5 061	104
Inspecteur général	2 050	32	1 660	29	1 541	30
Politique et planification	4 926	73	6 834	82	5 547	79
Communications	2 340	37	2 175	34	2 305	42
Secrétaire exécutif	1 468	44	427	13	1 416	42
TOTAL	17 320	292	16 997	270	16 119	300

* Années-personnes

L'Inspecteur général supervise aussi les efforts visant à faire agréer toutes les installations du SCC par l'*American Commission on Accreditation for Corrections*.

La Direction de la politique et de la planification comprend l'élaboration des politiques, la planification à long terme, la conception des systèmes et l'évaluation continue des programmes du Service. Cette sous-activité assure la révision de la fonction d'évaluation de programmes ainsi que la détermination des normes de poste et de la charge de travail.

La Direction des communications encourage le public à prendre conscience de l'existence du Service correctionnel, à le comprendre et à participer à son action. Ses principales fonctions touchent les relations avec les médias, les réponses aux demandes de renseignements du public, l'amélioration des relations avec les organismes publics et privés du système de justice pénale et la prestation de toute une gamme de services de communication sous forme de publications, d'expositions et de documents audio-visuels. En 1982-1983, la Direction des communications a servi de point de contact des Comités consultatifs de citoyens qui oeuvrent dans tous les établissements et bureaux de district de libération conditionnelle.

Le Secrétaire exécutif s'occupe des relations avec le Parlement, dont le contrôle de la correspondance, et assure les services de soutien administratif aux bureaux du Commissaire, du Sous-commissaire principal et au Comité supérieur de gestion.

Projets entrepris et résultats

a) *Exercice d'un plus grand contrôle sur les ressources*

Le Service correctionnel du Canada a relevé trois variables qui lui permettent d'assurer un meilleur contrôle des ressources. Ces variables sont les suivantes:

- frais d'heures supplémentaires
- rapport année-personne: détenus
- coût d'entretien de chaque détenu

Pour 1982-1983, on s'était fixé comme principal objectif de réduire les frais d'heures supplémentaires à un chiffre correspondant à 10 % des traitements réguliers.

Au cours de l'année, le montant affecté aux traitements s'est élevé à 261 293 092 $ et les frais d'heures supplémentaires comptaient pour 8,5 % de cette somme, soit 22 328 376 $. En exerçant un meilleur contrôle sur les heures supplémentaires, nous avons réussi à atteindre l'objectif susmentionné.

Le SCC a comme objectif à long terme de réduire d'ici 1990 le rapport année-personne: détenus à 0,600:1. L'objectif fixé pour l'année 1982-1983 était de 0,630:1, mais le Service a atteint le rapport 0,626:1.

b) *Faire agréer 15 autres établissements et 4 centres correctionnels communautaires par l'American Commission on Accreditation for Corrections.*

Au cours de l'année financière 1982-1983, un nombre record de 19 installations ont été agréées par l'*American Commission on Accreditation for Corrections*. Ce sont les pénitenciers de Drumheller, de Frontenac, de Cowansville, d'Edmonton, de Stony Mountain, de Ferndale, l'établissement Leclerc, la Prison des femmes et la ferme du pénitencier de la Saskatchewan. Trois bureaux de district de libération conditionnelle: Est du Québec, Ouest du Québec et Montréal ont reçu leur certificat d'agrément. Les centres correctionnels communautaires suivants ont également été agréés par l'ACA: centre Oskana, centre du boulevard Benoît XV, centre de la rue Pandora, centre du chemin Grierson, centre d'Altadore, centre de la rue Keele et centre de l'avenue Portsmouth.

Depuis 1979 à la fin de l'année financière 1982-1983, 43 installations du Service correctionnel du Canada ont obtenu leur agrément. De plus, 6 installations ont subi leur examen de vérification au cours de 1982-1983 sans avoir toutefois été convoquées à l'audience de la Commission où sont prises les décisions.

c) *Améliorer la qualité des systèmes d'information de gestion au sein des établissements*

Le système de renseignements sur les détenus (SRD) a connu une

nouvelle expansion par suite de l'installation de terminaux dans tous les établissements à sécurité moyenne et maximale de même que dans les administrations régionales. En 1982-1983, le Service a acheté un ordinateur pour réduire les frais trop élevés de l'exploitation en temps partagé.

Un plan quinquennal prévoyant l'installation de 22 modules a été élaboré. Aucun module n'a été intégré au système en 1982-1983. Cependant, un profil de sécurité des détenus a été établi pour la Direction des programmes pour les détenus et l'implantation du système dans les bureaux de libération conditionnelle est prévue pour 1983-1984.

d) *Perfectionner les systèmes d'information de gestion financière par l'automatisation des systèmes et l'application des méthodes modernes de comptabilité industrielle*

Le réseau SIFOR/FINCON a été étendu à tous les établissements et les bureaux de libération conditionnelle y seront intégrés dès que les ressources nécessaires seront disponibles.

D'autres mécanismes d'établissement des prévisions de caisse et de contrôle des projets de construction sont en cours d'introduction. Des mesures préliminaires ont été prises en vue de la production d'un ensemble de rapports financiers à partir de bases de données multiples.

Enfin, on procède actuellement à la mise au point d'un nouveau système de comptabilité industrielle permettant d'intégrer le système de comptabilité et de rapport de CORCAN aux systèmes financiers des établissements.

e) *Autres projets*

Un système de vérification analytique applicable à divers niveaux sera mis en oeuvre au sein de la Direction de l'Inspecteur général dans le cadre d'un plan quinquennal. Un système de gestion conçu pour les directeurs des établissements est en préparation et un exposé de principe sur la vérification applicable à plusieurs niveaux, présenté au Comité supérieur de gestion en décembre 1982, sera utilisé pour sa mise au point. Ce système, qui doit être approuvé en juin 1983, mettra l'accent sur l'établissement de systèmes de vérification à l'Administration régionale et sur le respect des procédures de vérification.

La Direction des communications a, par l'intermédiaire du comité organisateur canadien, collaboré avec l'*American Correctional Association* à la planification, à la promotion et à l'organisation du 112e congrès annuel de l'ACA tenu à Toronto en août 1982. Y assistaient plus de 3 500 délégués provenant de l'Amérique du Nord, de la Grande-Bretagne, d'Israël, du Danemark, de la Suède, de la France, de la Jamaïque, des Bermudes, du Pérou, des Antilles néerlandaises et du Swaziland.

Des ressources ont également été consacrées à planification et à la promotion du 2e Congrès mondial des services médicaux pénitentiaires, qui doit se tenir à Ottawa du 28 au 31 août 1983.

Objectifs de rendement pour 1983-1984

- maintenir les frais d'heures supplémentaires à un niveau correspondant tout au plus à 10 % des traitements;
- parvenir d'ici mars 1984 à une représentation féminine de 5,5 % au niveau des postes d'agents de sécurité et d'agents d'unités résidentielles;
- continuer d'améliorer le système de gestion financière par l'automatisation des systèmes et l'application des méthodes de comptabilité industrielle;
- améliorer la qualité des systèmes d'information de gestion au sein des établissements;
- maintenir à 13 % ou en deçà les coûts des activités de planification, de gestion et d'administration.

2. Administration

L'Administration assure à l'Administration centrale, dans les établissements et les régions le fonctionnement des systèmes de soutien administratif et notamment des services suivants: gestion des dossiers et imprimés, gestion des directives, traitement des textes et traduction. Elle exerce également un contrôle sur les méthodes et pratiques afférentes à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

La Direction du personnel s'occupe de l'administration du personnel et, en l'occurrence, des relations de travail, de la classification et de la rémunération, de la dotation, des langues officielles, de l'égalité d'accès à l'emploi. Sa fonction la plus déterminante est de veiller à améliorer constamment ce système de gestion. L'accent est mis sur la poursuite de l'autonomie de décision en matière de sélection, de retraite anticipée et d'autres questions reliées au personnel du SCC.

La Direction de la formation et du perfectionnement du personnel est responsable du système de planification des ressources humaines. Cette direction administre un centre d'initiation des recrues, cinq collèges régionaux du personnel qui offrent des cours de formation et de recyclage aux agents de correction ainsi que des cours de formation et de perfectionnement à l'intention des autres catégories d'employés.

Les Finances administrent les systèmes de soutien financier du SCC et se chargent de concevoir et d'appliquer les systèmes de comptabilité générale et de comptabilité industrielle, et de fournir régulièrement des analyses et des conseils financiers au sujet des programmes existants ou nouveaux.

Ressources utilisées: Administration

	Prévisions budgétaires		Dépenses réelles			
	1982-1983		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Personnel	10 952	242	9 981	272	10 478	250
Formation du personnel	7 061	148	6 734	113	6 704	133
Administration	12 429	311	18 885	382	13 043	330
Finances	11 839	296	13 791	324	12 407	308
TOTAL	42 281	997	49 391	1 091	42 632	1 021

* Années-personnes

Projets entrepris et résultats

Intégration de la planification des ressources humaines, de la formation et du perfectionnement du personnel

Afin de satisfaire aux besoins permanents du Service, la direction a cherché à mettre en place les outils et processus nécessaires pour que les employés du Service correctionnel reçoivent la formation et le perfectionnement nécessaires pour effectuer leur travail avec le plus d'efficacité possible et accéder ultérieurement à des postes plus importants.

Le programme de perfectionnement professionnel a été mis en oeuvre pour reconnaître systématiquement les employés ayant le potentiel pour accéder à des postes plus élevés et pour les aider à satisfaire aux exigences fonctionnelles du Service. Ce programme soutient les employés très prometteurs dans la poursuite de leurs aspirations professionnelles et permet au Service de disposer de personnes de haut calibre pour occuper ses postes clés.

Afin de s'assurer de l'utilité de la formation recommandée par les gestionnaires, tous les programmes nationaux existants sont maintenant conformes au nouveau système de détermination des besoins de formation et de conception des programmes d'études. De plus, le recours au Système de rapports administratifs sur le personnel (SRAP) et au Système d'information de formation et de perfectionnement permet de veiller à ce que les employés reçoivent la formation nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

L'élaboration et la mise en oeuvre par le Service de programmes de formation à l'intention de certains groupes d'employés se sont poursuivies. Le programme de formation des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence a été offert dans tout le SCC afin de préparer les membres de ces équipes à intervenir dans les situations de crise. Un programme de formation pour les surveillants d'établissement a été inauguré en novembre 1982 et un programme-témoin à l'intention des superviseurs ne travaillant pas auprès des détenus a été entrepris en février 1983. Le Service prévoit offrir une gamme plus complète de cours pendant la prochaine année.

Les programmes existants ont fait l'objet d'un examen attentif par des comités de révision formés pour vérifier leur pertinence et leur efficacité. Le programme de recrutement des agents de correction (PRAC) mis en oeuvre en novembre 1981 a été passé en revue et adapté aux nouvelles découvertes dans ce domaine. Le programme d'études continue ainsi de répondre aux besoins des agents de correction.

Dans une perspective d'avenir, la Direction a mené une étude approfondie de l'incidence sur les employés de l'apprentissage assisté par ordinateur. De plus, des terminaux ont été installés aux pénitenciers d'Edmonton et de Bowden dans le cadre d'un projet-témoin. Sous réserve des résultats de ce projet, le Service peut s'attendre à recourir davantage à la haute technologie pour ses cours de formation.

Objectifs de rendement pour 1983-1984

- normaliser le programme national de formation et veiller à ce que les cours approuvés par la direction, et reconnus le cas échéant par les organismes provinciaux compétents, soient offerts aux membres du personnel par le biais d'un système de formation normalisée;
- assurer une formation plus complète et détaillée à tous les membres du personnel;
- informatiser le secteur des finances;
- établir et mettre en oeuvre un système uniforme et structuré de gestion des dossiers;
- établir un processus permettant d'exclure du syndicat les personnes appelées à remplacer le directeur d'établissement;
- établir et mettre en oeuvre un système de suite à donner aux évaluations des besoins de formation des employés tel que recommandé par le Comité de révision des évaluations.

3. Garde des détenus

On peut mieux décrire la garde des détenus en fonction de ses trois composantes:

Ressources utilisées: Garde des détenus

	Prévisions budgétaires		Dépenses réelles			
	1982-1983		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Garde des détenus	114 796	3 246	117 288	3 306	108 629	3 378

* Années-personnes

La sécurité opérationnelle: elle comprend la surveillance des détenus à partir de postes fixes ou mobiles par un personnel formé à prévoir et à prévenir les problèmes de sécurité. Cet élément assure la sûreté des clôtures, des tours, des barrières, des dispositifs de verrouillage et des autres dispositifs de contrôle matériels et techniques.

La sécurité préventive: le personnel préposé à cette fonction est chargé de recueillir et d'analyser les renseignements reliés à la sécurité. Il doit élaborer et exploiter un système de profils des détenus, compiler et analyser les rapports relatifs aux incidents et mettre en oeuvre des procédures de contrôle sécuritaire pour l'établissement.

La gestion de la population carcérale: elle est chargée de planifier et de contrôler la répartition des détenus au sein des différentes catégories d'établissements dans l'ensemble du pays. Elle recommande la réfection ou la fermeture des installations, contrôle le déplacement des détenus d'une région à l'autre, gère les cas des détenus dits «dangereux» et les programmes d'unités spéciales de détention et contrôle la mise en isolement des détenus.

Projets entrepris et résultats

a) ***Contrôler les frais de garde en continuant à améliorer les méthodes d'établissement des horaires de travail, en mettant en oeuvre de nouvelles normes de poste et en installant des systèmes électroniques de détection des intrusions périphériques dans un plus grand nombre d'établissements***

Au cours de 1982-1983, les normes de poste qui avaient été établies pour tous les grands pénitenciers ont été révisées afin que la répartition des ressources humaines réponde de la façon la plus rentable possible aux besoins de sécurité des établissements. Si la population carcérale a considérablement augmenté au cours de l'année 1982-1983, la révision des normes de poste a entraîné la disparition de 70 postes reliés à la sécurité. La diminution constatée dans le nombre de ces postes est essentiellement due aux changements de programmes apportés dans plusieurs établissements, et nommément à la création d'aires d'isolement protecteur et à la révision ultérieure des normes de poste en fonction des besoins des établissements en matière de sécurité.

Vers la fin de l'année 1982-1983, un tableau de service national a été institué dans la plupart des établissements. Ce tableau de service facilite l'affectation des ressources aux postes approuvés, la tenue à jour de la liste des employés en congé tout en aidant à réduire les frais d'heures supplémentaires.

Le Conseil du Trésor a approuvé une demande du SCC en vue de l'installation de systèmes électroniques de détection des intrusions périphériques. Le système, inauguré au pénitencier de Matsqui en décembre 1982, devrait être implanté dans cinq autres établissements au cours de l'année 1983-1984.

Ces systèmes se sont avérés rentables en permettant de réduire à certains endroits dans une proportion de 60 % le nombre d'agents de sécurité affectés au périmètre. Le réalisme de l'objectif qui vise à abolir 269 années-personnes d'ici quatre ans s'en trouve d'autant renforcé.

b) ***Réduire les taux d'évasion au sein des établissements à sécurité moyenne et maximale***

Le Service s'était donné comme objectif en 1982-1983 sinon de réduire, du moins de maintenir les taux d'évasion à 11 sur 1 000 détenus dans les établissements à sécurité moyenne et à 2 sur 1 000 détenus dans les établissements à sécurité maximale. En effet, le taux d'évasion dans le premier type d'établissements a été de 7,26 sur 1 000 détenus et de 1,18 sur 1 000 dans le deuxième type d'établissements.

c) ***Réduire le nombre de voies de fait de la part de détenus contre des membres du personnel ou d'autres détenus***

Cette année, 456 voies de fait graves ou simples ont été signalées, ce qui représente une augmentation de 21 % par rapport à l'année précédente où 376 cas avaient été signalés. (Un tableau comparatif est présenté à l'annexe 9).

d) ***Établir à l'échelle nationale d'autres politiques et procédures de traitement des détenus très dangereux et des détenus en isolement protecteur***

Le taux d'admission dans les aires d'isolement protecteur a considérablement augmenté au cours des deux dernières années. Une directive énonçant de nouvelles lignes de conduite en matière de placement et de transfèrement des détenus dans les établissements comprenant

des aires d'isolement protecteur a donc été émise en août 1982. Essentiellement, cette nouvelle directive prévoit que les responsables des établissements doivent faire tous les efforts nécessaires pour aider et encourager les détenus à demeurer au sein de la population carcérale normale plutôt que de demander à être mis en isolement protecteur. L'établissement doit considérer toutes les autres solutions possibles avant de transférer un détenu dans un établissement comprenant une aire d'isolement protecteur. Par suite de l'application de cette directive, le nombre de détenus en isolement protecteur s'est stabilisé à 885 à la fin de l'année.

La politique régissant le traitement des détenus très dangereux a été mise en oeuvre et fait maintenant l'objet d'un suivi attentif. Au début de l'année financière 1982-1983, on comptait 125 détenus dans les unités spéciales de détention de Millhaven, à Kingston, et du Centre de développement correctionnel de Laval. Au 31 mars 1983, on dénombrait 117 détenus dans les unités spéciales de détention.

e) *Augmenter la capacité de gestion des situations de crise*

La Direction de la sécurité a analysé diverses possibilités en vue d'assurer à un coût raisonnable la formation en gestion des situations de crise. La Direction continue d'examiner le bien-fondé de ces diverses possibilités.

f) *Trouver un moyen de fournir aux unités opérationnelles un meilleur service d'analyse de la sécurité préventive*

Un programme de formation a été établi et près de la moitié des agents de sécurité préventive des établissements ont pu bénéficier d'une formation en évaluation des renseignements. Des mesures de contrôle des visites et de la correspondance ont été mises en œuvre dans cinq autres établissements et le seront dans cinq autres en 1983-1984. Des procédures normalisées d'analyse des renseignements seront adoptées d'ici la fin de l'année. Ces mesures visent à améliorer les pratiques de collecte, de compilation, d'analyse et de diffusion des renseignements et ce, pour le plus grand profit des unités opérationnelles.

Objectifs de rendement pour 1983-1984

- contrôler les coûts de la garde des détenus en améliorant l'organisation des quarts de travail et en poursuivant la révision des normes de poste, et contrôler l'utilisation des systèmes électroniques de détection des intrusions périphériques;
- maintenir le nombre d'évasions à 11 sur 1 000 détenus (ou moins) dans les établissements à sécurité moyenne et à 2 sur 1 000 détenus (ou moins) dans les établissements à sécurité maximale;
- maintenir le nombre de fuites en douce à 200 sur 1 000 détenus (ou moins) au sein des établissements à sécurité minimale;
- réduire par rapport à 1981-1982 le nombre de voies de fait contre d'autres détenus à 16 sur 1 000 détenus et réduire de 10 % les voies de fait contre les employés d'établissements à sécurité maximale.

4. Gestion des cas

La gestion des cas assure la gestion et l'administration coordonnées des peines imposées, fait en sorte que le détenu bénéficie au maximum des programmes offerts, tient à jour l'évaluation de tous les détenus sous responsabilité fédérale et fait des recommandations à la Commission nationale des libérations conditionnelles concernant la libération conditionnelle totale et la libération conditionnelle de jour.

La planification d'un programme individualisé, élément essentiel de la gestion des cas, débute peu après l'arrivée du détenu et se poursuit tout au long de son incarcération et de sa période de liberté conditionnelle. Lorsqu'un détenu est placé dans une cellule ou une unité résidentielle, il est confié à une équipe de gestion des cas formée d'un surveillant de la gestion des cas, d'un agent de classement, d'un agent d'unité résidentielle et, au besoin, d'un psychologue, des agents de sécurité et des membres du person-

Ressources utilisées: Gestion des cas

	Prévisions budgétaires		Dépenses réelles			
	1982-1983		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Programmes pour les détenus — Activités générales	6 051	140	4 573	163	4 539	160
Aumônerie			1 636	14		
Programmes sociaux et communautaires	23 357	347	21 873	362	19 337	336
Gestion des cas	52 651	1 268	54 965	1 125	86 487	2 267
Psychologie			2 932	76		
Unités résidentielles	37 521	1 065	37 905	1 057		
TOTAL	119 580	2 820	123 884	2 797	110 363	2 763

* Années-personnes

nel médical. Après avoir examiné tous les renseignements concernant le détenu, cette équipe prépare avec lui un programme. Les plans à court et à long terme portent sur les besoins et les objectifs du détenu, les services et les activités auxquels il va s'inscrire et les plans de transfèrement éventuel ou de mise en liberté sous condition. La participation et les progrès du détenu font l'objet d'une surveillance et ce dernier est périodiquement informé des résultats de cette évaluation.

Programmes sociaux et communautaires: le personnel préposé à cette fonction fournit aux détenus l'occasion de se développer sur le plan social, affectif, physique et personnel grâce à des programmes de loisirs et de conditionnement physique, à des passe-temps, à des programmes d'art et d'artisanat et à des programmes de participation communautaire. Ces programmes comprennent également des programmes d'initiation aux relations sociales et familiales et des programmes spéciaux pour répondre aux besoins des femmes incarcérées, des autochtones et d'autres groupes particuliers. Une autre des fonctions importantes de cette sous-activité consiste à susciter des relations de travail efficaces et à superviser le recours aux organismes bénévoles tels que les sociétés John Howard et Elizabeth Fry pour obtenir des services de surveillance et de logement des détenus en liberté conditionnelle.

Les services psychologiques sont chargés de veiller sur la santé mentale des détenus. Pendant leur période d'incarcération et, si nécessaire, leur période de liberté conditionnelle, les détenus ont accès à des programmes de thérapie et de counselling. Ces services comprennent des services d'évaluation des détenus et de consultation à l'intention des agents de gestion des cas, des agents d'unités résidentielles et des administrateurs des établissements. Les gestionnaires et les administrateurs du SCC peuvent également consulter ces spécialistes sur toute question ayant trait aux sciences du comportement.

Affaires des détenus: Le personnel affecté à cette sous-activité s'emploie à assurer le traitement équitable et humain des détenus et le respect des droits qui leur sont accordés aux termes des pactes internationaux et de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus adopté par les Nations Unies. Cette fonction s'exerce par le truchement d'enquêtes sur les griefs présentés par les détenus ainsi que sur le rejet des demandes de réclamation contre la Couronne et du traitement de la correspondance provenant tant des détenus que du grand public. Les détenus déposent plus de 9 500 plaintes et griefs par année.

Aumônerie: Cette fonction encourage les détenus à développer la dimension spirituelle de leur vie par la participation à des offices religieux, les discussions de groupes, l'éducation religieuse ainsi que les visites pastorales et les consultations faites auprès des détenus et de leur famille. Les établissements de plus de 350 détenus ont habituellement droit à deux aumôniers, un protestant et un catholique romain. Les petits établissements et les groupes religieux minoritaires sont desservis par des aumôniers contractuels ou itinérants. Actuellement, le SCC assure la prestation de services du culte et d'enseignement religieux par le truchement du comité interconfessionnel de l'aumônerie. Ce comité collabore avec le Service pour le recrutement d'aumôniers à contrat. Ce changement a permis aux organisations religieuses de participer aux programmes spirituels offerts au sein du Service correctionnel.

Projets entrepris et résultats

a) ***Faciliter la planification du programme individuel par la mise en oeuvre à tous les niveaux d'un processus simplifié de gestion des cas***

Une approche systématique a été adoptée pour la révision des besoins en ce qui a trait à la sécurité et aux programmes pour les détenus des pénitenciers fédéraux. Cette approche a donné lieu à la normalisation du processus de gestion des cas de façon à assurer l'établissement d'un plan de séjour individuel pour chaque détenu, dont un calendrier d'entrevues avec l'équipe de gestion des cas et une série de rapports sur l'évolution du cas.

Les plans de programme individuels fournissent aux membres du personnel et aux détenus une vision plus complète des problèmes existants et permettent d'esquisser un plan qui répond le mieux aux besoins du détenu compte tenu des ressources disponibles.

b) ***Offrir des programmes spéciaux pour certains groupes de détenus dont les détenus condamnés à de longues peines, les détenues, les autochtones, les très jeunes détenus, les détenus handicapés et les délinquants sexuels***

À la fin de 1982-1983, certains groupes de détenus n'avaient pas encore accès à des programmes spéciaux conçus à leur intention. C'était surtout le cas des détenus condamnés à de longues peines, des très jeunes détenus et des détenus handicapés.

Détenues

La Prison des femmes a été rénovée et comprend depuis juin 1982 un centre d'activités polyvalent.

Ainsi donc, les femmes ont maintenant accès à une plus vaste gamme de programmes, dont le traitement de textes, la tapisserie d'ameublement, la couture industrielle et l'ébénisterie. Ces programmes s'ajoutent au programme de microfilmage offert à l'établissement de Bath et au programme de scolarisation offert à l'établissement de Collins Bay. Un plus grand nombre d'activités socio-culturelles ont été intégrées au programme de l'établissement afin de répondre davantage aux besoins des femmes détenues. Vingt-neuf visites familiales ont été effectuées au sein de

la Section des visites familiales privées et diverses visites ont été effectuées à titre individuel.

Des mesures ont été prises pour rendre les services de santé plus accessibles aux femmes en leur réservant des lits au Centre de traitement du pénitencier de Kingston. Le Centre devrait être ouvert aux femmes à partir d'octobre 1983.

En mars 1983, le Service comptait 229 détenues de compétence fédérale. Cent vingt détenues se trouvaient à la Prison des femmes tandis que 10 se trouvaient en liberté conditionnelle de jour et étaient inscrites au registre d'établissements pour hommes. En vertu des accords d'échange de services conclus avec les provinces, 99 femmes purgeaient leur peine dans des établissements provinciaux.

Détenus autochtones

Un plan opérationnel quinquennal a été dressé afin d'accroître le nombre de programmes offerts aux détenus autochtones. A l'heure actuelle, la plupart des programmes sont offerts à contrat par des groupes comme *Native Counselling Services of Alberta*, *Native Clan* du Manitoba et AIMS de la Colombie-Britannique. Au cours de l'année 1982-1983, le SCC a procédé à une étude de ces services de liaison afin d'améliorer ses relations avec eux.

L'objectif opérationnel est d'améliorer les possibilités et services offerts aux détenus autochtones en formulant des orientations précises et en assurant la liaison au sein du Service ainsi qu'avec d'autres organismes centraux et le secteur privé.

Délinquants sexuels

Des programmes de traitement spéciaux pour les délinquants sexuels sont maintenant offerts dans les trois centres psychiatriques régionaux du SCC et à l'Institut Philippe-Pinel. Compte tenu de la capacité d'accueil et de la durée de ce programme, il y a plus de candidats au traitement que de places disponibles.

Le Comité supérieur de gestion a approuvé en principe l'élaboration de programmes complémentaires aux programmes offerts dans ces centres régionaux. Un plan quinquennal prévoyant l'expansion de ce programme a été approuvé et on a commencé à cerner les besoins et exigences en matière de programmes. Une étude a permis de constater que la majorité des délinquants sexuels est concentrée dans certains établissements. Les programmes de traitement seront offerts dans ces établissements.

c) *Instaurer le programme de visites familiales privées dans d'autres établissements et accroître la participation des citoyens aux activités correctionnelles*

Le programme de visites familiales privées a été mis en oeuvre, en 1982-1983, dans quatre établissements à sécurité moyenne et deux autres établissements à sécurité maximale. On prévoit mettre ce programme en oeuvre l'an prochain dans six autres établissements.

Depuis sa mise en oeuvre, plus de 700 visites ont été effectuées et très peu de celles-ci ont causé des problèmes de sécurité. Les détenus qui y ont participé affirment que ces visites sont très bénéfiques puisqu'elles leur permettent d'avoir des contacts plus étroits avec leurs familles. La plupart des membres du personnel abondent dans le même sens.

De juin à décembre 1982, une évaluation détaillée du programme de visites familiales privées a été effectuée. Cette évaluation a permis de constater que le programme avait eu, dans l'ensemble, une incidence positive sur le moral et le comportement des détenus et partant, sur le climat au sein de l'établissement. Le processus de mise en oeuvre semble s'être très bien déroulé dans la plupart des établissements.

Suite à une consultation approfondie menée auprès du Comité national des bénévoles, le Comité supérieur de gestion a approuvé, en avril 1982, une directive sur les citoyens bénévoles. Le SCC s'engage, par cette directive, à reconnaître et à soutenir la précieuse contribution des citoyens bénévoles, tant auprès des détenus qui se trouvent sous sa compétence qu'au niveau de l'établissement des politiques et des programmes. De même, le Service doit compter autant que possible sur les citoyens bénévoles et plus particulièrement sur les organismes bénévoles pour recruter et superviser en son nom des travailleurs bénévoles.

d) *Mettre en oeuvre une politique sur les droits des détenus, en surveiller l'application et veiller à ce que ces derniers reçoivent un traitement juste et humain*

La mise en oeuvre de la politique sur les droits des détenus et de la surveillance subséquente de sa mise en application sous-tend la révision permanente des décisions, des politiques, des procédures et des mesures administratives prises dans l'éventualité d'un incident, en fonction de l'obligation d'agir de façon équitable.

On s'intéresse tout spécialement à la question de l'imposition de sanctions à toute la population carcérale lorsque seulement un petit segment de celle-ci est impliqué dans un incident. Cette question sera soumise à l'attention du Comité supérieur de gestion sous forme de projet de lignes directrices.

Une version révisée du Guide sur les droits et responsabilités des détenus a été publiée en avril 1982. La présentation de ce guide est actuellement repensée et des changements importants devraient y être apportés. Ces changements seront apportés à la lumière de la Chartre des droits et des libertés.

e) *Évaluer les programmes de mise en liberté des détenus*

La Direction des programmes pour les détenus a élaboré, en collaboration avec la Commission nationale

des libérations conditionnelles, un plan d'action concernant toutes les recommandations de l'Étude sur la mise en liberté. Les directeurs d'établissement se prévaudront dorénavant de la nouvelle délégation de pouvoirs en matière d'octroi d'absences temporaires sans escorte. Il y aura également révision de cas automatique en vue de l'octroi d'une mise en liberté après que le sixième de la peine a été purgé. L'accent sera également mis sur une plus grande participation communautaire dans les secteurs des absences temporaires sans escorte, des centres résidentiels communautaires, des centres correctionnels communautaires et des projets et services d'animation communautaire.

Objectifs de rendement pour 1983-1984

- évaluer les programmes d'unités résidentielles actuellement offerts et les solutions de rechange afin d'assurer la plus grande efficacité et efficience de ces programmes;
- élaborer et mettre en oeuvre des stratégies visant à réduire le nombre de détenus devant être placés en isolement protecteur;
- élargir l'application du programme de visites familiales privées et favoriser la participation des citoyens;
- évaluer les programmes de mise en liberté des détenus et veiller à l'élaboration et à la mise en oeuvre de critères nationaux de décision de façon à parvenir à un processus uniforme qui permette, après étude du cas, la mise en liberté le plus tôt possible.

5. Éducation, formation et emploi des détenus

Cette activité comprend les trois principaux éléments suivants:

Industries: On fabrique des marchandises dans 116 ateliers répartis dans 22 établissements, allant de petits ateliers qui produisent une ou deux unités à la fois jusqu'à ceux qui produisent en série d'importants volumes d'un nombre restreint de produits. Les principaux produits comprennent des meubles rembourrés et du mobilier fonctionnel de bureau, des armoires de relais pour le courrier, des sacs postaux, des chaussures et des vêtements. Cet élément assure également un service de traitement automatisé de documents complété d'un service de microfilmage et d'enregistrement de données.

En vertu de la Loi sur les pénitenciers et de son règlement d'application, le SCC doit normalement se limiter, sauf exception prévue par le Conseil du Trésor, à vendre les marchandises et les services produits par le travail des détenus à l'administration fédérale, aux provinces et aux municipalités ainsi qu'aux organisations religieuses, de charité ou à but non lucratif. Environ 73 % des ventes se font auprès des ministères et organismes fédéraux.

Éducation et formation: Ces activités sont offertes dans 23 écoles réparties dans les établissements à sécurité moyenne et maximale. Chaque école assure la formation scolaire et la formation professionnelle. La formation scolaire comprend des programmes d'instruction qui s'étendent de l'élémentaire jusqu'au diplôme universitaire, et la formation professionnelle, une formation permettant d'acquérir diverses aptitudes et d'apprendre un certain nombre de métiers. L'intégration des programmes de formation scolaire et professionnelle se fait progressivement.

Un directeur adjoint à l'éducation et à la formation dirige, à titre de principal, chaque école de pénitencier. L'enseignement est offert par les membres du personnel et, grâce à des marchés de services, par des enseignants provenant de conseils ou commissions scolaires, de collèges et d'universités. Le SCC compte 209 enseignants et principaux permanents, 14 employés assurant la surveillance et l'élaboration des décisions dans les administrations centrale et régionales et 132 employés à contrat.

Le secteur des activités agricoles comprend cinq fermes et dix-huit serres exploitées à sept endroits. Ce secteur produit du porc, du boeuf, des légumes et des produits laitiers. Tous ces produits sont remis aux services d'alimentation. Ce secteur produit environ 30 % des produits de consommation destinés aux détenus.

Ressources utilisées: Éducation, formation et emploi des détenus

	Prévisions budgétaires		Dépenses réelles			
	1982-1983		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Industries	23 837	326	22 301	321	22 058	326
Éducation et formation	19 544	279	20 101	277	17 710	281
Activités agricoles	6 128	77	5 577	75	4 805	70
Traitement automatisé des documents			1 238	5		
Encouragement au travail	15 091		9 708	5	8 975	
TOTAL	64 600	682	58 925	678	53 548	677

* Années-personnes

Entreprises pénitentiaires et encouragement au travail

Cette activité a deux fonctions complémentaires: accroître les perspectives d'emploi et de formation pour les détenus et, s'il y a lieu, mettre davantage l'accent sur les programmes d'emploi qui produisent des revenus et aident à réduire les frais de fonctionnement du Service ou qui servent à l'autofinancement du programme.

Étant donné que le SCC n'a pas encore de systèmes détaillés de comptabilité analytique, il est difficile de mesurer la rentabilité des programmes conçus pour réduire les frais de fonctionnement du Service. Dans l'intervalle, les niveaux de revenus constituent les seuls indicateurs de la performance de ces programmes.

Même s'il incombe aux détenus de faire les choix importants et d'assumer en définitive la responsabilité de leur développement personnel, le SCC met en oeuvre des programmes destinés à les encourager à participer à une vaste gamme d'activités. Il rémunère entre autres les détenus pour le travail qu'ils effectuent, accorde des allocations de dépenses à ceux d'entre eux qui participent aux programmes d'absence temporaire ou de libération conditionnelle de jour et subventionne le paiement de la taxe provinciale sur le tabac. Le SCC subventionne le paiement de cette taxe depuis 1977 à la suite d'un accord avec les provinces. Au fur et à mesure que les taux de rémunération des détenus augmenteront, cette subvention sera réduite en proportion. Au cours de l'année 1982-1983, une somme de 9,7 millions de dollars a été affectée au programme de rémunération des détenus.

Projets entrepris et résultats

a) *Accroître de 15 % les revenus de CORCAN et de 10 % la valeur des produits agricoles provenant du secteur de l'agro-entreprise*

CORCAN, par la vente de ses produits manufacturés et les services de traitement automatisé des documents qu'il assure, a généré des revenus de 10 308 000 $ au cours de l'année 1982-1983 ce qui représente une augmentation de 38 % par rapport à 1981-1982.

La valeur des produits agricoles produits par le secteur de l'agro-entreprise s'est élevée à 1 280 000 $ pour 1982-1983, ce qui représente une augmentation de 28,5 % par rapport à 1981-1982.

b) *Mettre sur pied des services de traitement automatisé des documents dans les régions de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et des Prairies*

L'expansion des services TAD s'est limitée à la mise sur pied d'un service de microfilmage au pénitencier de Springhill. Les plans d'expansion du service dans les autres régions ont été mis en veilleuse en attendant les résultats de l'étude du marché menée à l'échelle nationale.

La division TAD a terminé la préparation de son plan quinquennal qui prévoit la création de 250 emplois d'ici l'année financière 1986-1987. TAD offrira également des services de programmation et de création de pages Télidon. En vertu du nouveau plan quinquennal, l'objectif en ce qui a trait aux revenus pour la prochaine année financière a été fixé à 1 054 000 $ et à 2 100 000 $ d'ici 1986-1987.

Au cours de l'année 1982-1983, la division TAD a procuré de l'emploi à quelque 108 détenus ou 1 % de la population active des établissements. TAD a généré des revenus de 203 342 $ au cours de l'année 1982-1983, ce qui correspond à une baisse de revenus de 50 % par rapport aux revenus de l'année précédente.

c) *Faire en sorte que le taux de détenus sans emploi dans les établissements ne dépasse pas 7 % de la population active de détenus*

Du nombre total de détenus en mesure, en 1982-1983, d'occuper quotidiennement un emploi, seulement 474 détenus ou 6 % étaient sans emploi. Les détenus non aptes à occuper un emploi quotidien étaient soit hospitalisés, soit en absence temporaire, en liberté conditionnelle de jour, en ségrégation, en isolement disciplinaire, dans une unité spéciale de détention ou en liberté illégale.

d) *Élargir le système de distribution d'Agro-entreprise en approvisionnant les établissements de l'Alberta avec des produits de la ferme du Pénitencier de la Saskatchewan*

Au cours de l'année 1982-1983, Agro-entreprise a fourni aux établissements de l'Alberta des produits alimentaires d'une valeur de 516 026 $, dont du lait, du boeuf, du porc, des oeufs et des légumes.

On prévoit que la nouvelle ferme qui doit ouvrir à l'établissement de Bowden, en Alberta, fournira le reste des produits agricoles dont ont besoin les établissements de l'Alberta.

e) *Faire passer le rapport élèves-enseignant de 7,1:1 qu'il était en 1981-1982 à 8:1 afin de maintenir le coût par élève au niveau de 1980-1981, et même de le réduire*

En 1982-1983, le rapport élèves-enseignant a été de 8,6:1, ce qui est mieux que l'objectif fixé.

Au cours de l'année 1982-1983, 1 796 détenus étaient en moyenne quotidiennement inscrits à un programme d'éducation et de formation, soit 23 % du nombre total de détenus pouvant participer à ce programme.

Objectifs de rendement pour 1983-1984

- produire des biens manufacturés d'une valeur de 12,9 millions de dollars;

- subvenir à environ 30 % des besoins des services d'alimentation, ce qui correspond à des services d'une valeur marchande de 4 millions de dollars;

- élargir les services de traitement automatisé des documents et améliorer leur rentabilité;

- élaborer et mettre en oeuvre des stratégies visant à procurer de l'emploi à 92 % de la population carcérale apte à travailler;

- maintenir le rapport élèves-enseignant à 8:1 et reduire les coûts de fonctionnement pour les étudiants à plein temps ou les maintenir à 6 700 $ (dollars constants de 1981-1982).

6. *Services de santé*

Services de santé: Vingt-six centres de santé situés dans des établissements à sécurité moyenne et maximale desservent 41 établissements. Les établissements qui ne peuvent, en raison de leur isolement géographique, être desservis par l'un de ces 26 centres de santé doivent prendre les dispositions nécessaires avec les dispensaires, les hôpitaux et les médecins des localités avoisinantes. Les centres de santé sont organisés et dotés pour offrir des services ambulatoires et de consultations externes, bien que quelques lits soient aussi disponibles pour les détenus alités pendant de courtes périodes, notamment pour les soins post-opératoires lorsque l'hospitalisation n'est pas nécessaire. Lorsque ses propres ressources ne sont pas suffisantes, le centre coordonne l'accès des détenus à toute la gamme des services médicaux de la collectivité pour les diagnostics, le traitement et la réadaptation.

Services psychiatriques: Les services psychiatriques sont offerts en consultation externe ou en milieu hospitalier aux détenus de tous les établissements. Les problèmes mineurs ou de courte durée peuvent être traités à l'établissement par des psychiatres-conseils et par le personnel des services de santé ou encore par le personnel professionnel des services de consultations externes des centres psychiatriques régionaux. Les malades qui doivent être hospitalisés ou dont le traitement est plus long sont transférés dans des installations provinciales ou encore dans l'un des trois centres psychiatriques régionaux situés dans les régions du Pacifique, des Prairies et de l'Ontario. Dans la région du Québec, les services psychiatriques sont exclusivement fournis à contrat par l'Institut Philippe-Pinel.

Projets entrepris et résultats

a) *Faire agréer les centres de santé et les centres psychiatriques régionaux par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux et s'assurer du renouvellement de l'agrément*

Le centre psychiatrique de la région du Pacifique a été agréé par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. Le centre psychiatrique régional des Prairies présentera sa demande d'agrément en 1984-1985. Le centre de santé d'Edmonton a obtenu à la fin de l'année financière un agrément valable pour une période de trois ans.

b) *Assurer une meilleure gestion des services de pharmacie dans les centres de santé des établissements*

La région de l'Ontario a mis à l'essai une méthode uniformisée d'acquisition et de distribution des médicaments. Cette nouvelle méthode a permis de réduire le travail d'écritures nécessaire au traitement des commandes, les délais de livraison et le volume de produits en stock et dont la date d'utilisation est périmée. Cette méthode doit être mise en oeuvre dans un établissement de la région du Pacifique au début de l'année 1984. L'application de cette méthode au pénitencier de Dorchester a été reportée après l'introduction du conditionnement unitaire.

L'établissement de Joyceville a accepté d'assurer la mise à l'essai de la méthode de conditionnement unitaire, une méthode d'administration de médicaments qui s'implante rapidement dans les autres centres de santé. Cette méthode plus sécuritaire permet d'épargner du temps et de réduire les risques d'erreurs. En vertu de ce système, l'établissement fera appel aux services de l'Hôpital général de Kingston pour faire préparer les doses individuelles de médicaments, les entreposer et les distribuer au centre de santé.

c) *Elaborer et mettre sur pied un système de gestion des dossiers médicaux.*

Ce système a été mis en oeuvre dans tous les établissements dotés d'un centre de santé. Des instructions divisionnaires portant sur le caractère confidentiel de ces dossiers et leur gestion ont été approuvées et établies.

d) *Évaluer divers modes possibles de prestation de services psychiatriques à la lumière des recommanda-*

Ressources utilisées: Garde des détenus

	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles			
	1982-1983	1982-1983		1981-1982	
	000 $ A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Garde des détenus	114 796	117 288	3 306	108 629	3 378

* Années-personnes

tions du Rapport d'évaluation sur les services médicaux et de santé

Une évaluation des services médicaux et de santé effectuée par le Bureau du Contrôleur général du Canada a pris fin en novembre 1982. Plusieurs recommandations formulées à la suite de ce rapport ont été analysées à la lumière des ressources disponibles et de la faisabilité de ces recommandations. Un projet de mise en œuvre de certaines de ces recommandations vers la fin 1983 sera soumis à l'approbation du CSG. Certaines expériences seront menées afin de déterminer le coût et l'incidence de la mise en oeuvre de ces recommandations avant de procéder à des changements importants dans la prestation des services psychiatriques.

Objectifs de rendement pour 1983-1984

- poursuivre les efforts afin de faire agréer les centres psychiatriques régionaux et les centres de santé des établissements par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux;
- élaborer et mettre en oeuvre un programme de traitement pour les détenus violents et agressifs qui pourrait être offert à l'établissement;
- élaborer une base de données qui permettra de cerner les besoins des détenus relativement aux services psychiatriques et partant, qui facilitera la mise au point d'autres méthodes de prestation de services pour la population générale et les groupes spéciaux de détenus.

7. *Services techniques*

Services techniques — Direction générale: assure la direction générale de ce secteur d'activité y compris des grands chantiers de construction, notamment la construction de nouveaux établissements ou les grands travaux de réfection des vieux pénitenciers.

Ingénierie et entretien: veille à l'entretien et à la protection des terrains et des installations ainsi qu'à la gestion du parc automobile et des programmes de sécurité-incendie et d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Gestion du matériel: s'occupe de l'acquisition, de l'entreposage et de la distribution de l'équipement et du matériel requis pour toutes les activités de l'établissement, dont la cantine des détenus.

Télécommunications et systèmes électroniques: veille à l'installation, à la vérification et à l'entretien des systèmes électroniques et du matériel de télécommunications. La Division contribue aussi à la recherche et à la mise au point d'autres dispositifs et systèmes électroniques pour le SCC et ce, en vue de rentabiliser davantage son fonctionnement.

Services d'alimentation: veille à la préparation des repas pour les détenus et pour les employés de service.

Projets entrepris et résultats

a) *Achever les travaux prévus dans le plan d'aménagement des installations du SCC pour l'année 1982-1983, dont les coûts s'élèvent approximativement à 38,8 millions de dollars*

La croissance inégalée de la population carcérale qui a marqué l'année qui vient de s'écouler a obligé le Service à réviser ses plans d'aménagement à court terme et à long terme. En effet, s'il suivait à la lettre le programme d'aménagement à long terme de 1981, le Service se retrouverait d'ici 1991-1992 avec une pénurie de 2 000 cellules. Aussi, un comité de planification a-t-il été créé à l'Administration centrale pour préparer des plans d'expansion, les analyser et en évaluer l'incidence.

Le surpeuplement des pénitenciers a également obligé le Service à prendre des mesures provisoires (dites aussi d'urgence). Cette année, le Service a augmenté de 700 sa capacité d'accueil en ajoutant des roulottes, en réaménageant l'espace existant et en plaçant deux détenus par cellule.

Parmi les grands projets achevés en 1982-1983, on note l'ouverture de nouvelles unités résidentielles, la rénovation des installations à l'établissement de Frontenac, la construction d'un nouveau centre d'activités à la Prison des femmes et d'un nouvel immeuble abritant le secteur des Industries au pénitencier de

Ressources utilisées: Services techniques

	Prévisions Budgétaires		Dépenses réelles			
	1982-1983		1982-1983		1981-1982	
	000 $	A.-P.*	000 $	A.-P.	000 $	A.-P.
Services techniques — activités générales	74 907	100	59 453	98	55 405	50
Gestion du matériel	5 228	151	10 936	160	10 352	208
Services d'alimentation	22 168	241	25 607	265	23 274	269
Services à l'établissement	10 800	117	13 253	114	6 610	115
Ingénierie, architecture et propriétés	37 298	651	41 498	637	39 118	657
Télécommunications et électronique	–	–	3 553	9	3 158	9
TOTAL	150 401	1 260	154 300	1 283	137 917	1 308

Dorchester. Un nouveau système d'établissement des priorités en matière de travaux de construction a été mis en oeuvre pour faciliter l'allocation des crédits entre les différents projets. Pour répondre aux besoins prévus, un programme de construction accélérée a été mis en oeuvre. Ce projet exigera des crédits annuels supplémentaires de plus de 100 millions de dollars pour les années financières 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987.

En 1982-1983, un montant de 24,7 millions de dollars a été consacré aux grands projets d'investissement. Environ la moitié de ce montant, soit 12,5 millions de dollars, a été consacrée à la construction des pénitenciers de Donnacona, de Renous et de Drummond, tandis que l'autre moitié a servi à la rénovation de douze autres établissements. Au cours de cette même année, neuf plans directeurs d'aménagement ont été achevés et douze autres entrepris.

b) *Achever la mise au point et l'implantation du système informatisé de gestion des services d'alimentation. Ce système est conçu de façon à veiller à ce que les repas offerts répondent à des normes nutritionnelles acceptables et soient servis en quantités suffisantes*

En 1982-1983, les services d'alimentation ont servi 14,5 millions de repas aux employés et aux détenus, au coût moyen de 3,08 $ par personne par jour.

Le système de contrôle des portions mis en oeuvre dans la région du Pacifique devrait s'avérer rentable en réduisant les coûts des repas. La Division des systèmes de gestion financière étudie actuellement la possibilité d'assortir un système de calcul du prix de revient au système de contrôle de portions.

Les coûts des services d'alimentation au SCC ont pu être freinés par le biais des services d'agro-entreprise qui fournissent et traitent maintenant 35 % des provisions en boeuf, porc, œufs et légumes.

c) *Poursuivre la mise au point et l'implantation du système informatisé de gestion du matériel. Ce système est conçu de manière à rendre le processus d'approvisionnement beaucoup plus efficient et à améliorer le contrôle des stocks et des actifs*

En 1982-1983, la région du Québec a mis à l'essai un nouveau système informatisé de gestion du matériel. Il s'agit de la première étape d'un système centralisé d'approvisionnement, fondé sur l'informatisation de l'inventaire et la normalisation des articles. Ce système qui doit être totalement opérationnel à l'échelle nationale en 1984 est un système intégré d'approvisionnement pour le contrôle informatisé des stocks. Il permet aux utilisateurs de repérer les secteurs de surstockage ou de rotation lente des stocks et de retracer l'acheminement des commandes au sein du système. Ce système permettra d'assurer une bonne gestion des stocks et de réduire le volume des stocks à des niveaux rentables.

d) *Achever la mise en oeuvre du système de gestion informatisé de l'entretien et faire en sorte que tous les établissements importants utilisent le système d'ici mars 1983*

Le processus de mise en oeuvre du nouveau système de gestion de l'entretien se poursuit dans tous les établissements. A l'heure actuelle, 15 établissements utilisent le système d'entretien préventif et le système uniformisé d'ordres d'exécution, et presque tous les autres établissements ont mis en oeuvre ce système d'ordres d'exécution. On prévoit une augmentation importante de la productivité au cours des quelques prochaines années et ce, grâce aux renseignements fournis par ce système. Le programme d'entretien préventif ne sera toutefois pas en vigueur dans l'ensemble des établissements avant 1986-1987.

e) *Poursuivre la mise au point et l'installation du système périmétrique de détection des intrusions (SPDI) afin de permettre sa mise en oeuvre opérationnelle dans 27 établissements d'ici 1986-1987*

Le SPDI a été installé à l'établissement de Matsqui en 1982-1983. Le coût de fonctionnement de ce système est beaucoup moins élevé que le coût que représentent les salaires des gardes affectés aux tours de guet. Ainsi, à Matsqui, le coût de fonctionnement du SPDI s'élève approximativement à 465 000 $ par année, ce qui représente une économie de 300 000 $ par rapport à l'utilisation de tours de guet.

Plusieurs établissements adopteront d'ici peu le SPDI, dont Archambault, Millhaven, Joyceville, Stony Mountain et le centre psychiatrique régional du Pacifique.

Objectifs de rendement pour 1983-1984

- mettre en œuvre la partie du plan d'aménagement des installations du SCC prévue pour 1983-1984 dont le coût approximatif est de 76,1 millions de dollars. Ce plan qui doit être totalement mis en œuvre d'ici 1990 prévoit la construction de six nouveaux établissements, la rénovation et/ou l'agrandissement de 17 établissements existants et la fermeture de quatre établissements;
- améliorer les systèmes de contrôle des portions de façon à ne pas produire de portions en excédent et à exercer ainsi un contrôle sur les coûts des denrées alimentaires de base;
- mettre à l'essai un système intégré de gestion englobant la planification, l'expédition et le contrôle des stocks;
- achever la mise en place du système de gestion de l'entretien d'ici 1986-1987. Ce système devrait être implanté dans cinq établissements en 1983-1984;
- poursuivre la mise au point et l'installation du système périmétrique de détection des intrusions dans 16 établissements. Le système devrait être mis en place dans cinq établissements en 1983-1984 et dans tous les établissements d'ici 1985-1986.

Annexes

Les tableaux statistiques qui suivent présentent des données comparatives sur les activités du Service correctionnel du Canada au cours des exercices financiers 1981-1982 et 1982-1983.

1. Nombre moyen de détenus inscrits au registre
2. Rendement financier par activité
3. Dépenses au cours des trois dernières années, par activité
4. Utilisation des années-personnes
5. Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés
6. Recettes
7. Coût d'entretien des détenus — État ventilé
8. Nombre moyen de détenus employés
9. Incidents liés à la sécurité
10. Transfèrements internationaux

Annexe 1

*Nombre moyen de détenus inscrits au registre**

	1981-1982	1982-1983	Changement en %
Détenus			
incarcérés	9 765	10 638	8,9%
en liberté conditionnelle et sous surveillance obligatoire	5 272	5 276	—
Total	15 037	15 914	5,8 %

* Le nombre moyen des détenus inscrits au registre de l'établissement comprend les détenus qui vivent dans la collectivité en vertu d'une ordonnance de travail communautaire, d'une libération conditionnelle de jour, d'une absence temporaire et les détenus hospitalisés ou illégalement en liberté. Dans le cas présent, le nombre moyen des détenus en liberté conditionnelle ou sous surveillance obligatoire ne comprend pas les détenus en liberté conditionnelle de jour.

Annexe 2

*Rendement financier par activité (en milliers de dollars)**

	1982-1983		
	Prévisions budgétaires	Dépenses réelles	Écart
Garde des détenus	114 796	117 288	2 492
Gestion des cas	119 580	123 883	4 303
Éducation, formation et emploi	64 600	58 925	(5 675)
Services de santé	31 067	35 043	3 976
Services techniques	150 401	154 300	3 899
Planification et gestion	17 320	16 997	(323)
Administration	42 281	49 391	7 110
	540 045	555 827	15 782
Budget supplémentaire et autres changements autorisés	28 445		
Total des affectations budgétaires	568 490	555 827	(12 663)

* En 1982-1983, les dépenses ont dépassé de 15,8 millions de dollars (2,9 %) le montant prévu dans le Budget principal des dépenses. Ce déficit provient :

- de salaires additionnels: 3,4 millions et avantages sociaux: 4 millions
- d'honoraires pour services professionnels et spéciaux: 9,5 millions
- d'achat de matériel, services publics, aliments, vêtements et autres: 7,8 millions par suite de la hausse des prix et de l'augmentation soudaine de la population carcérale
- ces augmentations ont été contrebalancées par une entrée de 8,9 millions de fonds de capital et d'emprunt non dépensés.

* Tiré de la partie III — Plan de dépenses, Budget principal des dépenses.

Annexe 3

Dépenses au cours des trois dernières années, par activité*

Année	Planification et gestion	Garde des détenus	Éducation, formation et emploi	Gestion des cas	Services de santé	Services techniques	Administration	Total
1980-1981								
Fonctionnement	13 638	91 734	47 779	95 823	24 523	75 057	35 134	383 688
Immobilisations	159	496	2 405	675	148	33 129	485	37 497
TOTAL	13 797	92 230	50 184	96 498	24 671	108 186	35 619	421 185
1981-1982								
Fonctionnement	15 676	108 026	51 312	109 582	31 340	88 352	41 677	445 965
Immobilisations	443	603	2,236	781	211	49 115	955	54 344
TOTAL	16 119	108 629	53 548	110 363	31 551	137 467	42 632	500 309
1982-1983								
Fonctionnement	16 014	116 676	56 506	123 326	34 836	93 818	48 463	489 639
Immobilisations	983	612	2 419	557	207	60 482	928	66 188
TOTAL	16 997	117 288	58 925	123 883	35 043	154 300	49 391	555 827

* En milliers de dollars courants et non en dollars constants ajustés en fonction de l'inflation.

Annexe 4

Utilisation des années-personnes

	1982-1983	1981-1982
Planification et gestion	270	300
Administration	1 091	1 021
Garde des détenus	3 306	3 378
Gestion des cas	2 797	2 763
Éducation, formation et emploi	678	677
Services de santé	533	526
Services techniques	1 283	1 308
	9 958	9 973

Annexe 5

Sommes consacrées à l'aide aux organismes privés

	Dépenses réelles 1982-1983	Dépenses réelles 1981-1982
Dépenses au titre des services privés d'assistance postpénale	8 054 000	6 326 000
Subventions:		
Société John Howard	505 465	505 465
Société Elizabeth Fry	92 929	92 929
Association des services de réhabilitation sociale (Québec)	201 945	201 945
Fondation pour les arts dans les prisons	24 412	24 412
Armée du Salut	39 428	39 428
Unison (Sydney, N.-É.)	6 839	6 839
	871 018	871 018
Contributions:		
Collège Frontier	55 955	—
Société canadienne pour la prévention du crime	22 000	22 000
L'Association des rencontres culturelles avec les détenus	47 000	44 000
Association M2/W2 de New Westminster (C.-B.)	40 000	36 000
Operation Springboard, Toronto (Ontario)	60 808	54 000
Fraternité des prisons du Canada	7 014	—
Société Saint-Léonard du Canada	40 000	—
Fondation pour les arts dans les prisons	24 250	—
Autres	56 276	—
	353 803	156 000

Annexe 6

Recettes

	1982-1983	1981-1982
Industries	10 308 000 $	7 467 000 $
Agro-entreprise	1 280 000	996 000
Cantines	4 537 000	4 036 000
Chambre et pension payées par les détenus	135 000	164 000
Autres*	2 751 000	1 777 000
TOTAL	19 011 000	14 440 000

* Recettes tirées des accords fédéraux-provinciaux d'entretien des détenus (498 000 $), de la location par le personnel de logements appartenant au SCC (135 000 $), de services psychiatriques offerts à contrat (980 000 $), du remboursement des dépenses de l'année précédente (875 000 $) et de recettes diverses (263 000 $).

Annexe 7

Coûts d'entretien des détenus — État ventilé

	1982-1983			
	Population carcérale moyenne	Coût total	Coût moyen par détenu par année 1982-1983	Coût moyen par détenu par année 1981-1982
Maximale — hommes[2]	3 319	159 118 718 $	47 942 $	47 043 $
Maximale — femmes	86	5 407 109	62 872	62 395
Moyenne	5 107	174 775 459	34 223	34 574
Minimale	448	14 208 125	31 715	32 718
Fermes	408	14 911 656	36 548	38 189
C.C.C.	406	8 614 355	21 218	18 879
Coût total — Établissements[4]	9 774[1]	377 035 333 $	38 575	38 560
Coûts — centres non opérationnels	9 774	135 992	14	9
Coûts — collèges du personnel	9 774	4 879 736	499	642
Coûts — bureaux de libération conditionnelle	6 687	21 884 252[3]	3 273	2 893
Coûts — AC	16 217[6]	40 101 082	2 473	2 439
Coûts — AR	16 392[5]	45 602 133	2 782	2 597
TOTAL	16 392	489 638 528 $	29 871	29 106

NOTA: [1] Représente le nombre moyen de détenus incarcérés (dénombrement de minuit).

[2] La catégorie des détenus (hommes) gardés dans les établissements à sécurité maximale comprend 24 détenus condamnés à la détention au Pénitencier de Sa Majesté, St. John's (Terre-Neuve) au coût de 373 258 $.

[3] Représente le pourcentage de tous les frais de fonctionnement pour la surveillance des libérés conditionnels.

[4] Les dépenses engagées par les bureaux de libération conditionnelle pour les évaluations communautaires et la préparation des cas ont été redistribuées entre les établissements en fonction de leur nombre moyen de détenus.

[5] La population moyenne comprend 175 détenus gardés dans des établissements provinciaux. Le coût comprend les frais payés aux provinces en vertu des ententes fédérales-provinciales pour la garde de détenus de compétence fédérale dans des établissements provinciaux (7 728 541 $) et des ententes de services suite à la suspension de la libération conditionnelle (1 427 268 $).

[6] Représente le nombre total de détenus inscrits au registre et en détention temporaire plus le nombre total de libérés conditionnels moins 1 299 détenus en liberté conditionnelle de jour qui sont inclus dans les deux dénombrements.

Annexe 8

Nombre moyen de détenus employés

	1982-1983	1981-1982
Industries	1 286	1 227
Agriculture	229	192
Éducation et formation		
— élèves	1 796	1 737
— commis	142	113
Services techniques	3 041	2 904
Programmes pour les détenus	553	511
Traitement automatisé des documents	108	107
Programmes d'emploi spéciaux	78	113
Autres emplois	208	141
Total des détenus employés	7 441	7 045
Sans emploi	474	595
Détenus non en mesure de travailler*	2 723	2 125
Total des détenus	10 638	9 765

* Les détenus non en mesure de travailler sont ceux qui bénéficient d'une absence temporaire ou d'une libération conditionnelle de jour, qui sont en isolement disciplinaire ou en ségrégation, qui se trouvent dans une unité spéciale de détention, qui sont hospitalisés ou encore qui sont illégalement en liberté.

Annexe 9

Incidents liés a la sécurité

Catégorie	Nombre d'incidents 1982-1983	1981-1982
Meurtres	6	7
Tentatives de meurtre	0	4
Voies de fait sur des détenus (par des détenus)	330	263
Voies de fait sur des employés (par des détenus)	126	113
Suicides	16	11
Tentatives de suicide	65	63
Évasions (taux par 1 000 détenus)	24	23
Recours à la force		
— armes à feu	35	38
— gaz	31	47
Prises d'otages	4	5

*Transfèrements internationaux**

Année	Nombre de transfèrements	État	Transférés État étranger	Rapatriés au Canada
1978	1	É.-U.	40	29
1979	3	É.-U.	24	16
	3	MEXIQUE	0	9
1980	5	É.-U.	15	14
1981	3	É.-U.	5	12
	1	PÉROU	0	1
1982	1	É.-U.	3	4
	1	PÉROU	0	1
1983	2	É.-U.	3	3
	1	MEXIQUE	0	3
	15	É.-U.	90	78
	4	MEXIQUE	0	12
	2	PÉROU	0	2
TOTAL	21		90	92

* Au 31 mars 1983

POOR

QUALITY

ORIGINAL